QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11796

41784

SAMEDI 1er JANVIER 1983

3,50 F

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 ... – 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde présente à ses lecteurs ses vœux les meilleurs pour 1983

BULLETIN DU JOUR

Les ratés de l'Europe bleue

Par la faute du Danemark, il ne sera pas possible de lancer à partir du 1er janvier une politique européenne de la pêche. L'intransigeance d'une commission parlementaire a en effet empêché le ministre de la pêche du gouvernement de Copenhague, M. Grove, d'accepter les propositions de compromis qui lui étaient faites par les Neuf et par la Commission à propos des quotas réservés tant aux pêcheurs du *Jutland* qu'aux conserveries.

Le ton, du coup, a très vite monté dans les autres capitales. M. Ertl, le ministre allemand de l'agriculture, qui présidera à partir de l'an prochain le conseil des ministres, a fait savoir que le compromis à neuf serait appliqué sans attendre.

A Londres, on a retrouvé les accents belliqueux de la « guerre de la morue » qui, en 1973, avait vivement opposé Britanniques et Islandais. Le ministre de la pêche a dit que la Royale Navy et des avions patrouilleurs étaient en alerte pour empêcher les incursions illégales de chalutiers danois dans les eaux de l'Ecosse et de Shetlands. Son homologue français, M. Louis Le Pensec, exprime son « extrême déception devant l'occasion manquée de faire l'Europe », même s'il trouve un réconfort dans le front uni des Neuf.

Les douze coups de minuit vont marquer l'entrée en vigueur d'un *nouveau régime pour la* pêche, malheureusement entaché de deux faiblesses : politique, puisqu'il n'est pas accepté par tous les partenaires de la C.E.E., et juridique, car toutes les ambiguïtés et le contentieux sur les droits d'accès, les droits historiques, ainsi que la notion de liberté des eaux communautaires, ne sont pas totalement levés.

Handicapée par la défection d'un seul (mais non des moindres) pays maritime, l'Europe n'aborde pas cette nouvelle ère sous les meilleurs auspices, et pourtant les enjeux sont essentiels.

Comment engager sereinement les négociations avec la Norvège et le Canada, dans les eaux desquels vont pêcher les grands chalutiers congélateurs, si la C.E.E. est incapable de mettre de l'ordre dans ses propres affaires ? Comment lancer des discussions économiques et technologiques sérieuses avec les Etats africains du golfe de Guinée ou de l'océan Indien, au large desquels doivent impérativement se « redéployer » les flottes thonières, et notamment celle de la France, qui occupe l'un des premiers rangs au monde ?

Au moment où les négociations pour l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun vont prendre une tournure précise, les Neuf vont-ils résister à l'absence d'un traité préalable ? La flotte de pêche de l'Espagne est, à elle seule, égale au total des chalutiers des Dix...

Victor Hugo a écrit que « la mer, compliquée du vent, était un composé de forces ». Les efforts conjugués de neuf gouvernements n'auront pas permis que ces forces deviennent constructives. L'obstination et l'obtruction d'un seul en auront fait des forces centrifuges, affaiblissant un peu plus ce qui reste de l'esprit du traité de Rome.

M. Andropov est favorable à un «sommet bien préparé» avec le président Reagan

M. Andropov, secrétaire général du P.C. de l'U.R.S.S, s'est déclaré implicitement favorable à une rencontre avec le président Reagan, dans des réponses écrites aux questions du directeur de la chaîne de journaux américaine Hearst, M. Kingsbury-Smith, diffusées jeudi 30 décembre par l'agence Tass.

M. Andropov a déclaré, selon l'agence : « *La direction soviétique a toujours considéré les contacts au sommet comme une méthode très efficace de développement des relations entre Etats. Nous continuons à nous en tenir à ce point de vue. Mais naturellement, pour qu'une telle rencontre soit couronnée de succès, une bonne préparation est nécessaire. En tout cas, nous sommes en faveur de l'amélioration des rapports soviéto-américains, pour la mise en pratique des traités et accords mutuellement avantageux conclus entre nos deux pays, et nous saluerons tout ce qui conduit vers ce but.* »

Invité à dire s'il pensait que les conditions d'un compromis pouvaient être réunies aux négociations nucléaires américano-soviétiques de Genève, M. Andropov a notamment répondu : « *Oui, certainement. Objectivement, il y a pour cela une possibilité réelle car il existe des solutions aux problèmes en discussion qui ne portent pas atteinte aux intérêts de l'une et de l'autre partie et qui conduisent à une réduction radicale des armements des deux parties au grand avantage de la paix et la sécurité générales.* »

Interrogé sur les propos de M. Andropov, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, a déclaré : « *Il n'y a rien à l'horizon (...). Nous avons toujours pensé, et continuons à le faire, qu'avec une préparation adéquate et des chances raisonnables de succès nous pourrions envisager un sommet.* » « *Les propos de M. Andropov*, a-t-il ajouté, *ne contiennent rien de neuf.* »

Le S.P.D. et le désarmement

De leur côté, passés dans l'opposition, et à la veille d'une campagne électorale nationale, les sociaux-démocrates ouest-allemands assouplissent spectaculairement leur position sur les euromissiles, nous indique notre correspondant à Bonn.

Alors que l'ancien chancelier Helmut Schmidt avait été l'un des premiers à dénoncer la supériorité militaire soviétique et à inciter l'OTAN à prendre sa double décision de décembre 1979 (négociations avec les Soviétiques et déploiement de nouvelles fusées nucléaires en Europe en cas d'échec), son parti vient d'accueillir favorablement les propositions de M. Andropov.

Le vice-président du groupe parlementaire social-démocrate, M. Ehmke, a estimé, mercredi 29 décembre, qu'elles font avancer les négociations sur le désarmement. L'Union soviétique accepte maintenant comme l'OTAN de comptabiliser séparément les bombardiers porteurs de fusées et les missiles, dit-il ; au lieu de rejeter cette offre, les Occidentaux feraient mieux de faire à leur tour un pas en avant.

Quant à l'« *option zéro* » (le non-déploiement des Pershing et missiles de croisière américains contre le retrait des fusées *soviétiques*), cheval de bataille de l'ancien gouvernement S.P.D., M. Ehmke estime dorénavant qu'elle est illusoire et qu'il faut plutôt rechercher un compromis.

Le revirement est encore plus net au sujet des arsenaux nucléaires français et britanniques. Certes, la gauche social-démocrate avait toujours plaidé en faveur de leur incorporation dans les négociations, mais M. Schmidt s'y était vigoureusement opposé. Au nom du S.P.D., M. Ehmke demande maintenant leur prise en compte dans les pourparlers.

Visiblement, le S.P.D., qui vient de faire une remontée étonnante aux élections de Hambourg, veut s'afficher comme le réel défenseur des intérêts allemands face aux chrétiens-démocrates (C.D.U.), qui céderaient aux « faucons » américains. Sans aller jusqu'à calquer sa position sur celle des pacifistes, le S.P.D. l'assouplit suffisamment pour séduire certains de ses partisans.

Curieusement, M. Schmidt a gardé le silence sur les propositions de M. Andropov. La réponse de la C.D.U. ne s'est pas fait attendre. Un proche collaborateur du chancelier Kohl a jugé que le S.P.D. s'orientait de plus en plus vers la ligne officielle des négociateurs soviétiques.

M. François Mitterrand souhaite accompagner l'effort de rigueur par des mesures en faveur des jeunes

Le président de la République présente, vendredi soir 31 décembre à 20 heures à la radio et à la télévision, ses vœux aux Français. M. François Mitterrand, qui séjourne à Latche près de Soustons dans les Landes, doit également s'exprimer samedi 1er janvier en direct au cours du journal d'Antenne 2 midi. Dans l'une comme dans l'autre intervention, le chef de l'Etat devait tracer les grandes priorités de l'action du gouvernement pour 1983.

M. Jacques Delors a d'ores et déjà explicité celle-ci dans une interview à l'hebdomadaire *l'Express. Le ministre de l'économie et des finances souligne notamment « qu'il ne peut plus y avoir de réformes chères en 1983 et en 1984. »* Pour sa part, M. François Mitterrand souhaite accompagner l'effort de rigueur, maintenu en 1983, par des mesures en faveur des jeunes chômeurs.

Présentant pour la première fois ses vœux aux Français le 31 décembre 1981, M. François Mitterrand leur avait promis que l'on avancerait, en 1982, vers *« l'esquisse d'une société plus juste »*. Peut-il promettre autre chose, le 31 décembre 1982, qu'une année difficile ?

Le président de la République ne cache pas à ses visiteurs que 1983 s'annonce en effet comme une année difficile. *« Difficultés financières des pays en voie de développement, stagnation des échanges internationaux, absence de reprise dans les pays industrialisés »*, tel est, selon M. Jacques Delors, le contexte dans lequel se situe une France *« convalescente »*, pour reprendre une expression que le ministre de l'économie utilise à propos de la monnaie nationale (lire page 17 les extraits de l'interview accordée par M. Delors à *l'Express*).

Au demeurant, mettre l'accent sur les contraintes extérieures et sur les troubles qui nous environnent, faisant ainsi apparaître la France comme un îlot relativement préservé, est une attitude qui mérite de prendre rang parmi les usages de la Ve République. Depuis l'apparition de la crise pétrolière, c'est un langage auquel nos gouvernants nous ont habitués.

Plutôt que d'apprécier la portée de l'argument, mieux vaut donc s'attacher aux conséquences prévisibles, pour la France, en 1983, de ces contraintes extérieures.

La plus importante est que le cap de la rigueur doit être maintenu. La priorité reste à la lutte contre l'inflation et à la résorption du déficit extérieur, toutes choses qui devraient permettre d'éviter une nouvelle dévaluation.

M. Mitterrand a avalisé ce processus économique au mois de juin 1982 : la cure d'assainissement a été conçue pour durer de dix-huit mois à deux ans, ce qui nous conduit au début ou au milieu de l'année 1984.

M. Mitterrand avait lui-même déjà donné la mesure de l'effort qu'il faudra accomplir en 1983, en termes de pouvoir d'achat, dans l'interview qu'il avait accordée au *Monde* (daté 26 novembre). Le revenu disponible des ménages ayant augmenté de 2 % en 1982, il augmentera d'un peu moins de 1 % en 1983. Il s'agit là d'une moyenne. Donc il y aura des sacrifices, et des sacrifiés, seul étant préservé le pouvoir d'achat *« de ceux qui vivent difficilement »*.

La rigueur ne peut donc évoluer que dans le sens d'une aggravation. Déjà le 19 décembre dernier au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Delors avait évoqué l'hypothèse *« d'un nouveau tour de vis sur le plan du budget et de la politique monétaire »*, au cas où la désinflation ne serait pas assez rapide. Il récidive dans *l'Express : « Si la situation internationale devait se dégrader, il faudrait envisager de nouvelles mesures de rigueur »*.

Autrement dit, on ne pourra éviter le « tour de vis » que si les conditions extérieures s'améliorent. Quelles sont-elles ? Une reprise, si ténue soit-elle, aux États-Unis ; un arrêt de la décroissance de l'économie allemande ; l'absence d'effondrement financier dans le tiers-monde ; la persistance de la baisse du dollar et la possible baisse du prix du pétrole.

Seule, donc, la conjonction de ces facteurs éviterait au pouvoir d'adapter davantage sa politique à la crise. C'est dire que M. Delors, qui a rarement péché par optimisme, se prépare à un nouvel effort, et prévient qu'en 1983 et en 1984, le gouvernement devra s'abstenir d'entreprendre des « réformes chères ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 12.)

Les dettes du Brésil

Les banques européennes demandent des précisions avant d'ouvrir de nouveaux crédits

Les banques européennes (et notamment françaises) créancières du Brésil, réunies jeudi à Londres, tout en approuvant en principe les demandes brésiliennes d'octroi de nouveaux crédits et de rééchelonnement de fait de certains emprunts venant à échéance en 1983, estiment que de nombreux points de détail doivent encore être réglés avant d'accorder de nouveaux prêts. En attendant, la Banque centrale du Brésil arrête le remboursement des dettes qui devait être effectué en janvier.

Si le Brésil se refuse à réclamer formellemnt un rééchelonnement de ses dettes extérieures (comme l'ont fait le Mexique et l'Argentine), ses *créanciers sont dans l'obligation de* lui accorder ce qui équivaut à un moratoire de fait. La Banque centrale a fait savoir mercredi 29 décembre que les emprunts venant à *échéance en janvier ne seront* pas directement remboursés aux banques créditrices.

Les sommes correspondantes seront déposées dans des comptes *ouverts* aux *noms de ces banques* auprès de la Banque centrale, étant entendu que les banques en question seraient invitées à prêter à nouveau les fonds ainsi déposés aux débiteurs *brésiliens*. Cette *mesure* unilatérale était implicitement contenue dans le plan en quatre points que M. Carlos Langoni, président de l'Institut d'émission du Brésil, avait proposé le 20 décembre aux quelque cinq cents banques créancières de son pays. M. Langoni avait notamment demandé que les dettes à moyen et long terme venant à échéance en 1983 pour un montant de quelque 4,8 milliards de dollars fassent l'objet d'un accord selon lequel le Brésil recevrait de nouveaux crédits se substituant à ceux à venant expiration, et comportant des délais de paiement étalés sur huit ans.

Il semble que les banques, dont les prêts venaient à échéance au début de 1983, n'aient pas répondu avec la diligence attendue à la demande brésilienne et que, en conséquence, la mesure annoncée mercredi consiste à mettre en application, dans les faits, le rééchelonnement des dettes en espérant qu'un accord sera conclu avant *la fin* du mois de mars sur l'ensemble du programme d'assainissement et de rééchelonnement proposé.

(Lire la suite page 17.)

«Le Monde» publiera
dans ses éditions de lundi datées mardi 4 janvier
quatre pages consacrées à
une chronologie des événements de l'année 1982

UNE SEMAINE AVEC LE LIBAN

Lire pages 6 et 7 les articles de DOMINIQUE POUCHIN, PIERRE GEORGES et J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

AU JOUR LE JOUR

1983

Si un homme du pouvoir vous accorde une audience, souhaitez-lui de bons sondages. Si vous croisez un chômeur, souhaitez-lui de retrouver du travail en 1983.

Si vous voyez un enfant du tiers-monde, souhaitez-lui de manger à sa faim l'an prochain. Si vous rencontrez un Polonais, un Turc, un Iranien, un Argentin, un Soviétique, un Noir d'Afrique du Sud, ect., souhaitez-leur un peu plus de liberté. Pour un Libanais, souhaitez la paix.

En somme, si un inconnu vous aborde dans la rue, faites d'emblée des vœux pour que l'année nouvelle lui apporte le contraire de ce qu'il a vécu en 1982. Vous avez peu de chances de vous tromper.

BRUNO FRAPPAT.

Vœux à double face

par PIERRE DROUIN

Il n'est pas difficile de souhaiter à la France une meilleure santé. Mais quels vœux adresser au gouvernement ? D'abord, qu'il ne donne plus le tournis aux citoyens. Quand on a un cap redoutable à franchir (nous ne pensons pas aux municipales mais à l'année économique 1983), il importe avant tout que l'équipage exécute parfaitement les manœuvres indispensables, et refoule querelles de famille et états d'âme.

Ne rêvons pas. La trêve d'un an demandée par M. Edgar Faure entre l'opposition et la majorité dans un pays comme le nôtre est – malheureusement – de l'ordre du chimérique. Que, du moins, un certain consensus puisse régner à gauche ! L'expérience a prouvé que tel n'était pas le cas. Du coup, des initiatives courageuses pour sortir le pays de l'ornière s'en sont trouvées affaiblies. Souvent, tout s'est passé comme si, plein de détermination après la deuxième dévaluation, le pouvoir avait préparé telle mesure, puis l'avait rognée dans une deuxième phase par peur de son électorat, d'une statue de commandeur idéologique, ou tout simplement de son ombre. Impossible de jouer à la fois Alceste et Philinte, même si la politique, comme le reconnaissait un jour M. Mitterrand, doit se situer entre les deux, entre l'absolu et le relatif (1).

Des exemples ? Nous retiendrons les plus voyants. Le démarrage sur l'une des grandes idées du règne pour réduire le chômage – partage du travail et des revenus – s'est traduit en fait par un dérapage. Le premier ministre a été désavoué par le président de la République : la semaine de trente-neuf heures a dû être payée quarante. Toujours cette idée de préserver le pouvoir d'achat... à tout prix (c'est le cas de le dire), même s'il ne s'agit que de l'un des paramètres de la satisfaction sociale. On ne voit pas en tout cas comment y parvenir globalement en 1983, sauf si l'on ajoute aux prestations sociales – et l'on y pense moins parce qu'elles ne sont pas chiffrables – les ressources de l'économie souterraine.

Une autre entreprise considérable de démolition de l'inflation est apparue avec l'idée de renoncer au système d'indexation qui avait fini par envahir quasiment tous les contrats collectifs. Qu'un gouvernement ait le cœur de s'attaquer à cette facilité, on ne l'avait pas vu depuis 1958.

Mais voilà qu'en pratique on redonne d'une main ce que l'on avait repris de l'autre. M. Le Pors, n'ayant pas les mêmes exigences que M. Delors, a réussi à faire introduire une « clause de sauvegarde » dans la fonction publique. L'exemple du laxisme était donné, et l'on retrouva bien vite dans les contrats E.D.F. ou S.N.C.F. la même clause, facteur nouveau de rigidité. Par chance ou réflexe salubre, dans le secteur privé, la plupart des contrats salariaux par branches n'ont pas réintroduit les mêmes automatismes.

(Lire la suite page 2.)

(1) Voir *le Monde* du 15 décembre.

« QUASI UNA FANTASIA », DE T.W. ADORNO

Les yeux fermés telle une fiancée...

On ne lit pas facilement les *Ecrits musicaux de Theodor W. Adorno* (1) sans être un familier de la philosophie allemande. L'une des difficultés essentielles réside dans la forme même de sa pensée : celle-ci ne tient pas un discours « à la française » qui se referme sur lui-même en vue d'une conclusion ; c'est un flux qui progresse sans retour, ce qui empêche de l'appréhender à travers quelques notions claires.

On retrouve dans cette démarche l'écho d'une des idées fondamentales de l'écrivain sur la musique, art du temps, irréversible comme lui (l'arme redoutable qu'il brandit en particulier contre Stravinski). Rien d'étonnant donc que *Quasi una fantasia* soit conçu, ainsi que l'indique le titre (pensons aux deux *Sonates pour piano* op. 27 de Beethoven), à la manière d'une partition, peut-être comme un substitut de cette musique qu'Adorno n'a jamais pu écrire *lui-même*, malgré un certain talent d'épigone.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)

(1) Rappelons que Theodor Adorno (1903-1969), né à Francfort, a fait des études de musicologie et de composition (avec Berg) à Vienne. Critique musical de 1928 à 1931, il s'est réfugié aux Etats-Unis pendant l'époque nazie. Revenu en Allemagne en 1949, il a occupé les chaires de philosophie et de sociologie à l'université de Francfort.

Le Monde

idées

Le temps des vœux et des pronostics

Le moment des vœux est aussi celui des pronostics. Pierre Drouin souhaite que le gouvernement ne se contente pas de gérer au plus près et, par exemple à propos du partage du travail, continue de faire souffler un peu du vent de mai 1981. Ce qui suppose qu'il refoule querelles de famille et états d'âme. Mais Alain Duhamel pense que le P.C.F. a toutes chances de se montrer, en 1983, un partenaire de plus en plus ombrageux. Quant à l'opposition, Gilbert Comte ne la voit pas s'arracher, malgré les dîners – ou déjeuners, – de têtes à la guerre des chefs.

1946-1983

par ALAIN DUHAMEL

DEPUIS la victoire de François Mitterrand, le parti communiste s'est comporté en partenaire loyal et même compréhensif. Plusieurs facteurs nouveaux risquent pourtant d'en faire l'an prochain un allié moins commode pour les socialistes. Il serait trop simpliste de poser le problème en termes d'alternative absolue : participation ministérielle ou rupture avec le gouvernement.

Nous ne sommes pas en 1947, et il ne s'agit pas de passer brusquement du tripartisme à la guerre froide. Mais le P.C.F. se trouve exposé à toute une série de contraintes et de probabilités qui ne peuvent que l'inciter à se montrer bien moins complaisant et beaucoup plus critique. En ce sens, 1983 a toutes chances de ressembler à 1946, avec un parti communiste à la fois gouvernemental et protestataire, ses ministres demeurant zélés et solidaires, ses groupes parlementaires, sa presse, ses militants, s'avérant plus réticents, acides, voire oppositionnels.

Un durcissement inévitable

Depuis 1981 et sa double et cuisante défaite électorale – présidentielle, puis législative, – le P.C.F. s'est, certes, comporté en allié presque exemplaire. Ses quatre excellences ont joué leur rôle activement, efficacement, sinon naïvement, de manière somme toute bien plus disciplinée que leurs collègues socialistes. Le parti a, de son côté, accepté sans trop maugréer de ne peser que fort modestement sur les choix essentiels. *L'Humanité*, les députés communistes et, plus discrètement, les ministres du P.C., ont fait parfois comprendre qu'ils jugeaient bien timides certaines mesures économiques et sociales, ou bien préoccupantes quelques orientations internationales. Mais ils ont admis le recentrage budgétaire et financier, et ont semblé s'accommoder des inflexions récentes les plus orthodoxes. La ligne Mauroy-Delors ne les a pas séduits, mais ils s'y sont pliés.

Cette modération ne durera sans doute pas très au-delà des élections municipales. Non point que le P.C. ait programmé un divorce : il tente, au contraire, d'utiliser de son mieux sa participation ministérielle pour restaurer son image et rétablir son influence. Il le fera aussi longtemps qu'il le pourra. Mais les circonstances elles-mêmes vont le pousser à durcir le ton.

Le parti communiste n'est, en effet, pas entré au gouvernement par goût des honneurs, par mystique unitaire ou par conversion subite au socialisme mitterrandien, mais pour soigner ses blessures et pour refaire ses forces. Celles-ci reposent essentiellement sur deux piliers porteurs : son emprise à travers la C.G.T., sa puissance à travers ses municipalités. Or la C.G.T. vient de connaître un nouveau et grave revers, et l'échéance de mars prochain ne peut que réduire l'implantation communale du P.C.

La centrale syndicale d'Henri Krasucki apparaît indubitablement comme la principale victime des récentes élections prud'homales. Elle a perdu cinq, six points des suffrages exprimés, reculant de 42,4 % à 36,8 % des suffrages exprimés chez les salariés. Elle demeure la première organisation, et de loin. Mais son déclin historique n'a pas été stoppé par la victoire de la gauche. La C.G.T. a perdu vingt points en quinze ans, et près de six durant les trois dernières années. Son recul s'accentuerait donc plutôt. Nul ne doute que cette amplification s'explique, au moins partiellement, par ses ménagements vis-à-vis du pouvoir.

Le P.C.F. ne peut pas non plus espérer de revanche aux prochaines élections municipales. Sondages et consultations partielles attestent régulièrement la poursuite de son reflux. Son image populaire stagne à des niveaux mortifiants, et l'intelligentsia se détourne de lui. Le P.S., lui, reprendra inévitablement le contrôle de plusieurs grandes villes dans les « primaires » qui vont être organisées à gauche. L'opposition fera de même, et sans doute davantage : le P.C. a nombre de communes importantes sérieusement exposées, c'est ce qu'indiquent les enquêtes pré-électorales. Il perdra donc immanquablement plusieurs places fortes, quelques tourelles et force barbacanes.

Ainsi sera-t-il avéré doublement que l'union et le label gouvernemental ne suffisent pas pour enrayer sa chute. Une fraction de ses électeurs vote désormais régulièrement pour un P.S. puissant et réformiste. Une autre partie de sa clientèle, déçue par les effets du changement, préférera s'abstenir. La dernière enquête Figaro-Sofres consacrée à l'image des syndicats n'a-t-elle pas établi que 66 % de ceux qui se reconnaissaient en la C.G.T. la voudraient, l'an prochain, plus revendicative ? Il en ira de même pour la base communiste.

Ni l'économie ni la diplomatie...

Ce potentiel de mécontentement, cette critique de gauche affleurant ne seront pas non plus apaisés par les perspectives spécifiques de l'année 1983. Dans le domaine économique, chacun sait bien que l'an prochain sera particulièrement éprouvant. François Mitterrand lui-même ne l'a pas caché. La nouvelle logique gouvernementale, la concurrence extérieure, la situation du franc, l'endettement du pays se conjugueront pour accentuer l'austérité de gauche. Il n'y aura pas de pause dans l'effort.

La direction empruntée par le ministère Mauroy ne pourra donc que s'éloigner davantage des préférences et des aspirations des électeurs communistes et du bureau politique du P.C. La lecture du dernier livre de Philippe Herzog, l'expert officiel du P.C., *l'Économie à bras-le-corps*, ne laisse là-dessus aucun doute. La thérapeutique du gouvernement Mauroy ressemble de moins en moins au traitement préconisé par le parti de Georges Marchais.

Enfin, les circonstances internationales ne sont pas faites pour inciter le P.C. à une patience particulière. Le président Mitterrand se comporte, ce n'est pas une surprise, en partenaire déterminé de l'alliance atlantique et de la Communauté européenne. Cela ne se fait pas, parfois, sans tensions et sans polémiques, comme il est normal entre alliés indépendants. Mais les choix fondamentaux ne laissent aucune place à l'équivoque.

Dans la grande querelle des SS-20 et des euromissiles, qui atteindra en 1983 son point culminant puisque l'implantation des Pershing-2 doit alors commencer si les négociations de Genève n'ont pas abouti, les positions du P.C. et celles du P.S. ne se rapprochent pas. Les camarades de Georges Marchais jugent qu'il y a aujourd'hui équilibre nucléaire et que Washington a l'ambition de le rompre à son profit. Les amis de Lionel Jospin estiment qu'il y a actuellement avance soviétique, et donc nécessité d'un rééquilibrage. Le P.C. refuse les euromissiles, le P.S. les admet, sauf démantèlement substantiel des SS-20. Voilà un thème de controverse fort sérieux.

A gauche, il y a toujours eu deux politiques étrangères, l'une socialiste, l'autre communiste. Cela se vérifie aujourd'hui, avec cet inconvénient supplémentaire que les représentants des deux partis siègent dans le même gouvernement.

En somme, les divergences ne peuvent que s'accentuer l'année prochaine, cependant que les espoirs de rétablissement nourris par le P.C. se démentent les uns après les autres. Le P.C. s'affaiblit au pouvoir comme il reculait dans l'opposition et ne bénéficie pas davantage de l'union qu'hier de la discorde. Mais il supporterait mal un divorce prononcé à ses torts. Ce parti gouvernemental protestataire ne pourra donc, au sein du couple inégalitaire qui gouverne la France, que se montrer un partenaire de plus en plus irascible et ombrageux.

En 1946, par un dédoublement de personnalité, ses ministres assumaient une part de l'autorité gouvernementale, cependant que ses militants, ses journalistes et ses élus revendiquaient le droit au harcèlement critique et à l'opposition interne. 1983 ne s'annonce pas différent.

La trêve des confiseurs

par GILBERT COMTE

DECIDEMENT, la France des frissons calculateurs et des stratagèmes le savoure encore, ce fameux bar sorti tout chaud des flammes, chez Drouant, pour divertir deux illustres gourmets politiques. Un regard sur M. Michel Noir et ses opérations lyonnaises, l'autre sur le couple Chinaud-Juppé, à Paris, l'oreille tendue tour à tour vers les tonitruances de M. Chirac et les silences de M. Giscard d'Estaing, les modernes augures s'efforcent d'apercevoir l'avenir non plus dans le vol des oiseaux, ni même dans de capricieux sondages, mais sous des mots ficelés entre eux par la malveillance – les fameuses « petites phrases » – et même, désormais, dans un poisson coupé en douze morceaux. Nobles, oui, nobles exploits intellectuels pour le pays de Voltaire, Montesquieu, Paul-Louis Courier, Michelet, Hugo, Barrès, Péguy, Mauriac et quelques autres, naguère connu dans le monde entier pour la puissance de ses penseurs et le courage de ses pamphlétaires.

Dans ce crépuscule, un éternuement de Jacques, une énigme de Valéry, déchaînent sur les ondes des commentaires à la fois fuyants et répétitifs. En même temps, le pays ferme les yeux, se tait en bloc sur l'essentiel chaque fois qu'il surgit à l'improviste, et mériterait un débat d'intérêt général : par exemple, l'extraordinaire gloutonnerie nationale de magnétoscopes japonais, tous électorats confondus, sans aucun souci du dommage économique général.

Une formule neutre nomme prudemment « *revendications sectorielles* » ces appétits sommaires qu'un langage plus exact qualifierait d'égoïsmes farouches, locaux ou individuels, dans une société toujours consommatrice et gaspilleuse malgré la crise et l'installation des socialistes au pouvoir. Même si les stratèges électoraux n'y songent pas forcément, les agapes manœuvrières de la place Gaillon suivent les zigzags de cet univers futile où l'apparition d'une dame sans soutien-gorge et en corsage transparent dans son atelier, les intrigues pour le contrôle du football stéphanois, tiennent lieu de grandes affaires.

La « guerre des chefs »

Alors, pourquoi s'étonner si la fameuse « *guerre des chefs* », provisoirement assoupie sur les rives de la Seine, après une rapide cure gastronomique, renaît en querelle de sous-chefs sur les quais du Rhône ? Impossible qu'il en aille autrement quand la plupart des actes politiques ruissellent d'opportunisme ou se dissolvent dans la confusion. Dans le mauvais théâtre, des rebondissements spectaculaires s'efforcent ainsi de suppléer l'indigence du texte. Dans la vie nationale, l'élémentaire état des choses en vient à disparaître sous les trucages, les comédies. Demeurent alors, bien visibles, les apparences et les masques, les rictus et les cérémonies.

Une expression un peu désuète qualifiait jadis de « *dîners de têtes* » – mais ils se déroulaient à l'heure de notre déjeuner – ces repas où les convives se grimaient suivant leur fantaisie. Le jeu les contraignait seulement à « *se faire une tête* ». Tête d'ange, de Turc, d'évêque, de pirate ou de diable. Il n'interdisait nullement d'afficher une bonne et franche « *tête d'ami* » pareille à celles qu'une dure nécessité plaqua sur MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac lorsqu'ils se rencontrèrent sous les yeux bénisseurs du général de Bénouville, après cinq ou six ans de haines et de luttes au couteau. Mais, tandis qu'ils échangeaient les compliments d'usage, de quels blessants souvenirs leurs crânes ne devaient-ils pas bourdonner encore ! L'alliance parlementaire entre leurs partisans respectifs, après la mort de Georges Pompidou, se brisa quand l'élu de la Corrèze, devenu premier ministre démissionnaire, lança contre le président élu grâce à son concours quelques opérations vengeresses, et même franchement déstabilisatrices, pour reprendre un vocable aujourd'hui fort commun.

En rivalité directe pour conquérir la magistrature suprême contre lui, l'an dernier, Jacques Chirac accabla son ancien ami sous des réquisitoires féroces. En avril 1981, il qualifiait sa réélection de « *funeste hypothèse* », lui reprocha d'avoir conduit la France dans une « *ornière* », et lança un jour parmi cent autres grâces : « *Attention de ne pas acculer les Français à choisir entre un candidat qui les a déçus et le candidat qui les inquiète. Ce serait choisir entre Charybde et Scylla...* »

Malgré les franchises dues à l'éloquence électorale, certaines accusations marquent leurs victimes comme le fer incandescent appliqué jadis à l'épaule des bagnards. « *Charybde* » en garde un souvenir cuisant. Les prochaines municipales, puis les législatives, l'obligent à se réconcilier, dans le court terme, avec l'actif artisan de sa chute. A plus longue échéance, leurs ambitions nécessairement rivales promettent d'autres déchirures.

Jusqu'à ce qu'un troisième homme...

L'épreuve présidentielle de 1988 domine déjà le paysage politique de ses contreforts olympiens. Cette escalade-là, MM. Giscard d'Estaing et Chirac entendent bien l'entreprendre chacun pour son propre avantage, tant l'un souhaite ressaisir la direction de l'Etat perdue l'année dernière, et l'autre enfin la conquérir. Avec deux prétendants déjà en rivalité virtuelle, comment réunir leurs troupes sous l'emblème de leurs anciennes divisions pour gagner deux batailles, quand elles savent à l'avance qu'un troisième conflit rouvrira pour les approfondir toutes leurs vieilles blessures ? Ce menu-là n'ornait pas la table de chez Drouant. Mais il figure bien au programme...

Le maire de Paris l'aborde personnellement dans une redoutable équivoque. Si ces dénonciations flamboyantes contre le giscardisme fustigeaient un mal bien réel, une valeur intacte s'attache à leur souvenir. Déjà, elles peuvent servir d'avertissement pour demain. Mais si elles dépassaient les limites fixées par le sens commun, quel crédit garde une démarche où il se compromet avec l'adversaire de la veille ?

Malgré mille propos lénifiants, l'opposition ne s'arrache toujours pas à la fameuse « *guerre des chefs* ». Ils se détestent trop pour qu'elle cesse un jour. Selon les besoins du moment, elle oscillera entre les réconciliations fondées sur l'hypocrisie et les luttes entretenues par l'opportunisme, jusqu'à ce qu'un troisième homme impose à la fois son arbitrage et un recours. Quoi qu'il en soit, l'étrange « *dîner de têtes* » offert par le général de Bénouville appartient par sa forme et son fond à ces « *phénomènes de société* » propres aux grandes dérives.

Les Français refusent de s'y reconnaître une quelconque responsabilité, car la prise de conscience réclamerait des efforts écrasants. Buvons donc le champagne de la nouvelle année et rejetons nos malheurs comme nos incertitudes sur ces mystérieux Japonais.

Vœux à double face

(Suite de la première page.)

Autre cas : celui des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations de Sécurité sociale). Malgré les promesses, leur taux par rapport à la production industrielle brute a augmenté régulièrement depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir (comme il le faisait, au reste, auparavant). En 1981, ce pourcentage était de 42,9 %, en 1982, de 43,9 %. On craint qu'il n'atteigne 44,5 % en 1983. Sans doute, M. Mitterrand, dans l'interview qu'il a donnée au *Monde*, a-t-il promis une fois de plus de stabiliser la part des prélèvements avant de la faire redescendre, et M. Fabius a enchaîné (1). Mais quand une locomotive est lancée sur les rails – et Dieu sait si celle des charges sociales est lourde – on ne l'arrête pas aisément, même si le chef de gare s'époumone à siffer.

Exemple plus ancien, celui de l'impôt sur la fortune. Le pendule a oscillé longtemps avant de se fixer sur un curieux point d'équilibre où l'on épargnait les propriétaires d'objets d'art et de bois et forêts mais non l'outil de travail, contrairement aux premières promesses faites. Une fois de plus les citoyens – assez peu étaient concernés, il est vrai – se trouvaient ballottés, avec le sentiment désagréable d'une irrésolution du gouvernement. Surtout, les industriels voyaient là, dans un climat qui à l'époque était beaucoup plus dégradé qu'aujourd'hui entre le pouvoir et le patronat, une sorte de vieille aigreur contre le profit – à l'heure où l'on demandait précisément aux chefs d'entreprise d'investir.

Il arrive même que le gouvernement ne parvienne pas à utiliser les succès obtenus, pour montrer au pays qu'il sait tenir fermement les rênes. Un cas typique est celui du budget de 1982. Pour la première fois depuis longtemps, l'exécution de la loi de finances sera à peu près conforme à ce qui avait été voté par le Parlement. Or M. Fabius n'a pu claironner cette importante nouvelle, car au départ il avait insisté sur l'effet de relance de ce budget, qui a bien eu lieu, mais qui eût été largement plus accentué si l'on avait laissé les dépenses du premier semestre courir sur leur erre. Le brutal changement de cap qui a suivi la dévaluation de juin 1982 a permis de ne pas voir le déficit s'envoler vers les 110-115 milliards de francs...

Un nouveau souffle

Souhaiter au gouvernement une démarche moins claudicante n'est évidemment pas suffisant. L'important est aussi que, sur un fond de décor particulièrement gris en 1983, le pouvoir ne se contente pas de gérer au plus près. Son énergie, le vent nouveau qui a soufflé sur le 10 mai 1981, ne doivent pas être complètement aspirés par les besoins de tenir la rampe économique. C'est l'autre face des vœux.

Quand on demande des sacrifices aux pays, la lutte contre les inégalités criantes et surtout contre celles qui se reproduisent quasi automatiquement est indispensable. 1983 sera-t-elle l'année où l'on remettra sur le chantier – après l'avoir abandonnée dans la précipitation en octobre 1968 faute d'avoir ajusté son coup – la réforme de l'héritage ? Après avoir protégé les petites et moyennes successions, il est indispensable d'augmenter les taux de celles qui propagent dans la société française ce que François de Closets appelait la « privilégiature ».

La pire des inégalités du jour, celle qui sépare le travailleur du chômeur, ne pourra être réduite aussi aisément si l'on en croit les pronostics sérieux. Le vœu des citoyens qui ont un certain sens de la solidarité devrait être que 1983 marque une étape importante vers un meilleur partage du travail. On ne cessera de répéter qu'il y a là des possibilités très insuffisamment explorées, notamment sous la forme du travail à temps partiel. Le nombre de personnes qu'il intéresse est impressionnant : jeunes qui ne désirent pas se lancer pleinement dans la vie professionnelle parce qu'ils n'ont pas encore de charges trop lourdes, donc de besoins importants ; personnel qui désire bénéficier d'une formation nouvelle sans pour autant décrocher complètement de l'ancien travail ; femmes qui souhaitent éviter un choix trop radical entre leurs devoirs familiaux et leur activité professionnelle ; personnes plus âgées qui aimeraient pouvoir sortir progressivement de leur job. 8 % de la population active seulement travaille en France à temps partiel. Dans les autres pays européens, la proportion est de 13 à 15 %, de plus de 15 % aux États-Unis et de 20 % dans les pays scandinaves.

Il reste donc une belle marge de manœuvre, qui serait vite comblée si la loi donnait à cette formule de travail la place qui devrait lui revenir. Selon les statistiques de l'A.N.P.E., chaque mois, deux cent mille demandeurs d'emploi déclarent vouloir travailler prioritairement à temps partiel (2).

Ce genre de mesures à prendre ne relève pas de grands débats, ou de l'issue de sérieux combats. Cela ne pèse peut-être pas très lourd dans la corbeille idéologique. Mais la majorité doit-elle toujours invoquer Jaurès ou d'autres grands ancêtres pour colorer ses décisions ?

PIERRE DROUIN.

(1) *Le Monde* du 11 décembre.
(2) C.N.P.F. : *la Revue des entreprises*, novembre 1982.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

étranger

EUROPE

LA « FILIÈRE BULGARE », LE KREMLIN ET LE VATICAN

Le Saint-Siège juge les attaques soviétiques contre Jean-Paul II « surprenantes » et en contradiction avec des déclarations antérieures

Le Saint-Siège a répliqué, jeudi 30 décembre, à l'attaque publiée par une revue soviétique contre Jean-Paul II, en remarquant notamment que les accusations formulées contre le pape étaient en contradiction avec certains jugements antérieurs du Kremlin sur les aspects positifs de son pontificat. *L'Unita*, organe du P.C.I., a pris vendredi la défense de Jean-Paul II dans cette polémique.

A Moscou, le journal *Sovietskaya Rossia* a comparé les informations publiées en Occident sur la *« filière bulgare »* aux *« accusations des nazis lors de l'incendie du Reichstag »* le 27 février 1933. L'union des écrivains bulgares, le même jour, a adressé un appel *« aux écrivains du monde entier »* évoquant également, à propos de l'enquête sur le rôle joué par Sofia dans l'attentat contre le Pape, *« la mise en scène honteuse de l'incendie du Reichstag »*.

De notre correspondant

Rome. – Le Saint-Siège a publié, jeudi 30 décembre, un communiqué en réponse à ce que Radio-Vatican a qualifié de *« surprenante attaque d'un hebdomadaire soviétique contre le Saint-Père »*. Réagissant avec une promptitude inhabituelle, il affirme que l'article de *Polititcheskoe Samoobrazovanie (le Monde* du 31 décembre) est en contradiction *« avec la réalité des faits et avec des situations connues de tous »*.

C'est la quatrième fois en sept mois que le Kremlin attaque le Vatican en faisant référence à la situation polonaise. Jusqu'à présent, le Saint-Siège n'avait jamais répondu. Mais, cette fois, le texte reproduit par Tass s'en prenait directement à la personne du pape. Remarquant que l'article de la revue soviétique accusant le Saint-Siège de soutenir *« des activités subversives »* ne nécessite *« ni réponse ni commentaire »*, le communiqué précise que les accusations portées contre l'Église sont contraires non seulement aux faits mais *« également à certains jugements émis de source soviétique officielle, qui ont reconnu à plusieurs reprises le magistère, du pape Jean-Paul II en faveur de la paix et d'une juste solution des graves problèmes auxquels est confrontée l'humanité »*.

De ces commentaires favorables à l'action du pape faits dans le passé par les Soviétiques, on peut relever deux exemples concernant 1982. Le 8 janvier, *Temps nouveaux*, commentant une rencontre entre M. Brejnev et une délégation de l'Académie pontificale des sciences, écrivait que l'Église *« qui autrefois, incitait aux croisades anticommunistes, est désormais favorable à la limitation des armements »*. Le 27 juin, d'autre part, l'agence Tass avait reproduit l'appel du pape pour la cessation de la guerre au Liban. Au cours de l'été cependant, Moscou s'en était pris à trois reprises à l'Église. Mais ce n'est que dans leur attaque du 10 juillet que les Soviétiques avaient directement mentionné le pape : le 10 juin et le 21 août, ils s'étaient contentés d'accuser l'Église polonaise et le Vatican d'*« aider activement Solidarnosc »*.

On estime à Rome qu'avec cette nouvelle attaque, l'Union soviétique cherche à empêcher la visite du pape en Pologne, prévue pour le 18 juin. Il s'agissait pourtant là de l'un des rares points d'accord intervenus entre le Saint-Siège et Varsovie depuis la dissolution de Solidarnosc. Une manœuvre qui, selon certains commentateurs, pourrait être interprétée comme un désaveu de la politique de compromis (au moins relatif) avec l'Eglise menée par le général Jaruzelski.

L'Unita : une « contre-offensive de propagande de Moscou »

Dans un commentaire non signé, l'Unita, organe du P.C.I., écrit pour sa part ce vendredi : *« Il est difficile de comprendre les raisons de la dure attaque du Kremlin (...). On peut certes critiquer des actions, des initiatives et des interventions du souverain pontife (...). Mais, franchement, il semble erroné d'attribuer les dramatiques développements de la crise polonaise à son pontificat. Et il paraît absurde d'ignorer ses efforts, ses actes et ses initiatives positifs dans des domaines essentiels, comme, par exemple, celui de la lutte contre l'armement atomique. »*

Remarquant qu'*« à la propagande on répond par la propagande et au manichéisme par le manichéisme »*, *l'Unita* précise qu'il semble clair en revanche que cette attaque se situe dans le cadre de la *« contre-offensive de propagande »* de Moscou à la suite de l'affaire de la piste bulgare et de cette *« chevauchée effrénée et irresponsable »* des médias et de certains hommes politiques : *« Réduire tout au K.G.B. ou à la C.I.A. est un alibi facile pour ne pas arriver à la vérité que tout le monde affirme chercher »*, conclut le quotidien communiste.

PHILIPPE PONS.

Polémique entre « l'Humanité » et « la Croix »

L'enquête sur la « filière bulgare » et les attaques soviétiques contre le pape provoquent une polémique entre *l'Humanité* et *la Croix*. Dans ses éditions datées du vendredi 31 décembre (publiées jeudi après-midi à Paris), le quotidien catholique avait notamment écrit, sous le titre, « Un pape à abattre » : *« Pourquoi fallait-il donc tuer le pape, le 13 mai 1981 ? Etait-il possible que le K.G.B. en ait donné l'ordre en utilisant ses sbires bulgares ? Ostinée, la justice italienne est remontée au cœur d'un complot ourdi au Kremlin par celui même qui en est devenu le maître. Et le gouvernement italien, qui vient d'informer l'OTAN de ses découvertes, est soutenu dans ses affirmations par la France.*

« Le scandale international est évidemment énorme tant la probabilité des preuves fournies est difficilement niable. D'où cette gigantesque contre-attaque ordonnée par Moscou et orchestrée par la presse communiste sur la désinformation, les mensonges, l'intoxication des médias occidentaux. (...) Patatras ! Alors même que cette campagne se poursuit, un argumentaire exposant les mille et une raisons soviétiques d'en vouloir à Jean-Paul II vient d'être publié par la revue Polititcheskoe Samoobrazovanie. *L'aveu s'étale noir sur blanc. L'homme à descendre, l'empêcheur de tourner en rond, c'est bien ce Polonais de pape qui aurait eu l'outrecuidance d'affirmer qu'il se rendrait lui-même en Pologne si les troupes soviétiques intervenaient directement »*, conclut *la Croix*.

L'Humanité répond notamment, ce vendredi matin : *« La contre-attaque* « ordonnée par Moscou » *est* « orchestrée par la presse communiste »

. l'amalgame est fait. Il n'est pas nouveau. Mais ça sert toujours... Le gouvernement italien, qui a mis en cause la Bulgarie est, selon la Croix, « soutenu par la France ». *Sur quoi s'appuie cette affirmation ? Sans doute sur les propos tenus par l'ambassadeur de France à Rome, Gilles Martinet, dont on ne sache pas qu'il ait exprimé autre chose que son opinion. Enfin,* la Croix *tient la preuve que ce sont bien les Soviétiques qui ont essayé d'assassiner le pape : un article paru dans une revue en U.R.S.S. et qui critique la politique du Vatican. Et si, chaque fois que* la Croix *critique un homme politique, on prenait cela pour un appel au meurtre ?... »*

M. Martinet a fait de son côté une mise au point à l'A.F.P. sur les propos qu'il avait récemment tenus à *Il Messaggero* (*le Monde* du 30 décembre), affirmant notamment que le gouvernement français avait *« sur la question de la piste bulgare la même opinion que le gouvernement italien »*. L'ambassadeur de France, à Rome, a précisé à ce sujet : *« Le gouvernement français fait confiance à la justice italienne. Il apprécie la prudence et le sang-froid dont on fait preuve à Rome. »*

● *Dans une déclaration* que publie *le Figaro* ce vendredi 31 décembre, Mgr Decourtray, archevêque de Lyon, primat des Gaules, estime notamment : *« On dit que Solidarité est né au sein de l'Eglise et l'on sait qu'il y a en même temps dix millions d'ouvriers syndiqués. Il y a, en effet, de quoi inquiéter un pouvoir totalitaire. Je crois que le pape fait peur au totalitarisme soviétique. Je crois aussi qu'on n'empêchera pas le pape d'être tout à fait lui-même. Il sait qu'il représente une espérance pour son peuple, et il continuera à jouer ce rôle. Mais, en même temps, il y a un lien très étroit avec l'épiscopat polonais, ce qui impose une attitude de réflexion et de prudence. N'oublions tout de même pas que les chars russes peuvent d'un moment à l'autre écraser la Pologne. »*

Pologne

La « suspension » effective de l'état de guerre est assortie de menaces des autorités

La *« suspension »* de l'état de guerre instauré par la junte militaire le 13 décembre 1981 est entrée en vigueur le vendredi 31 décembre, à zéro heure. Pour la majorité des Polonais qui ont subi en silence les rigueurs de la loi martiale, quitte à conserver dans un coin de leur cœur le souvenir frustré des seize mois de liberté qu'avait représentés l'existence de Solidarité, ce changement d'appellation sera de peu d'effet dans la vie quotidienne.

Si la technique est à l'heure, ceux qui auront décroché leur téléphone après minuit n'auront pas entendu, pour la première fois depuis trois cent quatre-vingt-trois jours, la voix obsédante qui répétait inlassablement *« Rozmowa kontrolowana »* (conversation écoutée). Les communications internationales sont rétablies, et il ne faudra plus décliner son identité en commandant des communications téléphoniques ou en déposant des télégrammes.



(Dessin de PLANTU)

Pour le reste, les principaux allégements ne concerneront qu'une minorité de Polonais : les quelque deux cents « experts » et dirigeants de Solidarité qui étaient internés et qui ont été libérés pour Noël, l'internement préventif étant supprimé, de même que les quelque sept cents, parmi les trois mille cinq cents condamnés de l'état de siège, qui devraient pouvoir bénéficier d'une « grâce » sous la forme d'une libération conditionnelle.

Les fabricants et les distributeurs de tracts et autres publications clandestines risqueront toujours de fortes peines de prison. Les *« clandestins »* de Solidarité seront pourchassés. Les *« fomenteurs de trouble »* dans les usines et les établissements d'enseignement supérieur seront passibles de licenciement ou d'exclusion. Dans les secteurs-clés de l'économie – les mines et la métallurgie notamment, – les ouvriers ne pourront pas rompre unilatéralement leur contrat de travail.

De plus, jeudi dans la soirée, au cours d'une réunion consacrée au bilan de l'année et à laquelle ont participé les membres du gouvernement, les voïvodes (préfets) et les plénipotentiaires des comités de défense du territoire, le général Jaruzelski a déclaré, après avoir fustigé ses *« adversaires politiques »*, que *« le pouvoir ferait preuve de fermeté »* dans sa lutte contre ceux qui développent des activités *« antisocialistes et destructives »* dans la normalisation du pays.

Le vice-premier ministre, M. Rakowski, a, lui, lancé une sérieuse mise en garde aux opposants. *« Il ne faut pas s'attendre*, a-t-il dit selon PAP, *que les éléments extrémistes de l'ancien syndicat Solidarité déposent les armes. Il faut plutôt s'attendre qu'ils reprennent leurs activités, pas nécessairement dans la clandestinité. Il faut être préparé à ce que les dirigeants des forces* [extrémistes], *y compris ceux qui ont quitté les centres d'internement, voudront exploiter les possibilités qui leur sont offertes par la suppression de l'état de guerre. S'ils transgressent la loi et sont traduits en justice, d'autres prendront leur place. Car il ne faut pas oublier que, parmi ces extrémistes, dont des experts* [conseillers du syndicat], *il y a des furieux qui sont décidés à devenir des victimes de l'anticommunisme. »*

M. Rakowski s'est d'autre part félicité des *« signes évidents d'un retour à la stabilité politique »*. D'autres orateurs, cependant, ont fait remarquer que cette stabilité était relative dans certaines régions du pays, ajoute PAP.

Comme à l'appui de ses dires, la radio a diffusé, le même soir, une émission de près d'une heure et demie, consacrée à « Solidarité dans la clandestinité » et composée, notamment, d'enregistrements qui lui ont été fournis, a-t-il été indiqué, par les services de sécurité.

Les auditeurs ont pu entendre M. Zbigniew Bujak, ancien président de Solidarité pour la région de Varsovie et membre de la commission provisoire de coordination, répondre aux questions d'un *« militant »* venu l'interroger dans sa *« cachette secrète »*. Il leur a également été présenté l'enregistrement d'un « débat » lors d'une séance de la commission, ainsi que des extraits d'une *« réunion consultative de militants de Gdansk »*, avec la participation de M. Bogdan Lis, ancien vice-président de Solidarité à Gdansk.

L'émission n'a apporté aucune révélation sur la clandestinité. Elle a, toutefois, surpris par la qualité des enregistrements présentés, qui pourraient avoir été saisis chez des clandestins. Cela expliquerait que ni M. Bujak ni M. Lis n'aient encore été arrêtés.

Jeudi aussi, le quotidien gouvernemental *Rzeczpospolita* a publié la seconde attaque, en trois jours, contre M. Walesa. Il l'accuse d'*« avoir comparé la souffrance des Polonais et des Allemands pendant la guerre »* et d'avoir qualifié de *« terrible »* la division de l'Allemagne. Ces propos, démentis par M. Walesa, avaient fait l'objet des mêmes critiques dans *Trybuna Ludu*, l'organe du parti.

(A.F.P., U.P.I., A.P.).



Libres opinions

L'état de guerre révélation du « socialisme réel »

par LOUIS MARTINEZ (*)

A force de combiner des milliards de mots vides, la langue de bois produit parfois des formules intelligibles. Mais toutes ne sont pas, directement, déchiffrables. C'est ainsi qu'ol faut un peu de bon sens et quelque don d'observation pour s'assurer que la *« coexistence pacifique » désigne la symbiose silencieuse et mortelle du lierre avec le mur qu'il éventre ou du cancer avec celui qu'il ronge. Comparé à cet euphémisme translucide ou à l'antiphrase familière de* la « lutte pour la paix », l'« état de guerre » a l'avantage d'une clarté presque parfaite. La loi martiale demeure malgré tout une loi. Or, toute notion de loi s'évapore dans la formulation adoptée par le général Jaruzelski. La guerre même s'y retrouve à l'état gazeux : insaisissable, mais imprégnant tout.

L'état de guerre révèle la face éclairée aussi bien que la face cachée du « socialisme réel ». Ce n'est plus une devise, c'est un nom. Il n'annonce ni ne promet plus rien, il désigne. Il proclame une urgence qui n'est plus conditionnée par des hostilités ouvertes, limitées dans l'espace et dans le temps, une urgence qui confond mystiquement l'intérieur et l'extérieur. Urgence latente, omniprésente, parfaitement indéfinissable et, de ce fait, angoissante, qui inspire au pouvoir inquiet des mesures variées, plus ou moins cruelles, toutes crapuleuses : *arrestation de responsables ou assassinat discret du premier venu malchanceux, extorsion de rançons, pressions, chantages, tortures improvisées ou élaborées* (1). *A ce stade avancé de son involution, le socialisme réel retourne à sa source : à un illusionnisme acoquiné à la délinquance armée. Décembre se noue ainsi à octobre. Que décembre ait écrasé un mouvement de société pacifique, qu'octobre se soit un temps confondu avec les turbulences d'une société qu'il devait liquéfier, cela ne change rien à la réalité. L'illusion, cramponnée au pouvoir* s'est donné les moyens d'y rester, s'y usant, s'y oubliant, s'y reniant peut-être, mais ne lâchant plus prise, sacrifiant tout à une irréversibilité catastrophique.

∴

La répression qui, depuis un an, s'est déployée puis diffusée en Pologne est à la fois totale, puisque dictée par une urgence métaphysique, et ponctuelle dans son application. A la fois déclarée et clandestine, *car elle est marquée par l'ambiguïté de toute violence révolutionnaire, qui ne peut dévoiler ses vraies raisons (la conservation du pouvoir) ni ses objectifs véritables (la totalité des périls réels ou imaginaires) sans ruiner la pauvre fiction hédoniste dont elle se réclame. Répression toute-puissante mais furtive, honteuse dans tous les sens du mot, encline à baver sur tout puis à s'escamoter aussitôt, enracinée comme elle l'est toujours dans une peur servile.* Violence d'une minorité armée (minorité et armée depuis l'origine) sur une société qu'elle empêche, constamment, de se reconstruire. Il est probable que cette violence est inhérente au système et ne se laisse réduire ni à la Pologne ni à la triste année qui vient de s'écouler. La fenêtre polonaise ouvre sur Gdansk, Prague et Kaboul, sur Novotcherkassk, sur le Turkestan et sur l'Ukraine, sur Cuba et sur la Cambodge. A l'horizon, la dispersion *manu militari* de l'Assemblée constitutive de Russie. Sur des milliers, des millions ou des dizaines de millions cadavres, la même illusion de moins en moins plausible a proclamé la même coûteuse urgence.

∴

Que cette formule soit ou non de son crû, le général masqué, en proclamant l'état de guerre, nous a fourni la meilleure définition du « socialisme réel » : de ses rodomontades, de ses échecs camouflés, de son économie pillée par les urgences plus policières que militaires, de sa censure et de sa propagande, de ses queues d'un demi-siècle de long, de sa pénurie et de son marché noir, de son pauvre langage plâtreux. La formule dépeint on ne peut mieux la société qui subit et produit l'état de guerre, qui n'est ni « socialiste » ni « capitaliste », mais très exactement un *état de guerre* érigé en ordre social, un système de réquisitions épuisantes et de gaspillages compensés par des maraudages de fortune. Société occupée par un occupant dont on a oublié le nom, qui, comme toute société occupée, ne comporte plus *de citoyens mais une masse de sujets fatalement divisés en collaborateurs, témoins passifs et résistants, ces derniers veillant seuls sur la mémoire d'une cité perdue.*

Le maintien ou la levée de telle ou telle mesure d'exception en Pologne pourra modifier le recrutement social de ces catégories, mais non les supprimer, car l'état de guerre n'est que la théâtralisation d'un conflit, latent dans tout le monde socialiste, qui ne semble s'être éteint qu'à l'épicentre géographique et historique du désastre : en Russie. La résistance active s'est maintenue jusque vers 1955 dans les pays baltes, une certaine résistance passive anime encore la Tchécoslovaquie. Pour l'Union soviétique, épuisée par le système qui l'a produite, elle paraît confondre de façon presque indiscernable résistance passive, collaboration malveillante et neutralité bienveillante, chacun y trichant, y volant, y mentant de son mieux et baignant dans une honte également partagée : seul contrat social d'un monde usé par un état de guerre sans terme prévisible.

∴

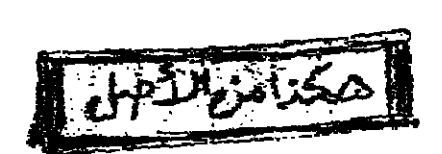
Pour qui veut bien l'entendre, la formule du général lève toute équivoque. A tous ceux qui, nourris d'Eisenstein et gentiment enclins à la bienfaisance, se voudraient de ce fait « socialistes », un message brutal a été délivré. Par la fenêtre polonaise, le monde socialiste, dont peu de voyageurs osaient s'expliquer l'indécente tristesse, est apparu tel qu'il est. Monde occupé, sinistré, réduit aux expédients d'un état de guerre, à sa lassitude, à ses déclamations, à ses petites ripailles cachées, à son black-out intermittent. Monde bancal et moche, en constant rafistolage, monde penaud et détérioré, hargneux, frileux, tout juste raidi pour ses parades louches, ses exploits forcenés, ses *imbéciles défis.*

Il s'en faut que chacun le voit tel qu'il est. L'évidence palpable de sa monstruosité précédera sans doute sa compréhension. Un doute aura du moins effleuré les plus obstinés, à la faveur de ces douze mois exemplaires. La crise polonaise, quand même elle tournerait court, nous a comblés de présents. Aux communistes, elle aura offert une victoire à leur mesure. Aux chrétiens, la surprise de prochains enfin proches. Aux syndicalistes un psychodrame rêvé, bien peu compromettant. A notre gouvernement, l'occasion d'un soupir assurément sincère. A presque tous, l'amertume de l'impuissance.

Cette crise aura bizarrement opposé une droite et une gauche des principes à une gauche et une droite des intérêts. Par une sympathie inattendue, elle aura restauré une solidarité européenne depuis longtemps étouffée par des accords menteurs, elle aura dessiné dans notre société la distinction morale essentielle entre collaborateurs et résistants potentiels. Que la France ait été à ce point touchée par l'état de guerre témoigne d'un instinct de conservation intact, d'un sens brut de la liberté, d'une saine défiance envers les clivages idéologiques. A défaut d'une décision politique qui n'est plus depuis longtemps à leur portée, les Français ont, dans leur majorité, réagi selon la justice et la vérité aux malheurs encore mal compris de la Pologne.

(*) Agrégé de russe, président de Pologne et Liberté.

(1) Comme j'en ai recueilli la confidence directe en mai dernier et sur place.



EUROPE

Espagne

Le gouvernement adopterait de nouvelles mesures pour lutter contre le terrorisme

De notre correspondant

Madrid. – La libération, le jeudi 30 décembre, de M. Saturnio Orbegozo, l'industriel basque séquestré depuis quarante-sept jours par les indépendantistes basques de l'ETA politico-militaire (ETA-P.M.), est un succès majeur pour le gouvernement. Contrairement aux premières informations (nos dernières éditions du 31 décembre), l'industriel a, en effet, été libéré par la garde civile et non pas remis en liberté par ses ravisseurs.

Ses deux gardiens n'ont opposé aucune résistance quand les gardes civils ont fait irruption, jeudi, dans la cabane de berger où il était détenu, en Navarre.

En revendiquant la responsabilité de cet enlèvement, l'ETA-P.M. avait menacé d'exécuter M. Orbegozo si la famille ne payait pas une rançon estimée à 4,5 millions de francs. *« Pas une peseta n'a été versée »*, a affirmé un industriel qui a servi d'intermédiaire entre les ravisseurs et la famille Orbegozo. En janvier dernier, l'ETA-P.M. avait déjà enregistré un sérieux échec lorsque la police était parvenue à libérer le père du chanteur Julio Iglesias.

M. Orbegozo a été libéré au moment même où se déroulaient les funérailles des deux gardes civils tués mercredi, à Irun, dans un attentat que la police attribue à l'autre branche du mouvement indépendantiste basque, l'ETA militaire (ETA-M.).

Dans leur lutte contre le terrorisme, les socialistes espagnols comptent beaucoup sur la collaboration des autorités françaises avec lesquelles se sont entretenus mercredi le directeur de la sécurité de l'Etat (grand patron de la lutte antiterroriste en Espagne) et le directeur général de la police, au cours d'un voyage éclair à Paris entouré de la plus grande discrétion.

Mais le gouvernement socialiste envisage également de prendre des dispositions radicales au plan intérieur. Dans un message de félicitation aux forces de l'ordre, il a en effet annoncé, jeudi, qu'il adopterait de nouvelles mesures pour *« empêcher que les bandes terroristes n'obtiennent des moyens de financement sous la contrainte, la menace ou le chantage »*.

Bien que le communiqué ne fournisse aucun détail, on peut penser, sur la foi de déclarations faites par un responsable gouvernemental, que ces mesures pourraient consister à bloquer les comptes bancaires des personnes séquestrées et à poursuivre en justice les industriels qui, sous la menace, acceptent de verser l'« impôt révolutionnaire » à l'ETA.

De telles mesures confirmeraient que les socialistes ont choisi de répliquer à l'ETA par la manière forte, ce que n'avaient pas su faire les centristes qui les ont précédés au pouvoir. Il resterait alors à M. Gonzalez à élaborer les mesures politiques sans lesquelles toute « pacification » du Pays basque risque fort d'être inopérante. – *(Intérim.)*

M. FELIPE GONZALEZ SERA A PARIS LE 22 JANVIER

Madrid *(A.F.P.)*. – Le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, doit se rendre à Paris, les 22 et 23 janvier, pour participer à un forum organisé par le parti socialiste français, a annoncé, le mercredi 29 décembre à Madrid, le porte-parole du gouvernement.

M. Gonzalez, qui est également secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), interviendra lors de ce forum, dont le thème sera : *« Les acteurs du changement »*. MM. Kreisky, Palme et Papandreou participeront également aux débats.

M. Gonzalez pourrait dîner, le 22 janvier, avec M. François Mitterrand, indique-t-on de bonne source.

Portugal

Des élections anticipées paraissent inévitables

De notre correspondant

Lisbonne. – M. Freitas do Amaral a démissionné le mercredi 29 décembre de la présidence du Centre démocratique et social (C.D.S., droite), l'un des trois partis de l'Alliance démocratique qui est au pouvoir depuis 1979. Cette décision accélère la crise au sein de la coalition gouvernementale. La dissolution du Parlement paraît désormais inévitable.

Quelques heures après que le leader démocrate-chrétien eut annoncé sa démission, le conseil national du parti social-démocrate (P.S.D.) confirmait le choix de M. Victor Crespo comme successeur de M. Balsemao à la tête du gouvernement. Selon les statuts de l'Alliance démocratique, c'est le P.S.D., principal parti de la coalition, qui propose au président de la République le nom d'un premier ministre. Le chef de l'Etat n'est pas obligé d'accepter une telle indication. Or, il est peu probable que l'ancien ministre de l'éducation, actuellement président du groupe parlementaire social-démocrate, parvienne à former un gouvernement satisfaisant aux conditions formulées mardi par le général Eanes dans un communiqué : *« C'est en fonction de la solidité de la solution présentée par les partis de la majorité*, lisait-on dans ce texte, *que le chef de l'Etat désignera un nouveau premier ministre ou convoquera des élections anticipées. »*

Totalement imprévue, la décision de M. Freitas do Amaral a provoqué la stupéfaction chez les sociaux-démocrates. Elle est interprétée par les communistes comme le début du démantèlement de l'Alliance démocratique.

« L'idéal social-démocrate »

Les relations entre sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens se sont beaucoup détériorées, en effet, ces dernières semaines. Bien que vice-président du gouvernement, M. Freitas do Amaral avait invoqué les prétextes les plus divers pour ne pas participer aux réunions du conseil des ministres consacrées à la discussion du budget 1983. Au soir des élections locales du 12 décembre, il n'a pas hésité à parler de *« revers »* au moment même où M. Balsemao dressait un tableau optimiste des résultats obtenus.

Le président du C.D.S. affirmait alors que si l'Alliance démocratique avait perdu 5 % des voix, c'était essentiellement en raison d'un recul du P.S.D. Il demandait donc à ses partenaires de la coalition d'engager une *« profonde réflexion »* et d'adopter des *« mesures urgentes »* pour éviter à l'Alliance de s'effondrer.

Ces commentaires ont été interprétés comme un appel à la démission du premier ministre. C'est ce que celui-ci a fait. Mais il n'est pas parti battu. En annonçant qu'il se consacrerait uniquement, désormais, à ses fonctions de président du parti, M. Pinto Balseamo s'est déclaré prêt à *« faire revivre l'idéal social-démocrate »*.

M. Balsemo n'a pas consulté ses partenaires lorsqu'il a pris ses contacts pour choisir un successeur. Trois noms avaient d'abord été retenus : MM. Mota Amaral, Joao Salgueiro et Mota Pinto. Le C.D.S. a indirectement fait savoir qu'il refuserait le premier, tolèrerait le second et soutiendrait le dernier.

MM. Mota Amaral et Joao Salgueiro s'étant retirés de la course, on a cru que le consensus entre les deux partis de la coalition serait facile à obtenir. Mais au dernier moment, alors que les journaux annonçaient déjà que M. Mota Pinto formerait le nouveau gouvernement, les négociations ont été rompues. Une fois de plus, M. Balsemao s'abstenait d'informer officiellement le C.D.S. des raisons de la rupture. Même silence des sociaux-démocrates lorque fut désigné M. Victor Crespo, personnalité hostile, d'ailleurs, au C.D.S.

En se retirant de la scène politique, M. Freitas do Amaral accélère la fin de l'Alliance démocratique. Mais l'histoire du Portugal, depuis la « révolution des œillets », montre que l'effacement des dirigeants politiques ne dure jamais très longtemps. MM. Sa Carneiro et Mario Soares avaient, eux aussi, abandonné la direction de leurs partis respectifs, et ils y étaient revenus en force quelques mois plus tard.

JOSÉ REBELO.

Finlande

M. Sorsa forme un gouvernement sans les communistes

De notre correspondant

Helsinki. – La crise gouvernementale ouverte par un vote contraire à la solidarité gouvernementale des députés de l'Union démocratique populaire (groupant communistes et socialistes de gauche) a été réglée dans les vingt-quatre heures. M. Kalevi Sorsa, social-démocrate, a formé, vendredi 31 décembre, un nouveau gouvernement de coalition centre-gauche en remplaçant les trois ministres de l'Union (dont deux communistes) par des sociaux-démocrates.

De plus, pour assurer à son gouvernement – qui regroupe des sociaux-démocrates, des centristes et des Suédois, – une majorité parlementaire de 103 voix sur 200, M. Sorsa a confié le ministère du commerce extérieur à M. Arne Berner, président du parti libéral. Au début de l'année, ce petit parti s'était uni au parti du centre pour ne pas risquer de disparaître de l'arène politique. Mais il a conservé au sein de cette union son identité et dispose de quatre députés au Parlement. Cet élargissement ne change pas le rapport de forces au sein du gouvernement parce que l'ancien titulaire du commerce extérieur, M. Rekola, n'appartenait à aucune formation politique.

Les trois nouveaux ministres sociaux-démocrates sont : M. Veikko Helle, président du Parlement, qui remplace au ministère du travail, M. Jouko Kajanoja, président du parti communiste ; M. Reino Breilin, qui succède aux transports à M. Jarmo Wahlström (comm.) ; enfin, Mme Kaarina Suonio prend le portefeuille de la culture à M. Kalevi Kivistö, socialiste de gauche. Elle-même est remplacée au poste de « deuxième » ministre de la culture par M. Arvo Salo, journaliste, écrivain, poète, et l'une des figures de proue du radicalisme des années 60. M. Salo, amorce peut-être ainsi une carrière gouvernementale. Mais ce nouveau gouvernement Sorsa n'aura, lui, qu'une existence éphémère, puisqu'un nouveau cabinet sera formé après les élections législatives du 20 mars.

P. P.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

- PLUS DE MILLE CINQ CENTS PERSONNES ont été arrêtées, mercredi 29 décembre dans un quartier de la périphérie sud de Santiago, au cours d'une vaste opération de ratissage. L'armée, la police et des agents des services secrets ont participé à cette opération dans la commune de La Florida, où le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) (clandestin) est très actif. – *(A.F.P.)*

Etats-Unis

- LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE A MIAMI. – L'état d'urgence a été levé jeudi 30 décembre, dans la soirée, à Miami (Floride), alors que le calme semblait être revenu dans le quartier noir d'Overtown, trois jours après le début des émeutes qui ont fait un mort, vingt-huit blessés et entraîné l'arrestation de quarante-trois personnes *(le Monde* des 30 et 31 décembre). Les forces spéciales de police déployées dans ce ghetto noir pour rétablir l'ordre ont été évacuées jeudi soir, et seuls les policiers qui patrouillent d'habitude dans le quartier demeuraient sur place. – *(A.F.P.)*

Nicaragua

- DOUZE PAYSANS NICARAGUAYENS ont été enlevés dans le nord du pays par un groupe de contre-révolutionnaires et emmenés au Honduras, a-t-on appris de source officielle à Managua. Un communiqué du ministère de la défense indique que le groupe a attaqué jeudi matin un poste nicaraguayen à Las Pampas, à deux kilomètres de la frontière, avant d'enlever les douze paysans, parmi lesquels neuf membres d'une même famille. – *(A.F.P.)*

Philippines

- ONZE MORTS DANS UN ATTENTAT. – Onze personnes ont été tuées et environ soixante blessées mardi 28 décembre dans la ville de Baybay, au centre du pays, à la suite de l'explosion d'une grenade lancée dans un cinéma par des inconnus. – *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

- SUICIDE DE DEUX DÉTENUS NOIRS, SELON LA POLICE. – Deux Noirs soupçonnés de délits de droit commun se sont donné la mort la semaine dernière après avoir été placés en détention préventive, a annoncé jeudi 30 décembre la police. Le premier suspect, accusé du vol de plusieurs véhicules, s'est tiré une balle de 9 millimètres en pleine tête, dans les toilettes de sa maison proche de Pretoria, a ajouté la police. Il avait été reconduit à son domicile par des policiers qui souhaitaient effectuer une perquisition en sa présence. Le second détenu s'est pendu à l'aide de lacets aux barreaux d'une cellule du commissariat d'Erasmiakal, le jour de Noël, a déclaré la police. Soupçonné de cambriolage, il avait été arrêté la veille. – *(A.F.P.)*

- MORT DE TROIS DÉTENUS. – Trois des quarante-sept détenus noirs hospitalisés, après une journée de labeur sur une ferme du Transvaal, sont morts, mercredi 29 décembre, dans des conditions mal définies. Après avoir d'abord annoncé qu'ils étaient morts des suites d'une *« insolation »*, le général Otto, responsable des prisons, a indiqué qu'ils avaient peut-être été victimes d'une *« action irrégulière »* de la part de leurs gardes. Une enquête a été ouverte. – *(UPI.)*

Zimbabwe

- UN NOIR A LA TÊTE DE L'AVIATION. – Le général de l'armée de terre Josiah Tungamirai, âgé de trente-quatre ans, a été promu chef d'état-major de l'armée de l'air, avec rang de vice-maréchal, a-t-on annoncé officiellement mercredi 29 décembre à Harare. Cette nomination s'inscrit dans un programme d'africanisation des forces aériennes, où dominent les Blancs. Son prédécesseur, un officier blanc, figure parmi la quarantaine d'officiers blancs arrêtés en août sous l'inculpation de sabotage. – *(Reuter.)*





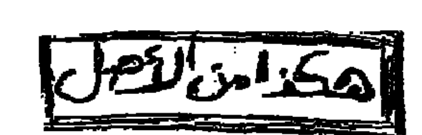
Dans son numéro du 2 janvier

Les douze nuits enchantées

Par Jean-Pierre Otte

Terry Winograd et le robot pensant

Interview par Guitta Pessis-Pasternak



PROCHE-ORIENT

LA RENCONTRE ISRAÉLO-LIBANAISE DE KIRYAT-SHMONEH

Les négociations butent toujours sur la nature des relations futures entre les deux pays

Les négociations israélo-libanaises ont à nouveau achoppé jeudi 30 décembre, à Kiryat-Shmoneh, sur la question de la nature des relations futures entre le Liban et Israël, l'Etat hébreu continuant d'insister sur la nécessité d'une normalisation entre les deux pays.

Un communiqué lapidaire publié à l'issue de ce deuxième round des pourparlers indique que les parties se sont à nouveau penchées sur la question épineuse de l'ordre du jour. « De nouveaux progrès ont été réalisés », *souligne le communiqué qui affirme que* « certaines positions divergentes ont été aplanies » *et que* « d'autres se sont rapprochées ». *Cependant, aucune indication n'a été fournie sur la nature exacte de ces* « nouveaux progrès ». *La prochaine rencontre aura lieu lundi à Khaldé, au sud de Beyrouth.*

● AU CAIRE, *M. Yasser Arafat a laissé entendre, dans une interview à l'hebdomadaire* Al Moussawar, *que les combattants palestiniens se retireront de la Bekaa si les Libanais le leur demandent afin de faciliter le retrait des Israéliens du pays. Il a cependant mis en garde contre la poursuite de* « persécutions » *à l'encontre des quatre cent mille Palestiniens résidant encore au Liban.* « Notre silence actuelle, *a-t-il dit*, n'est pas faiblesse. Nous pouvons atteindre tous ceux qui ont voulu le malheur de notre peuple et qui lui veulent encore plus de malheur, mais nous ne voulons plus d'affrontement libano-palestinien. »

De notre correspondant

Kyriat-Shmoneh. – La ville septentrionale de Kyriat-Shmoneh était *décorée jeudi comme s'il s'agissait* d'une cérémonie marquant la signature d'un traité de paix : des drapeaux hissés et d'autres, minuscules, agités par des écoliers le long des artères principales ; des banderoles en hébreu, en arabe et en américain parlant de la paix, suspendues de part et d'autre des grandes rues. La *délégation* libanaise, accompagnée de dizaines de journalistes, fut accueillie par les acclamations des enfants de la ville. Même la table des négociations était, cette fois-ci, ronde, contrairement à celle, triangulaire, autour de laquelle s'étaient réunis Libanais, Israéliens et Américains lors de la séance inaugurale des pourparlers à Khaldé, mardi. « *C'est un bon signe* », a dit un membre de l'équipe de M. David Kimche, directeur général du ministère des affaires étrangères, qui se trouve à la tête de la délégation des négociateurs israéliens.

Les pourparlers ont pourtant piétiné sans qu'aucune percée soit réalisée. Il n'y a toujours pas d'accord sur l'ordre du jour. Et tous admettent que le rôle des Etats-Unis devrait être déterminant pour aboutir à des résultats concrets. Les Libanais, surtout, mettent leurs espoirs du côté des Américains pour qu'ils interviennent afin d'accélérer les pourparlers. Ils ont même demandé d'ajouter à l'ordre du jour un paragraphe spécifiant le rôle des Etats-Unis. Les Israéliens, en revanche, estiment que les conversations sont essentiellement israélo-libanaises, avec la participation des Américains. Or un diplomate américain a dit à ce propos : « *Nous sommes des partenaires à part entière dans ces conversations.* » Les Libanais ont fait savoir qu'ils étaient prêts à faire des concessions aux Américains mais pas aux Israéliens. La présence américaine au Sud-Liban, dans le cadre des « *arrangements de sécurité* », serait tolérée, et même souhaitée, par les Libanais, alors que les Israéliens voudraient y assurer leur propre présence. Selon des sources américaines, l'envoyé spécial du président Reagan, M. Habib, viendra ces jours prochains dans la région.

L'un des obstacles qui empêchent un accord sur l'ordre du jour est toujours le mot « *normalisation* ». Les Libanais ne veulent pas en entendre parler. Le chef de la délégation libanaise, M. Antoine Fattal, a fait savoir que son gouvernement est prêt à traiter uniquement de « *l'avenir des relations entre les deux pays* », c'est-à-dire un élargissement des accords d'armistice signés au lendemain de la guerre de 1948. Israël a déjà fait une concession minime en remplaçant le mot « *normalisation* » par « *rapports de bon voisinage* », mais cela ne satisfait pas les Libanais qui, comme l'a rappelé M. Antoine Fattal, sont sensibles aux réactions du monde arabe pour tout ce qui concerne les pourparlers avec les Israéliens.

L'éditorialiste du journal *Yedioth Aharonoth* se montre pessimiste quant à l'issue des pourparlers israélo-libanais. « *Les cérémonies sont prématurées*, écrit-il, *et il fallait les remettre pour la fin des négociations si elles se terminent par un succès.* » – (*Intérim.*)

Iran

PURGE DE MAGISTRATS ET D'ADMINISTRATEURS ACCUSÉS D'ABUS D'AUTORITÉ

Plusieurs arrestations ont été opérées en Iran, où est en cours, sur l'ordre de l'imam Khomeiny, une « purge » de magistrats et d'administrateurs accusés d'abus de pouvoir et d'atteinte aux libertés individuelles.

Il y a deux semaines (*le Monde* du 24 décembre), l'imam s'était livré à une violente diatribe contre l'appareil judiciaire de la République islamique, lui reprochant de ne pas assurer convenablement la sécurité des personnes. Il avait, en outre, donné l'ordre aux puissants « *comités de voisinage* » de cesser les arrestations sans mandat judiciaire, interdit les écoutes téléphoniques arbitraires, ainsi que l'espionnage et le mouchardage des voisins.

Au cours de la semaine écoulée, d'après les moyens d'information officiels, un haut fonctionnaire du ministère du travail et le procureur révolutionnaire de Qom ont été convoqués pour répondre d'accusations d'abus de pouvoir. Quatre autres hauts responsables, dont deux procureurs provinciaux, ont été arrêtés dans d'autres villes, également pour abus de pouvoir.

Selon Radio-Téhéran, vingt équipes d'enquêteurs ont été constituées, à l'instigation de l'imam Khomeiny, pour aller de ville en ville examiner des plaintes pour violations des droits de l'homme. – (*Reuter.*)

M. YASSER ARAFAT SE PRONONCE EN FAVEUR D'UNE COORDINATION ENTRE L'O.L.P. ET L'ÉGYPTE

Diverses déclarations officielles paraissent indiquer que des contacts sont en cours en vue de la réintégration de l'Egypte au sein de la Ligue arabe. Dans une interview, publiée par la revue égyptienne *El Moussaouar*, M. Yasser Arafat s'est déclaré prêt à une coordination politique entre l'O.L.P. et « *le chef de la famille arabe* », tout en demandant au gouvernement du Caire « *d'accomplir le pas dramatique permettant de rétablir l'équilibre psychologique rompu dans le monde arabe* ». Il a cependant refusé de préciser la nature de ce « *pas* ». Quelques heures après la parution de l'interview ce jeudi 30 décembre, un porte-parole officiel égyptien déclarait que le dirigeant palestinien « *serait le bienvenu s'il décidait de se rendre au Caire* ».

Le ministre koweitien des affaires étrangères, le cheikh Sabah El-Ahmed El-Jaber, a déclaré à la revue *Kol El Arab*, paraissant à Paris : « *Nous sommes les grands perdants de l'exclusion de l'Egypte du monde arabe, car l'Egypte pèse d'un grand poids tant sur le plan démographique que politique et moral. Nous souhaitons que l'Egypte revienne au bercail arabe le plus tôt possible.* »

L'Irak, qui s'est déjà prononcé dans le même sens, s'apprêterait à envoyer une haute personnalité au Caire pour examiner les possibilités de rétablir les relations diplomatiques entre les deux pays.

ASIE

Afghanistan

IMPORTANTE MANIFESTATION ANTI-AMÉRICAINE A KABOUL

Selon un voyageur afghan arrivé à Peshawar, au Pakistan, et qui a gardé l'anonymat, l'ambassade soviétique à Kaboul aurait été endommagée au cour d'une brève attaque à la roquette lancée par des maquisards le 24 décembre. Il n'y aurait pas eu de victimes. Aucune source diplomatique à Kaboul n'avait confirmé cette information jeudi. Il en est de même à Paris, où l'on ne dispose d'aucune information à ce sujet. D'autre part, selon l'agence Reuter, des résistants afghans sont à l'origine des pannes de courant qui se sont produites à Kaboul depuis le début de la semaine.

Une importante manifestation anti-américaine a été organisée jeudi à Kaboul. Selon les autorités, elle rassemblait plus de deux cent mille personnes – cent cinquante mille selon l'agence TASS, vingt mille d'après les sources américaines, – qui protestaient contre les ingérances américaines dans leur pays et entendaient condamner le soutien apporté par le président Reagan aux « rebelles ».

CORRESPONDANCE

Le rôle déterminant du peuple

M. Mohamed Tchopan, membre de l'Union générale des Afghans de France (1), nous adresse un texte dans lequel il fait notamment remarquer que la présence soviétique en Afghanistan ne date pas de l'invasion de décembre 1979, car « *elle était préparée minutieusement depuis un quart de siècle* ». Dès les années 50, écrit-il, l'U.R.S.S. « *utilisa les canaux économiques pour accroître son influence dans le pays* », et en 1973 après l'instauration du régime du prince Daoud « *la coopération dans tous les domaines se faisait à 85 % avec l'Union soviétique* ».

Soulignant que « *la résistance ne peut s'identifier aux seuls partis fondamentalement en exil* », M. Tchopan ajoute : « *Avec l'arrivée d'Andropov, pourra-t-on trouver une solution politique pour l'Afghanistan ? Les observateurs laissent entendre que oui : les dirigeants chinois, indiens et pakistanais pensent qu'un Afghanistan prosoviétique pourrait exister. Quant à la Communauté européenne, l'essentiel est qu'un règlement politique global intervienne, peu importe la manière. Tout le monde néglige un point important, en l'occurrence le rôle déterminant du peuple afghan. Depuis plus de quatre ans qu'il se bat conte le régime prosoviétique et les Soviétiques, qu'il a sacrifié plus d'un million de ses fils... Tant d'années de guerre pour revenir au point zéro, c'est absurde (...) A notre sens, la seule manière dont le peuple afghan peut chasser les envahisseurs russes est l'emploi de sa force et sa détermination à continuer la guerre de libération nationale (...). Cette résistance doit être aidée sans conditions, aussi bien matériellement, moralement, que diplomatiquement.* »

(1) B.P. 563, 21015 Dijon cedex.

OCÉANIE

Australie

SUR FOND DE CRISE ÉCONOMIQUE

Le gouvernement de M. Fraser s'efforce de faire front aux pressions travaillistes

En Australie, la trêve des confiseurs est encore plus sacrée qu'en France..., et plus longue. Dans un pays où les fêtes de fin d'année coïncident avec *l'été austral* et les grandes vacances, les hommes politiques désertent Canberra, la capitale fédérale, et les Parlements des Etats et, de décembre à février, il ne se passe généralement rien. C'est l'époque où dirigeants et commentateurs profitent du vide pour effectuer de longs voyages à l'étranger. D'ailleurs, dans ce pays qui est un continent à lui seul, très largement décentralisé, nombre de ministres n'ont même pas de résidence permanente dans la capitale fédérale ; certains se contentent d'une chambre d'hôtel qu'ils occupent pendant les sessions parlementaires et lors des réunions de cabinet, rentrant chez eux toutes les fins de semaine. Ce qui leur permet de toucher de confortables frais de déplacement.

Rien d'étonnant, dans ce contexte, que les rumeurs d'élections anticipées, qui avaient couru au début de novembre, se soient tues ; la date la plus rapprochée à laquelle la consultation pourrait avoir lieu serait mars prochain (1). D'autant que le premier ministre conservateur, M. Fraser, opéré il y a près de deux mois – il souffrait du dos, – semble prolonger à souhait sa convalescence, laissant ainsi ses adversaires, tant dans la majorité que dans l'opposition, se découvrir. En même temps, une certaine sympathie de l'opinion envers un premier ministre souffrant lui a permis de voir remonter dans les sondages une cote passablement émoussée par sept années de pouvoir émaillées, ces derniers temps, de multiples scandales, de défaites électorales locales, et de luttes pour le pouvoir au sein du parti libéral.

Donné battu en cas d'élections anticipées par les sondages au début de 1982 – en mars, le Morgan Gallup Poll donnait 38 % des intentions de vote à la coalition libérale-nationale, contre 52 % aux travaillistes, – il aurait été beaucoup mieux placé à la fin de l'année. Sachant que la situation économique et sociale ne pouvait que se détériorer – le taux de chômage, qui atteignait 7,8 % en octobre, devrait passer à 10 % au printemps, – M. Fraser avait fait adopter un budget « électoral » qui lui a assuré 7 % de nouveaux suffrages pour le seul mois d'octobre. En même temps, sentant que l'opinion était lasse de l'infernale spirale des prix et des salaires, et prenant le chef des travaillistes, M. Bill Hayden, à contre-pied, il a fait adopter, y compris par l'opposition, début décembre, un blocage temporaire des salaires dans la fonction publique, couplé à la libération de nouveaux crédits destinés à fournir de nouveaux emplois dans un pays où le chômage atteint un taux égal à celui de la Grande Dépression.

Tacticien habile et impitoyable, M. Fraser a temporairement réussi à endiguer une tendance qui semblait pousser *irrésistiblement* le Labour vers le pouvoir dont il l'avait chassé en 1975. Les travaillistes avaient pourtant repris le contrôle de Victoria, l'Etat natal du premier ministre, et de l'Australie du Sud, tandis que les sondages leurs sont favorables pour les prochaines élections en Australie-Occidentale. S'il devait en être ainsi, les libéraux de M. Fraser ne conserveraient le pouvoir que dans le plus petit Etat, la Tasmanie, et, avec leurs partenaires nationaux, au Queensland.

Les divisions du Labour

Malheureusement pour les travaillistes, *un petit grain de sable est* venu se glisser dans cette mécanique bien huilée : le 4 décembre, ils n'ont pas réussi à remporter l'élection partielle de Flinders. Il leur fallait gagner 5,5 % de voix, ils n'en ont obtenu que 3 %. Mais cet accident de parcours n'a fait que relancer la querelle fratricide qui oppose, à la tête du Labour, M. Hayden et son challenger, l'ancien chef des syndicats, et l'homme politique le plus populaire, M. Bob Hawke. A deux reprises, M. Hawke avait, sans succès, tenté de remplacer M. Hayden. L'échec de Flinders, attribué, comme d'autre fausses manœuvres précédentes, au manque d'habileté politique et de charisme de M. Hayden, fait désormais douter certains de ses propres partisans de sa capacité à gagner des élections générales. M. Hawke est aujourd'hui donné comme le seul homme capable d'amener le Labour à la victoire.

La lutte promet d'être dure au sein du parti, M. Hayden ayant laissé entendre qu'il lutterait jusqu'au bout : selon certains observateurs, une scission n'est pas exclue. « *Les travaillistes*, nous disait récemment l'un d'eux à Canberra, *ont un étonnant don pour transformer en défaites des victoires certaines !* » Le sort de M. Hayden risquerait toutefois d'être scellé si l'un de ses plus sûrs partisans, le sénateur John Button, chef du Labour au Sénat, confirmait son intention de lui retirer son soutien. Ces luttes intestines – dont se réjouit un gouvernement longtemps aux abois – devraient laisser des traces dans le parti, et ternir son image publique. Elles pourraient également faire remonter à la surface les divergences qui divisent le Labour sur plusieurs questions importantes : le degré de l'alliance américaine – à un moment où des informations ont été publiées sur le rôle joué par certains services spéciaux américains dans la chute en 1975 du gouvernement travailliste de M. Whitlam, – la politique à adopter à l'égard de l'extraction et de l'exportation de l'uranium, les relations avec les syndicats...

Si M. Hawke veut concrétiser son image de meilleur premier ministre possible selon les sondages, il ne pourra le faire qu'à la tête d'un parti donnant au moins une *illusion d'unité*. Il devra aussi présenter une alternative crédible à la politique économique du gouvernement, quelles que puissent en être les contradictions et les aspects démagogiques. *Déjà en effet Canberra* vient d'augmenter, par rapport aux prévisions budgétaires, le déficit, qui pourrait doubler pour atteindre 4 milliards de dollars australiens. *Politique que n'auraient pas* désavouée autrefois les travaillistes, favorables à un déficit consacré à financer des créations d'emploi et des grands travaux. Aujourd'hui, après *avoir accepté le* blocage des salaires des fonctionnaires, ils promettent de ne pas accroître le déficit budgétaire s'ils reviennent au pouvoir et de financer ces dépenses par une « *supertaxe* » *spéciale sur les riches.*

Ces luttes, qui donnent une vitalité nouvelle à un paysage politique souvent trop conformiste, se déroulent sur un fond de crise économique, de désenchantement de l'opinion, et alors que sévit la sécheresse *la plus dramatique du siècle* (2). Peu d'experts s'attendent à une amélioration pour 1983 ; un certain nombre pensent même que la situation pourrait s'aggraver. Dans ce cas, les *artifices à court terme* de l'actuel budget, destinés à préparer des élections anticipées, pourraient alors se retourner contre leurs auteurs. A moins que, une fois encore, les travaillistes ne soient les artisans de leur propre défaite.

PATRICE DE BEER.

(1) En Australie, les élections générales ont lieu tous les trois ans ; les dernières s'étant déroulées en octobre 1980, les prochaines doivent se tenir avant octobre 1983.

(2) Voir le supplément sur l'Australie publié dans *le Monde* du 5-6 décembre.

AMÉRIQUES

Pérou

Après le rejet d'un ultimatum gouvernemental par le Sentier lumineux

DES RENFORTS DE TROUPES SONT ENVOYÉS DANS LES ANDES CENTRALES

Lima (*U.P.I.*). – L'état d'urgence a été proclamé pour soixante jours dans sept provinces péruviennes, où le pouvoir est confié, de fait, à l'armée, a-t-on annoncé officiellement, à Lima, le jeudi 30 décembre. Cette décision du gouvernement de M. Belaunde Terry a été prise après le refus des guérilleros du Sentier lumineux, de tendance maoïste, de répondre à l'offre de reddition lancée par les autorités.

Trois généraux, dont les noms n'ont pas été révélés, ont été envoyés à Ayacucho, à quelque 350 kilomètres au sud-est de la capitale, pour prendre le commandement d'un contingent de six cents hommes de troupe chargé de « *prendre le contrôle complet de la région* », bastion principal du Sentier lumineux.

La mesure affecte cinq provinces du département d'Ayacucho et deux provinces des départements d'Apurimac et de Huancavelica. On estime que la guérilla du Sentier lumineux a tué au moins cent personnes en 1982 dans cette région centrale du Pérou.

Le président Belaunde Terry avait donné, dimanche, un délai de soixante-douze heures aux guérilleros pour se rendre. L'ultimatum expirait mercredi à minuit. Le gouvernement a justifié sa décision en affirmant que « *toutes les mesures de bonne volonté* » avaient été épuisées pour tenter de persuader les guérilleros de mettre fin à leur combat. Ces derniers se sont emparés, jeudi, d'un émetteur de radio, à Ayacucho, pour inciter « *le peuple à se joindre à la lutte armée* ».



Une semaine avec

Huit ans après...

L'écolière et les francs-tireurs

LE courage peut donc avoir cette joliesse, cette fraîcheur extrêmes. Christina aura bientôt dix-huit ans. Et ce qu'elle a vécu, on sait bien des briscards, des vieux de la vieille, qui ne l'auraient pas supporté : la guerre sur le balcon, un peu comme d'autres ont l'eau sur l'évier, les vertes années dans l'œil du cyclone. La belle jeunesse que voilà ! Sur ce balcon justement, près de la niche du chien couverte d'un poster d'Elvis Presley, cette jeune fille dit : *« C'est bien, on entend les oiseaux. »* Un instant : *« Avant c'était une tout autre musique. »*

C'était, ce fut, en effet, une tout autre musique, pendant huit ans, avec la guerre pour seul univers et la peur pour compagne, le bruit des explosions qui n'empêchent même plus de dormir, et les francs-tireurs, la mort à crédit, qui n'empêchent pas de sortir.

Ici, ce fut la guerre presque sans relâche ni trêve. Du balcon, interdit pendant huit ans et couvert d'impacts, on voit à 50 mètres la rue de Damas, frontière absolue entre l'est ici et l'ouest là-bas, cette fameuse rue minée, piégée, où les papyrus finirent par pousser sur la chaussée éventrée. En face, à 50 mètres, le Ring, ce boulevard devenu voie express de la mort. Derrière, à 20 mètres, les barricades, les bidons pleins de sable et des conteneurs encore en place dans un quartier qui ne veut pas croire à la réalité de la paix. Bref, un appartement en plein *no man's land*. Et les combattants tout autour dans les tours éventrées, phalangistes ici, Palestiniens progressistes ou Syriens là-bas.

A quoi rêvent les jeunes filles de Beyrouth, est ou ouest, peu importe ? Christina avait dix ans peut-être, onze ans à peine. Dans la rue sous sa fenêtre, il fallut asperger d'essence et brûler les cadavres décomposés des combattants.

Elle avait treize ans qu'elle savait déjà reconnaître un coup de départ d'un coup d'arrivée, et ne pouvait dormir que volets ouverts pour voir la lueur des projectiles avant que d'entendre le fracas des explosions. *« On se prépare, c'est plus facile à supporter. »* Elle avait seize ans, et quand son frère vint la prévenir qu'un obus était tombé dans le salon, elle lui dit : *« Fiche-moi la paix, je veux dormir. »*

Difficile à croire. Et pourtant. Christina a presque dix-huit ans, et, ce dimanche matin, fraîche, pimpante, elle a accepté de parler encore. On aurait voulu comprendre cet héroïsme tranquille. Mais, il n'y avait rien à comprendre ni de ressort à démonter. L'enfant et ses terreurs, les rats, dans l'espèce de venelle en bas de l'immeuble, qui lui *« faisaient plus peur que les balles et les bombes »*, l'enfant et ses habitudes sur le chemin de l'école — *« Tiens, le franc-tireur est là aujourd'hui »* — est devenue l'adolescente.

« Lorsque cela devenait intenable... »

Avec ses grandes peines, la mort par maladie de sa mère en 1978 ; ses grandes révoltes : *« J'ai douté de tout à ce moment là. »* Et l'adolescente privée d'amies — *« Personne n'osait venir à la maison, nous étions seuls. Nous ne réalisions même plus qu'il y avait des coups de feu, sauf quand un étranger était là et sursautait »* — s'est transformée en cette toute jeune femme de fer, dont on soupçonne volontiers qu'elle tint sa famille à bout de bras.

Christina Gebara a dix-huit ans et raconte les *« années perdues »* et les *« espoirs fragiles »* : *« Ce n'est pas encore la paix, c'est étrange comme l'eau morte, l'eau qui dort. Un long, long couloir, avec une petite lueur tout au bout, le cœur fermé qui commence seulement à s'ouvrir. »* Elle dit la vie : *« On aime encore plus la vie. Et le temps perdu, cette jeunesse gâchée, oui, peut-être. Mais aujourd'hui, je me dis : j'ai mes deux yeux, mes deux bras, mes deux jambes, ce que j'ai encore est bien plus que ce que j'ai perdu. »* Elle dit la mort : *« L'hallucination de la mort, l'habitude, notre pire ennemie, comme une drogue quand l'homme n'est plus une valeur, mais devient l'animal. »*

Christina Gebara a dix-huit ans, et dit : *« Le courage, pour nous, c'était l'idée de la maison, c'est cela qui nous a aidés à tenir. »* Plusieurs fois en 1976, en 1978, en 1980, *« lorsque cela devenait intenable »*, la famille est partie. Chaque fois elle est revenue, avec la peur de décider le départ et la peur de le regretter. Malgré la crainte physique, *« ces réactions animales »*. Malgré les crises de nerfs : *« Qu'est-ce qu'on en a piqué. »* Malgré les risques : *« Si on y avait pensé chaque jour, on n'aurait pas survécu. La confiance doit être aveugle et sourde. »*

Et malgré le doute : *« Depuis des années, des siècles, le Liban c'est guerre-paix, guerre-paix. Cela pèse sur la conscience. Les massacres n'ont plus de sens. Il n'y aura pas d'égalité, de fraternité, de liberté. C'est trop mythique. »*

Christina a dix-huit ans à peine, des colères de lycéenne sur *« le baccalauréat truqué »*, des enthousiasmes de jeune fille pour la vie, les rires et la fête.

Christina a dix-huit ans déjà. Et, un peu comme ces femmes enceintes saisies par cette fébrilité de rangement qui annoncent les naissances, elle est emportée par la frénésie du changement. *« On veut changer l'appartement, tout refaire, ce cadre qui rappelle trop de choses. On veut recommencer une vie. »*

PIERRE GEORGES.

Pour les

CHATILA... — Deux drapeaux noirs plantés dans un champ de boue. Deux couronnes flétries jetées là, comme au hasard. Victimes anonymes d'un massacre, ils gisent en terrain vague. Même la mort a ses bidonvilles...

On passe à côté en cahotant parmi des nids de poule gorgés des dernières pluies. Ordre oblige, les bulldozers ont éclairci le paysage, rasant les restes des maisons hors-la-loi. Chatila a maintenant reculé de cent pas, végète au milieu de ses ruines et n'exhale plus qu'une désespérance muette. A quoi bon s'attarder ? La misère a aussi ses clichés : images standardisées, banalisées, de gosses aux pieds nus et de vieilles aux regards éperdus, d'adolescents désœuvrés et de femmes qu'une trop injuste honte fait fuir.

Chatila, c'est tout cela. Avec la peur, en plus. Une peur tenace, indicible, entretenue comme à feu doux par la rumeur et les menaces, vraies ou supposées. Peur de la rafle, peur des rebuffades, des vexations, des intimidations. Peur du lendemain, de l'inconnu. Une peur qui recroqueville des dizaines de milliers de gens sur ces ruines, leur seul et dernier « sanctuaire ». En sortir est ressenti comme un risque inutile...

Jamais les Palestiniens n'ont paru plus floués, perdus, démoralisés. *« Tout semble éclater »*, explique un jeune étudiant, né à Sabra où sa famille s'est réfugiée en 1948, fuyant Haïfa. *« Les liens familiaux se sont distendus depuis que beaucoup d'hommes sont partis ou ont été arrêtés. Les clans, qui formaient l'ossature de notre société, même dans l'exil, ne sont plus le lieu d'identité nécessaire à tout peuple. Les destructions, les déplacements massifs, le rétrécissement des camps à leurs limites d'origine ont disloqué l'espace social familier des Palestiniens. L'influence rassurante des notables s'est amoindrie. Il y a, un peu partout, un sentiment d'impuissance et d'abandon. »*

Et déjà, çà et là, des relents d'amertume, un ressentiment à peine dissimulé à l'égard de dirigeants qui *« sont partis en criant victoire pour camoufler l'humiliation, incapables de prévoir le pire pour l'épargner à ceux qu'ils laissaient derrière eux »*. Il n'est plus rare d'entendre, des camps du sud aux banlieues de Beyrouth, ces propos peu amènes pour M. Arafat et ses collaborateurs. On vous dit, au détour d'une phrase, que *« rien n'a été fait pour les familles des massacrés »*, ou, pire, que *« la révolution a goût de cendre quand elle pérore dans les palaces tunisiens... »*.

Un milieu devenu hostile

Les très rares cadres que l'O.L.P. a laissés dans la capitale libanaise — ou simples responsables de cette myriade d'institutions sociales, syndicales ou culturelles, qui gravitaient hier autour de la « centrale » — n'ignorent pas ces humeurs, même si, pour des raisons évidentes, ils préfèrent en minimiser l'importance. Mais ils doivent désormais se débattre dans un milieu devenu hostile, voire agressif.

Elle est loin, la Beyrouth accueillante, bastion d'une résistance qui, peu soucieuse des formes, y faisait peu ou prou la loi et déployait, à l'ombre des fedayin, des cohortes de bureaucrates pour encadrer tout un peuple, offrant emplois, subsides et sécurité. La ville savoure « sa » paix et n'a guère de tendresse pour ces Palestiniens, vite tenus pour responsables de tant d'épreuves et qui payent aujourd'hui les trop nombreux excès des combattants d'hier. Mais n'ont-ils pas eu trop tendance à tenir Beyrouth pour une conquête ?

Le dernier et minuscule carré de responsables doit maintenant compter avec les moyens du bord. Ils sont minces. Eux-mêmes, surveillés de près, parfois harcelés par les services de sécurité libanais, tentent, avec

CARNET DE ROUTE

Barrages, haltes et détours...

Mercredi
7 heures.

Cette nuit encore, la montagne a vidé ses querelles. Une unité phalangiste, appelée en renfort, est tombée sous le feu des druzes. Et Aley, qui accroche à mi-pente les tonnelles où Beyrouth aime à flâner l'été, s'est réveillée dans un champ de tir. Des hauteurs, les canons chrétiens ont soudain tonné. Des miliciens sont accourus pour prendre à revers les joumblattistes embusqués. Deux heures de fusillade. Rien que d'ordinaire...

Mais Israël, bon gendarme, a fermé la grand-route aux abords de la bataille. Les camions pour Damas ont rebroussé chemin. Qu'importe ! Il n'est ici d'interdit qui ne se tourne, donc de barrage qui ne se contourne. Il n'y faut qu'un peu de temps et l'humeur vagabonde.

∴

Les cartes, fâchées avec un terrain trop capricieux, préfèrent d'évidence la couleur au détail. Les rares pancartes, vestiges branlants de la coloniale, donnent dans le flou ou se vouent au culte du « président-martyr ». Reste à suivre le flot : lui seul sait le chemin qui mène dans le dos de l'Israélien, de l'autre côté de la guerre. *« Evitez simplement Tarchiche,* avaient recommandé les taxis-service pour Damas, maîtres avisés du contournement de front. *La route est bonne mais vous risquez de vous retrouver à pied. Ça brigande ferme là-haut... »*

La montagne chrétienne n'est ici qu'une longue rue sinueuse et pentue. Rude et cossue, elle a gardé l'esprit de village. On peut naître à Beyrouth, il sera toujours dit qu'on vient de Ghazir ou d'Ajaltoun, de Roumiyé ou de Reyfoun. Le maronite aime à flatter le terroir, même si, depuis des lustres, on n'y sent plus le terreau. L'opulence villageoise grimpe les pentes du Metn, fière d'une histoire que les salons racontent, farouche et colorée, peuplée d'émirs et de sultans, semée de révoltes et de guerres fratricides, interminable épopée du « peuple menacé et toujours résistant... »

L'histoire culmine maintenant à Bickfaya, un gros bourg de pierres blanches qui tourne ses terrasses vers un rivage déjà lointain. Maudit guide, vieux de seulement huit ans, qui expédie d'un détour d'itinéraire, misérable parenthèse, le fief dernier-né de la saga maronite ! *« Station renommée pour ses fruits et l'eau de sa source, recommandée pour le foie... »*, note le petit livre bleu, vademecum rétro d'une flânerie libanaise. Qui monte ici, aujourd'hui, sait avant tout qu'il foule la terre des Gemayel.

Le tombeau de Cheikh Béchir, tout au bout du cimetière, suscite de douloureuses passions. Les épitaphes fleurissent, griffonnées çà et là sur de simples cahiers d'écoliers. Les couronnes s'entassent et les photos du martyr, posées autour, sont maculées de mille lèvres peintes pour un ultime baiser... *« Ceux qui l'ont tué ne se sont pas trompés. On ne le remplacera pas... »*, murmure, derrière nous, un jeune milicien. Et le frère aîné, qui lui a pourtant bien succédé ? Le milicien a hésité, il a esquissé une moue et s'est éclipsé, sans un mot.

∴

16 heures.

Passé Bickfaya, la route serpente jusqu'aux premières neiges, encore fraîches et déjà boueuses. Dhour-Choueir tient lieu de frontière : les derniers phalangistes contrôlent le bas du village, les premiers Syriens sont en haut. Le bourg hiberne, volets clos, dans un no man's land glacial. Curieux front, gelé sur ces crêtes depuis bientôt sept ans. Les « frères » de Damas y sont venus, un bel été, déloger à la hâte Palestiniens et miliciens de la gauche libanaise qui n'avaient plus qu'à dévaler pour parfaire un triomphe qu'ils savouraient déjà...

Fâcheux sauveur ! Deux ans plus tard, il arrosait de ces mêmes hauteurs ses « protégés » de la veille. Mais Israël vint à son tour tout bouleverser. Dhour-Choueir, pourtant, ne changea pas de maître. Pointe avancée, un brin perdue, d'un dispositif syrien bousculé, disloqué, le village n'a guère l'allure d'un front. Les troufions, désœuvrés, baguenaudent dans les rues désertes, plus pressés de faire le paquetage que le coup de feu.

Tout autour d'eux, les lignes s'entremêlent, inextricables, au gré des crêtes et des versants. Israéliens, phalangistes, Syriens, s'épient tranquillement, serrés dans le désordre du dernier cessez-le-feu. Le long détour s'achève à Mdeirej, après plus de deux heures de balade cahotante. Là, sur la droite, Beyrouth n'est qu'à vingt minutes, au bout d'une belle descente en lacis serrés, prise sous les feux contraires d'une guérilla ancestrale aujourd'hui rallumée. Il n'est plus qu'à gravir les derniers vallonnements arides du Dahr-el-Baïdar pour oublier la côte et fondre, à l'est, vers la Bekaa. Au sommet, une poignée de Syriens grelottants, bonnet de fourrure vissé aux oreilles, battent la semelle autour d'un brasero, maudissant le sort qui les a plantés là. Ont-ils lu, ce matin, les journaux de Beyrouth ? Ils racontent avec force détails les touchantes attentions du général Sharon, qui offre chauffage et vidéo à ses troupes condamnées aux quartiers d'hiver...

∴

Chtaura, à l'orée de la grande plaine, eut des temps idylliques. On y venait jadis, de Beyrouth ou de Haïfa, s'aimer la nuit des noces dans une chambre du Massabki. Ou banqueter en famille, le dimanche, à la terrasse ombragée du Akl. Ce n'est plus qu'une route parsemée de nids-de-poule, une rue poussiéreuse où vont et viennent des bidasses en « perm ». Les taxis y font halte pour faire le plein, dans un supermarché, de tout ce qui manque à Damas. Un petit bakchich à la frontière et trois grosses boîtes de jus de fruit-cocktail suffiront à passer la nuit dans un bon hôtel damascène.

La Bekaa foisonne de tout ce que Beyrouth s'est empressé d'oublier : Syriens d'une « force » que l'on disait de « dissuasion », « brigades spéciales » de Rifaat Assad, le « Monsieur-frère » de Damas, « moukhabaret » (services de renseignements) à l'affût ; Palestiniens de toutes obédiences, orphelins décontenancés d'une capitale qu'ils avaient faite leur ; gendarmes et soldats libanais aussi, chômeurs forcés d'un Etat qui attend qu'on lui rende ses frontières. Les barrages pullulent au long des routes, gardiens d'un désordre savamment entretenu.

∴

18 heures.

Zahlé, tapie aux contreforts du mont Liban, soigne au contraire ses allures d'enclave. Chrétienne, elle a pâtie à son heure, l'an passé, des fureurs syriennes. De longues semaines de siège, et, pour enjeu, le contrôle d'une ville indocile que les hommes de Cheikh Béchir s'acharnèrent à tenir. Les soldats de Damas ne veillent plus qu'aux entrées et feignent d'ignorer les miliciens chrétiens qui règnent en maîtres derrière eux. Autrefois querelleuse, Zahlé semble somnoler sous la tutelle des jeunes phalangistes qui, au prix d'un long siège, ont arraché ici une nouvelle conquête. Car la ville, grecque-catholique dans sa majorité, ne leur avait jamais été acquise. *« Assad peut être fier,* murmurait un vieux Zahliote, devant un océan de mazzés, *il leur aura même donné cette ville qui ne les aimait guère... »*

Tout en haut de la grand-rue, où le Berdaouni se resserre dans ses gorges, les « casinos », guinguettes semées au fil de l'eau, ont vidé leurs terrasses à l'automne. On y vient, aux beaux jours, siroter l'arak et se lancer, de table en table, les défis du *zajal*, cette poésie improvisée, chantée, rimée, qui fit la gloire de la cité par temps de paix. Zahlé n'est qu'une brève escale. *« Territoire libéré »*, clament fièrement ses miliciens. Le reste de la longue plaine demeure la proie d'une guerre qui s'enterre. Syriens au nord, Israéliens au sud : la Bekaa n'est qu'un front endormi et quelques grands arrières.

∴

20 heures.

La nuit est tombée sur Baalbek, silencieuse et glacée. Les sentinelles ont allumé des feux au milieu des carrefours. Pas âme qui vive. Près de la cheminée, dans la salle à manger du vieil hôtel Palmyre, Michel, maître des lieux, se met à raconter les souvenirs presque enfouis d'avant-guerre. Baalbeck savait tant festoyer à l'ombre de ses temples... Elle n'est plus qu'amertume...

D. P.

(A suivre.)





Le Liban

Palestiniens, il n'y a pas d'ailleurs...

par DOMINIQUE POUCHIN

plus de courage que d'illusions, de tisser à nouveau des liens que des mois de guerre et de revers ont brisés. Ils parcourent inlassablement les camps, d'abord pour recenser les absents, hommes de tout âge pris depuis la fin septembre dans les ratissages de l'armée libanaise. Les rafles systématiques n'ont pas duré mais les arrestations sont encore monnaie courante.

Les dernières listes font état de six cent deux « disparus », sans doute gardés dans les locaux de l'armée de Yarzé, dans la banlieue est. Mais on estime généralement le nombre des détenus à environ mille deux cents. Les représentants de l'O.L.P. affirment que quatre d'entre eux sont morts *« des suites de tortures »*. Mais si les récits de « tabassages » abondent, aucun témoignage fiable ne permet de confirmer l'existence de tels sévices. On est fort loin en tout cas des *« centaines d'éliminations systématiques »* évoquées, il y a peu, dans la presse israélienne.

Le sort de ces détenus incite les derniers responsables palestiniens présents dans la capitale à tout faire pour normaliser un minimum leurs relations avec l'Etat libanais. Mais la tâche ne s'annonce guère facile. L'armée occupe encore les locaux officiels de l'O.L.P., sur la corniche Mazraa, qui jouit pourtant – comme dans tous les pays membres de la Ligue arabe – du statut diplomatique. Une rencontre, gardée secrète, aurait eu lieu entre le président libanais, M. Amine Gemayel, et Abou Ayad, l'un des leaders du Fath : rien de concret ne laisse supposer qu'elle ait eu des résultats tangibles.

« Ils veulent nous étouffer »

La mise sur pied d'un comité bipartite, libano-palestinien, avait pourtant, semble-t-il, été décidée avant l'évacuation des fedayin, au mois d'août. Mais les bouleversements survenus ensuite – de l'assassinat de « cheikh Bechir » au massacre de Chatila, en passant par l'invasion israélienne de Beyrouth-Ouest – l'ont vite fait oublier. Il ne s'est jamais réuni malgré les demandes réitérées des responsables palestiniens. Un seul « contact » a finalement eu lieu, il y a un mois. Les dirigeants libanais se seraient alors engagés à donner, sous quarante-huit heures, des précisions sur le nombre et le sort des détenus. Depuis, plus rien... Sinon, affirment les représentants de l'O.L.P., une interdiction notifiée aux organismes sociaux palestiniens de distribuer des subsides dans les camps. *« Ils nous ont carrément dit que cet argent était le nerf d'une guerre que l'O.L.P. peut et veut faire renaître,* assure l'un de ces responsables. *Ils veulent nous étouffer, transformer nos enfants en mendiants, nos femmes, nos filles, en prostituées. »*

Les autorités libanaises se gardent de définir publiquement une politique précise à l'égard des Palestiniens, qu'il s'agisse de leurs rapports avec l'O.L.P. ou du sort des populations civiles dans les camps. Ce qui ne les empêche pas d'en avoir une, mais inavouée, car pas toujours avouable. Faite de pressions, d'intimidations, elle vise à maintenir un seuil d'insécurité pour le présent et d'incertitude pour l'avenir, qui doit pousser le maximum de Palestiniens à gagner d'autres cieux.

Menée plus ou moins en sourdine par le deuxième bureau de l'armée, cette politique répond à une volonté évidente de ne rien faire qui puisse passer pour du laxisme, et inciter du même coup les Israéliens à durcir leur position à l'heure où s'amorcent les délicates négociations qui devraient aboutir à leur retrait du Liban. Les « plans », complaisamment dévoilés et commentés, selon lesquels les camps seraient progressivement annihilés et le nombre de Palestiniens réduit jusqu'à cinquante mille (ils sont actuellement environ quatre cent mille), relèvent pour partie des mêmes buts : afficher une détermination sans faille face aux Israéliens.

Car, dans les antichambres du pouvoir, les plus réalistes savent qu'une telle « ponction » est vue de l'esprit. Ramener l'implantation palestinienne aux seuls « réfugiés légaux » venus en 1948 et recensés par l'UNRWA (environ deux cent trente mille) paraît déjà fort problématique. Les *« pays frères »*, c'est bien connu, ne se bousculent pas pour accueillir le surplus et les dirigeants palestiniens eux-mêmes, tout en ayant conscience d'avoir ici perdu l'essentiel de leurs « arguments », disent conserver encore quelques atouts non négligeables.

Quelques fragiles atouts

« Amine Gemayel, explique l'un d'eux, *a bien besoin des pétrodollars. Les Américains le soutiennent mais sont encore plus radins. Or les émirs ne paieront pas si une politique trop systématique de vexations et de répression vient alimenter un extrémisme qui les fait frémir. D'autre part, nous pouvons profiter, dans une certaine mesure, des contradictions latentes entre les intérêts israéliens et libanais. Israël souhaite que nous nous assimilions partout où nous sommes. Mais, au Liban, cela ne ferait qu'aggraver les déséquilibres confessionnels qui minent déjà suffisamment le pays. Enfin, nous pouvons encore jouer de notre présence armée dans le Nord et dans la Bekaa... »*

Atouts bien fragiles, surtout le dernier. Car chacun sait que cette présence des fedayin est totalement liée, subordonnée, à celle des *« frères syriens »*. Rien ne leur est possible en territoire libanais sans le feu vert de Damas. Leurs bases sont dispersées – souvent loin d'un front qui hiberne – et étroitement contrôlées par les troupes les plus fidèles au régime du général Assad. Pis, les relations syro-palestiniennes, toujours conflictuelles, se sont passablement détériorées surtout après les ouvertures de M. Yasser Arafat vers la Jordanie du « petit roi ». Les fedayin, dans la Bekaa, ne sont pas avares de confidences amères sur la tutelle, *« le joug insupportable et perfide »* de l'armée syrienne. Nul n'ignore que le Fath fournit l'essentiel de la logistique nécessaire aux combattants qui, à Tripoli, font le coup de feu contre les alaouites et les brigades spéciales de Rifaat Assad.

« Un conflit ? Non, un malentendu », croit encore pouvoir assurer un dirigeant palestinien basé à Baalbeck. Autour de lui, les demi-sourires et les regards incrédules ont vite fait de démentir. *« En fait, les Syriens veulent, aujourd'hui comme hier, nous utiliser comme un pion dans leur jeu »*, confie, un peu à l'écart, un jeune cadre du Fath. *« Ils n'ont rien fait de sérieux quand nous étions pris au piège à Beyrouth. Ils savent que leur crédibilité en a bien souffert. Maintenant, ils veulent passer pour des purs et durs et rendre nos dirigeants seuls responsables d'éventuelles concessions (...). Mais il suffit de savoir comment nos frères sont reçus à Damas pour mesurer la sincérité de Hafez Assad. »*

Dans les allées grouillantes du camp de Wavell, à Baalbeck, on écoute volontiers les discours de plus en plus désaccordés des militants des diverses fractions et groupuscules. Mais les diatribes ne passent plus, la flamme est étouffée. *« Les gens ici pensent d'abord à partir »*, soupire une jeune femme qui a fui Beyrouth après le massacre. Partir où ? Il n'y a pas d'ailleurs...

LE PARIS DES LIBANAIS

La mauvaise humeur des Français, passe encore... mais leur persil frisé !

LES Libanais sont une race à part. Leur levantinisme, mélange d'hédonisme et de rouerie, ne les a pas empêchés de se battre comme des lions. Le violent attachement qu'ils éprouvent pour leurs hautes rocailles a de même toujours fait bon ménage avec l'expatriation pour les terres les plus diverses, où on les rencontre sans coup férir adaptés aux milieux *a priori* les plus dépaysants pour eux. En France, ils sont si à l'aise qu'on ne les remarque guère, si ce n'est parfois pour brocarder les cigares de tels financiers ou les super-visons de telles oisives qui sont l'exception confirmant la règle : la présence libanaise dans la capitale a ses lettres de noblesse. Camille Aboussouan, moins connu pour sa qualité d'ambassadeur de son pays auprès de l'UNESCO que comme érudit sachant tout des amours culturelles franco-libanaises de François Ier à François Mitterrand, a découvert au 23, quai d'Anjou, dans l'île Saint-Louis, une plaque rappelant que *« en 1642, ici, demeura le sieur Gabriel Sionita, maronite du Liban, professeur d'arabe au Collège de France »*.

Le premier intellectuel arabe ayant choisi la francophonie comme accès à la modernité semble bien avoir été ce moine melkite (1) syro-libanais, professeur d'arabe aux Langues O à Paris de 1803 à 1816, Raphaël Zakhour, qui s'était lié avec Bonaparte en Egypte.

Aujourd'hui comme hier, Paris est avant tout, pour les Libanais, un laboratoire, un éveilleur d'esprits et de vocations qui vont ensuite s'épanouir à Beyrouth. La guerre, depuis 1975, n'a fait que renforcer ce rôle de la capitale française. Mais si les séjours et le nombre de Libanais s'y sont multipliés, l'idée du retour au pays – et, en attendant, la pratique des aller-retour à chaque accalmie – est restée, sauf exception, bien ancrée chez les Libanais. Borhane Alaouie, le plus audacieux des cinéastes libanais (il est le réalisateur de *Kafr Kassem*), a préparé à Paris *Beyrouth la rencontre*, film prémonitoire, trois ans avant qu'elle ne s'esquisse, de la réconciliation confessionnelle, et qu'il était bien sûr allé tourner au Liban. *« Plus je passe de temps en France, plus je me sens habité par les problèmes du Liban »*, dit-il, pensant sans doute à son petit village chiite du Sud-Liban encore occupé par les Israéliens. La toute jeune actrice libanaise Yasmine Khlat, héroïne du film tunisien *Aziza*, d'Abdellatif Ben Ammar, a choisi de venir perfectionner son jeu à Paris avant d'aller poursuivre sa carrière au Proche-Orient. Salah Stétié, Marcelle Achkar, le Père Michel Hayek, Etel Adnan et d'autres encore ont mis à profit leurs séjours professionnels ou forcés à Paris pour y étendre, à l'abri du tumulte proche-oriental, leur œuvre littéraire.

Du havre à l'exil...

Georges Schéhadé, à qui jadis on prêta ce mot justifiant son attachement à vivre à Beyrouth *« où on trouve la plupart des avantages de l'Occident, avec en plus tout le moelleux de l'Orient »*, a dû se résoudre à venir à Paris lorsque les pluies d'obus sont devenues par trop fréquentes sur sa maison d'Achrafieh. De tout temps, et plus que jamais depuis la guerre, Paris a aussi été un lieu propice à la réflexion ou aux rencontres pour les hommes politiques libanais entre deux responsabilités. Parfois le havre provisoire est devenu exil interminable, comme pour le député Raymond Eddé, qui a cependant toujours refusé, depuis 1976, de vivre ailleurs qu'à l'hôtel. Michel Eddé, ministre de l'information dans le précédent gouvernement libanais, est venu (mais dans son appartement du seizième arrondissement) se remettre des émotions du siège de Beyrouth par les Israéliens, comme l'a fait l'ancien président Sarkis. L'avocat chiite Mohsen Slim, infatigable défenseur des droits de l'homme dans son pays, a, de longue date, choisi Paris comme caisse de résonance à son action internationale.

Longtemps fief des chrétiens libanais, Paris est devenu plus récemment aussi un point de mire pour leurs compatriotes musulmans, bourgeois sunnites mais aussi chiites désargentés. Ali est commerçant à Aubervilliers : *« Maintenant ça va, mais au début je me demandais si j'allais pouvoir vivre parmi tous ces gens pressés, irascibles, secs. »* Même réaction chez cet étudiant, venant lui aussi de la moins favorisée des communautés libanaises, mais qui ajoute : *« Ça vaut bien la peine de supporter le mauvais caractère des Français pour pouvoir goûter à tout ce qu'ils font de bien et de bon. Finalement je me sens aussi culturellement chez moi en France qu'au Liban. »*

Le miracle des Libanais à Paris c'est l'harmonieuse articulation de leur identité orientale avec la civilisation française. Pas de ces scrupules, de ces complexes, de ces autotortures si répandues parmi d'autres ethnies étrangères implantées en France. *« Il y a tout de même une chose,* remarque le narquois Michel Eddé, *qu'aucun Libanais n'accepterait en France, même le couteau sous la gorge, c'est d'y manger votre abominable persil frisé. Il nous faut notre persil plat ! »* C'est ainsi qu'ont fleuri à Paris épiceries et restaurants libanais, le nombre de ceux-ci passant en moins de dix ans de deux à trente-deux.

En mêlant résidents fixes et temporaires et doubles nationaux, il y aurait maintenant en permanence dans la région parisienne quelque vingt-mille Libanais, soit une petite moitié de la colonie globale en France ; le nombre des étudiants est passé, en une décennie, à Paris, d'un millier à près de deux mille cinq cents sur environ cinq mille dans toute la France. 40 % d'entre eux viennent aujourd'hui des communautés islamiques contre 20 % hier.

La sortie de la messe de onze heures à l'église libanaise de la rue d'Ulm demeure le rendez-vous traditionnel de la jeunesse maronite à Paris. Les lieux de rencontres exclusivement communautaires sont cependant peu nombreux, encore qu'il faille mentionner certain coin du Café de la Paix, étape obligatoire des Libanais d'Afrique occidentale en transit vers Beyrouth. Il n'y a pas de cercle proprement libanais. En revanche, les quatorze banques beyrouthines ayant décidé, dont treize depuis 1975, d'ouvrir une agence à Paris ont la faveur des Libanais ; de même Naïm de Beyrouth, *« le coiffeur des reines et des chanteuses arabes »* a la préférence des Libanaises de Paris depuis qu'il a ouvert une succursale parisienne.

Pour le reste, point de sectarisme ni de réactions grégaires ou chauvines. Les trois hebdomadaires arabes de Paris, sans parler de l'*Arabscope* (sorte de *Pariscope* en arabe), sont faits en grande partie par des Libanais, mais leurs compatriotes préfèrent d'autres lectures. Pour que les Libanais de Paris se mettent à écouter La Voix du Cèdre (105,8 MHz), il a fallu que cette radio libre, pourtant dispensatrice de bons bulletins d'information et de bonne musique orientale, ne soit pas retenue par la commission Holleaux l'été dernier. L'affaire a suscité tant de remous que même le président Amine Gemayel, dit-on, en a parlé à l'Elysée, lors de son passage à Paris cet automne. *« Quand je pense que la plupart des radios libanaises, sans parler de toute une chaîne de notre télévision nationale, ont des programmes quotidiens en français ! Où est la réciprocité ? »*, notait avec quelque dépit un journaliste libanais en poste à Paris.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) L'Eglise melkite ou grecque-catholique regroupe des catholiques arabophones de rite byzantin.

Le Monde

société

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les fêtes aux « flags »

Il est 13 h 30 au Palais de justice. *Le tribunal de la 23e chambre correctionnelle*, présidé par M. Mathieu Savelli, entre dans le prétoire précédé par une sonnerie aigre. Une audience banale commence, une audience peu chargée. *Dans le box des prévenus*, entre deux gendarmes, attendent déjà une jeune fille, deux Nord-Africains dont on devine que les papiers ne sont pas en règle, et trois autres hommes, le visage vide, fatigué par une nuit passée au dépôt de la préfecture de police de Paris.

« Houat Abderahim », lance le président. Houat Abderahim, dix-neuf ans, se lève. Blazer bleu marine, foulard bleu, moustache bien coupée, il détonne en ce lieu. On lui reproche une tentative de vol. Il cherchait un *travail, s'est rendu au* siège d'une société et a fouillé dans les tiroirs.

« De quoi vivez-vous ?demande le président.

Silence de Houat Abderahim.

« Il faut bien de l'argent pour vivre de nos jours », insiste le président.

Murmure de Houat Abderahim. Silence.

Un avocat plaide pour le prévenu. Son frère — l'aîné de la famille — vient d'être tué par un voisin. Une histoire de voiture mal garée. De ces histoires qu'on lit dans les journaux. Houat Abderahim en a été bouleversé. Devenu brusquement chef de famille, sans emploi, il a perdu la tête. En cherchant du travail, il a cherché à voler. L'avocat demande *« une mesure modérée »*. Le tribunal *délibère. Huit mois de prison* dont six avec sursis plus mise à l'épreuve.

C'est au tour de Michel de Benhouwer, poursuivi pour vol, et de Jean-Claude Gentil. Deux jeunes, en blouson de cuir. Eux comparaissent libres. Mais c'est un faux départ. Le tribunal ordonne une enquête psychiatrique. L'affaire est renvoyée. Les *deux jeunes s'éclipsent.*

L'audience a du mal à partir. Le président parle bas. La moitié de ses propos ne parviennent pas aux premiers rangs du public. Idem pour le substitut, Mme Irène Stoller. On *« traite »* le dossier de Djemal Outiche et de Ramdhame Beneedjem, deux ressortissants algériens d'une trentaine d'années. Djemal Outiche est *« touriste »* en France depuis le 3 décembre 1981. *« Des amis m'envoient de l'argent d'Allemagne »*, explique-t-il. *« Vous avez bien de la chance »*, lui répond le président.

Les deux hommes ont été interpellés alors qu'ils étaient sans papiers. R. Beneedjem n'a pas de carte de séjour. *« Le délit est constitué »*, résume le substitut : infraction à la législation sur les étrangers. *« Je demande une peine qui ne soit pas inférieure à deux mois d'emprisonnement et la reconduction à la frontière. »* Outiche et Beneedjem *sont bons pour un mois de prison et* le refoulement vers la frontière.

Sac à main et table branlante

Pascal Deberdt, dix-neuf ans, comparaît pour vol, lui. Il faut relativiser. Il est jeune, propre et a un travail. il a trop arrosé les fêtes. Le 29 décembre, à 4 heures du matin, il était ivre. Avec des copains, il a pénétré à l'intérieur d'un pressing en forçant la porte avec un démonte-pneu. Là, il a cuvé son vin (ou sa bière). Il n'a rien cassé ni volé. Le *substitut demande une « application bienveillante de la loi »*. Dix mois d'emprisonnement avec sursis.

Un dossier de vol, encore. Sophie Guillemin, dix-huit ans, très pâle, oppressée, dans le box. Une jeune fille à la dérive, C.A.P. de comptabilité en poche. Elle a volé ou du moins tenté de voler un sac à main. Elle s'explique un peu, très peu. Elle est fâchée avec ses parents. Elle fait des « ménages » au noir. Du coup, elle est *« logée, nourrie »* comme on disait autrefois. Mme Stoller requiert : *« Vous avez arraché un sac à main à une femme de quatre-vingts ans. Je ne trouve pas ça sympathique du tout. »* Le substitut demande une condamnation à un an de prison. Le tribunal, lui, estime qu'il n'a *« pas assez d'éléments pour juger »*. Un *enquête de personnalité est ordonnée.* Sophie Guillemin attendra en prison son procès, fixé au 10 février.

Jean-Pierre Valade, quarante-quatre ans, et Nicolas Fourneau, vingt-neuf ans, attendront eux aussi. Ils ont volé *« une table branlante »* et seize bouteilles de champagne la veille. *« Si on peut appeler ça un vol, moi je veux bien »*, dit Nicolas Fourneau. L'un a déjà été condamné, l'autre pas. On ne comprend pas ce que ces deux-là font ensemble. L'un a vieilli avant l'âge, usé, sans travail depuis six mois, drogué depuis dix ans, selon lui. L'autre est jeune, coursier chez un éditeur. L'histoire simple s'embrouille. Propos incohérents, mâchonnés. *« Expertise psychiatrique »*, ordonne le tribunal.

Laurent Guilloteau, un jeune squatter du dix-neuvième arrondissement, a décidé de se passer d'avocat. Le ministère public l'accuse d'avoir perturbé, avec des camarades, une audience du tribunal des référés en brandissant une banderole et en jetant un engin fumigène. le *jeune squatter entendait s'opposer à* une expulsion. Les cheveux courts, un sac en plastique aux couleurs de la FNAC à la main, il demande à avoir accès à son dossier. Refus du substitut.

« Reconnaissez-vous les faits ? » demande le président.

« Je reconnais avoir tenu une banderole dans une salle d'audience, répond le squatter, *mais je refuse de prendre ma défense puisqu'on me prive de l'accès à mon dossier. »* Trois mois avec sursis.

L'audience file désormais son train. Un public, assez nourri, observe. Et juge aussi. Les affaires en *« saisine directe »* (les flagrants délits ou « flags »,autrefois) ont leurs habitués. Martial Lewitt, dix-neuf ans, sans profession, le sait. Dans ce même prétoire, il a été condamné pour vol — il y a quelques semaines — à trois mois avec sursis. Martial Lewitt a récidivé, le 29 décembre, à 13 heures.

Le président : *« Vous vivez comme cela ? »*

Martial Lewitt : *« Je vais arrêter. »*

Il en est quitte pour un nouveau « trois mois avec sursis » et 1 000 F *d'amende.*

Arrive Nathalie Bazin, dix-huit ans, *en stage de sténo-dactylo* (450 francs par mois). Vol d'un anorak le 29 décembre dans un grand magasin. Elle a des petits « antécédents ». Elle dit : *« J'ai vraiment peur aujourd'hui. »* Le président : *« Parce que vous êtes ici, dans le box ? »* Bien sûr. Deux mois avec sursis, pour Nathalie Bazin, et 500 francs d'amende. *« Je dois payer quand ?* Le président avec le sourire : *« Le percepteur vous préviendra. »*

Expertises

Nouvelle affaire d'infraction à la législation sur les étrangers. Mohammed Gelassi, dix-neuf ans, apprenti cordonnier en Tunisie, a été interpellé *à Paris, sans papiers. Un interprète* l'aide à se faire comprendre : *« Il a un passeport et un billet de retour chez un ami parisien dont il n'a pas l'adresse. »* Un avocat tente une plaidoirie sur le thème : je suis un touriste français à Tunis. On m'arrête *dans la rue. Mon passeport est à* l'hôtel. Les noms des rues sont en langue arabe... Le tribunal délibère : deux mois de prison et reconduite à la frontière.

Jacques Sounda, quarante ans, prend le relais. Il a déjà fait un mois *de prison*, le temps d'une expertise psychiatrique. Le tribunal et l'avocat résument : ses parents étaient alcooliques, il est marqué, il a fait plusieurs séjours dans des hôpitaux psychiatriques ces dernières années. Jacques Sounda, armé d'un revolver *d'alarme et d'un couteau à cran* d'arrêt a menacé des usagers du métro.

Le président : *« Est-ce vrai ? »*

Le prévenu : *« Je n'en ai pas souvenance. »*

Le substitut : *« Je demande une peine qui ne soit pas inférieure à un an. Ce sont des faits graves. Il rançonnait les usagers. »* Six mois de prison, confiscation des armes.

Fatima Toutaoui, vingt-trois ans, Algérienne vivant depuis 1976 en France, a aussi été examinée par un expert psychiatre. Troubles caractériels, *débilité légère. Elle a volé* un manteau dans le métro parce qu'elle le trouvait à son goût. Elle rit, fait rire même si rien n'est drôle.

« Vous avez une carte de séjour ? », interroge le tribunal.

« Je cours pour elle justement », *répond Fatima Toutaoui*, femme de ménage de son état. Deux mois d'emprisonnement, reconduite à la frontière.

Serge Lamotte, vingt-quatre ans, plombier, demande une mise en liberté. Il doit être jugé le 10 janvier, mais désire passer les fêtes de fin d'année hors de prison. Refusé.

Le tribunal suspend *l'audience.*

Arrivé un dernier dossier. Celui de Patrick Pyc, vingt-huit ans, sans profession, qui vit chez un camarade dont il a perdu *l'adresse. Il a été arrêté* le 29 décembre, à 2 h 25, à bord d'un véhicule volé. Pourquoi ? *« Pour faire un tour. »* Patrick Pyc n'a pas de permis de conduire. *Me Jean-Marc Delas, commis d'office*, intervient. Le prévenu est un « paumé », il venait d'avoir une petite fille, il a bu, il est monté dans une fourgonnette de livraison, voilà tout. Le tribunal *délibère* deux minutes. Le président : *« Pyc Patrick, vous êtes retenu dans les liens de la prévention. Vous êtes condamné à quatre mois d'emprisonnement. »*

« Je serais pas venu, c'était pareil », conclut Me Delas.

Le tribunal se retire. La greffière et l'huissier aussi. Les gendarmes saluent *au garde-à-vous. Le prétoire se* vide. La nuit est déjà tombée sur Paris. Pyc Patrick dormira en prison.

LAURENT GREILSAMER.

CORRESPONDANCE

Des moulins à vent par dizaines

Nous avons reçu de M. Henri Enguehard, ancien architecte des monuments historiques, la lettre suivante :

J'ai lu avec intérêt, dans votre édition du 10 décembre, un article de Nicolas Beau, intitulé « La Fondation de la vocation. De l'Ethnocinéma aux moulins à vent. » J'y lis la phrase suivante : « *Il n'existe plus en France que deux moulins à vent en activité : l'un en Vendée, l'autre en Eure-et-Loir.* »

Je me permets de vous faire savoir que j'ai fondé, en 1975, l'Association des « *Amis des moulins de l'Anjou* » (1). Cette association, qui groupe maintenant trois cent cinquante membres, a pu restaurer, à ce jour, vingt moulins : dix-neuf moulins à vent et un moulin à eau. Parmi ceux-ci, neuf écrasent du grain entre leurs meules.

Le département de Maine-et-Loire — où il a existé plus de mille cinq cents moulins à vent — est le seul qui possède trente six moulins classés monuments historiques ou inscrits à l'Inventaire.

Les moulins sont un élément touristique pour notre département. Ceux qui tournent au vent attirent toujours beaucoup de promeneurs. Le samedi et le dimanche, quand le vent est favorable, les propriétaires de ces moulins font visiter leurs curieuses machines de bois et ils en expliquent le fonctionnement.

(1) 17, rue de la Madeleine, 49 000 Angers.

RELIGION

● *Vingt mille jeunes Européens*, dont trois mille Français, réunis à Rome sur l'initiative de la communauté œcuménique de Taizé, ont rencontré Jean-Paul II le 30 décembre en la basilique Saint-Pierre. Dans son allocution, le prieur Roger Schultz a notamment déclaré : « *Le pasteur universel, l'évêque de Rome, n'est-il pas appelé à être le pasteur de tous les baptisés, même de ceux qui, catholiques ou non, ne comprennent pas, pour un temps, son ministère ?*

» *Nombreux sont ceux qui sont reconnaissants au Saint Père pour son courage, manifesté en de si nombreuses occasions. En particulier, à fin de novembre dernier, lorsque vous avez demandé une grande transparence dans les questions des finances de l'Eglise, cela a réchauffé le cœur.* »

De son côté, le pape a assuré la communauté de Taizé de ses prières pour sa « *difficile mission* ».

SUICIDE D'UNE JEUNE FEMME VICE-CONSUL D'ALGÉRIE A AUBERVILLIERS

Une jeune femme algérienne, Mlle Hassiba Benkrid, âgée de vingt-six ans, qui occupait les fonctions de vice-consul au consulat d'Algérie d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), s'est donné la mort, le 3 décembre, d'un coup de fusil de chasse dans la poitrine, a-t-on appris le 30 décembre. Dans une lettre, la jeune femme indiquait qu'elle avait décidé de mettre fin à ses jours parce que, rappelée en Algérie, elle aurait été séparée de son ami qui n'aurait pu l'y suivre.

A l'ambassade d'Algérie à Paris, comme aux services consulaires d'Aubervilliers, on se refusait, ce vendredi 31 décembre, à infirmer ou à confirmer les faits.

SCIENCES

Une deuxième expédition indienne en Antarctique

Une deuxième expédition indienne, Gangotri II, est arrivée en Antarctique à bord du bateau polaire norvégien *Polar Circle*. Le même navire avait déjà amené la première expédition indienne, Gangotri I, qui, en janvier 1982, avait passé dix jours sur le bord du continent antarctique (*le Monde* daté 12-13 décembre).

Dans son numéro du 15 décembre, l'hebdomadaire *India Today* précise que le séjour de la deuxième expédition indienne en Antarctique durera deux mois et que l'équipe, dirigée par le docteur V. K. Raina, du Geological Survey of India, comprend neuf autres scientifiques, quinze officiers de marine et un cameraman.

Les buts de Gangotri II : essayer d'installer un camp permanent et préparer une piste d'atterrissage longue de 3 000 mètres de façon à rendre possible une liaison aérienne directe entre l'Inde et l'Antarctique (8 200 kilomètres séparent l'extrême sud de l'Inde du continent antarctique). Les autorités indiennes pensent utiliser un C-130 Hercules qui partirait d'un aéroport sud-américain ou « occidental », sans autre précision.

La première expédition avait coûté 18 millions de roupies (1) (environ 15 millions de francs), la deuxième a un budget de 30 millions de roupies (environ 20 millions de francs).

India Today explique que cet argent sera bien dépensé : « L'Antarctique (...) contient ce qui est probablement le plus grand gisement de charbon du monde et d'incommensurables quantités de pétrole. » L'article ne fait pas allusion au fait que 98 % du continent antarctique sont recouverts par la calotte glaciaire, dont l'épaisseur moyenne est de 2 000 mètres. Ce qui interdit, bien évidemment, toute exploration géologique, toute prospection minière et, à plus forte raison, toute exploitation. Il n'aborde pas plus le problème de la banquise (la mer gelée) qui empêche toute liaison maritime dix mois sur douze.

Des articles sur l'Antarctique publiés dans *Nuclear India* (une revue du département de l'énergie atomique indien) de novembre-décembre 1982 sont un peu plus prudents. Certes, ils présentent l'Antarctique comme « *le continent de la richesse cachée* », mais rappellent que l'existence d'aucun grand gîte minéral n'est encore prouvée et qu'aucune technologie ne permet actuellement de localiser ou d'exploiter des ressources minières à travers une épaisse couche de glace.

India Today explique pourquoi l'Inde veut être présente en Antarctique : le gouvernement de Mme Indira Gandhi ayant décidé de jouer un rôle important dans l'océan Indien, l'Inde doit établir une liaison avec le continent austral. La première expédition a impressionné les autres pays du tiers-monde (sauf le Pakistan...), qui ont offert, en particulier ceux d'Afrique, de fournir toute l'aide financière et matérielle dont ils sont capables.

L'Inde a accepté cette offre. En revanche, elle a refusé celle de l'U.R.S.S. qui proposait que les Indiens utilisent ses pistes d'avion (celle de Molodejnaya, où un Ilyouchine-14 s'est écrasé le 2 janvier 1979, faisant trois morts et onze blessés ?) et ses installations scientifiques.

YVONNE REBEYROL.

(1) Et non 180 millions de roupies comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* daté 12-13 décembre. Même dans leurs publications en anglais, les Indiens utilisent, pour les grands nombres, des unités traditionnelles, tel le crore, qui est égal à 10 millions et non à 100 millions. 1,8 crore roupies égale donc 18 millions de roupies.

UN FEU DE MINE ÉTEINT... APRÈS PLUS DE SOIXANTE ANS

Un « feu » qui ravageait la mine de charbon indienne de Jogta (dans l'Etat de Bihar) a été maîtrisé il y a quelques jours (1). L'événement pourrait être banal : les feux, et surtout les échauffements lents qui provoquent des oxydations spontanées, sont fréquents dans les *mines de charbon*. Mais, dans le cas de Jogta, il est exceptionnel, car le feu durait depuis plus de soixante ans et était visible en surface. Il aurait, peu à peu, brûlé 37 millions de tonnes de charbon, en laissant toutefois 14 millions de tonnes qui vont pouvoir être exploitées. Les travaux nécessaires à la maîtrise du feu ont duré plus de deux ans et ont coûté plus de 80 millions de francs.

Le feu de Jogta est probablement un record mondial par sa durée. Selon un spécialiste, il s'explique par plusieurs faits. D'abord, les veines de charbon, épaisses de 9 à 10 mètres, sont proches de la surface et même affleurent. Ensuite, l'exploitation de ce gisement se fait depuis près d'un siècle, si bien que le bassin est quadrillé par de nombreuses galeries communiquant les unes avec les autres. Enfin, la combustion du charbon a provoqué des dilatations et des effondrements, ce qui a fissuré tous les terrains environnants jusqu'à la surface, où il s'est produit des affaissements de plusieurs mètres.

Toutes ces circonstances ont fait qu'il était très difficile de colmater toutes les fissures par lesquelles l'air pouvait parvenir à la zone du feu. Finalement, il semble qu'on ait réussi à les obturer en répandant, en surface, d'épaisses couches d'argile damée.

Y. R.

(1) Pour les mineurs, feu n'est pas synonyme d'incendie. Un feu concerne les veines de charbon. Un incendie brûle des objets apportés dans la mine, du bois par exemple.

ÉDUCATION

L'inspecteur d'académie de Lozère chargé de mission à Grenoble

Dans un communiqué publié le 30 décembre, le ministère de l'éducation nationale annonce que, « *par arrêté du 24 décembre, le ministre vient de nommer M. Jean Monchambert, inspecteur d'académie, comme chargé de mission auprès du recteur de Grenoble* ». « *Cette nomination*, précise le communiqué, *devrait mettre fin aux affirmations erronées et aux commentaires fantaisistes qui ont pu être faits sur les motivations du retrait des précédentes fonctions de M. Monchambert, ancien directeur des services académiques de la Lozère.* »

La décision, rendue publique avec quelque retard, fait suite à une « affaire » qui a agité les milieux enseignants et le personnel administratif de l'inspection académique du département de la Lozère (*le Monde* du 28 décembre 1982). Un contentieux avait opposé, au cours des derniers mois, M. Monchambert à la section départementale du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.G.C.), à propos des conditions de nomination d'une conseillère pédagogique. Le syndicat reprochait à l'inspecteur d'académie ses « *actes d'autoritarisme caractérisé* ». Ce dernier répliquait qu'il n'avait commis aucune faute et qu'il était « *victime d'une cabale montée de toutes pièces* ». Au mois de septembre, la section du S.N.I. affirmait dans un bulletin que « *l'inspecteur d'académie serait remplacé* ». En effet, le 15 décembre, un décret publié au *Journal officiel* mettait fin aux fonctions que M. Monchambert assumait depuis trois ans.

M. Jean Monchambert nous a indiqué ce vendredi 31 décembre : « *Je persiste à croire injuste et imméritée la mesure qui m'a frappé. En effet, de façon arbitraire, sans qu'il y ait eu enquête sur place, sans que je puisse me faire entendre et alors même qu'il est reconnu officiellement que je n'avais commis aucune faute professionnelle, il a été mis fin à mes fonctions d'inspecteur d'académie en Lozère. Comme je l'ai dit à M. Bernard Toulemonde, directeur des affaires générales au ministère de l'éducation nationale, je me résigne à accepter, parmi les solutions proposées, celle qui consiste à être désigné en qualité de chargé de mission auprès d'un recteur.* » M. Monchambert n'a eu connaissance de sa nouvelle affectation que le 30 décembre.





Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

VOYAGES ÉDIFIANTS

LA RÉVOLUTION A UN PAYS : CUBA

« *VOUS payez en dollars ?* »

– *Euh... oui, si vous voulez...* »

– *Bon, ça va, vous pouvez monter* ».

Le dialogue ne se passe ni à Washington ni à Dallas, mais à La Havane. Le chauffeur de taxi n'emmènera de bon cœur son client-touriste que si ce porteur de devises le paye en monnaie américaine. Peu importe que le « régime » nord-américain – qu'il ne faut pas confondre avec le peuple américain – soit voué aux gémonies dans le pays du « companero-commandant en chef » Fidel Castro. Le dollar, lui, est roi. On le convoite, on le traque, on le vénère. Les boutiques pour touristes installées dans les grands hôtels ont moins pour fonction de vendre des marchandises représentatives de l'artisanat ou de l'économie locale que de « pomper » les dollars. Les officiels le disent sans ambages.

Le dollar sert d'oxygène pour acheter à l'étranger – hors de la zone du COMECON – des produits et des machines indispensables. Et les Cubains l'aiment à ce point (les données de l'économie mondiale autorisent bien des contradictions et des entorses à l'idéologie, ici aussi) que leur billet de 1 peso ressemble étrangement au billet vert.

Il faut donc venir avec des dollars à Cuba, mais il faut y arriver aussi avec un énorme appétit de curiosité et, surtout, sans idées préconçues. Et alors nul ne sera déçu...

Pris au sens strict du terme, le tourisme offre une palette étendue d'atouts au visiteur occidental. Et sous la chaleureuse exubérance des tropiques qui se communique autant à la flore qu'à la population, dans les métissages aux subtilités infinies, derrière les visages merveilleux des enfants et des jeunes filles, avec la féerie des musiques qui vous invitent irrésistiblement vers la danse, le marxisme le plus doctrinaire prend une allure naturellement humaine. La mer plus verte que toutes les espérances, le sable onctueux et immaculé, les marais verts où l'on chasse le canard (1), les cascades et les rivières souterraines de la vallée de Vinales et de Soroa, les jardins botaniques où viennent à profusion les orchidées et les hibiscus, les orchestres créoles formés spontanément par quelques paysans aussi talentueux que simples, les paradis pour la plongée sous-marine, des hôtels ou motels modernes et confortables en nombre, semble-t-il, suffisant, des cocktails au rhum et au citron vert – ah ! ces coktails, surtout le « mojito » qu'on sirote comme du petit lait...

Investisseurs occidentaux

Mais ce tourisme carte postale ne donnerait qu'une approche par le petit bout de la lorgnette de Cuba. Ce pays mérite mieux. Tout voyage – y compris touristique – devrait y prendre aussi une petite allure de voyage d'étude. Il faut certes voir, photographier, filmer – c'est permis – mais aussi beaucoup écouter, noter, parler, tenter de comprendre ce qui n'est pas seulement un peuple mais aussi un symbole – idéal pour les uns, exécrable pour les autres – dans le monde.

Ne pas voir seulement les plages paradisiaques (bien que peu ombragées) de Cayo-Largo, un îlot qu'on a décidé de transformer en zone franche pour attirer les touristes et les investisseurs occidentaux, mais aussi distraire quelques heures pour parcourir le grand hôpital de La Havane en bordure de mer, inauguré il y a quelques jours par Fidel Castro, et apprendre que la politique sanitaire de Cuba est une des plus avancées et des plus réussies du monde. A l'origine, cet immeuble devait abriter une banque, et, dans l'immense salle d'entrée, on pensait installer la bourse des valeurs. C'était avant la révolution... Mais, après 1959, les nouveaux dirigeants ont changé la vocation de l'établissement. A Cuba, la médecine est gratuite et l'on ne paye pas d'impôts.

Et surtout laissons-nous plonger dans l'histoire, coloniale ou contemporaine, et aussi celle qui se fait jour sous nos yeux, à savoir la politique.

La politique vous accueille, massive, propagandiste, endoctrinante, dès votre premier pas sur le sol cubain à l'aéroport José-Marti de La Havane. Parmi tous les appareils de la Cubana de fabrication soviétique, le gros DC 10 d'Iberia fait figure de trouble-fête auprès des Antonov, des Tupolev, des Yak. Le long de la route qui conduit vers le centre de La Havane – et le long de toutes les autres routes du pays, – d'immenses panneaux de couleur proclament que « *le parti n'existe que par le peuple et pour le peuple* », que « *les deux mots-clés sont production et défense* », que « *l'humanité va inévitablement vers le socialisme* » ou encore : « *la production pour la défense, le travail pour la victoire* ». Et devant le quartier général de la police installé dans le vieux fort de La Havane, face à l'entrée du port où se pressent des cargos et des pétroliers soviétiques, on lit cette pensée de José Marti, le héros révolutionnaire du siècle dernier : « *Hacer es la major manera de decir* » (2). Il n'est pas jusqu'aux boîtes d'allumettes qui ne portent au dos des slogans politiques et économiques, dont certains semblent quasiment « importés » des pays capitalistes : « *En innovant et en rationalisant, nous économisons les ressources du pays.* »

Ressources qui, outre l'enthousiasme des cadres du parti et de la jeunesse, les paysages caraïbes typiques, l'aide soviétique massive, sans laquelle le pays verserait en quelques mois dans la faillite, se comptent sur les doigts de la main : tabac, canne à sucre, dont la récolte donne lieu, usine par usine, à des concours de productivité, nickel, langouste (la France étant le premier acheteur au monde de ces crustacés cubains). « *La balance commerciale entre la France et Cuba apparaît pourtant déséquilibrée en notre défaveur* », note M. Alberto Boza, directeur pour l'Europe occidentale au ministère des relations extérieures. « *Ce qui n'empêche pas les zones de coïncidences entre Paris et La Havane de se multiplier : la même recherche de la paix, la vision très claire et positive de Paris à l'égard du tiers-monde, notamment en Amérique centrale. Il n'y a d'ailleurs aucun obstacle au plus haut niveau pour que se réalise une rencontre, prochainement, entre Fidel Castro et François Mitterrand.* » L'hypothèse la plus fréquemment avancée ici dans les milieux diplomatiques tourne autour d'une visite que le leader cubain ferait en Europe dans quatre pays à gouvernement socialiste : l'Espagne, la Suède, la Grèce et la France. Principal obstacle : comment obtenir la neutralité des États-Unis ?

Le fracas des armes

Si – autre hypothèse – M. Mitterrand devait, pour sa part, venir à Cuba en visite officielle, on imaginerait mal que son hôte ne le conduise pas dans la province d'Oriente, à Santiago, et parmi les lieux les plus illustres de la révolte des années 1953-1959.

La caserne de la Moncada n'a pas la grâce de la maison à terrasse de Diego Velasquez, fondateur de Santiago, mais elle porte encore sur ses murs les stigmates de l'attaque qui, le 26 juillet 1953 à 5 h 30, marqua le départ sanglant de la révolution contre la dictature de Batista.

Derrière les murs rose saumon, le musée où est tracée à grands coups de photos et de textes la vie de ces martyrs fous d'idéal – ils n'étaient que cent trente – retentit encore du fracas des armes. L'histoire enregistre que cet assaut dans l'aube fit soixante et une victimes et que deux femmes participèrent aux opérations. Le camion vert bâché dans lequel fut conduit Fidel vers le lieu de sa détention est encore là dans une cour. Et puis vint le temps de l'exil au Mexique et du débarquement du Granma, le 2 décembre 1956, avec quatre-vingts partisans, dont « Che » Guevara, et de la clandestinité dans l'austère sierra Maestra jusqu'à la victoire finale de janvier 1959.

Avant de tenter de prendre la Moncada, les partisans de Fidel avaient établi leur QG dans une ferme située à quelque 20 kilomètres de Santiago, et aujourd'hui, le long de la route, des tombes sobres frappées au nom et à la profession des héros morts sous les balles ou vaincus par la torture rappellent l'épopée. La Grangita Siboney – cette ferme qu'on visite aujourd'hui – n'a guère changé depuis 1953. Pour ne pas éveiller les soupçons, les partisans, dont on peut voir encore les treillis ou les souliers, s'étaient fait passer pour des agriculteurs désireux de développer l'élevage des poulets. Ils bâtirent des poulaillers, mais c'était pour dissimuler des véhicules ; ils creusèrent des puits, mais c'était pour y enfouir des armes. Leur chef, auprès de Fidel, s'appelait Abel Santamaria. On retiendra de ce combattant, qui mourut sans parler, dans la torture, les yeux arrachés sous le regard de sa sœur et de sa fiancée, cet appel : « *Une révolution ne se fait pas en un jour, mais commence en une seconde.* »

Ce qui commence aussi très vite et très tôt à Cuba depuis 1959, c'est l'endoctrinement et le quadrillage politique. Des comités de défense de la révolution (C.D.R.) sont installés dans chaque pâté de maisons, et leurs animateurs connaissent par le détail l'activité de chaque citoyen, cubain ou étranger, du secteur. Pas de déploiement ostensible de militaires ou miliciens dans les rues ou les bâtiments officiels. Pas de contrôle tâtillon dans les hôtels sinon la présence en permanence d'une préposée dans les ascenseurs et ce petit panneau : « *Les visites dans les chambres ne sont pas permises.* » Mais toujours ce discours appuyé, cet espace restreint de liberté intellectuelle – inutile de chercher à acheter un journal ou une revue européenne, – cette impossibilité de mettre en cause les fondements du régime, ses méthodes, ses alliances, sauf à risquer de se voir rejeter dans la classe méprisable des « antisociaux ».

Les touristes, eux, sont choyés – les Français en tout cas, – et les fonctionnaires de police à l'aéroport ne leur chercheront pas noise au terme de leur séjour pour savoir s'ils repartent avec des devises (tous les voyageurs, y compris des citoyens de pays de l'Est ne bénéficient pas de la même mansuétude ainsi que nous avons pu en être témoins).

Camps internationaux de jeunes pionniers où les enfants vous accueillent par un discours politique appris par cœur avant de vous offrir très cordialement le spectacle d'un ballet nautique impeccable, fragments de paradis enlevés aux plages immaculées des Caraïbes, montagnes historiques, rues bruissantes de La Havane, où l'on sirote un sorbet sommaire à l'anis, « bodegas » où plane le souvenir de Hemingway, vieilles voitures américaines aux chromes énormes des années 50, cabarets en plein air, tel le célèbre Tropicana où des girls de rêve semblent danser dans les arbres, place de la Révolution « bénie » par un gigantesque portrait sévère du « Che », pêcheurs qui, de la digue du Malecon (le grand boulevard du front de mer de La Havane) et pour lancer plus loin leur ligne, utilisent un cerf-volant : voilà les bribes qu'on rapporte avec soi de Cuba vers Paris dans la nostalgie du voyage.

Via Madrid ou Luxembourg jusqu'à cette fin d'année 1982.

Mais, à partir de mai 1983, en vertu d'un accord aérien conclu il y a quelques jours entre les deux pays, une liaison directe va être établie entre La Havane et Paris.

Les mambos du Tropicana n'auront pas le temps de s'évanouir. Les orchidées et les hibiscus de Soroa n'auront pas le temps de se faner...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

★ Havanatour-Paris, 24, rue du 4-Septembre, 75002 Paris. Tél. 742-91-21.

(1) *Le Monde* du 16 janvier 1982.

(2) « Faire est la meilleures manière de dire. »

ROBINSON DANS L'OCÉAN INDIEN

LE paradis existe, je l'ai rencontré. Cela s'appelle les Maldives. Environ 150 000 habitants et à peine 300 kilomètres carrés de terre ferme sur 106 000 kilomètres carrés de mer. A en croire la plaquette apposée dans l'aérogare flambant neuve située sur l'île d'Hululé, à une encablure de Malé, la capitale (40 000 habitants sur 2,6 kilomètres carrés), cela se trouve à 767 kilomètres de Colombo, à 1 642 kilomètres de Bombay et à 8 287 kilomètres de la tour Eiffel. Précisons, pour ceux qui auraient peur de rater cette piste sur les flots, en plein océan Indien : 4 degrés, 11 minutes nord et 73 degrés 30 minutes est.

Vu du ciel, cela fait penser à la mythologie védique. A ce vase d'argile qui contenait la liqueur d'immortalité et que les démons disputèrent aux dieux, en douze journées de mêlées épiques au cours desquelles des gouttes du précieux nectar tombèrent à quatre reprises, marquant ainsi, sur le sol indien, quatre lieux à jamais sanctifiés.

Et lorsque, après avoir survolé l'Océan vide, on voit soudain la mer s'orner d'une guirlande de taches claires, on se dit qu'un dieu pressé a dû également passer par là et laisser choir dans sa course une vingtaine de gouttes d'un breuvage divin qui constituent aujourd'hui ces atolls du bout du monde dont rêvent les Occidentaux « stressés ». Près de mille deux cents îles, dont deux cents seulement habitées.

Ainsi c'est d'avion que l'on éprouve son premier choc en découvrant, du même coup, ce qui est peut-être l'une des clefs, inconsciente, de la véritable fascination exercée par ce paradis en miettes. L'île corallienne s'y révèle en effet une cellule parfaite. Tout y est : la membrane périphérique (ici, un anneau de terre presque émergé), limitant le cytoplasme (la lagune) au centre duquel se trouve le noyau, l'île elle-même, – couvert de cocotiers et ourlé d'une frange de sable blanc. Voilà donc « l'unité fondamentale de tout organisme » (Petit Robert *dixit*) qui vous invite, l'espace d'un instant, à vous blottir en son sein. Nul besoin d'être Jean Rostand, Jacques Monod ou François Jacob pour, le cœur battant, répondre à cet appel.

Même si, une fois au ras des flots, la cytologie vous apparaîtra de bien peu de secours lorsqu'il s'agira d'affronter la mercantilisme souriant des « Vendredi » locaux. Et que l'on découvrira bien vite que les requins les plus dangereux ne sont pas ceux auxquels on pense... A croire que pour les navigateurs du cru l'unité de mesure n'est pas le nœud marin mais, plus prosaïquement, le dollar, même s'il se cache parfois sous le nom pittoresque de la monnaie locale : la rufia. Voilà qui explique que cette république se montre peu accueillante aux hippies sans le sou et qu'elle ait édicté à leur encontre une loi spéciale, le « Hippies Act », destinée à leur fermer la porte de ce paradis sélect.

Un mauvais moment à passer que celui de se sentir ainsi identifié à la monnaie verte américaine, jaugé et soupesé par des regards experts. Mais qui, malheureusement, se reproduira chaque fois qu'il vous prendra l'envie de quitter l'île sur laquelle on vous aura soigneusement parqué, à l'abri des autochtones. A moins qu'il ne s'agisse plutôt, pour les autorités musulmanes de l'endroit, elles aussi en proie à la fièvre du renouveau islamique, de limiter autant que faire se peut la contagion de ces cargaisons étrangères déversées par des avions nolisés, dont il n'est, bien entendu, pas question de se passer (devises obligent) mais qu'il convient de tenir soigneusement à l'écart. « *Le respect se perd* », n'en constatera pas moins, devant nous, un ministre inquiet de voir la jeunesse locale peu à peu pervertie par ses études à l'étranger ou la fréquentation, via ces demi-nudistes prodigues, d'un Occident dangereusement permissif.

Rodéo marin

Une chose est certaine : heureux celui qui, vu les conditions exigées pour se mouvoir d'île en île, n'a pas le pied marin. Encore que les économies ainsi réalisées le priveront des émotions procurées par une course à tombeau ouvert sur une embarcation en fibre de verre et à fond plat frappant les flots en cadence démente avec une telle violence qu'à chaque « amerrissage » vous avez l'impression que votre tête va aller s'encastrer dans votre cage thoracique. Quelque chose comme *le Lac* de Lamartine, revu et corrigé par Frankenstein. Reste, au-delà du traitement inhumain ainsi infligé (coccyx sensibles, s'abstenir), la griserie d'une course un peu folle, un fantastique rodéo marin dans une pampa d'un bleu profond, infinie et somptueuse.

Ici, deuxième choc, horizontal cette fois, après la vision aérienne. Celui qui vous confronte, à présent, avec la beauté absolue. Car l'île des Maldives ou, plus exactement, certaines d'entre elles (Ihuru, par exemple, ou « Little Bandos ») sont, dans l'ordre naturel, ce que le *David* de Michel-Ange est à la sculpture classique. La perfection. Tout comme la silhouette des *dhonis*, ces embarcations locales à la voilure d'une élégance si pure. Entre l'infiniment petit et l'infiniment grand, une nouvelle dimension : l'infiniment beau.

Cette touffe de cocotiers plantés presque au cordeau par un paysagiste géomètre, et qui se détache sur un ciel bleu. Ce bouquet vert aux proportions parfaites, posé sur un mince socle de sable blanc, flottant sur des eaux vert émeraude, c'est, à n'en pas douter, du Baudelaire. *L'invitation au voyage : « Là, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté.* » Une vision de rêve à vous laisser bouche bée. Comme un rêve éveillé.

Sur la terre ferme, bien sûr, c'est un peu différent. D'abord, évidemment, car on n'y voit plus l'île. Ensuite, parce qu'elle est, le plus souvent, habitée et que chacune d'entre elles privilégie généralement une nationalité (ici les Allemands, là les Italiens) et que ceux qui n'en sont pas ont parfois la désagréable impression d'être quelque peu exclus. Enfin, bien entendu, parce qu'on y retrouve vite le « roi dollar ». Or, après tout, le paradis ce devrait être le royaume du troc. Un poisson contre une noix de coco. Un paradis monétisé, ça fait toc, ça sonne faux ! Pour un peu, on se sentirait piégé.

Certains l'ont bien compris, d'ailleurs, qui, dès l'entrée de l'Eden, vous soulagent de vos économies pour vous parer de colliers multicolores... Avec, en prime, un rappel de la philosophie ambiante : « *Ici, coco, tu n'es pas là pour penser. On est payé pour le faire pour toi... c'est-à-dire peu.* »

Et puis, une fois installé, généralement à la spartiate, il faut bien avouer que le paradis se referme sur vous. Comme un piège doré. Et l'on se surprend vite à tourner en rond, comme un fauve en cage, dans cet espace somme toute limité. Gare à celui qui ne sait, ni ne veut, s'adonner au bronzage intégral, se laisser filer sur une planche à voile, s'abandonner au gré d'eaux turquoise, il est vrai les plus soyeuses du monde (Obao sans la mousse), ou encore dans cet univers monacal (le jour au moins), s'abîmer dans la contemplation béate du dialogue, à chaque heure renouvelé, du ciel et de la mer. Avant de se défouler, le soir venu, dans l'inévitable soirée disco ou d'aller « flamber » au casino miniature de Furana.

Ce handicapé-là se retrouvera bien vite arpentant la grève, l'œil fixé sur l'horizon. N'est pas Crusoé qui veut, et qui sait, d'ailleurs, les désespoirs, les affres et les cafards de ce dernier ? Sans oublier que, dans ce paradis, la peine maximum est justement celle du bannissement dans un îlot désert. Ainsi expiera-t-on son forfait là même où d'autres sont prêts à payer en devises fortes le droit de jouer les Robinson.

Le plus beau des aquariums

Reste qu'à leur invité en proie à un spleen passager les Maldives réservent un troisième choc. Celui qui vous saute au visage lorsqu'un beau matin vous chaussez votre masque et, tuba à la bouche, vous découvrez le fastueux spectacle de la barrière corallienne. Et, surtout, de l'incroyable grouillement de vie qui y règne. L'impression d'être soudain plongé dans le plus beau des aquariums. Face à cette pure féerie, une jubilation enfantine s'empare alors de vous. On avait entendu parler du vertige des profondeurs. Que dire de la griserie procurée par ce lèche-coraux où l'on évolue au milieu de véritables nuées de poissons multicolores, nés d'une palette magique, tous plus chamarrés les uns que les autres. Grandiose orchestre océanique que l'on apprend vite à faire évoluer d'un geste de la main, déclenchant à volonté de gracieuses arabesques.

Le vrai paradis, il est là, sous l'eau, à portée de palmes, ainsi que nous le confirmera Derek, le responsable de la plongée au Club Méditerranée. Et il sait de quoi il parle, Derek, lui qui a roulé ses bouteilles aux quatre fonds des mers du globe.

On resterait ainsi des heures, suspendu, saoulé de beauté, à savourer ce festin visuel sans pareil. A surplomber l'abime, là où la barrière tombe à pic et s'enfonce dans l'obscurité. En pensant à ce plongeur dont on vous racontera qu'un jour, quittant soudain le groupe dont il faisait partie, il s'enfonça dans les ténèbres de l'Océan pour disparaître à jamais.

Mais là encore, le choc est tel, telle est la féerie, que l'on se prend, après deux ou trois plongées, à hésiter à repartir. Comme si l'on voulait conserver, intact, le souvenir ébloui du premier regard. Et quitter ces lieux avec l'impression d'avoir tout simplement rêvé. En gardant à jamais, au fond de la mémoire, la vision de ce paradis fait de la même étoffe que nos songes.

PATRICK FRANCÈS.

★ Introduit en 1972, le tourisme s'est rapidement développé aux Maldives (le nombre de visiteurs est passé de 12 500 en 1976 à 42 000 en 1980 et devrait atteindre les 100 000 en 1985), qui offrent aujourd'hui 3 400 lits répartis dans une quarantaine d'îles qui lui sont spécifiquement affectées. Parmi celles-ci, quelques îles « françaises », c'est-à-dire gérées et animées par des Français. Proche de Malé, Farukolhu-Fushi, qui abrite le Club Méditerranée, dont la formule forfaitaire et la table sont particulièrement appréciées. Plus au nord, Thulhaagiri et Kani-Finolhu. Au sud de Malé, Wadoo-Diving-Para- dise. La saison la plus favorable s'étend de décembre à mars, les mois à éviter étant mai, juin et juillet.

Plaisirs de la table

L'humeur de MM. Gault et Millau

UNE salade de crevettes, une brochette de saint-pierre, des frites et une mousse au chocolat pour 20 francs, c'est *donné ! Seulement voilà : est-ce que* ça peut être bon ? Et, en tout cas, ne faudrait-il pas annoncer clairement qu'il s'agit là de surgelé si surgelé il y a ? C'est ce que mon ami Michel Piot appelle l'« *infortune des Mers* » !

Vingt hors-d'œuvre ou six huîtres, un plat à choisir entre trois, fromage ou dessert et une demi-bouteille de vin de propriétaire pour 64 francs, ce n'est pas cher ! Seulement voilà, les hors-d'œuvre sortaient du frigo et j'ai eu droit à une glace à la salade de pommes de terre, le porc fumé était filandreux et les pommes de terre desséchées, le vin m'a laissé des renvois de vinasse. Alors, 64 francs, c'est encore bien trop cher pour cette filiale des Saint-Germain de la Mer installée à la Croix-Catelan.

Il y a des plats ennuyeux comme la selle de veau Orlof, par exemple. Il y a des plats clinquants comme le homard thermidor qui me fait songer au mot de Gide évoquant « *la ferblanterie de Sardou* ». Il y a enfin des plats ridicules... Ainsi celui du *Crillon* dont la carte nous donne les détails : « *Foie gras chaud, ailerons de homard, betterave et caviar* » !

Le Bottin-Gourmand a fait école et *Gault-Millau* sortent en avance leur guide de France 1983. « *Plus que jamais*, annoncent-ils, *le guide est un guide d'humeur.* » On ne leur reprochera point, au contraire. Serait-il même de mauvaise foi, par moments, que cela lui ajouterait du sel. Mais il ne faut pas que cela devienne de la désinformation ! Restaurants fermés, restaurants oubliés, restaurants mal traités... Passons.

Mais il y a aussi la « pointe » qui, lorsqu'elle tombe à côté, devient une inélégance impardonnable. Exemple, à Neuilly. Ils donnent à *Mommaton* un 11/20, ce qui est leur droit, et le texte dit, entre autres, qu'un énorme travail reste encore à faire. Tout de suite après vient *La Rascasse* qui a 12/20, soit un point de plus, et le texte parle de l'incontestable fraîcheur des produits. Parfait, et le lecteur peut choisir... Seulement, pour *Mommaton*, il est ajouté que l'addition peut être évaluée à 250 francs. Et pour *La Rascasse* le prix indiqué est de 230/250. Avec cet ajouté perfide : « *Additions redoutables.* » Pourquoi seraient-elles redoutables ici à 230/250 avec un point de plus pour la cuisine, et pas à 250 francs ? Le lecteur pressé ou superficiel en conclura qu'il faut se méfier des prix de *La Rascasse*.

A part cela, Paris voit les promotions du *Maxim's* et du *Crillon* (peut être pour la succulence du foie gras chaud aux betteraves et au caviar ?), les quatre toques provinciales s'enrichissent de *L'Espérance* (Saint-Père-sous-Vézelay), trois toques vont à *L'Apicius* de Gand, dont je crois bien avoir parlé le premier il y a deux ans. Bref, un guide intéressant pour l'ami de la table, de bonne *ou de mauvaise humeur.*

Mais, à propos, j'aimerais bien savoir dans quels ouvrages Balzac et Dumas font manger leurs personnages au *Véfour*, ainsi qu'il est indiqué... *Peut-être pour consoler Raymond* Oliver de voir sa cuisine traînée dans la boue !

LA REYNIERE.

MIETTES

● Excellente idée de Marcel Trompier (*La Marée*, 1, rue Daru) : *mettre sur table et offrir aux clients* un tableau des millésimes établi par l'excellent sommelier de la maison, Jean-Luc Pouteau. A grande cave, bon sommelier et bon usage des bouteilles !

● Les remarquables pâtés de canard en croûte d'Amiens (la *Maison Degand* fut fondée en 1643) existent toujours. Las ! les colis exprès de la SERNAM-S.N.C.F. ne le sont pas toujours, aussi les *expéditions* sont-elles supprimées. Mais si vous passez par Amiens, *n'oubliez pas* l'adresse : 20, rue de Noyon ; tél. : 91-43-83.

● Joël et Nicole Girodot (dont la cuisine saintongeaise faisait merveille au carrefour Kossuth) ouvriront, fin février, *La Tonnelle saintongeaise*, dans l'île de la Jatte (32, boulevard Vital-Bouhot ; tél. : 624-43-15). A noter et pour prendre date.

● Deux nouveaux pure malt à découvrir : *le Laphroaig* (un Islay malt) et le *Tormore* (un Highland).

● M. *Paolo de Pol*, nouveau directeur général du *George-V*, a de grands projets de rajeunissement du restaurant *Les Princes* pour le printemps.

Le monde fascinant du vin...

Le beaujolais nouveau est arrivé ! *C'était le 15 novembre* dernier, date annuelle qu'à en croire les médias le monde entier des buveurs attend. Commerce et publicité ont tous les droits, et ce n'est pas le moins fascinant du vin qu'il fasse naître, après ce déjà vieux beaujolais nouveau, un côtes du Rhône nouveau, du bordeaux nouveau, etc...

Ledit beaujolais, je l'ai trouvé acceptable au gentil *Val d'Or* (28, avenue Franklin-Roosevelt — tél. *359.95.81*) de Géraud Rongier, ancien lauréat de la Coupe du *Meilleur Pot. Acceptable* mais combien moins agréable que *d'autres petits vins pas nouveaux* et pas plus chers !

Le Monde fascinant du vin, c'est aussi le titre d'un ouvrage paru chez Gründ et signé de Nathalie Mont-Servan, Bernard Planche et Michel Dovaz. Très bien illustré, très peu didactique et utile à toute « entrée en vins ». Même si je pense que 18° est une température trop élevée pour le service des meilleurs rouges et si le tableau des accords des vins et des fromages est d'un ridicule achevé.

L'ouvrage comporte un tableau des millésimes. Je l'ai écrit déjà : il ne faut pas avoir la superstition des millésimes mais s'y guider néanmoins, répétant avec Daguin qu'il faut avoir en cave *les petits* crus dans les grands millésimes et les grands crus *dans les millésimes* moyens. De même, en Bordeaux, le classement de 1855, dépassé, ne *peut être qu'une indication.*

Las le vin est cher, très cher, même ce millésime 82 dont on nous dit que pourtant la récolte dépasse les espérances. Et cela se sent surtout au restaurant, car ils sont rares les Bourdeau (en son *Gourmet de l'Isle*, 42, rue Saint-Louis en l'Ile — tél. 326.79.27) où, pour accompagner un menu à 70 francs (avec fromage *et* dessert) copieux, savoureux et bon, on peut trouver des vins honnêtes à moins de *30* francs.

Existe-t-il encore des caves familiales à *Paris* ? *Peu sans doute* mais la province, avec plus de place *et de sagesse, garde précieusement* ces sanctuaires personnels où les *bouteilles*, achetées à la *source*, vieillissent dans le calme et entourées de soins. Faut-il avoir un « livre de cave », c'est-à-dire un inventaire permanent de celle-ci ? De M. Jacques Rouët à Pierre Perret tous les auteurs sont d'accord. Celui que met en vente la *Revue du vin de France* (réalisé par Chantal Lecouty) est « fascinant » lui aussi, (et dans le classement des bordeaux on a ajouté le mouton-Rothschild, légitimé en 1973, ce qui est bien !) Les trente-six premières pages (la cave, l'étiquette, le *service des vins, les vignobles) sont* un résumé très remarquable. Suivent les fiches à *tenir à jour*, permettant ainsi une approche parfaite de sa cave.

A la vôtre ! — L. R.

Philatélie

N° 1772

FRANCE : André Messager

L'auteur de *Véronique* et de nombreux autres opéras-comiques et opérettes, André Messager *(1853-1929)*, compositeur et chef d'orchestre, aura les honneurs de débuter la série 1983 des « personnages célèbres ».



Vente générale le 17 janvier (6e/83).

1,60 F + 0,30 F, noir et bleu.

Format 22 × 36 mm. Dessiné et gravé par Pierre Forget. Tirage : *3 000 000 d'exemplaires. Taille-douce*, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— **Les 15 et 16 janvier**, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à la salle des congrès de l'hôtel de ville de **Montluçon** (Allier). — Oblitération « P.J. ».

— **Le 15 janvier**, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de **Montluçon Principal**. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● **MONACO** émet deux nouvelles valeurs « timbres-taxe », **à partir du 3 janvier**, du type « Sceau princier », format triangulaire : **3,00 F, rouge et bleu ; 5,00 F, brun et violet.** La vente s'effectuera également aux « Points philatélie » des P.T.T français. Les abonnés inscrits à Monaco les recevront avec l'émission d'avril prochain.

● **VIENT DE PARAITRE** un ouvrage intitulé : « Découvrez et collectionnez les timbres du monde entier », aux Éditions Buissonnières (France-Amérique). Abondamment illustré en couleurs, il a l'immense mérite d'apprendre — en outre de la philatélie — la géographie, l'histoire et les monnaies de tous les pays décrits dans ses 160 pages. Cet album-atlas vivant est un beau cadeau à s'offrir et à offrir en ce début d'année. Prix : 96 F.

Dès aujourd'hui ce sont les « Points Philatélie »

En ce début d'année, enfin, les P.T.T. exaucent les vœux sans cesse exprimés par les philatélistes.

Avant, les collectionneurs ne disposaient que de quelques guichets philatéliques à travers l'Hexagone, dès aujourd'hui ils ont cent trente « Points Philatélie » avec les mêmes attributions qu'avaient auparavant les guichets spécialisés. Ils seront progressivement dotés d'un cachet à date spécial grand format illustré.

C'est déjà un progrès considérable.

En plus, une réservation de tous les timbres émis, au cours de l'année, est effectivement possible dans les **15 000 bureaux de poste.**

Et, pour chapeauter cet ensemble, un **Service philatélique des P.T.T.** — sur le plan national et international — fonctionne pour la fourniture, par correspondance, de tous les timbres, souscrits par abonnement, (18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15).

La répartition des « Points Philatélie » : 104 dans les départements ; 19 à Paris ; 4 dans les départements d'outre-mer et 3 à la poste aux Armées.

Cette liste très longue nous ne pouvons la publier dans le cadre de notre chronique, mais nous l'adresserons à nos lecteurs qui s'y intéressent contre un timbre de 2 F, ainsi qu'une enveloppe *affranchie, libellée, par leurs soins*, à leur nom et adresse.

Ecrire à A. Vitalyos, « le Monde des Loisirs », 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

En bref...

● *BARBADES. — 250e anniversaire* de la naissance de George Washington, *10, 55, 60 cents*, 2,50 *dollars. Sujets divers* aux centres dans un cadre uniforme.

● **FALKLAND** (îles). — « Première participation *aux Jeux du Commonwealth* 1982 », deux valeurs surchargées, *5 p., 25 pence.*

● **FIDJI.** — Visite royale, deux timbres, *6 et 45 c.*, et un bloc-feuillet avec trois timbres (dentelés, 6 c., 45 c. et 1 *dollar*. *Série* « *Noël 82* » (*Raphaël*, 1483-1520), 6, 20, 35 cents et 1 dollar. Et un bloc de 1 dollar (dentelé).

● **GAMBIE** — Développement de *l'économie communautaire* des pays de l'Ouest africain, 10, 60, 90 b., 1,25 D. Série « *batraciens* », 10, 20, 85 b., 2 dollars.

● *LESOTHO. — Naissance du* prince William de Galles (22 juin 1982), *bloc-feuillet contenant* cinq timbres identiques de 60 s. (la mère et l'enfant) et un timbre de 6 s. avec un texte de congratulation.

● *MALI. — Un tableau de Manet*, « le Gamin aux cerises », est le sujet d'un *timbre* P.A. de 680 F. Offset, Edila. — Deux timbres pour la série « Noël 1982 » avec « la Vierge et l'Enfant », de Titien et de Giovani, 500 et 1 000 F. Offset, Edila.

● **MAURICE** (îles). — Centenaire de la découverte du bacille de la tuberculose par Robert Koch, 25 c. 1,25, 2, 5 et 10 R.

● **PORTUGAL.** — Deuxième centenaire de la *mort du marquis de* Pombal, 10 escudos. Homme d'État, réformateur résolu de son époque, exilé en 1777 jusqu'à sa mort.

Calendrier des manifestations avec *bureaux temporaires*

45 000 Orléans (centre des loisirs d'Orléans-La Source), **du 6 au 8 janvier.** — Exposition philatélique « La Timbrothèque ».

59 140 Dunkerque (Palais des congrès), **les 8 et 9 janvier.** — Inauguration du Kursaal.

95 500 Roissy-Aéroport Ch. de Gaulle (parc des expositions Paris-Nord), **du 19 au 25 janvier.** — 22e Salon International du Jouet.

25 950 Lievremont (à l'école), **les 22 et 23 janvier.** — Exposition philatélique « 24 heures des neiges ».

ADALBERT VITALYOS.

Equitation

CORRESPONDANCE

Amazones en colère

L'article « Les deux cents amazones », de Roland Merlin, paru dans nos éditions du 23 octobre 1982 a suscité diverses réactions, dont celle de l'Association nationale des amazones traditionnelles, qui par la voix de Mme Cabaud estime que les cavalières d'aujourd'hui « montent n'importe quel cheval, grand ou petit, jeune ou vieux, à toutes les allures y compris le galop, en plat, terrains variés et obstacles, selon les mêmes critères que les cavaliers » *L'Association ajoute :*

Plus de 200 pour la France, plus de 2 000 pour l'Europe, et nombreuses au Nouveau Monde, les amazones ont pris connaissance avec étonnement du tableau féroce qu'a brossé d'elles M. Merlin.

Qu'il fût écrit dans un esprit misogyne ou par plaisir du pamphlet, et même si ce texte se voulait simplement humoristique et n'avait pas l'intention de blesser les personnes visées, c'est-à-dire les amazones, il importe pour elles, par la voix de leur Association nationale — l'ANATRA, — de rétablir la vérité sur leur discipline : non ! Les amazones ne sont pas des « *tortionnaires* » ! Elles ne coupent pas en deux leur cheval, qui n'est pas « *sanglé à mort* » ni « *asphyxié* » ! Elles n'ont pas non plus d'« *éperon à broche* » ! Le cheval ne souffre en rien d'être monté en amazone, comme le souligne l'aimable lettre que nous avons reçue de M. le président de la Ligue pour la protection du cheval, qui connaît bien l'équitation en selle de dame pour l'avoir fait pratiquer lui-même et n'a jamais constaté la moindre souffrance chez les montures de ses élèves.

Non ! les amazones n'ont pas la « *hantise des chutes* », très rares au contraire. Leur selle ne se « *balance* » pas plus sur le dos du cheval qu'une selle ordinaire. Les amazones ne sont pas « *bileuses* » et n'ont pas « *le sang glacé* » par des « *glissades à droite ou à gauche* », qui ne se produisent pas !

Non ! les amazones ne montent pas que des « *petits palefrois* ». (A l'époque médiévale, les dames montaient d'ailleurs plutôt des « haquenées »). Actuellement, les amazones montent n'importe quel cheval, grand ou petit..., jeune ou vieux, à toutes les allures y compris le galop, en plat, en terrains variés et obstacles, selon les mêmes critères que les cavaliers.

Le cheval n'a pas à supporter « un poids déséquilibré », car l'amazone doit être absolument d'aplomb sur sa selle, ses jambes seules étant du même côté, mais le poids de son buste étant exactement réparti au milieu de son cheval. Elle est donc assise en parfait équilibre et, de plus, aussi confortablement que sur une chaise où elle se tiendrait les jambes croisées.

L'amazone n'a pas une « *autonomie précaire* », car, si elle est toujours heureuse de pouvoir *monter* traditionnellement avec l'aide courtoise d'un cavalier — ou d'une cavalière, car c'est un service que l'on se rend souvent entre amazones, — elle se débrouille fort bien seule, en montant par l'étrier et en passant sa jambe ensuite dans la fourche. (On peut remarquer au passage que les jockeys se font mettre en selle depuis des années sans que leurs aides se voient traiter de « *sigisbées* » !).

Notre discipline n'est pas non plus réservée aux « *200 familles* »... Selle et tenue ne coûtent pas les prix exorbitants annoncés (sauf peut-être chez les « grands » couturiers et selliers ?), au contraire, les amazones d'aujourd'hui sont de toutes les classes sociales, de tous les âges, mais jeunes en majorité et ayant pour la plupart un budget modeste.

- Une selle à fourches neuve est vendue actuellement entre 4 200 et 4 500 F chez notre fabricant habituel (Tantale à Souillac, Lot). Les selles d'occasion se trouvent encore, à des prix allant de 500 à 3 500 F en fonction de leur état et de leur confort.
- La tenue « de présentation » (*non exigée pour la pratique courante*) vaut environ 1 000 F : jupe et chapeau de qualité moyenne. La veste est la même que la veste d'équitation classique, ce qui évite d'en acquérir une autre. Signalons aussi que nos « *tubes* » ne sont plus des « *tubes* » mais des demi-hauts-de-forme — appelés « Kronstadts » — et que nos « *voiles* » sont une simple et discrète écharpe s'arrêtant à la ligne des épaules ou des omoplates.

Mais il faut surtout savoir qu'il n'est pas nécessaire pour monter en amazone d'avoir sa propre selle et son équipement.

C'est là qu'intervient l'efficacité des services de l'Association nationale des amazones. L'ANATRA prête des selles à ses membres pour les reprises et stages qu'elle organise, fournit bénévolement l'encadrement spécifique dans les clubs dont le moniteur n'a pas encore acquis cette spécialisation, fournit le patron de la jupe à celles qui désirent la confectionner elles-mêmes ou la confier à leur couturière.

Au début, d'ailleurs, les amazones montent un certain temps *en culotte* de cheval ou pantalon, ce qui exclut tous frais vestimentaires au départ et permet à l'instructeur de rectifier plus facilement la place des jambes.

L'ANATRA organise en effet des reprises régulières dans de nombreux centres équestres en région parisienne ou en province et fait connaître les adresses des clubs où se pratique la monte en amazone. Elle propose des stages de trois à six jours pendant les vacances scolaires et *organise des sessions d'examens* permettant d'obtenir les diplômes d'amazone correspondant aux différents niveaux atteints.

Après l'instruction des amazones et lorsqu'elles sont suffisamment confirmées, l'ANATRA leur propose de nombreuses activités : rallyes, chasses, randonnées, manifestations, concours...

Il y aurait beaucoup à dire et à raconter ! *Mais, la place manquant*, j'invite M. Merlin et ses lecteurs et surtout lectrices à venir voir de plus près ces amazones, modernes et traditionnelles à la fois, leur enthousiasme et leurs deux jambes à gauche... Et, pourquoi pas ?, à faire un essai eux-mêmes en selle à fourches.

★ Association nationale des amazones traditionnelles (ANATRA), 5, rue de Rigny, 75008 Paris. Tél. : (1) 522-20-15.





Jeux

échecs N° 1002

DÉCOUVERTE D'UN PLAN

(Tournoi Interzonal de Toluca, 1982)

Blancs : A. YOUSSOUPOV
Noirs : X. RUBINETTI

Défense est-indienne.

1. d4	Cf6	15. Tb1! (k)	Da7
2. ç4	d6	16. g4! (l)	Tf8 (m)
3. Cç3	Cb-d7 (a)	17. Cf1	Cé8
4. Cf3	ç6 (b)	18. Cg3	f6
5. é4	é5	19. Cf5 (n)	Fxf5 (o)
6. Fé2	Fé7	20. gxf5 (p)	Fb6 (q)
7. 0-0	0-0	21. Fh5! (r)	Td8
8. h3 (c)	a6	22. Fh6! (s)	Td7
9. a4 (d)	a5	23. Fxé8!	Txé8
10. Fé3	Té8 (é)	24. Dh5! (t)	Db8 (u)
11. d5! (f)	Dç7 (g)	25. Fxg7! Abandon (v)	
12. Cd2	Cç5		
13. Rh2!! (h)	Fd8 (i)		
14. Tg1!! (j)	Db6		

NOTES

a) 3..., é5 est jouable et donne aux Noirs des perspectives de nullité si les Blancs échangent les D par 4. dxé5, dxé5 ; 5. Dxd8+, Rxd8 ; par exemple, 6. Cf3, Cb-d7 ; 7. g3 (ou 7. Cg5, Ré8 ; 8. Cb5, Fd6), ç6 ; 8. Fh3, Fd6 ; 9. Fé3, h6 ; 10. 0-0, Th-é8 ; 11. Ch4, Ff8 ; 12. b3, Rç7 ; 13. Tf-d1, Cb6 ; 14. Fxç8 Taxç8 (Bronstein-Panno, Amsterdam, 1954).

b) Ou 4..., é5 ; 5. Fg5, h6.

ç) Afin de développer le F-D en é3 sans craindre Cg4. Une autre idée est 8. d5, çxd5 ; 9. çxd5, Cç5 ; 10. Cd2.

d) Interdit l'expansion b7-b5 et menace 10. a5.

é) On est en droit de préférer la suite 10..., éxd4 ; 11. Cxd4, Cç5 ; 12. Dç2, Té8 qui semble plus active que le coup du texte.

f) En effet, l'avance du pion d ôte tout sens à la présence de la T-R noire sur la colonne é.

g) 11..., ç5 laisserait aux Blancs un plan facile : Cé1-Cd3 suivi de f2-f4. Les Noirs doivent conserver la case ç5 pour leur C-D.

h) A ce stade de l'ouverture, les Blancs sont en mesure de choisir leur stratégie. Tout réside dans l'avance f2-f4 ; or, celle-ci ne peut être envisagée dans l'immédiat : après 13. f4, éxf4 ; 14. Fxf4, Cf-d7 suivi de Ff6, les Noirs contrôleraient la case é5. Il faut donc préparer l'avance f2-f4 par g3 afin de reprendre sur éxf4 par le pion g ; or, 13. g3 est impossible à cause de *13..., Fxh3*. D'où 13. Rh2!.

i) Le grand maître argentin s'engage dans une voie tortueuse mais il n'est pas facile de donner des conseils dans cette position ; si 13..., h6 ; 14. g3, Dd7! mais les Blancs peuvent jouer après 13..., h6 ; 14. Tg1!, Ch7 ; 15. g3!

j) Une belle idée, profonde, précise. 14. g3 serait une précipitation fautive : 14..., Dd7! Maintenant les Noirs ne peuvent *plus empêcher le plan 15. g3 et 16.* f4 (si 15..., Dd7 ; 16. Df1!. En même temps, cette idée recèle une autre face : l'attaque g2-g4-g5-h4 complétée par la *venue du Cd2 en f5 via f1-g3*. Nous aimons beaucoup ce plan original Rh2-Tg1.

k) Mieux que 15. Dç2. Le maintien *de la D en d1 sera justifié plus tard* (au vingt-quatrième coup).

l) Les Blancs choisissent le jeu figural sur l'aile -R et abandonnent la continuation positionnelle g3-f4, probablement en raison de l'éloignement de la D ennemie.

m) Ou 16..., Fb6 ; 17. g5, Cf-d7 ; 18. h4 (de loin supérieur au gain de pion 18. Cf1, Cf8 ; 19 dxç6, bxç6 ; 20. Dxd6, Cg6), Cf8 ; 19. h5 suivi de Tg3.

n) Il est clair que les Blancs ont bien amélioré leur position mais le gain est encore loin.

o) Réduits à un jeu passif, à la recherche d'un plan défensif satisfaisant, menacés de perdre le pion d6, les Noirs craquent psychologiquement et commettent une faute décisive. Il fallait essayer 19..., Db8 afin de lutter après 20. dxç6, bxç6 ; 21. Cxd6, Cxd6 ; 22. Fxç5, Fé7.

p) Regardons bien la position. A l'exception du Cç5 toutes les pièces noires *sont le dos au mur, sans recul* possible. Les Blancs ont un canon braqué sur le R noir. Il apparaît que les Blancs ont un bel avantage. Eh bien, non : ils ont le gain en quelques coups. *Leur* supériorité est telle que le temps va s'accélérer.

q) Enfin, la longue manœuvre des Noirs arrive à son terme (après Fd8-Db6-Da7).

r) Menace indirectement le pion d6.

s) Menace 23. Fxé8 et 24. Txg7+.

t) *D+T+F contre le R noir en un* temps record.

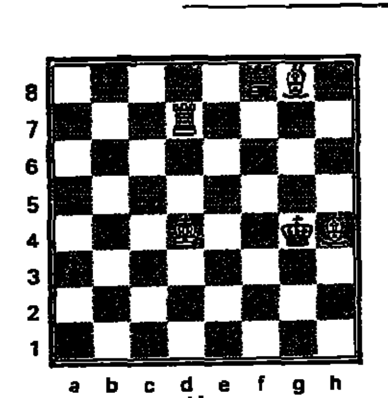
u) Si 24..., Tf8 ; 25. Fxg7!, Txg7 ; 26. Txg7+, Rxg7 ; 27. Tg1+, Rh8 ; 28. Dg4 et les Blancs gagnent comme après *24...*, Té-é7 ; 25. Fxg7. La fin est proche.

v) En effet, si 25..., Txg7 ; Txg7+, Rxg7 ; 27. Tg1+, Rh8 ; 28. Df7, Tg8 ; 29. Dxf6+, Tg7 ; 30. Dxg7 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1001. N. KRALIN. 1977

(Blancs : Rf5, Tf8, Ff7, Pb2 et b5. Noirs : Ra4, Cb7, Pa2, b3.)

1. Ta8+, Rb4 (si 1..., Ca5 : 2. Fxb3+!) ; **2. Ta3, Cd6+ ; 3. Rg6!!** (on verra plus tard pourquoi), **Cxb5 ; 4. Txb3+** (si 4. Ta8, Cç7 ; 5. Ta7, Cb5 ; 6. Ta8, Cç7), **Ra4! ; 5. Txb5, a1=D ; 6. Fé8!** (une nouvelle étude), **Db1+** (rien d'autre) ; **7. Rf6!!** *(et maintenant* surgit la raison de 3. Rg6 : un autre coup du R blanc aurait donné aux Noirs le pat ; par exemple, 7. Ré6, Da2+ ; 8. Ré7, Dé6+! ou 7. Fç6, Dg6+! ou 7. Rg7, Dh7+! Or, après 7. Rf6 les Noirs sont en zugzwang (si 7..., Df1+ ? ; 8. Tf5+ et 9. Txf1), **Da1 ; 8. Tb8+, Ra5 ; 9. Ta8 et 10. Txa1.**



ÉTUDE

D. PETROV

(1959)

BLANCS (4) : Rd4, Td7, Fg8 et h4.

NOIRS (3) : Rg4, Tf8, Pa3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 999

LA DERNIÈRE DOSE

Une bonne analyse peut permettre à un joueur de flanc de trouver la défense mortelle comme dans cette donne.

	Nord	
	♠ D854 ♥ V72 ♦ 1054 ♣ RV5	
Ouest ♠ 76 ♥ 943 ♦ V962 ♣ 9732	N O E S	**Est** ♠ AR10932 ♥ AR ♦ A73 ♣ 86
	♠ V ♥ D10865 ♦ RD8 ♣ AD104	
	Sud	

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	1 ♠	contre
passe	1 SA	2 ♠	3 ♥

Ouest ayant entamé le 7 de Pique pour le 4, le Roi et le Valet sec de Sud, *comment Filarski propose-t-il qu'Est joue* pour faire chuter TROIS CŒURS ?

Réponse :

Pour avoir fait un contre d'appel au premier tour et avoir annoncé ensuite trois Cœurs, Sud a forcément la Dame de Cœur, Roi et Dame de Carreau et As, Dame de Trèfle ; d'autre part, il ne peut avoir moins de cinq Cœurs, mais il n'en a pas six, *car il n'y aurait plus de possibilité de* chute.

Comment, si Ouest a *trois* atouts, est-il possible de faire chuter ?

- Il faut raccourcir le déclarant en rejouant chaque fois Pique. Ainsi, après la levée du Roi de Pique, Est rejoue l'As de Pique. Sud coupe et joue atout pour le Roi de Cœur d'Est qui continue Pique.

Sud coupe avec le 10 de Cœur et rejoue atout pris par l'As d'Est qui inflige au déclarant *une nouvelle dose mortelle de Pique* pour le forcer à couper avec son dernier Cœur, tandis que Ouest a encore un atout *et qu'Est* a toujours la reprise de l'As de Carreau.

Le déclarant, après avoir coupé Pique pour la troisième fois, monte au mort grâce à un des honneurs à Trèfle pour tirer le Valet de Cœur et faire tomber le 9 de Cœur, puis il *réalise encore ses trois* Trèfles maîtres, mais à la fin la situation est la suivante :

______		♠3 ♦A
	♦RD	

Sud joue le Roi de Carreau et Est fait l'As et *un Pique !*

On notera qu'il suffit qu'Ouest ait trois Cœurs quelconques pour la *chute* ou la Dame de Cœur seconde (peu vraisemblablement).

ÉTONNANT COUP DE CISEAUX

Cette donne est l'illustration d'un coup fameux qui passait autrefois pour très difficile. Effectivement, dans notre exemple, le lecteur devra bien *réfléchir* et regarder les mains adverses alors que le déclarant ne les voyait pas.

	Nord	
	♠ ARV42 ♥ D ♦ A952 ♣ D42	
Ouest ♠ 9865 ♥ 86 ♦ RV743 ♣ 7 (5)	N O E S	**Est** ♠ D ♥ A74 ♦ 86 ♣ ARV9863
	♠ 1073 ♥ RV109532 ♦ D10 ♣ (10)	
	Sud	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	1 ♣	2 ♥
passe	2 ♠	3 ♣	3 ♠
passe	4 ♣	passe	4 ♥

Ouest ayant entamé Pique, le déclarant a mis le Roi de Pique du mort sur lequel la Dame sèche d'Est est tombée. *Comment Smolski, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères.

La surenchère à saut de « 2 Cœurs » était un barrage qui promettait cinq levées de jeu. Une fois que Sud avait reparlé librement sur « 3 Trèfles ». Nord pouvait essayer la manche et, pour laisser Sud choisir le contrat final, il a fait un cue bid à Trèfle.

L'entame à Pique s'explique par l'espoir qu'Est ait chicane ou singleton à Pique.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 188

JUNIORS FRATRICIDES

Championnat du monde juniors, avril 1982

Blancs : W. WIRNY (U.R.S.S.)
Noirs : A. DYBMAN (U.R.S.S.)

Ouverture : Raphaël

1. 32-28	18-23	26. 34-30	11-16
2. 33-29 (a)	23x32	27. 30-25	4-9
3. 37x28	20-25	28. 35-30	9-14 (r)
4. 41-37	17-21	29. 30-24	14-19
5. 29-24 (b)	19x30	30. 24x13	18x9 (s)
6. 35x24 (c)	11-17	31. 37-31	12-18
7. 39-33	6-11	32. 33-29 (t)	23x34
8. 44-39	1-6 (d)	33. 39x30	8-13
9. 37-32	13-18	34. 44-39	6-11
10. 50-44	18-22 (e)	35. 38-33	18-23
11. 31-26	21-27! (f)	36. 30-24	13-18
12. 32x21	16x27	37. 42-38	2-8 (u)
13. 28-23! (g)	14-28! (h)	38. 33-29 (v)	23x34
14. 33-29! (i)	8-13	39. 39x30 (w)	18-23
15. 46-41	13-18 (j)	40. 43-39! (x)	8-13 (y)
16. 40-35 (k)	25-30 (l)	41. 39-33!	28x39
17. 34x14	10x28 (m)	42. 38-32	27x38
18. 38-33 (n)	5-10	43. 47-42	38x47
19. 41-37	10-14	44. 31-27! (z)	22x31
20. 43-38	18-23! (o)	45. 26x37 (aa)	47x20
21. 29x18	12x23	46. 25x3	16-21
22. 48-43!	3-8 (p)	47. 3-25	23-28
23. 45-40	7-12	48. 49-43! (bb)	39x48
24. 40-34	14-19 (q)	49. 30-24! (cc)	48x31 (dd)
25. 24x13	9x18	50. 36x7	Abandon.

NOTES

a) 2. 34-29 (23×34) ; 3. 40×29 (12-18) ; 4. 44-40 (20-25) ; 5. 37-32 (19-23) ; 6. 28×19 (14×34) ; 7. 40×29 (10-14) ; 8. 41-37 (5-10) ; 9. 32-28 (14-19) ; 10. 50-44 (9-14) ; 11. 44-40 (7-12) ; 12. 37-32 (1-7) ; 13. 46-41 (17-21) ; 14. 31-26 (15-20) ; 15. 26×17 (11×22) ; 16. 28×17 (12×21) ; 17. 32-28 (19-23) ; 18. 28×19 (14×34) ; 19. 40×29 (10-15) ; 20. 41-37 (7-12) ; 21. 37-32 (21-26) ; 22. 42-37 (18-22) ; 23. 32-28 (12-17) ; 24. 37-32 (16-21) ; 25. 39-34 (22-27) ; 26. 48-42 (13-19) ; 27. 43-39 (19-24) ; 28. 28-23 (17-22) ; 29. 42-37 (2-7) ; 30. 32-28 (7-11) ; 31. 28×17 (21×12) ; 32. 49-44 et non 32. 49-43 [faute tentée par le G.M.I. Hisard dans cette partie contre le maître *Melinon lors du tournoi international* de Toulouse de décembre 1967] (4-9!) et si 33. 34-30 (25×34) ; 34. 39×19 (27-31!) ; 35. 36×27 (8-13) ; 36. 19×17 (11×42!), etc., N+.

b) 5. 39-33 (21-26) ; 6. 44-39 (15-20) ; 7. 50-44 (19-24) ; 8. 37-32 (26×37) ; 9. 32×41 (14-19) ; 10. 41-37 (10-14) ; 11. 46-41 (5-10) ; 12. 38-32 (16-21) ; 13. 43-38 (21-26) ; 14. 36-31 (12-18), etc, [V.D. Borst-Affatati, *le Monde du 3 juillet 1982*].

c) Plaçant un bon pion taquin après l'occupation de la case 25 par les Noirs.

d) Sur 8. ... (21-26), peut suivre un bon repli 9. 37-32 (26×37) ; 10. 32×41

e) Renonçant à écarter les Blancs du centre, les Noirs pratiquent une stratégie *d'enveloppement.*

f) Premier *ex æquo* de ce championnat du monde juniors, avec son adversaire et compatriote Wirny, Dybman lance une première attaque de flanc par l'installation d'un pion taquin à 27.

g) Un sang-froid exemplaire dans *cette avancée* qui, sur le plan tactique, interdit dans l'immédiat 13. ... (9-13) ; 14. 23-18! (12×23) ; 15. 36-31 (27×36) ; 16. 24-20 (15×24) ; 17. 34-29 (23×34) ; 18. 40×27! rafle cinq pions et B+1.

h) Neutralise ou tout au moins ré*duit la valeur stratégique* du pion taquin à 24 et contraint les Blancs à se laisser enchaîner sur leur aile droite.

i) Sans doute plus fort que 14. 34-29, le coup du texte apportant aussitôt des possibilités offensives par la formation des pions à 23, 24, 29, 34 et 40.

j) Jeu hardi, périlleux, difficile pour les deux camps.

k) Et non 16. 38-32 (27×38) ; 17. 43×32, N+ sur le coup de dame direct 17. ... (25-30) ; *18. 34×14 (10×46!)*.

l) Précipitant le changement du cours du jeu avec la volonté manifeste de parvenir au gain (Dybman ne recherche pas la nulle).

m) Contrôle du centre en grand seigneur en dépit de ses vingt ans.

n) 18. 35-30 (15-20) ; 19. 24×15 (28-33) ; 20. 39×28 (22×35), N+1.

o) Renforce le contrôle du centre. A noter que 20. ... (14-20) interdirait 21. 45-40 (27-32!) ; 22. 38×27 (22×31) ; 23. 33×13 (9×18) ; 24. 36×27 (18-22) ; 25. 27×18 (12×45) ; 26. 48-43 m (20×29) ; 27. 44-40 (45-34) ; 28. 39×30, Blancs en sursis avec un pion de moins.

p) 22. ... (23-29) ; 23. 38-32!, les Noirs abandonnent.

q) La rage de vaincre.

r) Nécessité impérieuse de faire front aux éventuelles tentatives de débordement par cette aile gauche.

s) Repli pour élargir la liberté de *choix et ne pas être pris par les temps.*

t) Sortie du carcan et gain précieux de temps (le fait de se rapprocher des cases damantes).

u) Sans craindre le quatre pour quatre 38. 38-32 (27×20) ; 39. 25×21 (16×27), avantage positionnel sans doute décisif en faveur des Noirs.

v) Gagne des temps et affaiblit, sur le plan stratégique, la présence du bastion central des Noirs, en partie déjà neutralisé par l'enchaînement dit du trèfle (terme imagé) formé par les pions à 26, 31 et 36.

w) Ne songeant pas à 26-21 puis 38-32.

x) S'oppose au coup de dame par (23-29) mais, intérêt majeur de cette *continuation, tente de placer un coup de* dame en jouant sur l'élément psychologique : le désir des Noirs de renforcer leur aile gauche.

y) La faute tactique, inattendue de la part de Dybman (son premier faux pas depuis novembre 1979), en qui plusieurs G.M.I. voient un futur champion du monde seniors.

z) La clé.

aa) Et non 45. 36×27 (47×20) ; 46. 25×3 (23-28) ; 47. *3×21 (28-32)* ; 48. 27×38 (16×27), N+.

bb) Une conclusion élégante de ce combat fratricide entre ces deux brillants juniors.

cc) L'ultime finesse.

dd) Rafle cinq pièces si 49. ... (48×26) ; 50. 36-31 (26×20) ; 51. 25×24!, + par une finale classique ensuite.

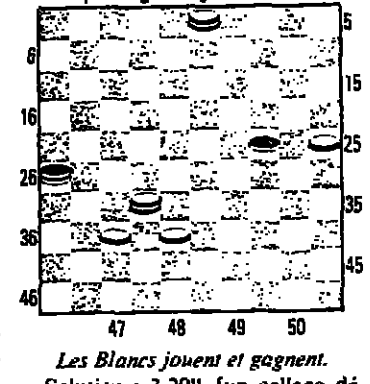
• *Le championnat du monde* (novembre-décembre 1982 à Sao-Paulo) a *été remporté* par le *G.M.I.* néerlandais Van Der Wal devant les G.M.I. Clerc (Pays-Bas), Wiersma (Pays-Bas, tenant du titre), etc.

Le jeune maître national Luc Guinard (Paris), champion de France en 1981, s'est classé sixième sur quatorze *participants. Ce brillant résultat lui a* permis d'être promu maître international par la Fédération mondiale.

PROBLEME

H. DENTROUX

1927



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution : 3-20!! [un collage déroutant] (26×29*) 32-19! (24×15) 19-24 (29×20) 25×14.+ par opposition.

JEAN CHAZE.

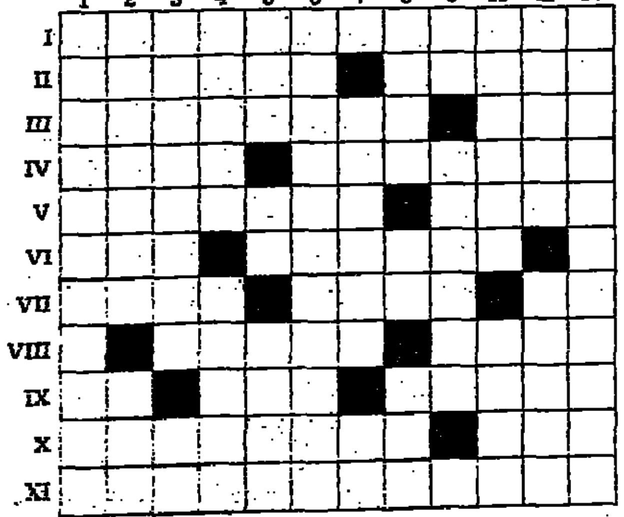
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 230

HORIZONTALEMENT

I. Souhaitons-lui une bonne année, mais pas trop chargée. – II. Mène la barque. Beau cheval. – III. Leurs rouges sont célèbres. Ne dit mot. – IV. Est à la portée de n'importe qui. On l'utilise à Saint-Jean-de-Luz. – V. Ils sont rarement satisfaits. Mourut au Portugal. – VI. Son plumage vaut bien son langage. Longiligne. – VII. N'a pas un intérêt immédiat. La goutte d'eau... Personnel. – VIII. Saisi. On y tient mais il faut peut-être s'en passer. – IX. Possessif. En position. Donne la bonne position. – X. Remuantes. A l'autel. – XI. Suite d'injustice.



VERTICALEMENT

1. Malgré l'apparence, c'est plus le fait de Napoléon que celui de Bonaparte. – 2. Se conduit comme une poule. Au violon. – 3. Pour l'égalité. Pépin. – 4. Domine la situation. Pour faire toute la lumière. – 5. Domine encore plus la situation. D'habitude. Vit naître les religions. – 6. Circuit de distribution. – 7. Historien de l'Église. En pente. – 8. Grand. Bien appris. Grecque. – 9. Voyelles. Certains lui trouvent un certain charme. – 10. Hydrocarbure. A une petite mine. – 11. A eu sa récompense. Porte le maillot jaune, mais non au figuré. – 12. Furent, résolument, pour la quantité.

Solution du n° 229

HORIZONTALEMENT

I. Compte chèques. – II. Opérateur. Sou. – III. Ni. Inélégants. – IV. Suent. Irone. – V. Omit. Emetteur. – VI. Malmenai. Sr. – VII. Te. Néant. Héra. – VIII. Insigne. Baden. – IX. Ulcéré. Galant. – X. Microéconomie.

VERTICALEMENT

1. Consortium. – 2. Opium. Enli. – 3. Me. Elm. Sec. – 4. Printanier. – 5. Tant. Legro. – 6. Été. Émanée. – 7. Célimène. – 8. Huèrent. Go. – 9. Ergota. Ban. – 10. Amihalo. – 11. Usnée. Edam. – 12. Eot. Usrent. – 13. Susurrante.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

N° 230

HORIZONTALEMENT

1. COORSTU. – 2. EEINSUX. – 3. AEORTTUU (+ 1). – 4. AEGISSTT. – 5. EFILRT (+ 3). – 6. ACCELMNY. – 7. ADEIOR (+ 1). – 8. HILLOOST. – 9. EEILORSV (+ 2). – 10. AALOSTU. – 11. AEILNRU (+ 2). – 12. EEHNRST (+ 1). – 13. EIOSSSTT. – 14. AEHIORR. – 15. AACEINS.

VERTICALEMENT

16. EIOQSTU (+ 1). – 17. AALOSUV. – 18. DEIINOST (+ 1). – 19. DEIRSSU (+ 2). – 20. FILOOT (+ 1). – 21. CEEGNRY. – 22. AEILMRR. – 23. CEILRTUU. – 24. AIISST (+ 2). – 25. AEIILLNT (+ 1). – 26. AHIMORS. – 27. *DEEFNNOR*. – 28. EEEIMNST. – 29. CENORUX. – 30. AEELMRTX. – 31. EEIMST (+ 3).

Solution de l'Anacroisés n° 229

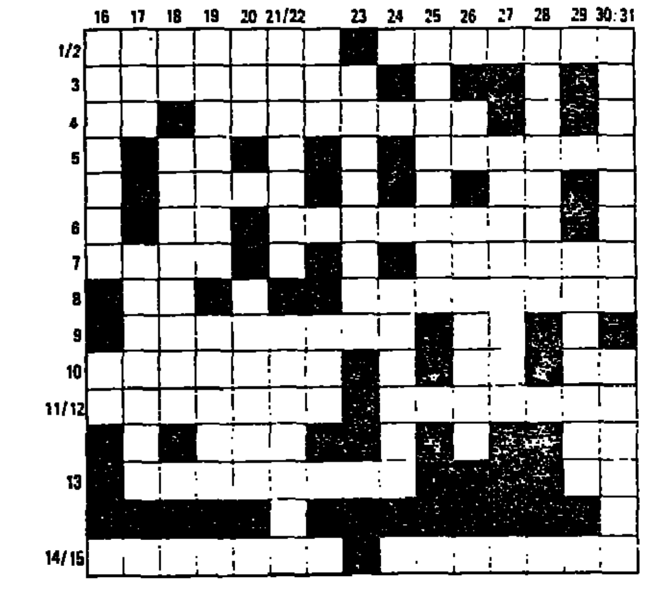
HORIZONTALEMENT

1. PROCAINE, anesthésique (COPINERA, PIONCERA, RAIPONCE, PONCERAI). – 2. CAURIS, ancienne coquille servant de monnaie en Inde (sans S depuis 1983) (CUIRAS, CURAIS, SUCRAI). – 3. OSTEITE. – 4. RACOONS. – 5. PEREGRIN homme libre ni romain ni latin. – 6. OFLAGS. – 7. EPARVIN. – 8. PAULIENS. – 9. ECCLESIA. – 10. NAQUITES (TAQUINES, ESQUINTA, ANTIQUES). – 11. UNANIME. – 12. REJETON. – 13. SECANT (TANCES, STANCE, CASENT). – 14. ABIOTIQUE, impropre à la vie, sans vie. – 15. ULCERES (ECLUSER, RECLUSE, RECULES).

VERTICALEMENT

16. PARLOTE (PORTALE, depuis 83). – 17. ECLUSAI. – 18. RICAIN (RINCAI). – 19. OSCULES, pore des éponges. – 20. CREATIF (REACTIF). – 21. AXONGES. – 22. EBRIETE. – 23. NASTIES, réaction d'un végétal à un choc (SAINTES, SATINES, SENTAIS, TANISES, TISANES). – 24. TRETEAU. – 25. PUNIQUES. – 26. AIREDALE (DELAIERA). – 27. LIVECHE, plante perse dépurative. – 28. RECRIVE. – 29. DECONNE (DENONCE). – 30. SAUNONS. – 31. USANTES (SUANTES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. HERMIER : les communistes vont retrouver leur place dans la gestion de Marseille.

M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, membre du bureau politique du parti communiste, déclare, dans *l'Humanité-Dimanche* du 31 décembre, que, si la gauche remporte les élections municipales à Marseille, le P.C.F. « *disposera de nombreux élus et de responsabilités importantes : entre vingt et vingt-quatre conseillers municipaux sur cent un, plus de cinquante conseillers d'arrondissement sur cent soixante-quatorze, soit de soixante-quinze à quatre-vingts élus au total, un maire de secteur, plusieurs premiers adjoints dans des secteurs et onze adjoints sur trente au conseil municipal* ».

M. Hermier souligne, que « *pour la première fois depuis trente-cinq ans, les communistes, qui sont une des premières forces politiques de la ville, vont retrouver pleinement leur place dans la direction et la gestion de la municipalité* ».

Tours : M. Jean Royer négocie avec le R.P.R. et l'U.D.F.

De notre correspondant

Tours. — M. Jean Royer, maire de *Tours, a annoncé qu'il demandera* le renouvellement d'un mandat qu'il exerce depuis 1959. Cette *annonce n'a guère surpris* : M. Royer a fait publier par la mairie une plaquette décrivant les équipements dont il a doté la ville. Avant le vote du budget il a, pour la première fois en séance du conseil municipal, présenté un long bilan de son mandat. On attendait donc l'annonce officielle d'une candidature que ne pouvaient guère mettre en question quelques problèmes municipaux tels que le poids de la dette de la Ville, les difficultés financières de deux sociétés d'économie mixte et, plus récemment, les avatars du plan de circulation.

L'élément nouveau est venu des considérations qui ont accompagné la déclaration du maire. Prenant acte de l'extrême politisation de la prochaine consultation, M. Royer a fait une ouverture en direction des partis *politiques de l'opposition*. Il a, en effet, indiqué qu'il proposerait à tous les membres de sa liste de conclure un pacte de municipalité. Il a précisé que, s'il n'entendait pas introduire ainsi les partis dans son équipe, il est prêt à admettre des candidats qui s'en réclament, *à condition qu'ils souscrivent* au pacte proposé. Cette distinction peut paraître subtile, mais elle constitue pour le maire de Tours un net changement d'attitude, qui répond aux vœux des partis de l'opposition. Les négociations sont d'ores et déjà engagées avec les *représentants du R.P.R. et de* l'U.D.F. Elles devaient permettre au maire de Tours d'éviter une concurrence qui risquait de lui coûter quelques sièges et de rendre plus délicate la direction d'un conseil municipal qu'il compte bien continuer de diriger.

En 1977, un Groupe d'études municipales (*G.E.M.*) s'était créé, franchissant la barre des 5 % des votants. Conduit par M. Philippe Didier, qui vient d'être *nommé* secrétaire général du C.N.R.S., il s'était présenté comme un rassemblement de techniciens vigoureux. Le G.E.M. vient de réapparaître en critiquant la politique financière de la Ville. M. Didier se déclare, lui aussi, prêt au dialogue avec le maire ; *mais il affirme sa volonté* de conduire sa propre liste si son programme n'est pas pris en considération. *Il pourrait*, au *bénéfice* de la majorité nationale, tirer parti des voix des mécontents qui ne veulent pas pour autant voter à gauche. Cette dernière négocie la constitution d'une liste d'union sous la direction de M. Jean-Michel Testu, député socialiste.

PIERRE MAILLARD.

L'évêque de Strasbourg interdit aux prêtres de son diocèse de s'engager dans la campagne

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, vient de lancer, dans le dernier numéro de son bulletin *l'Eglise en Alsace*, une mise en garde sans équivoque aux prêtres qui voudraient s'engager dans la campagne pour les élections municipales. L'évêque de Strasbourg demande également aux responsables politiques de ne pas chercher à utiliser l'influence des prêtres pour leur campagne.

En définissant le rôle des chrétiens dans la compétition électorale, le prélat note tout d'abord qu'ils « *ne peuvent être de ceux qui contribuent à exacerber les passions* », *avant* d'ajouter à l'intention des clercs : « *Dans la communauté des chrétiens, les prêtres sont chargés, avec les évêques, d'une mission particulière, au service de l'annonce de l'Evangile et de la communion ecclésiale. Cette mission s'exerce en tout temps, même en période électorale. Elle n'isole pas les prêtres des autres hommes avec qui ils conservent des liens étroits de solidarité.*

« *En matière d'élections, les prêtres ont évidemment les droits et les devoirs de tout citoyen. Toutefois, ils savent combien ils ont à se montrer réservés, y compris dans l'exercice de leur ministère, au moment de l'élaboration des listes ainsi que lors des débats de la campagne électorale, car ils sont les prêtres de tous.* »

« *Dans la situation actuelle*, conclut Mgr Elchinger, *la présence d'un prêtre sur une liste municipale ou dans un comité de soutien est tout naturellement contre-indiquée et nuirait à son ministère.* » J.-C. H.

● *MM. Marcel Debarge et Arnaud Massip*, représentant, respectivement, le P.S. et le P.S.U., se sont *rencontrés, jeudi 30 décembre*, au siège du parti socialiste, pour examiner les désaccords entre les deux partis dans la préparation des élections municipales. Une nouvelle réu*nion est prévue pour la semaine pro*chaine, avant la conclusion d'un accord par M. Lionel Jospin et Mme Huguette Bouchardeau.

La loi sur les transports intérieurs est conforme à la Constitution

Le Conseil constitutionnel poursuit l'examen des recours dont il a été saisi par des parlementaires de l'opposition. Il a rejeté, jeudi 30 décembre, celui présenté contre la loi d'orientation des transports intérieurs. Selon le Conseil, cette loi est conforme à la Constitution.

En revanche, le Conseil a jugé que deux articles de la loi de finances rectificative adoptée par le Parlement le 20 décembre 1982 n'étaient pas conformes à la Constitution. Il s'agit de l'article 23 considéré comme étranger à l'objet des lois de finances. Cet article modifiait les conditions de répartition entre les communes d'une dotation supplémentaire.

Le Conseil a également estimé hors du champ d'application d'une loi de finances l'article 35 qui instituait « *au profit de la caisse des prêts aux organismes d'H.L.M. une redevance due par les sociétés d'économie mixte pour les emprunts qu'elles contractent auprès de cette caisse* ». La loi de finances rectificative pour 1982 pourra donc être promulguée amputée de ces deux articles.

Le Conseil constitutionnel doit *encore examiner quatre recours portant* sur les trois textes de loi : modification de l'élection des conseils municipaux dans les TOM, diverses mesures relatives à la sécurité sociale et le statut général des fonctionnaires.

[C'est depuis 1974 que le Conseil constitutionnel peut être saisi par 60 parlementaires. Sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, le Conseil constitutionnel a été saisi à 45 reprises dont deux fois par la majorité de l'époque (sur l'avortement et sur la prévention des accidents du travail). Il a rendu 31 décisions de conformité, cinq de non-conformité totale avec la Constitution, sept de non-conformité partielle, et il a jugé deux recours irrecevables.

Depuis le mois de juin 1981, le Conseil a rendu 24 décisions dont 14 de conformité de la loi avec la Constitution. Deux ont été jugées non conformes totalement (il s'agit d'une loi concernant les nationalisations et de la loi de décentralisation dans les départements d'Outre-mer) neuf ont fait l'objet d'une décision de non-conformité partielle.]

M. Mitterrand souhaite accompagner l'effort de rigueur par des mesures en faveur des jeunes

(Suite de la première page.)

On imagine mal que M. Mitterrand *limite son propos, d'une part*, à l'année 1983 et, d'autre part, à la seule perspective des difficultés à venir. Il n'ignore pas que l'image du pouvoir, et la sienne en particulier, s'est fortement *dégradée ; il sait que*, comme le dit M. Charles Fiterman dans une interview à *Paris-Match, la priorité* du gouvernement et de la majorité doit être, à l'approche du scrutin municipal, de mobiliser l'électorat de gauche. Il lui faut donc proposer une sorte de *plus-value qualitative à la rigueur.*

Celle-ci peut être recherchée dans deux domaines : la jeunesse et la sécurité. Pour la première fois, il s'agit *de s'attaquer au chômage de longue* durée et de garantir à chaque jeune soit un emploi, soit une formation. M. Pierre Mauroy s'était déjà engagé dans ce sens, pendant la campagne *pour les élections cantonales de* 1982, parlant des jeunes de seize à dix-huit ans. M. Mitterrand devait, lui, parler des jeunes de seize à vingt-cinq ans, avec, si l'on en croit le nouveau langage *et les propositions* du patronat, de meilleures chances de réussir que son premier ministre.

Quant à la sécurité, il s'agit de rassurer les habitants des grandes *villes, particulièrement* les *plus âgés*. La référence est, dans ce domaine, le rapport de la commission des maires (présenté le 17 décembre au premier ministre), qui propose de lutter *contre la délinquance par des initia*tives locales.

Ces deux axes ne sauraient suffire à mobiliser l'opinion, de gauche en particulier, pas plus que l'idée d'une pause de deux ans dans les réformes. M. Delors, il est vrai, n'a parlé que des « réformes chères ».

Qu'en est-il exactement ? Le chef de l'Etat a demandé au gouvernement de mettre l'accent, en 1983, sur d'autres réformes.

La retraite à soixante ans, dont la *mise en œuvre doit être progressive* et dont le coût est inférieur au système actuel de la garantie de ressources ; la durée du travail, sur laquelle le premier ministre insiste *lui-même pour stabiliser le chômage* : pas de partage du travail sans partage des revenus, explique, sur ce sujet, M. Delors. « *Il n'est pas possible de diminuer le temps de travail si cela ne correspond pas à une amélioration de la productivité* », avait souligné M. Mitterrand, visitant une usine de C.I.T.-Alcatel, près de Cherbourg.

Malgré de tels axes, il reste que « *l'esquisse d'une société plus juste* », promise pour 1982, est appelée, en 1983, à se limiter à une juste répartition de l'effort. A charge *pour le chef de l'Etat de convaincre* les Français d'abandonner la résignation au profit de l'adhésion.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

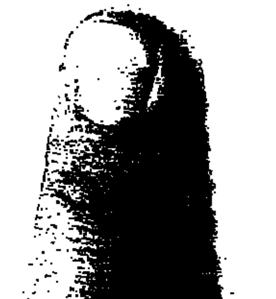
A la suite d'une invalidation

UNE ÉLECTION CANTONALE PARTIELLE DOIT ÊTRE ORGANISÉE A SAVIGNY-SUR-ORGE (ESSONNE)

Le Conseil d'État a confirmé, le 20 décembre, le jugement rendu par le tribunal administratif de Versailles, le 11 juin dernier, annulant l'élection de M. Michel Bockelandt (P.C.), dans le canton de Savigny-sur-Orge (Essonne), lors du renouvellement cantonal des 14 et 21 mars dernier.

Conseiller général sortant, maire de Savigny, M. Bockelandt avait été réélu, au second tour de scrutin, avec 7 288 voix, contre 6 853 à M. *Jean-Louis Marsaudon* (R.P.R.), soit un total de 14 141 suffrages exprimés, sur 14 725 votants et 21 573 électeurs inscrits.

M. Marsaudon avait saisi le tribunal administratif de Versailles, qui avait annulé l'élection en raison d'une anomalie dans le comptage des voix dans le septième bureau. M. Bockelandt avait alors introduit une requête en Conseil d'État. *Celui-ci ayant confirmé la décision* du tribunal administratif, une élection partielle doit être organisée dans les trois mois qui viennent.





Le Monde

culture

DANSE

« LES HAUTS DE HURLEVENT », de Roland Petit

Sous les jupes de Catherine

Roland Petit a toujours aimé raconter de belles histoires d'amour. Certaines, très dramatiques, ont donné des chefs-d'œuvre comme *le Loup* ou *Carmen*. le ballet *les Hauts de Hurlevent*, qui vient d'être créé au Théâtre des Champs-Elysées, n'est pas de cette veine ; sa tonalité le rapprocherait plutôt de *l'Arlésienne*. Il est difficile de mettre en mouvement un récit aussi intériorisé. L'élaguer devient nécessaire, la danse devant atteindre à l'essentiel, le tourment des âmes. A la rigueur, le roman d'Emilie Brontë pourrait se réduire, comme *la Pavane du Maure* pour *Othello*, à un pas de quatre meurtrier.

Roland Petit serait plutôt un spécialiste du pas de deux, forme chorégraphique qu'il a portée jusqu'à la complexité du dialogue. Pourtant, il ne peut se passer du soutien littéraire ; il a besoin d'anecdotes, de repères sociaux. En la circonstance, on ne voit guère ce qu'a pu lui apporter le livret d'Edmonde Charles-Roux, sinon un affaiblissement de la danse soumise à un découpage logique et conventionnel.

Le ballet s'organise dans un décor bleuté de René Allio, sorte de boîte à mirages figurant aussi bien la lande mangée par le ciel, que l'espace clos d'une cuisine ou d'un salon. Chaque protagoniste du drame dévoile son état d'âme par une danse de comportement qui atteint sa pleine intensité lorsque Hindley exprime au travers de gestes baroques, des pas contournés et des plongées au ralenti sous les jupes de Catherine, son amour possessif presque incestueux pour sa sœur.

Catherine, c'est Dominique Khalfouni. Elle est belle, passionnée, dans un rôle conçu sur mesure où elle n'a pas cependant l'occasion de se donner pleinement. Jean-Charles Gil, malgré un visage à l'expression monolithique, exprime bien le tempérament sauvage et tourmenté d'Heathcliff. Les adages qu'il exécute se font de plus en plus violents, acrobatiques, spectaculaires ; mais ce n'est pas dans le paroxysme que la danse classique peut atteindre l'émotion. D'ailleurs, la musique de Marcel Landowski ne s'y prête guère. Bruyante, bruissante et sèche, elle enrobe les danseurs dans un réseau d'ondes électriques ; elle colle à leur moindre geste et les commente à la manière des partitions de films muets, sans pour autant marquer le caractère démesuré de cette passion.

Ces *Hauts de Hurlevent* sont un peu inconsistants pour meubler une soirée. Ils sont précédés d'un pas de deux de Pascale Doye et Gilles Maidon très adapté, cette fois, à la musique de Marcel Landowski, et où les corps s'emboîtent rigoureusement dans une sorte de géométrie variable.

MARCELLE MICHEL.

★ Champs-Elysées, 20 h. 30 jusqu'au 2 janvier 1983. 1er janvier : matinée et soirée.

MUSIQUE

« Quasi una fantasia » d'Adorno

(Suite de la première page.)

Ce volume, dont les textes les plus tardifs datent de 1962, excellemment traduit par Jean-Louis Leleu avec la collaboration de Ole Hansen-Löve et de Philippe Joubert, est une promenade esthétique et sociologique à travers la musique, du vingtième siècle essentiellement, aux motifs de plus en plus serrés et amples à la fois, culminant dans une sorte de grande fugue finale, ouverte sur un avenir utopique, ce que l'auteur appelle « la musique informelle ». Un ouvrage ardu, mais captivant, si noué philosophiquement qu'on ne peut en donner ici qu'une image schématique, linéaire et un peu caricaturale, qui ne peut guère faire apparaître la dialectique interne de la pensée d'Adorno.

En frontispice, un très beau texte sur « Musique et langage » affirme solennellement que, à la différence du langage signifiant, la musique *« atteint l'absolu immédiatement »*, bien que *« au même instant il lui devienne obscur, tout comme l'œil est aveuglé par une lumière excessive »* ; et il n'est pas de musique *« d'où tout élément expressif soit absent »*. C'est le fondement essentiel de l'esthétique d'Adorno.

Après des « Improvisations », courtes remarques notées au cours des années 20, et d'intéressants aperçus sociologiques (« Analyses de marchandises musicales », « Fantasia sopra Carmen », « Histoire naturelle du théâtre »), l'attention se concentre sur des compositeurs à cette époque encore presque oubliés : Mahler, à qui Adorno consacre quelques-unes de ses réflexions les plus profondes (elles ne font nullement double emploi avec le livre qu'il a écrit sur lui), Zemlinsky et Schreker, dont les textes sont d'autant plus précieux qu'il n'existe presque rien sur ces musiciens en France, enfin Stravinski.

Ce dernier a été la cible principale de l'écrivain dans sa *Philosophie de la nouvelle musique*. Quinze ans après, et malgré la conversion de Stravinski, entre temps, au sérialisme, les critiques ne sont pas moins rudes et acérées (*« Cette musique qu'on acclame pour son statisme a fait du cul-de-sac son idéal secret »*) ; même si l'on peut juger que son radicalisme atteint à d'injustes outrances, c'est un lieu du débat esthétique essentiel pour comprendre la pensée d'Adorno.

Le « final » du livre s'ouvre par des chapitres sur Berg, Vienne (une fine analyse sociologique de cette ville paradoxalement devenue le siège de l'avant-garde) et Schoenberg, envers qui Adorno prend une position plus critique que naguère, mais empreinte toujours d'une profonde amitié. Le texte plein de ferveur sacrée sur *Moïse et Aaron* est un des plus beaux du recueil et des plus caractéristiques de sa dialectique, analysant en quoi cette œuvre était « impossible » et, de ce fait, n'a pas été achevée (*« le caractère transsubjectif de l'œuvre, sa nécessité transcendante, liée à la Thora, sont démentis par le fait qu'elle est une libre création esthétique »*), mais montrant ensuite comment elle est « devenue » l'œuvre maîtresse de Schoenberg (pour l'écrivain, *« loin d'exister telles qu'en elles-mêmes en dehors du temps, les œuvres deviennent ce qu'elles sont »*).

En 1961, Adorno se sentait certainement plus en communauté d'idées avec Berg : *« Il a développé des procédés d'écriture qui sont les plus proches de l'intention première de l'atonalité, celle d'une musique informelle »*, cet art nouveau qu'il appelle de ses vœux dans l'ultime chapitre où il critique à la fois John Cage, *« qui semble attribuer au son, dégagé de toute prétendue substructure, une force métaphysique »*, et le sérialisme de Webern qui a voulu *« éliminer tout ce qui pouvait encore subsister de contingent, tant dans la libre atonalité que dans la technique de douze sons »*. Et il ajoute : *« On s'étonnera peut-être un jour du peu de plaisir que la musique a trouvé dans sa liberté et de la hâte avec laquelle elle a invoqué ses « attaches », si funestes également en philosophie : en un mot de son masochisme. »*

Cette musique informelle dont rêve Adorno, il la définit ainsi à partir de l'exemple d'Alban Berg : *« Sa musique pourrait nous enseigner maintenant, non pas avec quoi il faut composer – style ou principe, – mais comment on peut, avec le matériau émancipé que présuppose aujourd'hui toute musique, édifier des œuvres de grand format en évitant tout durcissement (2) et sans renoncer à la spontanéité de la composition. »*

Musique idéale, utopique un peu comme *« la paix perpétuelle de Kant »*, dont la plus belle image serait peut-être celle qu'Adorno donne de la musique de Chopin : *« Les yeux fermés, telle une fiancée, le thème objectif est dirigé en toute sécurité à travers l'obscure forêt du moi, à travers le fleuve bruissant des sentiments. »*

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Quasi una fantasia. Ecrits musicaux II*, 360 pages, 140 × 225, 114 F.

(2) *« Alban Berg qui, à la différence de Schoenberg, avait quelque chose de passif et répugnait à toute obstination, à toute organisation rigide, a évité dans ses œuvres cet élément d'autoritarisme qui est actuellement perçu dans la crise de la composition sérielle et qui a, sans doute, donné lieu aux essais de musique aléatoire. »*

THÉATRE

BENNO BESSON, au TEP

La langue maternelle

A partir du 4 janvier, Benno Besson présente *l'Oiseau vert*, de Gozzi, au TEP, où déjà il a monté *Hamlet* et *Comme il vous plaira*. Il était alors un metteur en scène itinérant. Il revient directeur de la Comédie de Genève.

Après avoir appartenu pendant vingt-cinq ans au Berliner Ensemble et à la Volksbhüne, Benno Besson a travaillé en Italie, en Scandinavie, en Autriche, en Belgique, en France, en République fédérale d'Allemagne et ne pensait pas retourner dans son pays natal. Benno Besson est suisse, il est né dans un bourg du Nord vaudois. Quand il était enfant, Lausanne, Genève lui paraissaient de grandes villes inaccessibles et, dit-il, « cette idée s'était inscrustée en moi.

» J'ai reçu une lettre avec un grand nombre de signatures. On me demandait de prendre la direction vacante de la Comédie de Genève. J'en avais assez de Berlin, j'en avait assez de voyager. J'aurais pu, c'est vrai, prendre un théâtre en Allemagne de l'Ouest. Mais pourquoi ? En Allemagne de l'Est, j'ai des amis, des racines. Tant qu'à faire de changer, autant aller tout à fait ailleurs. Enfin, travailler en français, retrouver ma langue maternelle me plaisait. J'ai accepté.

» Genève est une ville secrète. A la fois une province française et un centre international. Dans le domaine du théâtre, elle semble vouée au semi-professionnalisme. C'est-à-dire que, comme partout, il y a des comédiens bons et moins bons. Ils ont plus de travail qu'en France. Ils sont occupés. Les spectacles se jouent peu, donc on en monte beaucoup, et on n'a pas le loisir d'aller au fond.

» La Comédie de Genève est subventionnée un peu par le canton, surtout par la ville. Le cahier des charges n'est pas contraignant : quatre créations, quatre accueils. Pour l'instant, je n'ai rien changé, je veux voir comment ça se passe. Nous répétons huit semaines, ce n'est pas trop, ça va. Mais on donne seulement quinze représentations, c'est frustrant. D'un autre côté, Genève compte cent cinquante mille habitants, l'ensemble du canton trois cent mille. Il y a quatre théâtres, deux à Lausanne, plus une multitude de productions indépendantes. Relativement, c'est beaucoup. Pourtant, on aurait pu prolonger *l'Oiseau vert*, le succès a été énorme. Je ne m'y attendais pas, pas à ce point-là. Je voulais de toute façon l'exploiter, et j'avais prévu les séjours à Louvain et au TEP.

» Genève est une plate-forme intéressante. J'ai des amitiés à l'Est et à l'Ouest, j'aimerais en profiter et établir des échanges avec Zurich, les pays germanophones, l'Italie, la France. Mais les structures des théâtres sont tellement différentes que tout se complique. La Comédie de Genève était un peu en veilleuse. On en était arrivé à donner quatre-vingts représentations en un an. Plus, et plus loin, c'est difficile. En comptant la technique, nous sommes une quinzaine pour faire marcher le théâtre ! Après mes années à Berlin, je ne suis pas contre les structures légères, mais il faut qualifier les personnels, assouplir le cahier des charges. Les choses vont se régler. Je vais prendre quelqu'un pour s'occuper des accueils. Je ne peux pas le faire et faire mes mises en scène.

» J'ai commencé par *l'Oiseau vert*. L'histoire remonte loin. Brecht m'avait parlé de Gozzi à propos de *Turandot*, que je n'ai pas vu d'ailleurs. Je suis intéressé par la polémique entre Gozzi et Goldoni, entre un théâtre de caractère et la commedia dell'arte, un théâtre de masques. Ce n'est pas tant l'aspect littéraire qui m'intéresse que le problème de fond. Je ne suis pas opposé au réalisme, à cette tendance, défendue par Goldoni, qui se retrouve aujourd'hui victorieuse au cinéma, à la télévision. Je me suis attaché aux questions posées par les personnages de commedia dell'arte : ils sont légendaires, presque mythiques, interviennent dans le réel, le bousculent, le mettent en jeu. Leurs destins sont longs et riches comme pour les héros de bandes dessinées. Mais, dans la B.D., d'une histoire à l'autre, ils demeurent eux-mêmes et leurs aventures se ressemblent. Dans la commedia dell'arte, ils représentent des types sociaux, régionaux, ils sont tantôt ci, tantôt ça, selon les canevas.

» Les masques de *l'Oiseau vert* sont de Werner Strub. Il habite Genève, il a travaillé pour le monde entier, mais dans la ville, on ne lui avait rien demandé. C'est aussi parce qu'il est là que j'ai choisi cette pièce de Gozzi, cette fable, cette comédie fabuleuse. Pour la suite, je ne suis pas encore décidé. Je n'ai pas l'esprit missionnaire, et ce serait hardi de dicter un programme dans un lieu que je ne connais pas encore. Le public est toujours surprenant... Brecht a connu des salles mornes et à demi vides au Berliner. La grande époque a commencé après sa venue à Paris. Ensuite, le public a continué à venir. Comment éviter le décalage ! Si on savait, il ne resterait plus qu'à faire attention aux pièges du succès.

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ TEP, 20 h 30, à partir du 4 janvier.

Quatre nouveaux sociétaires à la Comédie-Française

L'assemblée générale des sociétaires de la Comédie-Française, qui s'est réunie jeudi 30 décembre a nommé quatre nouveaux sociétaires : Mlle Christine Murillo, MM. Richard Fontana, M. José-Maria Flotats, M. Roland Bertin. D'autre part, le nouveau comité d'administration a été mis en place. Outre les membres de droit, M. Jacques Toja, administrateur et M. Georges Descrières, doyen, les membres élus sont : Mlle Denise Gence, MM. Alain Pralon et Jean-Luc Boutté ; les membres nommés par l'administrateur sont : MM. Michel Aumon, Patrice Kerbrat et Mlle Françoise Seigner.

[Christine Murillo est la fille de Robert Manuel et la sœur de Catherine Salviat. Elle est entrée à la Comédie-Française en septembre 1977 après trois ans de Conservatoire dans les classes de Louis Seigner, Jean Paul Roussillon, Antoine Vitez. Elle joue également au café-théâtre, à Avignon, au cinéma où elle tourne avec Samy Frey et Mario Gonzalès Pourquoi pas ? *de Coline Serreau. Au Français, elle tient les emplois de soubrette et fait merveille dans* les Femmes savantes, l'Épreuve *de Marivaux. Dans* les Corbeaux *aussi, mis en scène par Jean-Pierre Vincent, où elle trouve l'occasion de montrer ses qualités de finesse et d'émotion.]*

[Richard Fontana est engagé comme pensionnaire en décembre 1979. Il joue le Prince de la Double inconstance, *pièce où il avait été* Arlequin, *pour le J.T.N., dans la mise en scène de Jacques Rosner, Celio des* Caprices de Marianne, *Fabiano Fabiani, l'amant voyou de* Marie Tudor, *et, au Petit Odéon,* la Nuit juste avant les forêts, *de Bernard Marie Koltès. Lui aussi vient du Conservatoire où il passe trois ans, de 1973 à 1976 chez Antoine Vitez, qui lui confie les rôles les plus divers : Hippolyte dans* Phèdre, *Horace dans* l'École des femmes, Tartuffe, *et actuellement* Hamlet *à Chaillot. L'an dernier, Richard Fontatana a été proposé au sociétariat et refusé. Il avait démissionné, démission dont Jacques Toja n'a pas voulu tenir compte, lui laissant la liberté de choisir.]*

[José-Maria Flotats est arrivé en janvier 1981 après une carrière déjà glorieuse de grand jeune premier et de grand premier rôle au T.N.P. de Jean Vilar et de Georges Wilson, où il interprète Shakespeare, Corneille, au Théâtre de la Ville, où il joue Schiller et Giraudoux, chez Jean-Louis Barrault, où il est Zadig. Au Français, il retrouve le grand répertoire, Sertorius, *de Corneilles,* les Caprices de Marianne, Intermezzo, *et il répète avec Jean-Pierre Miquel* les Secondes Surprises de l'amour *et* la Colonie, *de Marivaux.]*

[Roland Bertin est entré il y a tout juste un an. Il est un enfant de la décentralisation et a passé plusieurs années au Centre dramatique de Bourgogne où il rencontre Jorge Lavelli dans le Cosmonaute agricole, *d'Obaldia, et* Yvonne, princesse de Bourgogne, *de Gombrowicz. Avec Patrice Chereau, il joue* le Prix de la révolte au marché noir, les Massacres à Paris, Toller, la Dispute, Peer Gynt, *Roger Planchon l'engage également et Claude Regy... Au cinéma, Roland Bertin passe dans des silhouettes qui deviennent des personnages –* Diva, la Truite *– et il tient un rôle important dans le dernier film de Patrice Chereau* L'homme qui pleure. *Au Français, il joue dans* les Corbeaux *et retrouve Jorge Lavelli pour* La vie est un songe.]

CINÉMA

« PIRATE MOVIE », de Ken Annakin

Encombrante virginité

Après avoir failli se noyer, Kristy McNichol, adolescente myope, maladroite et nunuche, rêve qu'elle rencontre, pour le séduire, Christopher Atkins, *le loulou blond du Lagon bleu*, qui, dans la vie, ne lui prête pas attention. Selon ce rêve, le garçon appartient, contre son gré, à l'équipage d'un bateau pirate dont le commandant, Ted Hamilton, porte, tatoué sur le dos, la carte d'un trésor caché. La nunuche et le loulou deviennent des « héros », tous deux pressés de se débarrasser d'une virginité encombrante. Mais qu'importe !

Le film, réalisé par Ken Annakin, vieux routier anglais du cinéma à grand spectacle, se présente fièrement comme *« la première comédie musicale réalisée en Australie »*. Les paysages australiens sont beaux, et le budget est très important. Quant à la comédie musicale, c'est une adaptation pas mal remaniée, avec situations nouvelles et chansons pop, d'une opérette bouffe fin XIXe siècle de Gilbert et Sullivan, qui furent à l'Angleterre victorienne ce que furent Meilhac, Halévy et Offenbach à la France du Second Empire.

Le meilleur de *Pirate Movie* relève de cette filiation : parodie des histoires de flibuste, anachronisme délibéré dans l'intrigue, la langue, les mœurs et les costumes. Au bout d'un quart d'heure d'amusement, on a compris : l'anachronisme va se répéter, sans invention délirante, pendant tout le reste du film. Les ajouts musicaux modernes et des ballets façon Châtelet de l'époque Francis Lopez (ce qui ne peut être qu'un hasard) ne réveillent pas l'attention somnolente. Et l'on se fiche comme d'une guigne des conceptions morales qui sont censées créer un conflit comique entre ces jeunes gens aux allures de marionnettes. Si seulement le producteur avait engagé, à la place de Ken Annakin, les Monty Python ou Terry Gilliam !

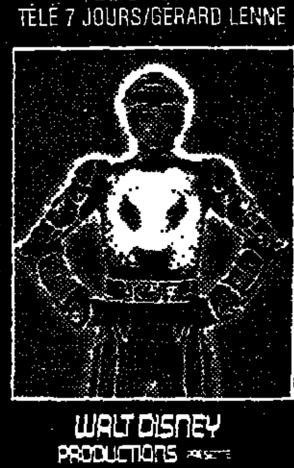
JACQUES SICLIER.

★ Voir les films en exclusivité.

■ **Une Quinzaine Claude Debussy aura lieu à Bruxelles, à l'hôtel Astoria (103, rue Royale), du 9 au 24 janvier, et présentera la plus grande partie de sa musique de chambre et de ses mélodies, avec le concours de Noël Lee, Anne-Marie Rodde, Ludovic De San, Th. M. Gilissen, Suzanne Mildonian, Marc Grauwels, J. L. Van den Eyden, Véronique Bogaerts, Frédéric Lodéon, Walter Boeykens, D. et O. Ouziel, et le quatuor Via Nova.**

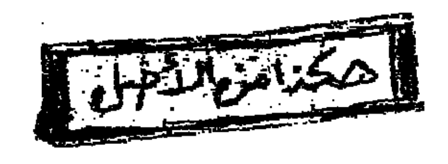
■ ***La Tragédie de Carmen*, le spectacle de Brook, Carrière et Constant d'après Bizet commencera son tour de France le 15 février à Annemasse, puis ira à Grenoble, Saint-Étienne, Arles, Bordeaux, La Rochelle, Amiens, Rouen, Strasbourg, Douai, Élancourt, Villeurbanne et Bourges, où il achèvera cette tournée le 30 avril.**











SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : 20 h 30 : Casse-Noisette.
SALLE FAVART (296-12-20), 20 h : Carmen.
ODÉON (325-70-32) : 20 h 30 : Superdupont.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Comptine.
BEAUBOURG (277-12-35), Cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films BPI ; 15 h, 17 h : Cinéma D.W. Griffith.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle : 20 h 30, la Fuite en Chine.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : le Cocu magnifique.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles (dern.).
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARCADE (700-87-38), 20 h 30 : Et pourtant la rivière coule dans le canal.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : Ma Elo.
BASTILLE (357-42-14), 20 h 30 : Granit ; 22 h 30 : Léonce et Léna.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), *20 h 30 : la Tragédie de Carmen (dern.).*
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles.
CINQ DIAMANTS (588-01-00), 21 h : Un si joli petit square.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Moi.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Pinok et Matho.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte
DEUX PORTES (361-49-92), 20 h 30 : les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 et 0 h 15 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les *Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - La* Kabbale selon Aboulafia
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : Mon *Isménie - Gibier de potence. — II :* 20 h 30 : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan, 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : The Lover.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque ; 22 h 30 : l'Amour, la Mort, la Bouffe et moi.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : L. Rocheman : Grand-Père Schlomo.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Armaguedon : l'Opéra nomade.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures plus tard : 22 h 15 :Tchoufa ; II. — 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : les Soupirs du lapin.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus (dern.). — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita:
MATHURINS (265-90-00), 21 h : l'Avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos. — Petit Montparnasse 21 h 15 : l'Herbe rouge.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Cie Ph. Genty.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Intrigues.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), *17 h 30 : Flock.*
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
REX (233-28-65), 20 h 30 : The End.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO BERTRAND (783-99-16), *20 h 45 : les Barlingeurs.*
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; II. — 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Chant du monde.



Vendredi 31 décembre

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT *(366-60-60) 20 h 45 : Famille Fenouillard dare-dare.*
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), *20 h 30 : Enjeux de la vie.*
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Strauss ; II : *20 h 30 : Camera oscura.*
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; *20 h 30 : Le mal court.*
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92). *20 h 30 : Chéri.*

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h et 1 h30 : Tohu-Bahut ; 22 h 30 et 0 h 15 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une Ile flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; *20 h 30 : Les blaireaux sont* fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : *La Musica* ; 21 h 15 : J. Menaud -Le Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Quelque estaminet.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 45 : A poil ; 22 h 15 : S. Deschaumes.
PATACHON (606-90-20), 20 h : Clin d'œil à Irma la douce ; 21 h : les Petits Hôtels ; 22 h 30 : Un sifflet dans la tête.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Douby ; 22 h 30 : Lâche mon tabouret.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 15 : Un amour.
400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Valardy 83; 22 h : Papy fait de la résistance.
LA TANIERE (337-74-39), I : 20 h 45 : E. Griliquez, F. Curto ; 22 h 30 : H. Molina.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30, 23 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : W. Anice.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Ka, l'infra-terrestre, Ch. Kursner ; 22 h : G. Delahaye.

La danse

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-47-77) 20 h 30 : Ballet national de Marseille R. Petit.

Les concerts

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : F. Hardy, A. Isoir (Bach, Haendel, Telemann, Vivaldi).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : R. Clayderman.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) 20 h 45 : B. Haller.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Tino Rossi.
CHEVALIER DU TEMPLE (277-40-21), 21 h et 23 h : R. Bahri.
CONSTANCE (258-97-62) 20 h 45 : Pinok et Matho.
FORUM (297-53-39), 21 h : D. Wetterwald (Dern.).
GYMNASE (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
NOUVEAU CHAPITEAU - PORTE DE PANTIN (758-27-43) : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Popeck.
PALACE (246-10-87), 20 h 30 :Santa Claus is back in Town.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h : Ch. Goya.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) 20 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Caroff, Dixieland Jazz Band.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Ph. Yvelin.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Interamerican Jazz Ensemble.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h : Azuquita.
DUNOIS *(584-72-00), 20 h 30 : Orpheon* Celesta ; L. Cokelaere, D. Shell, W. Schotte, F. Cardon, Agence Tasa, *F. Tusques.*
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Sonny Rhodes.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

En région parisienne

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Nuit du jazz.
ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), 20 h 30 : Potiche.
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), 21 h : l'Idiote.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Intimité.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Hommage à *P.* Chenal : « Rafles sur la ville ».

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : « les Chagrins de Satan », de D.W. Griffith ; 17 h, Festival des trois continents, Nantes 1982 : « la Croisée des Chemins », de B. Dasgupta.

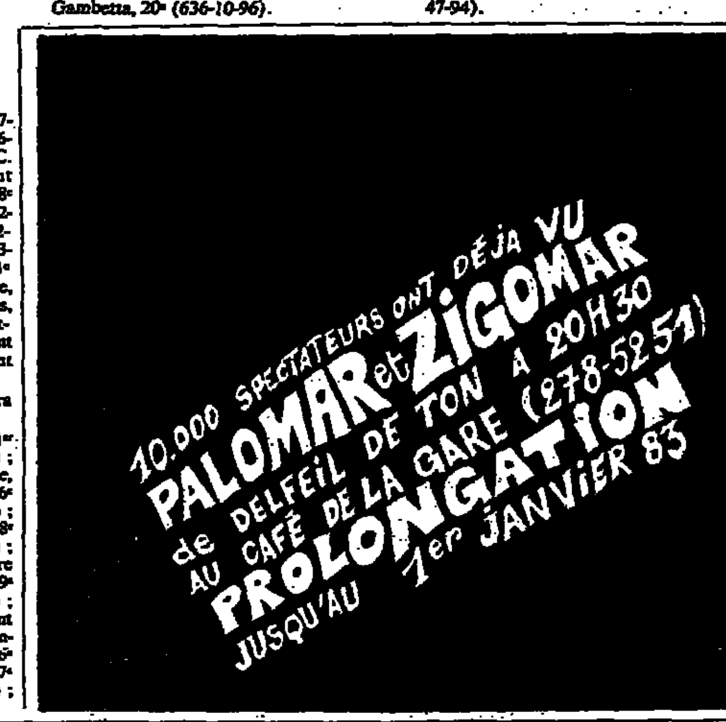
Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18).
ANNIE (A., v.o.) *: Gaumont Halles, 1er* (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) : Colisée, 8e (359-29-46) ; *Parnassiens, 14e (329-83-11). — (v.f.) :* Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Mistral, 14e (532-52-43) Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaîté Rochechouart, 2e (878-81-77) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *Fauvette, 13e (331-56-86) : Mistral, 14e* (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-65) : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA BARAKA (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount *Maillot, 17e (758-24-24)* ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra night, 2e (296-62-56).
LA BOUM 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace,* 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 8e (770-33-88) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; *Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).*
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; (v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Montparnos*, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22).
LA COLLÉGIENNE PREND DES VACANCES (It.) (**) (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58).

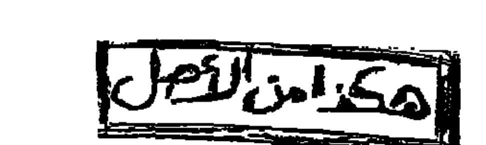
LES FILMS NOUVEAUX

MORA, film français de Léon Desclozeaux. Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; *Paramount-Montmartre*, 18e (606-34-25)

DINER *(A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)* ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; *Montparnasse 83, 6e (544-14-27)* ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : *U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz,* 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 20e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (364-51-98).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; *Montparnasse-Pathé, 14e* (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Paramount-Maillot, 17e* (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e *(636-10-96).*
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e *(326-48-18).*
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e *(325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées*, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; *Secrétan, 19e* (241-77-99).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 7e (380-30-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 2e *(271-92-36), hor. spéc.* ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Murats, 16e (651-99-75).
MUTANT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; *U.G.C.-Boulevard*, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).
NE SOIS PAS TRISTE (Sov., v.o.) : *Cosmos, 6e (544-28-80).*
NEW-YORK 42e RUE (A) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)* ; 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
OPÉRATION GREEN ICE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PIRATE MOVIE (Aus., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; *U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)* ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e *(522-47-94).*
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; *Clichy Pathé, 18e (522-46-01)* ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE QUART D'HEURE AMERICAIN *(Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)* ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT **LE DOIGT** (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : *Rex*, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; *Normandie, 8e (359-41-18)* ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. *Gobelins, 13e (336-23-44)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).







SPECTACLES

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
TELL ME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VÉRITABLE HISTOIRE DE GÉRARD LE CHOMEUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-90-91).
YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
FEMME OU DEMON (A., v.o.) Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
THE ROSE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).
WANDA (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : Sherlock Junior.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Les Marx au grand magasin.
LES GRANDES AVENTURES (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Les aventures de Robin des bois.
PASOLINI-BUNUEL-ROSSELLINI (v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33) : Viridiana.

VU

Bonne nouvelle, pas de nouvelle

Les informations, on les écoute, on les lit, on les échange, on les regarde, on les prend jour après jour. Et on en prend plein la gueule. Forcément : bonne nouvelle, pas de nouvelle, chacun sait ça. Si le matin au réveil vous apprenez qu'il n'y a pas eu de morts pendant la nuit en Irlande du Nord, vous vous dites : bon, tant mieux. Et puis ? Pas d'attentats, pas de hold-up à signaler dans les principales villes d'Europe. Très bien. Ensuite ? Pas de tremblement de terre au Yémen. D'accord, compris. Et vous changez de poste. A l'époque actuelle, à part le carnet rose et le bulletin de cour, la bonne nouvelle c'est qu'il n'y en a pas de mauvaise. Le positif est négatif.

Or nous avons besoin de notre ration quotidienne de drames, de catastrophes, de tiraillements à l'échelle de la planète. Curieusement, ça nous aide à mieux supporter nos propres embêtements, ça les minimise et parfois même ça les occulte complètement. L'effet de choc, de surprise, n'est pas étranger au phénomène. Et c'est précisément le fait qu'il en soit totalement absent qui rend si lourds, si pénibles, si indigestes, les bilans de fin d'année.

Celui que vous verrez jeudi soir sur A2 (les Yeux et la Mémoire) s'efforce de tourner la difficulté en nous proposant une rétrospective à la fois sélective et affective. Elle se fonde, paraît-il, sur les réponses du public à qui l'on a demandé ce qui l'avait le plus frappé, ému, en 1982.

Dans l'ordre : les accidents de la route, les voitures et les colis piégés, la guerre du Liban, les massacres de Beyrouth, l'opposition vigilante témoignée par les médias en Israël. Arrêtons là. Vous ne me ferez jamais croire que c'est à la mémoire collective que l'on doive cet inventaire extrêmement complet, classé par thèmes, des événements qui nous ont dégringolé sur la tête, au grand malheur la chance, depuis le mois de janvier. Je veux bien admettre à la rigueur que l'opinion ait désigné Pierre Mendès France comme l'homme de l'année, de préférence à Lech Walesa. La femme, c'est Grace de Monaco, bon, ça va de soi. Pour le reste, il convient de mettre au seul actif des journalistes de la chaîne la composition de cet album agréable à feuilleter.

Un reproche cependant, et de taille : cette façon de fourrer dans le même panier les manquements aux droits de l'homme en Amérique du Sud, dans les pays de l'Est et – sans autre explication – en Europe et aux États-Unis. Qu'est-ce que ça veut dire ? Qu'on est tous coupables ? Tous victimes ? Comment peut-on comparer les prisonniers du Goulag et ceux de la Santé ?

CLAUDE SARRAUTE

A VOIR

Salut les copines

Elles ont toutes les trois la trentaine, vive et épanouie, mais des histoires un peu difficiles, côté cœur comme côté boulot. Elles sont trois copines parce qu'entre elles la complicité est plus facile et que ça tient chaud. Alors, pourquoi ne pas pousser plus loin l'aventure, tout plaquer et monter ensemble un restaurant ?

Jeu de quilles n'est pas un film féministe : les hommes y passent, maladroits ou irritants, mais ils pèsent leur poids de rêve et de contradictions dans la tête de nos trois copines. Jeu de quilles est un film sur l'amitié féminine, vécue comme une utopie précieuse et fragile, moment de répit essentiel quand les rapports homme-femme ont perdu de leur évidence. C'est aussi, par petites touches, le portrait d'une génération, celle du divorce et de la liberté à assumer, à inventer.

Catherine Allégret et Eliane Borras ont écrit ensemble cette chronique tendre et ironique qui, de gags en larmes, va droit au cœur. Elles l'interprètent avec un bonheur évident, qui gagne par contagion leurs partenaires et la réalisation d'Henri Helman. Il est rare qu'un téléfilm échappe ainsi au réalisme pesant pour retrouver l'équilibre de la comédie. Un joli cadeau pour la nouvelle année. Merci les copines !

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

★ *Jeu de quilles*, 1er janvier, 20 h 35, FR 3.

Aux « Dépêches » de Dijon

ACCORD EN VUE ENTRE M. LIGNEL ET LES OUVRIERS DU LIVRE

Un accord pourrait être signé à la fin du mois de janvier entre les anciens ouvriers du Livre du quotidien de Dijon *les Dépêches* – qui ont refusé leur mutation à Chassieu, près de Lyon, où se trouve l'imprimerie du *Progrès*, propriétaire des *Dépêches* – et M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. du *Progrès*. Lors d'une réunion à Paris, jeudi 30 décembre, un calendrier de négociations a été établi, *« qui devrait permettre de régler l'ensemble du contentieux »*, écrit la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. dans un communiqué.

Selon la F.F.T.L., *« le protocole d'intention qui a été signé porte sur le principe de la sauvegarde de l'outil industriel et des emplois à Dijon par la création d'une coopérative ouvrière de production (...) M. Jean-Charles Lignel mettrait à sa disposition l'usine et la rotative de Dijon et lui confierait un certain nombre de travaux permettant le fonctionnement de la coopérative »*. M. Alfred Delsart, directeur de la publication des *Dépêches*, a précisé que cette mise à disposition gratuite prendrait fin le 30 juin 1983 ; à cette date, les ouvriers pourraient racheter l'immeuble et le matériel pour 15 millions de francs hors taxes. En outre, les plaintes jusqu'à présent déposées par la direction seront retirées le 3 janvier prochain, sous réserve qu'aucun incident ne survienne d'ici là, a précisé M. Delsart.

En Ile-de-France

R.F.M. n'est plus brouillée par T.D.F.

Télédiffusion de France (T.D.F.) a cessé le 29 décembre 1982 le brouillage qu'elle exerçait à l'encontre de la station privée locale R.F.M. (100,3 MHz), la seule en Ile-de-France à subire ce préjudice depuis le mois de novembre 1981. Cette mesure de clémence, indique-t-on officieusement au ministère de la communication, ne préjuge pas de l'avenir de R.F.M., mais « met un terme à ce qui pouvait apparaître comme une discrimination ».

Trois lettres. En couleur sur le logo de la station. Rythmées et chantées par des *jingles* « californiens ». Un nom symbolique dans l'univers des radios libres. Une fausse note dans le discours libéral du pouvoir les concernant. Un témoin gênant pour chaque station, rappelant à qui aurait voulu l'oublier la menace permanente du brouillage, l'arme la plus lâche de l'arsenal répressif dont disposent les pouvoirs publics contre les pirates.

5 novembre 1981-29 décembre 1982 : treize mois de brouillage intensif contre la station de Vélizy. De quoi sans doute décourager plus d'un animateur, insuffisant toutefois pour vaincre leur résistance, car R.F.M. n'a jamais fléchi.

C'est vrai, dès septembre 1981, des spots publicitaires étaient apparus sur ses ondes, malgré une loi interdisant les stations à caractère commercial. L'audace était jugée alors comme une provocation, le brouillage trouvait officiellement sa justification.

C'est vrai, R.F.M. dispose d'un matériel imposant, et ses 10 kilowatts en ont irrité plus d'un. Mais la course actuelle à la puissance d'émetteur montre qu'il est peu de stations à n'avoir rêvé parfait confort d'écoute.

C'est vrai enfin : R.F.M. a joué ses auditeurs contre l'autorité, Coluche contre T.D.F. et 150 000 pétitionnaires contre Georges Fillioud. Cela, c'était impardonnable. Elle l'a payé très cher. Elle a pourtant gagné. La Haute Autorité doit-elle en être remerciée ? – A. Co.

COMMUNICATION

Vendredi 31 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Vœux du président de la République.
20 h 10 Journal.
20 h 35 Variétés : Spécial Coco-boy.
Entouré de quatre « girls », Stéphane Collaro a conçu son émission à la manière d'un journal télévisé revu par Hollywood. Humour (pas toujours du meilleur goût !), gags, sketches et chansons.
21 h 35 Au théâtre ce soir : Jean de la lune.
De M. Achard, de l'Académie française, mise en scène de R. Manuel, réal. P. Sabbagh, avec M. Duchaussoy, C. Marin, C. Coster.
Jef, dit « Jean de la lune », artiste en fleur, naïf sans être sot, dupe sans être ridicule, a la foi qui renverse les montagnes. Trompé par sa femme, il arrive par son innocence à triompher quand même. Une comédie triste et gaie.
23 h 40 Variétés : A l'eau 82 allô 83.
Émission d'Yves Mourousi et M. Rieussec, réal. Marc Briones.
Yves Mourousi présentera en direct un spectacle à partir de « vidéo-variétés » nationales et internationales : Diana Ross, David Bowie, Telephone...
1 h 30 La nuit des cent étoiles.
Le 14 février 1982, à New-York, plus de deux cents vedettes ont prêté leur concours pour une soirée de bienfaisance (le gala du centenaire de la Fondation des acteurs américains). Trois heures de spectacle diffusées par la chaîne américaine A.B.C. Avec Warren Beatty, Bette Davis, Paul Newman, Orson Welles, etc.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Vœux du président de la République.
20 h 10 Journal.
20 h 35 Feuilleton : l'Epingle noire.
D'après le roman de D. Saint-Alban, réal. M. Frydland. Avec C. Chaniolleau, P. Arditi, J. Bouise...
Feuilleton français de cape et d'épée ramené par quelques petites allusions à la situation en France depuis mai 1981.
21 h 40 Divertissement : le mystère du gala maudit
ou la fabuleuse aventure du Grand Orchestre du Splendid.
22 h 35 82 sur son trente et un.
Avec P. Bouvard, M. Drucker et J. Martin
0 h 10 Ciné-club
(Cycle Gary Cooper) : la Huitième Femme de Barbe-Bleue.
Film américain d'E. Lubitsch (1938), avec C. Colbert, G. Cooper, E. Everett Horton, D. Niven, E. Patterson. (V.O. sous-titrée, N.)
Une jeune Française, fille d'un marquis ruiné, rencontre sur la Côte d'Azur un milliardaire américain qui a déjà été marié sept fois. Il l'épouse comme on traite une affaire, mais elle entreprend de le « dresser ». Billy Wilder, Charles Brackett et Lubitsch ont adapté une pièce de Boulevard d'Alfred Savoir. Ils en ont fait une brillante « comédie américaine » avec situations cocasses et gags allusifs.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Vœux du président de la République.
20 h 10 Les petits papiers de Noël.
20 h 35 La dernière séance.
Émission d'Eddy Mitchell. 20 h 40, Dessin animé : Tom et Jerry.
20 h 50 Cinéma : Vera Cruz.
Film américain de R. Aldrich (1954), avec G. Cooper, B. Lancaster, D. Darcel, C. Romero, D. Montiel, G. Mac Ready. (Rediffusion.)
En 1866, au Mexique, deux aventuriers américains qui ont failli être enrôlés de force dans les troupes de Juarez se mettent au service de l'empereur Maximilien et cherchent à s'emparer d'un chargement d'or. Sous les allures d'un western, un film à l'humour mordant qui détruit les mythes de l'héroïsme et de l'idéalisme. Réalisation « coup de poing » et grands numéros d'acteurs.
22 h 30, les publicités des années 50 ; 22 h 35, Tex Avery (et à 0 h 15).
22 h 40 Journal.
22 h 55 Variétés : Alors je dis bravo 82.
de Guy Job et Gérard Jourd'hui.
Chanson, poésie, musique, un spectacle réalisé avec l'aide du Crazy Horse Saloon sous forme de calendrier dansant avec Julien Clerc, Michel Berger, France Gall, Telephone, Raymond Devos, Henri Salvador, Jane Birkin, Alain Souchon...
0 h 30 Cinéma : la Haute Société.
Film américain de C. Walters (1956), avec G. Kelly, B. Crosby, F. Sinatra, C. Holm, J. Lund, L. Calhern, S. Blackmer.
Une riche héritière de Newport, divorcée d'un compositeur de jazz, est sur le point d'épouser un homme de la bonne société. Mais son premier mari reparaît et un journaliste s'en mêle. Nouvelle version, avec des séquences de comédie musicale, d'un film tourné en 1940 par George Cukor. Grace Kelly, dont ce fut le dernier rôle au cinéma, apporte à son personnage de la beauté, du charme, de la distinction.
2 h 20 Prélude à la nuit.
« L'Ile joyeuse » de Debussy, par D. Ranki au piano.
2 h 30 Bonne année.

FRANCE-CULTURE

20 h, Portrait d'une année 82, une émission de la Communauté radiophonique des programmes de langue française.
21 h 30, Black and blue : caves et cabarets, avec F. Marmande.
22 h 30, Nuits magnétiques : comme un vol de tordos.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Spécial Nouvel An ; œuvres de Liszt.
20 h 30, Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 27 juin 1982) : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » de Chopin ; « Symphonie fantastique » de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; dir. S. Ozawa ; sol. K. Zimmermann.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Veillée du Nouvel An.

Samedi 1er janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Contes pour Noël.
12 h 15 Concert du Nouvel An de Vienne.
En eurovision, des œuvres de J. Strauss père et fils, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction de L. Maazel et le Ballet de l'Opéra national de Vienne, chorégraphie G. Dill.
13 h 20 Journal.
13 h 40 La petite maison dans la prairie.
14 h 25 Ballet : La légende du joueur de flûte de Hamelin.
Retransmission lyrique, création par le Comité d'animation d'Angoulême, musique de M. Olivier Dupin, orchestre dirigé par J. Pesi, chorégraphie de J. Grenet, mise en scène de M. Geslin, réal. J. Hubert.
A la veille de Noël une petite ville du pays de Saxe est envahie par des mulots. Notables et savants échouent à les chasser, mais un joueur de flûte sauve la population.
15 h 10 Documentaire : La montagne nue.
Histoire d'une expédition sur l'Himalaya, en mai-juin 1982. Une émission de J. Afanassieff.
16 h Le cirque Achille Zavatta à Paris.
17 h 30 Téléfilm : la Folle Course à travers les Rocheuses.
Une petite ville du Missouri ne supporte plus la guerre entre le jeune Mark Twain et son ennemi Mike Fink. Ils vont donc essayer de se débarrasser du dangereux duo.
19 h Trente millions d'amis (spécial fin d'année).
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
21 h 30 Les uns pour les autres.
Soirée de soutien à ceux qui défendent les libertés dans le monde, du Salvador à l'Afghanistan.
Retransmission d'un spectacle organisé par l'Association du 21 juin pour la défense des droits et libertés dans le monde et enregistré le 18 décembre au théâtre des Bouffes du Nord à Paris. On y verra Joan Baez, Anna Prucnal, le Cuarteto Cedron, Miguel Angel Estrella et Wolf Biermann.
22 h 30 Variétés : Téléthèque Averty's.
Proposée par Bernard Gouley et présentée par Léon Zitrone, cette émission se propose de retrouver le rythme et le ton des émissions d'Averty, avec des extraits de films, de ballets, des shows (Halliday-Vartan en 1965), du jazz, de la mode.
23 h 30 Contes pour Noël.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Téléfilm : la Cible.
Hugh Cardiff échappe à des chasseurs de prime.
15 h 15 Les trophées d'Antenne 2.
Une émission du service des sports.
Robert Chapatte présente tous ceux qui ont remporté des records en 1982.
16 h 45 Les croque-monstres.
Un dessin animé de L. Scheimer.
17 h 25 Récré A 2.
18 h 10 Variétés : Julio Iglesias.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Dessins animés : Bugs Bunny.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Première au pavillon Gabriel. Avec Y. Duteil, G. Bedos, R. Charlebois, M.-P. Belle...
21 h 50 Téléfilm : Le Quatuor Basileus.
De D. Balluck, écrit et réalisé par F. Carpi (2e partie). Avec H. Alterio, O. Antonutti, P. Mallet, M. Vitold, A. Cunin.
Après la mort d'Oscar, qui fut l'âme du Quatuor, Edo prend sa place. Mais son talent, son charme représentent un défi pour les trois musiciens. Drame de l'amour et du pouvoir à l'intérieur d'un groupe d'hommes unis par la même passion.
23 h Variétés : Dizzy feet.
Du ballet classique au numéro de claquettes en passant par le jazz, un étonnant spectacle de pieds de danseurs en folie.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Dessins animés et court métrage.
20 h Les petits papiers de Noël.
20 h 35 Téléfilm : Jeu de quilles.
Réal. H. Helman. Avec C. Allégret, E. Bordas. *(Lire « A voir » ci-contre.)*
22 h 5 Leur mot à dire : le futur.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Document : Les gens d'en haut.
Ils sont grutiers, laveurs de vitres, ramoneurs, élagueurs, « lignards ». Leur seul point commun est de travailler entre ciel et terre.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Mélodies de Schubert chantées par H. Prey.
23 h 50 Bonne année.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Matinales : florilège des matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : médecine, psychologie, informatique.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45 Démarches avec... Michel Cément.
11 h 2, Musique : contes (extraits de *Shéhérazade* de Ravel, Schumann, Szymanowsky).
12 h 5 Le pont des arts.
14 h Contes, par G. Léon : *Fanfares de la Péri*, de Dukas, *Sirènes*, de Debussy, *Ma mère l'Oye*, de Ravel, *Gurrelieder*, de Schoenberg, *Shéhérazade*, de Rimsky-Korsakov.
16 h, Le récit de Shéhérazade, dans une nouvelle version musicale des *Mille et Une Nuits*, texte de B. de la Salle, M. Bloch, S. Boulanger, P. Fauliot, etc. Musique de J.-P. Auboux.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Samedi matin ; œuvres de Haendel, Honegger, Durante, Verdi, Mozart, Harty, Haydn.
8 h 5, Avis de recherche ; œuvres de Haydn, Beethoven, Schubert, Sibelius, Szymanowski, de la Rosa, Bizet, Castillon, Roussel.
10 h, Les plus beaux disques 1982.
11 h 15, Concert du Nouvel An (en direct du Grosser Musikvereinssaal de Vienne), œuvres de J. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne. Dir. L. Maazel.
13 h 15, Les plus beaux disques 1982.
15 h, Un opéra inconnu : *L'ombra*, de Bottachiari, par l'orchestre et chœur Angelicum de Milan.
16 h, Concert (donné au Chiesa del Collegio Papio le 10 septembre 1982), œuvres de Bartok, Mozart, Ciakowsky, par l'Orchestre de chambre de Pologne.
17 h 30, Les plus beaux disques de 1982.
18 h 30, Jazz vivant.
19 h 35, Les pêcheurs de perles.
20 h 30, Concert (donné le 7 septembre 1982), *Quatuor à cordes en sol mineur, Quatuor à cordes en la mineur*, de Beethoven ; *Quatuor à cordes en si bémol majeur*, de J. Brahms : par le quatuor Cleveland, avec D. Weilerstein, P. Salaff, violon ; A. Katz, violoncelle.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : 22 h 30, des utopies pour l'année nouvelle, œuvres de Satie, Martinu, Scriabine, Weber, Albeniz.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 1er JANVIER

M. François Mitterrand, est invité au journal d'Antenne 2, à 12 h 45, en direct de Latche (Landes).

CARNET

Naissances

— M. et Mme Robert BORIES sont heureux d'annoncer, pour l'année 1982, la naissance de leurs premier et deuxième petits-enfants,

Aurélien Bories,

le 14 janvier, chez Pierre et Régine.

Bastien Bories,

le 26 novembre, chez Bernard et Marie-Paule.

46270 Bagnac-sur-Célé.

— Marie-Laure, Bruno et Sabine FLECHET sont heureux d'annoncer la naissance de

Saveria,

Paris, le 17 décembre 1982.

— Robert Le GUELINEL de LIGNEROLLES a eu la joie d'accueillir, en 1982, son huitième petit-enfant,

Xavier,

Le GUELINEL de LIGNEROLLES,

chez Alain et Janine, le 2 janvier,

et ses deuxième, troisième et quatrième arrière-petits-enfants

Michaël BOST,

chez Thierry et Nelly, le 9 octobre.

Daniel RÉVIAL,

chez Jean-Louis et Nadine, le 11 décembre.

Mélanie BOST,

chez Hubert et Joyce, le 26 décembre.

— François et Marie MILTGEN ont *la joie d'annoncer la naissance de*

Pauline-Charlotte.

Paris, 25 décembre 1982.

— Mme et M. Christian PIERRET ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire,

à Saint-Dié, le lundi 27 décembre 1982.

« La Fouxelle », Pair et Grandrupt,
88100 Saint-Dié.

Décès

— Nous apprenons le décès, survenu le mercredi 29 décembre à Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), du

vice-amiral
Marcel BOSVIEUX,
grand-croix de la Légion d'honneur

dont les obsèques sont célébrées ce vendredi 31 décembre, à 14 heures, en l'église Saint-Nicolas.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Ville-d'Avray.

[Né le 30 avril 1900 à Paris et ancien élève de *Navale, Marcel Bosvieux a, notamment*, été délégué à la commission franco-italienne d'armistice en 1941 avant de commander, en octobre 1943, le torpilleur « Fortune » et la troisième division des torpilleurs. En 1945, il commande le cuirassé « Paris » et, en 1946, le *croiseur léger « Marceau ». Après plusieurs postes d'état-major, il est promu contre-amiral* en 1951 et, en février 1952, il commande la *division navale d'Extrême-Orient. En décembre* 1953, il est nommé commandant la marine à Marseille jusqu'en mai 1958, date à laquelle il *est placé en deuxième section avec le grade de* vice-amiral.]

— M. Christian Marcorelles,
Le commandant et Mme Alain Marcorelles,
Mme André Marcorelles,
Mme Jean Perigois-Perrelle,
Les familles Marcorelles, Cohin, Jesum et Foissin,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Etienne MARCORELLES,
née Hélène Dilhan,

survenu en son domicile, le 28 décembre 1982.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

86, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Nous apprenons la mort de

M. Adrien PELTIER,
compagnon de la Libération,
survenue le mardi 28 décembre à Vichy.

[Né le 28 juillet 1903 à Reims, Adrien Peltier est fonctionnaire à la préfecture de police au début de la seconde guerre mondiale, au moment de l'armistice. Contacté en janvier 1941 par un mouvement de Résistance du XIVe arrondissement, il y adhère et commence à *recruter à l'intérieur de la préfecture de police.* En juillet 1941, il est membre du Groupement de l'armée des volontaires, où il prend des res*ponsabilités de plus en plus importantes* après l'arrestation et la déportation de plusieurs responsables.

*Il organise en particulier des groupes de résis*tants dans chaque arrondissement et la fabrication de faux papiers, qui permettront à de nom*breux jeunes gens des classes 1941, 1942 et* 1943 d'échapper à la déportation et de gagner le maquis.

En juillet 1943, Adrien Peltier devient temporairement le second du mouvement, qui prend alors le nom d'Honneur de la police. Après l'arrestation du dirigeant de ce mouvement, il en prend de nouveau la tête jusqu'au 8 juin 1944. Il doit alors gagner les maquis de l'Eure, où il prend part à divers sabotages, expéditions punitives, etc.

Le 12 juillet 1944, il réussit, à la tête d'un groupe d'une dizaine d'hommes, à enlever dans des locaux de la Gestapo, à Neuilly, 3 tonnes d'armes, qui serviront un peu plus tard à la défense de la préfecture de police lors de la libération. Il avait été fait compagnon de la Libération le 17 juillet 1945. Adrien Peltier était connu dans la Résistance sous le nom de guerre de « Fioche » et de « Toulouse ».

— Mme Jane Vasdeboncœur,
M. et Mme Benoit Jouhet,
M. et Mme Bernard Vasdeboncœur,
M. et Mme Denis Vasdeboncœur,
M. Jean-Pierre Vasdeboncœur,
Mlle Valérie Vasdeboncœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René VASDEBONCŒUR,

survenu le 28 décembre.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 décembre 1982, à 15 heures, en l'église de Buthiers, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Vial,
M. et Mme René Vial et leurs enfants,
M. Christian Vial,
Les familles Jeanson, Vial et Brouillet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre VIAL,

survenu le 26 décembre 1982, à Grasse.

Sous-préfecture,
3, avenue du Général-de-Gaulle,
06130 Grasse.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

M. Joseph HAJDENBERG,

Son épouse, Marie Hajdenberg,
Ses enfants, Serge, Henri, Elisabeth, Monique, leurs époux et enfants,
Ses amis, le personnel des Ets Copec,
se réuniront le lundi 3 janvier 1983, à 9 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Avis de messes

— Messe de la paix à Montmartre, le vendredi 31 décembre, à 22 heures, dans la basilique de Montmartre, et sous la présidence de Mgr Coloni, évêque auxiliaire de Paris. L'Eucharistie sera concélébrée pour que le fléau de la guerre soit écarté du monde entier au cours de 1983, année qui sera consacrée, d'autre part, au Cœur du Christ.

Condoléances

— A la suite du décès de

S.E. M. Pierre-Eugène GILBERT,
ancien ambassadeur de France en Israël,

l'Appel unifié juif de France s'associe à *la douleur de la famille et lui adresse ses* sincères condoléances.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LOTO

TIRAGE N°52
DU 29 DECEMBRE 1982

8 25 31 32 40 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 41

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	10	1 332 992,00 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	37	180 134,00 F
5 BONS NUMEROS	2 432	8 221,50 F
4 BONS NUMEROS	146 464	136,50 F
3 BONS NUMEROS	2 807 935	10,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 5 JANVIER 1983

VALIDATION JUSQU'AU 4 JANVIER 1983 APRES-MIDI

INFORMATIONS « SERVICES »

CIRCULATION

LES NOUVELLES LIMITATIONS DE VITESSE EN CAS DE PLUIE

Les automobilistes devront réduire leur vitesse par temps de pluie de 130 kilomètres-heure à 110 kilomètres-heure sur les autoroutes et de 90 kilomètres-heure à 80 kilomètres-heure sur les routes à partir du 1er janvier.

Le texte du décret, publié au *Journal officiel* précise que *« par temps de pluie, et autres précipitations, les vitesses maximales sont abaissées à 110 kilomètres-heure sur les autoroutes, à 100 kilomètres-heure sur les sections d'autoroutes situées en zone d'habitat dense et sur les routes à deux chaussées séparées par un terre-plein central, et à 80 kilomètres-heures sur les autres routes ».*

***En cas de litige, les gendarmes et les* autorités judiciaires estimeront, indique-t-on au ministère des transports, que les règles de limitation s'appliquent quand les automobilistes font marcher leurs essuie-glaces.**

Les contrôles et les sanctions, qui seront appréciés par rapport aux nouvelles normes, ne seront pas plus sévères que ceux appliqués aux limitations de vitesse d'ordre général.

Par temps de pluie, les risques d'ac*cidents sont deux fois plus élevés que* par temps sec, précise-t-on encore au ministère des transports.

BREF

JEUX

LE PARI TRIO URBAIN AUDÉPART. — Le pari trio urbain, nouveau pari sur les courses de chevaux, sera lancé lundi 3 janvier. Il s'agit d'un « petit frère » du tiercé, qui consistera à trouver les trois premiers d'une course désignée à l'avance, sans que l'ordre d'arrivée intervienne dans le calcul du rapport gagnant. La mise de base sera de 5 F.

SÉMINAIRES

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL. — L'*Université populaire de Paris* organise du 10 au 14 janvier 1983, dans le sixième arrondissement, un séminaire « Développement personnel et communication ». Il intéresse toutes les personnes qui cherchent leur voie vers l'équilibre, l'humour, l'épanouissement et les relations harmonieuses avec leur entourage.

★ **M. Tavernier U.P.P., 30 allée du La-Supérieur, 78110 Le Vésinet. Tél : 071-57-17.**

ÉDITION

Auprès de M. Jean-Claude Lattès

M. Cohen-Séat est nommé directeur adjoint de l'édition du groupe Hachette

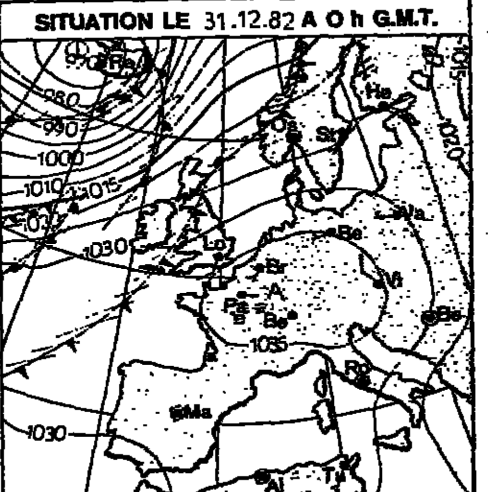
M. Jean-Etienne Cohen-Séat, responsable des éditions Mazarine qu'il a fondées en 1979, est nommé directeur adjoint, auprès de M. Jean-Claude Lattès, directeur de l'Edition du groupe Hachette. Parallèlement, Hachette prend le contrôle du capital de Mazarine dans lequel il détenait déjà une forte participation.

A compter du 1er janvier, M. Jean-Etienne Cohen-Séat aura autorité sur les départements « Beaux livres-Réalités », Hachette littérature générale » et « Guides bleus » ainsi que sur les filiales Stock, Mazarine, le Chêne et Marabout. Considéré un bon gestionnaire, M. Jean-Etienne Cohen-Séat, trente-six ans, avait été chargé récemment d'établir un rapport intérieur sur le secteur « Beaux-livres » du groupe. De 1975 à 1978, il avait déjà dirigé le département « Hachette littérature générale » avant de fonder sa propre maison.

Notons, d'autre part, que M. Laurent Theis, directeur adjoint du département « Hachette littérature générale », quitte le groupe et que Mme Adélaïde Barbey, qui vient de quitter Hatier, dirige les « Guides bleus » depuis le 1er décembre.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31.12.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 1.1.83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

PRÉVISIONS POUR LE 1er JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 31 décembre à 0 heure et le samedi 1er janvier à minuit.

L'anticyclone qui protège la France des perturbations atlantiques se déplace vers le sud-est, et de l'air plus doux et humide atteindra progressivement le nord-ouest du pays.

Samedi matin, au nord d'une ligne Bordeaux-Lille, le temps sera couvert et brumeux avec des températures minimales voisines de 0 à 3°. Sur les autres régions, c'est toujours un temps froid qui prédominera, avec gelées et brouillards parfois givrants, sauf près de la Méditerranée.

L'après-midi, un temps gris et couvert, avec quelques flocons épars, prédominera de la Bretagne à la Normandie et à la Lorraine ; des petites pluies ou bruines seront observées près des côtes du Nord-Ouest. Plus au sud, le temps sera ensoleillé malgré quelques bancs de brouillards tenaces dans l'intérieur.

Les températures minimales, en légère hausse sur le Nord-Ouest, seront stationnaires ailleurs. Températures maximales : 2 à 6° ; 12° sur les régions méditerranéennes.

La pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer était à Paris, le 31 décembre à 7 heures, de 1036,3 millibars, soit 777,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 décembre ; le second le minimum de la nuit du 30 décembre au 31 décembre) : Ajaccio, 14 et 2 degré ; Biarritz, 9 et 1 ; Bordeaux, 2 et 0 ; Bourges, – 1 et – 2 ; Brest, 1 et – 1 ; Caen, 4 et – 3 ; Cherbourg, 0 et – 4 ; Clermont-Ferrand, 0 et – 1 ; Dijon, 2 et – 3 ; Grenoble, 2 et – 5 ; Lille, 0 et – 1 ; Lyon, – 1 et – 2 ; Marseille-Marignane, 10 et 1 ; Nancy, 1 et – 5 ; Nantes, 5 et – 1 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 4 ; Paris-Le Bourget, 0 et – 1 ; Pau, 6 et – 1 ; Perpignan, 9 et 6 ; Rennes, 4 et – 3 ; Strasbourg, 0 et – 3 ; Tours, 1 et – 2 ; Toulouse, 4 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 15 degrés ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 5 et 2 ; Berlin, 2 et 2 ; Bonn, 6 et – 4 ; Bruxelles, 3 et – 2 ; Le Caire, 17 et 11 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 3 et 2 ; Dakar, 24 et 17 ; Djerba, 15 et 10 ; Genève, 2 et – 4 ; Jérusalem, 13 et 7 ; Lisbonne, 11 et 5 ; Londres, 7 et 2 ; Luxembourg, 0 et – 3 ; Madrid, 9 et – 3 ; Moscou, 0 et – 3 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 6 et – 1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 3 ; Rome, 11 et – 1 ; Stockholm, – 1 et – 2 ; Tozeur, 14 et 8 ; Tunis, 15 et 6.

Prévisions pour le dimanche 2 janvier

Sur la face nord de l'anti-cyclone qui se stabilise en Méditerranée, le flux océanique d'ouest traversera les îles Britanniques et étendra son influence à la moitié nord de la France.

Sur les régions s'étendant du nord de la Loire à l'Alsace, temps assez doux pour la saison et généralement très nuageux ou couvert, avec pluies passagères plus marquées au voisinage de la Manche. Les vents d'ouest à sud-ouest seront également plus forts sur les régions côtières (Manche et mer du Nord).

Sur le reste de la France, le temps restera froid et brumeux le matin, avec persistance de brouillards, parfois givrants, dans l'intérieur, suivis de courtes éclaircies. Beau temps sec en montagne avec vent faible, ainsi que sur les régions méditerranéennes et le littoral de l'Atlantique.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 31 décembre :

DES LOIS

- De finances rectificative pour 1982 ;
- D'orientation des transports intérieurs.

DES DÉCRETS

- Relatif au régime d'assurance vieillesse complémentaire des médecins ;
- Relatif à la fixation des taux de base applicables à compter du 1er janvier 1983 de la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de télévision et des appareils d'enregistrement et de reproduction des images et du son en télévision ;
- Pris en application de l'article 18 de la loi du 22 juin 1982 relatif aux réparations locatives ;
- Relatif à l'organisation d'un service minimun dans les organismes du service public de la radiodiffusion sonore et de la télévision en cas de cessation concertée du travail.

UN ARRÊTÉ

- Fixant les taux de cotisations du régime de l'assurance obligatoire des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles pour 1983 et de la part des ressources affectées à chaque catégorie de charges de ce régime.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 30 décembre 1982, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été *communiquées par l'Association des* maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information *enregistré sur répondeur automatique* au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 95-220 ; Auris-en-Oisans : 10-80 ; Les Arcs : 50-200 ; Autrans : 15-55 ; Arêches-Beaufort : 35-220 ; Bellecombe : 25-40 ; Bonneval-sur-Arc : 80-160 ; Carroz-d'Arrâches : 20-120 ; Chamonix : 10-130 ; Chamrousse : 30-50 ; La Chapelle-d'Abondance : 10-35 ; Châtel : 50-140 ; La Clusaz : 20-115 ; Combloux : 15-60 ; Les Contamines-Montjoie : 30-110 ; Le Corbier : 10-25 ; Courchevel : 60-135 ; Crest-Volant : 25-80 ; Flaine : 40-220 ; Flumet : 30-50 ; Les Gets : 15-40 ; Le Grand-Bornand : 30-100 ; Les Houches : 10-30 ; Les Sept-Laux : 20-80 ; Megève : 10-75 ; Les Menuires : 30-100 ; Méribel : 10-135 ; Morzine-Avoriaz : 15-150 ; La Grande-Plagne : 90-230 ; Pralognan-La Vanoise : 35-70 ; Saint-François-Longchamp : 30-100 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 30-70 ; Saint-Pierre de Chartreuse : 10-25 ; Samoëns : 40-120 ; Val-d'Isère : 50-130 ; Valloire : 15-130 ; Valmorel : 40-115 ; Val-Thorens : 70-160.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 30-90 ; Auron : 30-90 ; La Foux-d'Allos : 30-150 ; Isola-2000 : 100-200 ; Montgenèvre : 100-170 ; Orcières-Merlette : 20-100 ; Pra-Loup : 10-125 ; Risoul-1850 : 35-100 ; Le Sauze : 30-100 ; Vars : 30-120.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 60-80 ; Les Angles : 40-80 ; Ax-les-Thermes : 20-100 ; Barèges : 60-140 ; Cauterets-Lys : 100-355 ; Font-Romeu : 55-85 ; La Mongie : 80-190.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-40 ; Super-Besse : 15-40 ; Super-Lioran : 40-40.

JURA

Métabief : 10-25.

VOSGES

Le Bonhomme : 15-15 ; Gérardmer : 5-20.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 2 JANVIER

« Le Sénat », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Haux.

« Le Palais Royal », 15 heures, grille du Conseil d'État, place du Palais-Royal, Mme Legrégeois.

« *Notre-Dame de la Compassion* », 15 h 15, entrée de la Chapelle, porte Maillot, gauche du palais des Congrès, Mme Pennec.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée, côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale *des monuments historiques*).

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides, M. Czarny.

« Le Panthéon », 14 h 30, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau, Mme Ferrand.

« Salons du Conseil d'État », 11 heures, place du *Palais-Royal*, Mme Hager.

« *L'œuvre de Delacroix* », 15 heures, 20, rue de Tournon (Histoire et archéologie).

« De Léonard de Vinci au Caravage », 10 h 30, musée du Louvre, porte Denon, P.-Y. Jaslet.

« Les plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« *Hôtel de Lamoignon* », 15 heures, 24, rue Pavée (Paris et son histoire).

« Faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 13 h 45, haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« Couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher (Le Vieux-Paris).

LUNDI 3 JANVIER

« Jean-Baptiste Oudry », 14 h 30, Grand Palais, Mlle Leclercq.

« Sainte-Geneviève », 14 h 30, église Saint-Étienne-du-Mont, Mme Pennec.

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, métro Louvre, Mlle Garnier-Ahlberg.

« *La Sorbonne* », 15 heures, 47, rue des Écoles, Mme Hulot.

« Oudry », 16 h 45 et 18 heures, Grand Palais, Mme Caneri.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 2 JANVIER

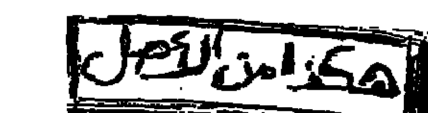
15 heures : 163, rue Saint-Honoré, M. H. Durrenbach : « Les apparitions mariales de Walbach » (Natya).

15 h 30 : 15, rue de la Bûcherie, M. J. Raillard : « Notre bon ami, Jean de La Fontaine » (Les artisans de l'esprit).

LUNDI 3 JANVIER

14 h 45 : 23, quai Conti, M. J. Raphaël-Leygues : « Réalités nouvelles de l'Afrique » (Académie des sciences morales et politiques).





Le Monde

économie

CONJONCTURE

LA LOI DE FINANCES POUR 1983

Allégement de l'imposition des plus-values

Le barème de l'impôt pour 1983 (sur les revenus de 1982) comporte une nouvelle tranche à 65 % pour la fraction du revenu imposable excédant 390 000 francs pour deux parts. Le *Journal officiel* du 30 décembre publie les articles de la loi de finances pour 1983 avec le nouveau barème d'imposition. Celui-ci a été uniformément relevé de 12,3 % pour toutes les tranches. *(Voir tableau.)*

● *Quotient familial.*

La notion de chef de famille ne figurera plus dans le code des impôts. *« Les époux sont soumis à une imposition commune en matière d'impôt sur le revenu ».* Ils doivent *« conjointement signer la déclaration d'ensemble de revenus de leur foyer ».*

Une demi-part supplémentaire de quotient familial est accordée aux contribuables célibataires, divorcés ou veufs ayant un ou plusieurs enfants à charge, lorsque ces contribuables ont certains titres d'invalidité.

● *Centres de gestion agréés.*

Les limites de chiffres d'affaires ou de recettes fixées pour l'octroi des allégements fiscaux accordés *aux adhérents* des *centres de gestion* et associations agréés sont portées à 2 804 000 francs pour les entreprises agricoles et pour les entreprises commerciales ou artisanales dont l'objet principal est la vente de marchandise ou la fourniture du logement et à 846 000 francs en ce qui concerne les autres entreprises : elles sont portées à 1 011 000 francs pour les membres des professions libérales et les titulaires de charges et offices.

● *Plus-values.*

La *notion de plus-value spéculative* disparaît pour les particuliers. A partir de la troisième année de détention, toutes les reventes de biens mobiliers bénéficient, dans le calcul de la plus-value, d'une correction tenant compte et de la hausse des prix de détail et de la durée de possession (5 % par an pour les immeubles et 3,33 % pour les terrains à bâtir). L'exonération d'impôt est totale après vingt-deux ans de détention pour les immeubles et trente-deux ans pour les terrains à bâtir.

Les plus-values boursières sont quant à elles imposées forfaitairement : 15 % pour les cessions supérieures à 214 000 francs par an (exonération en dessous de cette somme).

● *Régions.*

Il est institué au profit des régions une taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules délivrés dans leur ressort territorial, qui peut être une taxe proportionnelle ou une taxe fixe, selon les distinctions établies par le présent article.

Les certificats d'immatriculation des véhicules automobiles et de tous autres véhicules à moteur donnent lieu au paiement d'une taxe proportionnelle dont le taux unitaire par cheval-vapeur est arrêté par la région.

Le barème applicable en 1983 sur les revenus de 1982 pour deux parts

Taux en %	Barème 1983	Rappel du barème 1982
	Fraction du revenu imposable	
0	N'excédant pas 25 240 F	N'excédant pas 22 480 F
5	De 25 240 à 26 390 F	de 22 480 à 23 480 F
10	De 26 380 à 31 280 F	de 23 480 à 27 860 F
15	De 31 280 à 49 480 F	de 27 860 à 41 060 F
20	De 49 480 à 63 880 F	de 44 660 à 56 610 F
25	De 63 620 à 79 940 F	de 56 640 à 71 180 F
30	De 79 940 à 96 720 F	de 71 180 à 86 120 F
35	De 96 720 à 111 580 F	de 86 120 à 99 360 F
40	De 111 580 à 185 940 F	de 99 360 à 165 580 F
45	De 185 940 à 255 720 F	de 165 580 à 227 720 F
50	De 255 720 à 302 500 F	de 227 720 à 269 360 F
55	De 302 500 à 344 080 F	de 269 360 à 306 400 F
60	De 344 080 à 390 000 F	au-delà de 306 400 F
65	Au-delà de 390 000 F	

DANS UNE DÉCLARATION A « L'EXPRESS »

Il ne pourra pas y avoir de « réformes chères » en 1983 et 1984

précise M. Jacques Delors

Dans un entretien qu'il a accordé à l'hebdomadaire *l'Express*, publié le jeudi 30 décembre, le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, estime qu'il ne pourra pas y *« avoir de réformes chères en 1983 et 1984 ».*

La retraite à soixante ans, précise le ministre, *« peut néanmoins être réalisée dans des conditions acceptables, en restant compatible avec les exigences de la rigueur ».* Interrogé sur la durée du travail, M. Delors indique, en substance, qu'elle ne pourra se faire sans partage des revenus.

M. Delors estime que, en 1983, *« de nouveaux progrès dans la désinflation »* devraient être notés. Toutefois, ajoute-t-il, si la situation internationale devait se dégrader, *« il faudrait y adapter notre politique »* en jouant sur le budget, les prix et les revenus, *« sans compromettre l'autre priorité* [...], *redonner du dynamisme à notre économie ».*

Relevant notamment que la compétitivité de l'économie française en termes monétaires est *« bonne »*, que la marche vers la désinflation est *« sérieusement engagée »*, M. Delors estime qu'*« il n'y a aucune raison pour que nous ne défendions pas notre monnaie ».* Selon lui, le franc, ni fort ni faible, est *« une monnaie convalescente qui a besoin de prouver à tout le monde qu'elle est sur la voie de la guérison ».* L'objectif du gouvernement est *« de ramener le déficit commercial à 3 ou 4 milliards de francs par mois en fin d'année »*, indique-t-il.

FAITS ET CHIFFRES

● **Les mesures protectionnistes prises par la France contre l'invasion des montres à quartz en provenance de Hongkong** seront strictement maintenues en 1983. M. Marcot, *commissaire* français au commerce, en a averti le secrétaire au commerce de la colonie britannique et l'Association locale des fabricants. Les quotas d'importations resteront fixés à 4,4 millions de pièces, soit au niveau établi en octobre 1981 (1,1 million de montres par trimestre) pour la période s'étendant jusqu'au 31 décembre 1982.

Les horlogers de Hongkong ont plutôt bien accueilli cette nouvelle dans la mesure où, n'ayant exploité qu'aux deux tiers leur possibilité d'exportation vers la France pour les quinze mois écoulés, ils pourraient reporter à l'an prochain les ventes non réalisées.

Ces derniers n'ont pas néanmoins *levé* leur consigne de *boycottage* contre le cognac français.

M. Warren, président de l'Association des fabricants de montres de Hongkong, a déclaré qu'il attendait *le verdict du GATT, auprès duquel* une plainte avait été déposée contre la mesure française.

● **Le groupe Total a acheté à Schneider S.A. la quasi-totalité du capital de la société Dong Trieu**, second producteur d'uranium en France métropolitaine. Dong Trieu *possède* en France des *réserves* d'uranium estimées à 7 000 tonnes, qu'elle exploite au rythme de 450 tonnes par an. Total contrôle déjà la société Minatome, dont elle vient de racheter la totalité du capital, jusque-là partagé avec le groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann (*le Monde* du 18 décembre). En se retirant de Minatome, le groupe P.U.K. avait repris des participations importantes qu'il détenait à l'*origine et* qui constituaient en fait l'essentiel de l'activité minière de la société.

● **Le déficit de la balance commerciale italienne** a en novembre été de 942 milliards de lires (4,7 milliards de francs), les importations *ayant* atteint 10 608 milliards et les exportations 9 666 milliards. Pour les onze premiers mois de 1982, le solde négatif représente 15 842 milliards de lires (79,2 milliards de francs) contre 16 516 milliards de lires durant la même période de 1981. — *(A.F.P.)*

1982 : LES ALÉAS DU CHANGEMENT

II. — *La normalisation*

par ALAIN VERNHOLES

Le changement, thème de la campagne de l'élection présidentielle, n'est-il plus qu'un souvenir ? Alain Rollat (*le Monde* du 31 décembre) a montré qu'un certain nombre de promesses ont bien été tenues. Cependant, les aléas de la conjoncture internationale n'ont pas permis au gouvernement de poursuivre une politique qui se situait à part de celle des autres pays industrialisés. *La crise et un défaut de reprise* économique ont rendu nécessaire une certaine normalisation.

Les problèmes économiques avaient dominé l'année 1981. Les problèmes financiers auront pesé de tout leur poids sur l'année 1982.

Ecartés du pouvoir depuis plus de vingt-cinq ans, les socialistes pensaient que la croissance permettrait de réduire le chômage, d'élever le niveau de vie, d'engager les réformes de fond qui modifieraient la société et le comportement des individus... D'où la tentative de relancer l'activité au printemps 1981 par distribution de pouvoir d'achat. D'où la tentation de privilégier le long terme et les réformes structurelles au détriment du court terme et des préoccupations *monétaires et financières*. La certitude d'avoir raison dans un monde à la dérive incitait la nouvelle équipe, dès son *arrivée au pouvoir*, à déployer une stratégie « à part » conçue non pas comme une réponse isolée et contingente à la crise, mais comme un contre-modèle destiné à faire école.

Insuffisante, la croissance économique n'a pas apporté ce qu'on *attendait d'elle : l'emploi, un nouveau* dynamisme des entreprises, le financement des avancées sociales... A l'exact opposé de ce qui était prévu sont apparus très vite des problèmes de financement aigus au travers de nombreux déficits : de l'Etat, de la Sécurite sociale, des régimes d'assurance-chômage, des entreprises privées et publiques, des comptes extérieurs du pays.

Déçue dans son attente, *ébranlée* dans ses certitudes, l'équipe au pouvoir a mis des mois pour se ressaisir. Si la dévaluation d'octobre 1981 a marqué le début d'une prise de conscience, les décisions qui ont suivi ont montré que pendant de longs mois encore les analyses de *mai-juin 1981 prévalaient. Ainsi était* confirmé, fin avril 1982, un plan familial coûteux.

Pourtant, de façon presque souterraine, cheminait une réflexion sur la possibilité — où l'impossibilité — de financer par un recours sans cesse accru à l'impôt et aux cotisations le poids croissant des dépenses publiques et sociales. Réflexion capitale dans une conjoncture de récession. On ne trouvera qu'en fin d'année une réponse claire à la question posée, quand M. Mitterrand d'abord, M. Fabius ensuite, assureront sans la *moindre équivoque que le poids des* prélèvements obligatoire, a atteint un seuil à ne pas dépasser.

Ce qui n'était encore qu'effervescence et que tentations éclate en juin 1982 avec la deuxième dévaluation du franc par rapport au deutschemark, une dévaluation dont l'urgence *surprend tout le monde, y compris,* semble-t-il, M. Mitterrand. Non seulement les prix et les marges sont taxés — ce qui se produit presque toujours en France dans les moments de difficultés, — mais les salaires sont bloqués, fait sans précédent depuis les années 1948-1950.

Le choix est clair. Le retour aux équilibre, a pris le pas sur le mouvement, le financier et le monétaire *l'emportent sur l'économique, les ob*jectifs à long terme s'effacent — au moins momentanément - devant les préoccupations du court terme. La France ne va plus à contre-courant *mais* aligne sa politique conjoncturelle sur celle des grands pays industrialisés : priorité absolument donnée *à la lutte contre l'inflation, à la stabi*lisation des impasses budgétaires, à la réduction des déficits sociaux.

La fin de l'indexation ?

Ce *« changement du changement »* a des conséquences considérables sur la stratégie mise en œuvre, même si *ses effets* ne se font pas *sentir rapidement.*

La première est une ouverture très nette du pouvoir en direction des entreprises industrielles, une ouverture qui va se confirmer et s'élargir au fil des mois. En juin est annoncé un allégement important de la taxe professionnelle. Suivent les promesses re*nouvelées d'une stabilisation* des charges des entreprises, l'idée d'un moratoire, la pratique de taux d'intérêt bonifiés, le report à juin 1985 du paiement de l'impôt sur l'outil de tra*vail, l'annonce d'un transfert du fi*nancement des allocations familiales des entreprises sur les particuliers (salariés et non-salariés), le vote dans le budget de 1983 de possibilités d'amortissement accéléré. Globalement, l'endettement des entreprises françaises est en effet *considérable*, et leur situation financière très mauvaise. Les entreprises *« ne peuvent plus payer »...*

La deuxième conséquence du changement de stratégie opéré en *juin est la reconnaissance du fait que* le salaire peut jouer un rôle dans l'inflation. Le blocage de quatre mois et demi imposé par MM. Mauroy et Delors sera prolongé par ce que le premier ministre appelle joliment un *« traitement de dix-huit mois »*. La nouvelle logique du pouvoir déroule ses effets : en juillet, recevant les syndicats, M. Mauroy leur demande d'abandonner l'indexation des salaires sur les prix. C'est une innovation considérable, la France s'alignant là encore sur ce que pratiquent *déjà d'autres pays*, la Grande-Bretagne, la R.F.A. et, plus récemment, la Belgique et l'Italie.

A rapprocher *les faits des déci*sions, la volonté d'austérité apparaît évidente. Elle postule, à terme rapproché, stagnation et probablement baisse du pouvoir d'achat si les clauses de sauvegarde introduites dans les accords de la fonction publique, (E.D.F., S.N.C.F., R.A.T.P.) ne *font pas tache d'huile dans le privé et* laissent au gouvernement toute latitude pour décider des possibilités du moment. A *l'inverse apparaît la vo*lonté d'améliorer les résultats financiers des firmes. Tel est le double objectif, même si le transfert qu'il implique — des particuliers vers les entreprises industrielles — demeure une hypothèse clandestine...

La troisième conséquence du *changement de stratégie officielle* est un net freinage des dépenses publiques et sociales. Le budget de l'État pour 1983 — préparé en 1982 — a été soumis à des coupes sévères. Des économies importantes — difficiles à réaliser — ont été décidées sur la Sécurité sociale, puis sur les *assurances-chômage*, remettant en cause certains acquis. Les coupes atteignent *25 milliards de francs.* Même la politique de réduction de la durée du travail — sur laquelle les socialistes fondent l'essentiel de leurs espoirs pour combattre le chômage, *et qui constitue le point le plus origi*nal de leur démarche — est désormais conduite avec précaution. Les décisions contractuelles remplacent la voie législative, et M. Mauroy déclare que l'expérience ne sera poursuivie que si les intéressés le veulent.

Lignes de fracture

Si les *socialistes* ont abordé en 1982 le temps des renoncements et des compromis, l'année qui vient de s'écouler laisse sans réponse certaines interrogations. Le P.S., qui n'a *pas été consulté et n'a pas eu son* mot à dire lors du changement de politique gouvernementale, adhère-t-il réellement à la *nouvelle donne* ? L'attitude de l'aile pure et dure du groupe parlementaire dans l'affaire de l'avoir fiscal donne à penser que non. Le groupe présidé par M. Joxe a préféré maintenir en l'état l'ancien système encourageant les achats d'actions plutôt que de cautionner un *crédit d'impôt jugé trop ressemblant.* Or la suppression de l'avoir fiscal faisait partie des promesses du candi*dat Mitterrand, comme le développe*ment de l'épargne à long terme. Ce n'est qu'un exemple, mais il est significatif.

Les nécessités de la rigueur n'ont *pas fait disparaître* les lignes de fracture au sein du gouvernement comme au sein du P.S. Le départ de Mme *Questiaux du ministère de la so*lidarité, en juin, a marqué la prise en compte de la dimension financière des réalités (l'ancien ministre avait accepté la retraite à soixante ans sans assurer le financement). Mais les conceptions que symbolisait Mme Questiaux — celle de la néces*saire autonomie du social par rapport* à l'économique et surtout au financier — n'ont pas pour autant disparu. Que se passerait-il si le gouvernement devait durcir à nouveau sa politique, l'année 1983 risquant de n'apporter ni reprise économique ni solution aux problèmes posés ?

Un clivage au sein de l'actuelle majorité pèserait lourd sur l'attitude des syndicats, partagés sur la nécessité de l'austérité, sur sla durée et sur la distribution de ses fruits amers.

ÉTRANGER

Le gouvernement belge confie une mission à M. Gandois sur l'avenir de Cockerill-Sambre

Acculé par les échéances de fin d'année, le cabinet de M. Martens a tenu durant les trois derniers jours une *« séance marathon »*. Celle-ci vient d'aboutir à l'adoption de quelque soixante-dix arrêtés royaux visant à confirmer la résolution du gouvernement de poursuivre sans défaillance sa politique de redressement économique et financier. Il a également décidé le versement immédiat d'une aide à la firme sidérurgique Cockerill-Sambre.

De notre correspondant

Bruxelles. — Les principales mesures prises au cours de cette très longue séance ont surtout pour effet de renforcer les *décisions imposant* une nouvelle *« modération salariale »*. Déjà pour l'année qui se termine, le grand organe bruxellois *le Soir* vient de calculer que la plupart des citoyens ont en fait perdu *« un mois de salaire »*. En 1983, les calculs gouvernementaux prévoient une *modération supplémentaire de* 2,7 % pour les travailleurs mais aussi une diminution à peu près équivalente de revenus pour les indépendants, les professions libérales et même les administrateurs de société.

Dans l'immédiat toutefois le gouvernement devait régler le sort de la société sidérurgique Cockerill-Sambre qui, faute d'un secours rapide, aurait risqué la liquidation au 31 décembre. Une issue que personne ne voulait envisager en Wallonie, *tant la place de Cockerill-*Sambre qui y assure 9 % de l'emploi est importante. Si la survie de la société paraît assurée pour quelques mois, son avenir est loin d'être clair.

*Le P.-D.G. provisoire de la so*ciété, M. Vandenstrick, dont la mission est en principe terminée, a néanmoins accepté de rester en fonction jusqu'au 20 janvier. Avant le 1er février il lui appartient de négocier avec les syndicats un *« pacte social »* qui doit réduire de 5 à 10 % le revenu des travailleurs de la société.

Cette seule indication suffit à illustrer la vigueur avec laquelle le gouvernement — actionnaire principal de Cockerill-Sambre — entend poursuivre une politique d'austérité et d'assainissement qui lui vaut d'ailleurs les éloges du *Financial Times.* Le journal londonien vient de citer le courage de M. Martens en exemple à tous les autres gouvernements européens. Un tel satisfecit est naturellement enregistré avec le plus grand plaisir dans les milieux officiels de Bruxelles où l'on est bien *obligé de se rendre compte que la* population regimbe de plus en plus devant les sacrifices qu'on lui impose.

La seconde décision à propos de Cockerill-Sambre concerne le rôle de M. Jean Gandois, l'ancien président du groupe chimique français Rhône-Poulenc, qui avait été pressenti pour prendre la succession de M. Vandenstrick *(le Monde* du 28 décembre). Finalement, l'industriel français remplira, à partir du 1er février 1983, un rôle de consultant. Il lui appartiendra de mettre au point un nouveau plan industriel pour Cockerill-Sambre (c'est-à-dire une limitation très sérieuse de ses *activités*), de trouver *si possible une* coordination avec des entreprises étrangères et peut-être aussi d'accorder l'autonomie à certaines branches de l'entreprise.

Dans une Belgique déjà menacée par bien des conflits entre la Flandre et la Wallonie, certains secteurs, dont *celui de la sidérurgie (avec les* charbonnages, les chantiers navals, le textile et le verre creux), sont encore considérés comme des industries nationales. Depuis quelque temps, toutefois, certains partis flamands mènent campagne contre un tel état de chose en soutenant qu'il n'y aurait aucune raison pour le nord du pays de déverser des milliards de francs dans le *« tonneau des Danaïdes »* de la sidérurgie wallonne. Des réactions analogues, il est vrai, se manifestent dans le sud, où l'on *proteste notamment contre* les subventions nationales accordées aux charbonnages du Limbourg et l'extension du port de Zeebrugge.

Pour la première fois, il semble *que, face à ces pressions régiona*listes qui se renforcent, le gouvernement vienne de céder un terrain précieux. Dès le mois prochain, M. Martens convoquera les exécutifs régionaux de la Flandre et de la Wallonie pour examiner avec eux les possibilités de *« dégager un consensus »* sur des modalités pouvant amener les régions elles-mêmes à contribuer au financement des branches industrielles considérées jusqu'à présent *comme nationales.* La question que bien des citoyens se posent est de savoir si le gouvernement ne vient pas lui-même d'amorcer ainsi une bombe à retardement susceptible de mettre en péril les dernières structures unitaires de l'économie, et peut-être de l'Etat belge.

JEAN WETZ.

Les dettes du Brésil

(Suite de la première page.)

Selon l'agence Reuter, M. José Carlos Serano, l'un des dirigeants de la Banque centrale aurait déclaré que faute d'un arrangement conclu à cette date, son pays se trouverait en état de cessation de paiement.

Selon *un banquier new-yorkais* que cite l'*International Herald Tribune*, le blocage décidé mercredi du remboursement du principal des dettes échéant le mois prochain est destiné à empêcher que les banques possédant les créances correspondantes soient mieux traitées que celles dont les *prêts viennent à expi*ration plus tard dans l'année.

M. Langoni avait annoncé le 20 décembre, pour appuyer sa nouvelle demande de crédit un sévère programme d'austérité. On confirme à Brasilia que les investissements du secteur nationalisé vont subir en 1983 une *réduction en termes réels* d'environ 20 %, ce qui devrait entraîner une importante diminution *des importations de ce secteur*, lesquelles seraient ramenées de quelque 3 milliards de dollars en 1982 à 2 milliards en 1983. Le déficit du secteur public serait ramené de 4,1 à 2,1 % du produit intérieur brut.

De cet ensemble de mesures on espère une sensible amélioration de *la balance commerciale qui devrait* dégager un excédent de quelque 6 milliards de dollars permettant au Brésil de faire face à une partie de ses obligation internationales.

Aux Etats-Unis

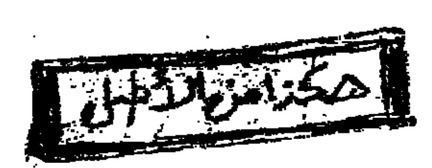
L'INDICE COMPOSITE DE L'ACTIVITÉ A PROGRESSÉ DE 0,8 % EN NOVEMBRE

Washington, *(A.F.P., U.P.I.).* — L'indice composite de l'économie américaine, qui est censé indiquer la tendance de la conjoncture, a progressé de 0,8 % en novembre, a annoncé le 30 décembre le département du commerce. Il s'agit de sa *septième amélioration mensuelle* au cours des huit derniers mois. L'indice avait augmenté de 0,3 % en octobre et de 0,8 % en septembre. Cette évolution, estiment les économistes gouvernementaux, tend à indiquer que l'économie s'oriente vers une reprise modérée.

Cependant, les experts officiels tablent désormais sur une croissance réelle du produit national brut (P.N.B.) d'un peu moins de 2 % pour 1983, avec le maintien d'un niveau *de chômage élevé et d'un taux* d'inflation d'un peu plus de 5 %, indique-t-on dans les milieux informés. Cette prévision, assez proche de celles publiées par la plupart des économistes privés, a été établie pour servir de base au projet de budget pour l'exercice commençant le 1er octobre 1983, que M. Reagan soumettra fin janvier au Congrès. Elle n'a pas été encore approuvée par le président, qui, à plusieurs reprises dans le passé, a souligné le côté « aléatoire » de telles prévisions.

LE MEXIQUE LIBÈRE LES PRIX DE NOMBREUX PRODUITS

Mexico *(A.F.P., Reuter).* — Le gouvernement mexicain a libéré totalement les prix de 2 500 produits, toléré une marge de fluctuation pour les prix de 2 200 autres et imposé son contrôle sur ceux de 300 produits de base, a annoncé le 30 décembre le ministère du commerce. Selon un communiqué officiel, cette mesure permettra de protéger le pouvoir d'achat de la population et favorisera la production industrielle. *Les produits dont les prix sont stric*tement contrôlés sont le riz, le lait, les œufs, le sucre, l'huile, les haricots, les engrais, les cotonnades et les médicaments.



SOCIAL

L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES AGÉES

Une fin d'année à Cachan

Après diverses plaintes déposées ces jours derniers par les familles de certains pensionnaires de la maison d'accueil pour personnes âgées Cousin-de-Méricourt à Cachan (Val-de-Marne), l'attention se porte une fois de plus sur les conditions d'existence des vieillards hébergés dans ce genre d'établissement.

« *Joyeuses fêtes !* » Sur les parois vitrées du centre Cousin-de-Méricourt, l'inscription s'étale en lettres blanches, scintillantes. A chaque détour de couloir, dans cinq bâtiments comportant dix-sept niveaux, clignotent des arbres de Noël somptueux, plus froids et plus impersonnels que ceux d'un grand magasin. Une fin d'année, une fin de vie à Cachan.

Cousin-de-Méricourt, c'est une maison de retraite inaugurée en 1980 et dotée depuis lors d'une section de cure médicale, qui attend toujours son financement. L'établissement, placé sous l'autorité de tutelle du préfet de Paris par l'intermédiaire de la direction départementale des affaires sociales, dépend en fait du bureau d'aide sociale de la capitale, donc de M. Jacques Chirac. Il a fait l'objet, ces temps derniers, d'une vive polémique entre le gouvernement et le maire de Paris.

Une mouroir ultramoderne

Pour l'instant, tout est d'un calme oppressant dans des locaux bien astiqués. Le 28 décembre, pour la première fois depuis des mois, les pensionnaires ont été invités à une séance de variétés dans la salle de spectacle, jusqu'alors toujours vide.

Pour ces « petits vieux » solitaires et fragiles, les « fêtes » de Noël et de Nouvel An ne revêtent qu'un sens lointain. Tout ici n'est qu'apparence, depuis la section d'« animation », qui n'a jamais rien animé, jusqu'au luxe tapageur du hall principal, plus vaste que l'entrée d'un palace, avec son coin-cosy sans visiteurs, ses rangées de sièges inoccupés, son bureau de réception et son bar désaffectés : on dirait un grand hôtel déserté par son personnel.

Pour découvrir un peu d'humanité, il faut s'aventurer dans les étages. Et là, la vie vous prend à la gorge. La vie, ou ce qu'il en reste. Car Cousin-de-Méricourt n'est rien d'autre qu'un beau mouroir ultramoderne, mais un mouroir tout de même, pour une bonne partie des personnes hébergées aux frais des familles et du contribuable parisien : 256 invalides, 86 semi-valides, 80 valides répartis dans des chambres d'un ou deux lits.

Une série d'incidents

Depuis plusieurs mois — peut-être parce que les langues se délient et que la période est propice aux règlements de comptes pré-électoraux — une série d'incidents plus ou moins scandaleux ont émaillé la chronique de Cachan. En septembre dernier, une pensionnaire est, selon la famille, décédée dans des conditions suspectes.

Le 4 décembre, une pensionnaire de quatre-vingts ans, Mme Yvonne Louis, de Paris, meurt d'un syndrome abdominal aigu. Selon sa famille, qui a déposé plainte pour non-assistance à personne en danger, elle aurait appelé en vain, pendant les deux heures qu'a duré son agonie. Le 17 décembre, Mme Gerin, soixante-huit ans, fille d'une autre résidente — Mme Cécile Vaillant, précédemment internée à Sainte-Anne — dépose plainte contre une employée, accusée de brutalités : le fait est que l'on a pu voir Mme Vaillant lors d'une émission de télévision, le visage tristement orné d'un cocard. Version d'un agent hospitalier, témoin de la scène : les deux femmes se seraient « *un peu battues* », et Mme Vaillant est tombée en arrière, la tête sur le tranchant de la porte de son placard qui était ouvert. Selon la direction, il s'agit d'un accident, et l'employée n'a pas été sanctionnée.

Le 22 décembre, enfin, une autre résidente, Mme Benoît, quatre-vingt-dix ans, au lendemain d'un de ses multiples séjours à l'hôpital de Bicêtre, meurt à Cousin-de-Méricourt d'un cancer gastrique primitif ou d'une insuffisance cardiaque — le fait n'est pas établi, en l'absence d'autopsie, — et sa famille, qui a également déposé plainte, affirme que cette vieille dame a été gavée de force alors que son état interdisait une telle méthode d'alimentation.

Le manque de personnel

Les témoins sont rares, et forcément suspects de partialité. A la chambre 294, bâtiment E, il y a deux vieilles dames. L'une d'elles regarde à longueur de journée la télévision, l'autre, généralement inconsciente, s'en désintéresse totalement. Cette dernière est la mère d'un prêtre ouvrier, M. Jean Leroy, délégué syndical C.G.T. dans une usine du Val-d'Oise. L'abbé Leroy, qui rend régulièrement visite à sa mère en fin de semaine, confie qu'il ne rencontre jamais d'interlocuteur responsable lorsqu'il souhaite connaître l'état de santé de la pensionnaire ou présenter une quelconque réclamation. Par exemple, au sujet du linge usagé, nauséabond, abandonné toute une semaine dans un coin de la chambre, ou revenu taché, non repassé, de la laverie et jeté en bouchon dans les armoires. Ou à propos du manque de liaison entre le personnel du matin et celui du soir. « *Mais tout cela,* dit l'abbé Leroy, *c'est l'arbre qui cache la forêt. Le vrai fond de l'affaire, c'est d'une part la mauvaise gestion du centre, d'autre part le manque de personnel, avec une rotation excessive des équipes, surchargées de travail et parfois totalement inexpérimentées.* »

M. Philippe Lafouge, directeur du bureau d'aide sociale de la Ville de Paris, ne retient quant à lui que la deuxième partie de ces accusations, refusant « *toute personnalisation des doléances* » et rejetant sur l'autorité gouvernementale la responsabilité des carences en personnel compétent. Un personnel généralement dévoué, mais débordé par sa tâche, et que l'on a vite dénombré : 6 médecins, tous vacataires — car il s'agit d'une simple maison de retraite — de 8 heures du matin à 20 heures : la nuit, on peut joindre l'un d'eux par téléphone ; 22 infirmières, dont 6 intérimaires, 2 surveillantes et 2 surveillantes générales ; et seulement 16 aides-soignantes (11 d'entre elles n'ont été nommées qu'en novembre). Le reste du personnel est constitué de 195 agents hospitaliers dont 49 ont commencé une formation qui devrait déboucher, en juin 1983, sur un diplôme d'aide-soignant. Au total, 325 personnes pour un potentiel de quelque 400 lits. Ce qui serait, à première vue, largement suffisant, n'étaient le défaut de qualification d'une grande partie de ce personnel, et surtout la pénurie criante d'infirmières qualifiées. Il est vrai que pour ces dernières les salaires ne correspondent pas toujours aux capacités requises : de 5 000 F par mois pour une infirmière de jour à 6 000 F maximum pour une infirmière de garde — travaillant la nuit — après six ans de carrière.

« Une polémique indigne »

M. Lafouge affirme, comme il l'a fait à maintes reprises, que seul « le gouvernement » est responsable de cette situation. Pour 1983, en effet, la demande de création de 127 postes pour l'ensemble du BAS, dont 35 à Cachan — assortie d'une hausse du prix de journée — sera refusée par la DASS, car il n'est prévu que cent vingt nouveaux postes pour l'ensemble de l'Ile-de-France. M. Lafouge, il est vrai, s'était fait traiter de menteur devant plusieurs millions de téléspectateurs par M. Alain Gillette, le directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux personnes âgées (*le Monde* du 13 octobre).

Quant au directeur de Cousin-de-Méricourt, M. Jean Brocus — un homme invisible pour la presse, militant notoire du R.P.R. — n'a-t-il pas prouvé qu'il était un « *bon gestionnaire* », même s'il cumule ses fonctions avec celles de directeur d'une maison de retraite de Boissy-Saint-Léger ? Le 17 mai, M. Lafouge l'avait félicité d'avoir réalisé en 1981 un bénéfice de plus de 3 millions de francs.

« *C'est précisément là que le bât blesse,* commente l'abbé Leroy. *On traite les vieillards comme des valeurs marchandes, pour justifier les énormes crédits investits dans des établissements dont le seul objectif devrait être l'accueil des personnes âgées. A Cachan, les petits vieux paient les frais d'une polémique indigne de notre époque.* »

JEAN BENOIT.

TRANSPORTS

Davantage d'indépendance
La S.N.C.F. change de statut

Quarante-cinq ans après la création, le 31 août 1937, de la Société nationale des chemins de fer français, sous la forme d'une société d'économie mixte, et la concession la liant à l'Etat venant à expiration, la S.N.C.F. va, à partir du 1er janvier 1983, changer de statut. Son sigle restera le même, mais sa structure juridique sera transformée et ses rapports avec l'Etat profondément modifiés.

Cette « *mutation en profondeur* » sera réalisée en deux étapes : 1) adoption d'un nouveau *statut* ; 2) élaboration d'une nouvelle politique contractuelle avec l'Etat.

Le 1er janvier, en application de la nouvelle loi d'orientation des transports, la S.N.C.F. deviendra « *établissement public à caractère industriel et commercial* », comme le sont, par exemple, la régie Renault ou l'E.D.F. L'Etat, qui jusqu'alors ne détenait que 51 % du capital de la S.N.C.F., sera dorénavant son seul actionnaire. Les trois représentants des anciennes compagnies (depuis longtemps indemnisées) ne figureront plus au sein du conseil d'administration, qui comprendra sept représentants de l'Etat, cinq « *personnalités* » (dont, pour la première fois, un représentant des usagers) et six représentants du personnel (au lieu de cinq). Au sein de la nouvelle S.N.C.F. figure, pour la première fois aussi, un comité d'entreprise.

Le contrôle de l'Etat sur la gestion de la Société s'exercera *a posteriori* et non plus *a priori*, ce qui laissera à l'entreprise une liberté de manœuvre plus large.

deuxième étape : au cours du premier semestre de 1983, le Conseil d'Etat fixera les décrets d'application de la loi d'orientation des transports, qui préciseront les termes du nouveau cahier des charges indiquant les droits et obligations de l'entreprise et codifiant notamment les nouveaux rapports entre la S.N.C.F. et l'Etat.

Il est prévu qu'à l'avenir l'Etat apportera son concours financier à la S.N.C.F. en tenant compte à la fois de ses dépenses d'infrastructures et de ses objectifs d'assainissement financier. Un contrat de plan Etat-S.N.C.F. devra, aussi, fixer clairement les objectifs de l'entreprise en précisant son programme de développement.

Cet engagement de l'Etat représentera une innovation importante. Jusqu'alors l'Etat, bien que principal actionnaire, ne participait que partiellement aux dépenses concernant le réseau, et le recours à l'emprunt était pour la S.C.N.F. la seule façon de financer ses investissements, la construction du T.G.V. par exemple. La S.N.C.F. devrait pouvoir dorénavant compter sur l'Etat pour obtenir tout au moins des prêts à taux préférentiels.

Pour relancer la S.N.C.F. sur des bases plus saines, l'Etat s'efforcerait en outre de résorber progressivement les 12 milliards de francs de déficit cumulé, auquel la S.N.C.F. fait face par des emprunts à court terme.

La S.N.C.F. sera, enfin, invitée à passer des conventions avec les régions et à consulter régions, départements ou communes sur toute modification de ses services.

LES CHEMINOTS DE « PARIS-MATCH » ET CEUX DE « L'HUMANITÉ »

La remarque n'est pas nouvelle : la S.N.C.F. emploie trop de cheminots, les paie trop cher, se soucie peu d'être rentable puisque, quoi qu'il lui arrive, c'est le budget de l'État qui, en fin d'année, paie le déficit.

Jean Cau, dans le dernier numéro de *Paris-Match*, reprend sur deux pages écrites au vitriol l'accusation et la corse d'une attaque en règle contre M. Fiterman, ministre communiste des transports, accusé de « *faire, grâce au jouet qu'on lui a passé, de la démagogie politique* ». *L'Humanité* de ce 31 décembre lui répond sur le même ton : « *Voici le délire d'un anticommuniste patenté.* » Ce n'est plus de la controverse, mais une bataille de chiffonniers autour, pourtant, d'une question bien réelle et tout à fait d'actualité, au moment où la S.N.C.F. fait peau neuve : une entreprise nationale, comme l'est le chemin de fer en France, est-ce une entreprise, est-ce un service public ? Payé en premier par l'usager ou par le contribuable ?

MICHELIN : M. Le Garrec a signé une convention (F.N.E.) pour la suppression de 3 300 emplois

Après l'avis favorable du comité supérieur de l'emploi, M. Jean Le Garrec, ministre chargé de l'emploi, a signé le 30 décembre une convention du Fonds national de l'emploi, répondant ainsi à la demande déposée par Michelin de réduire ses effectifs de 6,5 % (*le Monde* des 15 septembre et 15 octobre). Au total, 3 300 emplois sur 51 000, dont plus de 2 000 dans ses seules usines de Clermont-Ferrand, seront supprimés en recourant au régime de la préretraite dont pourront bénéficier les salariés agés de cinquante-six ans et deux mois à soixante ans.

Pour procéder à ces licenciements annoncés dès juillet au comité central d'entreprise, Michelin a donc obtenu le feu vert de M. Le Garrec. Ce dernier a suggéré à la direction de réduire la durée du travail tout en appliquant la nouvelle convention. Les syndicats ne sont pas d'accord avec ce projet ; ils ont fait valoir que Michelin se soustrait délibérément sans concertation aux contrats de solidarité. Ils ont préconisé l'embauche pour remplir les postes laissés vacants.

La crise sévissant dans l'industrie du pneumatique, une crise d'une ampleur inégalée depuis celle des années 30, a contraint la firme de Clermont-Ferrand à prendre cette décision. Pour 1982, le déficit du groupe devrait être du même ordre de grandeur pour que l'année précédente (290 millions de francs). Certains analystes prévoient même que son montant sera très nettement supérieur. Forte en France, l'hémorragie l'est aussi au Royaume-Uni, où Michelin U.K. a récemment annoncé la fermeture de plusieurs usines et le licenciement sur deux ans de quatre mille personnes (*le Monde* daté 19-20 décembre).

Michelin, cependant, n'est pas encore à genoux. Bien des experts pronostiquent un redressement dès 1983, une opinion que partage Goodyear Europe, principal concurrent de Bibendum, qui voit la reprise venir des Etats-Unis.

● **Un contrat de solidarité a été signé le 27 décembre dans l'Assistance publique,** prévoyant deux cent cinquante départs en pré-retraite avant le 1er janvier 1984, avec la garantie de 70 % du salaire.

ÉNERGIE

Au 1er janvier 1983, les réserves mondiales de pétrole représentent trente-cinq années de production au rythme actuel d'extraction

Les réserves prouvées de pétrole brut s'élèvent à 670,2 milliards de barils au 1er janvier 1983, soit, au rythme actuel, trente-cinq années de production, estime l'hebdomadaire américain *Oil and Gas Journal*, en présentant un bilan préliminaire de l'année 1982. Les réserves prouvées ont été réévaluées cette année de 8,38 milliards de barils du fait des nouvelles découvertes et de la prise en compte d'importants gisements en Irak. Ce pays se situe désormais au sixième rang mondial en ce qui concerne les réserves de brut, derrière l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Union soviétique, l'Iran et le Mexique. Les pays de l'OPEP, avec 443,3 milliards de barils de réserves prouvées, constituent donc toujours le principal réservoir de pétrole du monde.

Cependant, en 1982, alors que la production mondiale n'a diminué que de 5,4 %, avec une cadence moyenne de 53 millions de barils par jour — le plus bas niveau depuis 1972 — et que celle de l'ensemble des pays non communistes a diminué de 7,4 %, la production de l'OPEP, elle, a chuté de quelque 17,6 % par rapport à 1981. Avec 18,584 millions de barils par jour, elle ne représente plus que 48,45 % du total des pays non communistes, contre 54,4 % en 1981 et 59,5 % en 1980. Les autres pays du bloc non-communiste (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Mexique, etc.) ont, pour la première fois, produit plus de pétrole (19,768 millions de barils par jours) que les pays de l'OPEP.

La baisse de la production de l'OPEP a été pour l'essentiel à la charge de l'Arabie Saoudite, dont la production (6,484 millions de barils par jour en moyenne) a été réduite de près du tiers (— 32,7 %) par rapport à 1981. Le royaume wahabite est néanmoins resté le troisième producteur mondial derrière l'U.R.S.S. (12,2 millions de barils par jour, + 0,2 %), et les Etats-Unis (8,655 millions de barils par jour, + 1 %), mais loin devant le Mexique (2,634 millions de barils par jour, + 18,3 %), le Royaume-Uni (2,05 millions de barils par jour, + 13,2 %), la Chine (2,02 millions de barils par jour, — 0,2 %), l'Iran (1,896 million de barils par jour, + 42,3 %), et le Venezuela (1,826 million de barils par jour, — 13,4 %).

● PRECISION. — **Informatique et tiers-monde.** M. Henri Lopes, sous-directeur général à l'Unesco, nous prie de préciser, à propos de notre article sur « L'informatique et le tiers-monde » (*le Monde* du 13 décembre 1982), que la conférence intergouvernementale sur les stratégies et les politiques en informatique, connue généralement sous le sigle SPIN I, a été organisée en 1978 non seulement par l'IBI (Bureau intergouvernemental pour l'informatique), mais aussi par l'Unesco, et qu'elle comprenait des participants venus d'Afrique, des Etats arabes, d'Asie et du Pacifique, d'Europe, des Etats-Unis, du Canada, d'Israël, d'Amérique latine et des Caraïbes.

● **Immersion de déchets chimiques dans l'Atlantique.** — Le ministre français de l'environnement, M. Michel Crépeau, a autorisé l'immersion par la Grande-Bretagne, de 8 800 tonnes de déchets phénoliques liquides et de composés organochlorés dans l'océan Atlantique. Les déchets chimiques, à l'origine, devaient être rejetés en mer du Nord. Il a été finalement décidé de les larguer par 4 000 mètres de fond dans les eaux internationales de l'Atlantique, c'est-à-dire à plus de deux cents milles des côtes. Au ministère de l'environnement, on précise que « *des tests ont évalué la dégradation, l'innocuité et la non-persistance des déchets par rapport au milieu marin* ». (A. P.)

AUTOMOBILE

LE CAP DES DEUX MILLIONS DE VOITURES VENDUES DEVRAIT ÊTRE FRANCHI EN 1982

1982 devrait être une année record pour les ventes d'automobiles en France. Les immatriculations en novembre ont en effet progressé de 24,3 % par rapport à l'an passé, ce qui porte à 1 855 333 le nombre des ventes depuis le début de l'année et laisse présager, pour l'ensemble de l'année 1982 des ventes supérieures à 2 millions d'unités. Le précédent record remonte à 1979, lorsque le seuil des 2 millions avait été frôlé avec 1,98 million d'automobiles vendues. L'exceptionnelle bonne tenue du marché n'a cependant pas profité à tous les constructeurs. Les marques étrangères ont immatriculé en novembre 61 386 véhicules soit 30,5 % du total, ce qui correspond à peu près à leur moyenne depuis le début de l'année. Renault, avec 41,6 % des ventes a également tiré son épingle du jeu. En revanche, le groupe P.S.A. reste au-dessous de 30 % du marché avec 27,8 % du total, du fait essentiellement des contreperformances de Citroën qui, en dépit du lancement d'un nouveau modèle, n'a couvert en novembre que 10,2 % du marché.

Au total, le mois de novembre a néanmoins permis une reprise de la production française (+ 16,5 %) et des exportations, lesquelles ont fortement progressé (+ 20,7 %) par rapport à l'an passé. Au cours des onze premiers mois de l'année, les exportations ont augmenté de 5,9 % et la production de 6,4 %.

● **La production américaine est tombée à son plus bas niveau depuis 1958.** — La production américaine d'automobiles est tombée en 1982 à son plus bas niveau depuis 1958. Selon les estimations publiées par la revue *Automotive News*, les constructeurs américains n'ont produit cette année que 5 055 551 voitures, soit 19,5 % de moins que l'an passé. Tous les groupes ont souffert, le plus touché étant Volkswagen of America, avec une chute de 49,5 % de sa production 184 707 unités en 1982 contre 167 755 en 1981). Il est suivi de près par American Motors, filiale de la régie Renault, avec une baisse de 46,9 %. La production de Chrysler a chuté de 19,9 %, celle de General Motors de 18,4 % et celle de Ford de 16,5 %.

FAITS ET PROJETS

Nice-Côte d'Azur : dix millions de passagers en l'an 2000

L'aéroport de Nice-Côte d'Azur vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la construction de son aérogare, sous l'égide de la chambre de commerce et d'industrie de Nice et des Alpes-Maritimes. En vingt-cinq ans, l'aéroport niçois, dont la création remonte à 1946, a connu un essor considérable, lié au développement du tourisme sur la Côte d'Azur et, plus récemment, à l'aménagement du parc international d'activités de Valbonne-Sophia-Antipolis.

Avec quatre millions de passagers en 1982 au lieu de six cent mille en 1957 et soixante mille mouvements d'avions au lieu de vingt mille, il se place au troisième rang des aéroports français après Paris et presque à égalité avec Marseille-Marignane. Vingt-huit compagnies aériennes y sont représentées, desservant quatre-vingts métropoles dans trente-huit pays. Grâce à la mise en service, prévue au printemps prochain, d'une deuxième piste de 3 200 mètres de long et à la construction d'une nouvelle aérogare dont les premiers bâtiments seront inaugurés en 1984, son trafic devrait atteindre cinq millions de passagers en 1986, sept millions en 1995 et dix millions en l'an 2000. — (*Corresp.*)

La Rochelle économise l'énergie

M. Michel Rolant, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, et M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement et maire de La Rochelle, ont signé une convention d'un montant de 24 millions de francs, la plus importante du fonds spécial « grands travaux » compte tenu du nombre d'habitants.

La ville de La Rochelle bénéficiera d'une subvention de l'Agence de 6,8 millions de francs, soit 28 % du coût total des travaux. Le département de la Charente-Maritime apporte de son côté une aide spécifique. A cette occasion, M. Michel Rolant a lancé un appel aux maires de France : « *La convention portera sur cinquante-sept bâtiments tant administratifs que scolaires, sociaux, culturels ou sportifs. Il s'agit là d'une opération exemplaire, un cas unique en France. La ville de Paris n'engage que 13,4 millions de francs de travaux.* »

La Rochelle veut maîtriser l'énergie. Dès 1985, le programme d'économies de la ville rapportera un million de centimes par jour à la collectivité rochellaise. Déjà, le quartier de Villeneuve-les-Salines bénéficie d'une eau chaude sanitaire à bon compte, grâce au soleil. Sur 2 290 logements, 980 d'entre eux sont déjà desservis. La réduction du coût de l'eau chaude sanitaire sera portée de 20 % à 50 % dans les années qui viennent. Ce sera le cas également pour l'hôpital de La Rochelle où, sur une superficie de 2 100 mètres carrés, seront installés des capteurs solaires. Enfin, 70 millions de travaux dans le seul secteur du bâtiment peuvent constituer pour les entreprises locales un outil pour le maintien et le développement de l'emploi. — (*Corresp.*)

L'année du territoire

Un regard rapide sur l'année 1982... L'État rend aux maires le pouvoir sur l'urbanisme. Touché de plein fouet par la crise, l'immobilier vacille. Tandis que la loi Quilliot « dorlote » les locataires, au grand dam des propriétaires, la commission Dubedout se penche sur l'avenir des grands ensembles, contestés par leurs plus jeunes habitants...

Tout change, en cette « Année du territoire ». Sous ce titre, l'équipe de journalistes spécialisés de l'agence Urbapress (1) vient d'éditer une brochure où sont classés, commentés et chiffrés les événements de l'année 1982 dans le domaine du « territoire » ; des faits que l'agence a analysés, semaine après semaine, dans son bulletin d'information.

Ce travail de synthèse, clair, précis, est présenté par thèmes : aménagement du territoire, transports, construction, foncier, architecture, bâtiment, collectivités locales. Au fil des articles, illustrés de tableaux et de graphiques, sont passés en revue les débats d'actualité, les réformes en chantier et celles qui ont du plomb dans l'aile.

(1) 9, rue de Turbigo, Paris 1er. Tél. : 297-41-77.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 décembre

Léger repli

A peu de choses près, cette séance de jeudi est calquée sur celle de la veille, avec une baisse de 0,4 % environ en termes d'indicateur.

« Dernier jour pour les Monory... », *rappelait-on autour de la corbeille. Dans la mesure où les banques fermeront leurs portes à midi, à quelques heures de la Saint-Sylvestre, les souscripteurs qui veulent profiter des « 5 000 F Monory » en achetant des SICAV ont en effet jusqu'à jeudi soir pour concrétiser leurs velléités d'achat.*

Il faudra attendre la première semaine pour savoir quel aura été le résultat des « appelés du peuple » *en faveur de cette forme d'*« actionnariat populaire ». *D'après les premières estimations, les souscriptions nettes dépasseraient légèrement 4,5 milliards de francs cette année (contre 5,8 milliards en 1981), soit une baisse de 20 % environ d'une année à l'autre, un écart qui ne surprend pas les professionnels.*

Au fil des compartiments, les écarts sont modérés. Nobel-Bozel se détache cependant avec un repli de 7,2 %, tandis que Simco, Radiotechnique, G.T.M.-Entreprise, Vallourec et Bis perdent 4 % à 5 %.

Confirmant les importants changements au sein du groupe Empain-Schneider, anticipés mercredi dans ces colonnes, M. Boulin abandonne la présidence de Creusot-Loire (voir page 21), sans que le titre réagisse sensiblement en Bourse, sinon par un repli de 3,4 %.

Ailleurs, Saulnes est « réservé à la hausse », *tandis que Générale Fonderie progresse de 9 %, suivie par Bail-Équipement, T.R.T., Manurhin et SEB (– 3 % à – 5 %).*

L'or est en léger progrès à Londres, et, sur notre place, le lingot gagne 400 F à 98 000 F, tandis que le napoléon se replie sensiblement à 656 F (– 14 F).

Le dollar-titre ne varie guère, à 8,27/29 F, contre 8,30/32 F mercredi.

NEW-YORK

La baisse s'accélère

La brusque tension enregistrée sur le front des taux d'intérêt a provoqué jeudi une nouvelle, mais cette fois assez forte, baisse des cours à Wall Street. Le mouvement ne s'est pas toutefois amorcé immédiatement. Ce n'est qu'en cours de séance après un assez bon démarrage que des ventes accrues ont contraint le marché à faire volte-face et l'indice des industrielles, un moment en hausse de plus de 5 points, devait enregistrer une perte de 12,24 points en s'établissant à 1 047,36 points en clôture.

La décision prise par la Chemical Bank de porter de 10 % à 11 1/2 % le taux des avances consenties aux agents de change, décision à laquelle plusieurs autres banques se sont ralliées en liaison avec la hausse du loyer de l'argent sur le marché monétaire, a produit l'effet d'une douche froide autour du Big Board. La réaction de la Bourse a toutefois été jugée excessive par de nombreux spécialistes, qui faisaient valoir le caractère saisonnier de la tension observée sur les taux. Il ne s'agit donc apparemment pas d'un renversement de tendance après la détente observée ces derniers mois. En réalité on peut essentiellement attribuer à la maigreur des affaires – de nombreux investisseurs ont allongé leurs vacances – le repli accéléré des valeurs. Avec 56,38 millions de titres échangés (contre 55,37 millions), l'activité s'est située à son niveau le plus bas depuis quatre semaines.

Sur 1941 valeurs traitées, 883 ont fléchi, 674 ont monté et 384 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 29 déc.	Cours du 30 déc.
Alcoa	32	31 3/4
A.T.T.	60 3/8	59 5/8
Boeing	34 1/4	33 1/2
Chase Manhattan Bank	50 5/8	50
Du Pont de Nemours	35 3/4	35 7/8
Eastman Kodak	87	85 5/8
Exxon	29 5/8	29 3/4
Ford	39 7/8	38 7/8
General Electric	97 3/4	95 5/8
General Foods	40 3/8	40
General Motors	62 7/8	62
Goodyear	36 1/2	36
I.B.M.	96 3/4	96 1/8
I.T.T.	30 7/8	30 5/8
Mobil Oil	25 1/8	25 1/4
Pfizer	68 3/4	68 3/8
Schlumberger	45 1/4	46
Texaco	31 1/8	30 3/4
U.A.L. Inc.	33 1/8	33 3/4
Union Carbide	53 3/4	53
U.S. Steel	21	20 5/8
Westinghouse	39 3/8	38 7/8
Xerox Corp.	37 7/8	37 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

P.U.K. – Le groupe a sollicité une aide financière de 30 millions de dollars canadiens auprès du gouvernement d'Ottawa pour implanter une usine d'aluminium sur la rive sud du Saint-Laurent à Bécancour (entre Québec et Montréal). L'investissement global de cette installation est chiffré à 800 millions de dollars.

Si elle était accordée, cette aide s'ajouterait au concours que le Québec paraît décidé à donner à PUK pour construire cette usine et qui pourrait atteindre 30 % du coût global du projet.

M. J. Ordner est nommé président de la Fédération nationale des loueurs de véhicules. – M. J. Ordner, P.-D.G. d'Europcar, filiale de la régie Renault, a été nommé président de la Fédération nationale des loueurs de véhicules (F.N.L.V.), organisme créé en 1976 par la Chambre syndicale nationale des loueurs de véhicules industriels et la Chambre syndicale *nationale du commerce et de la réparation* automobile.

La F.N.L.V. a pour mission de représenter ces deux chambres à l'European Car and Truck Rental et de régler leurs problèmes communs se rapportant à la location des véhicules utilitaires.

Chiyoda se substitue à Dow Chemical en Arabie. – Après le retrait de Dow Chemical, la Saudi Basic Industries a signé un accord avec le groupe japonais Chiyoda afin de mener à son terme la construction d'un vapocraqueur de 500 000 t/an à Al-Joubail. Chiyoda sera associé dans ce projet à la société saoudienne Petrostar.

R.T.Z. – Le groupe a décidé de mettre en sommeil le 31 décembre la mine de Nickel Empress de sa filiale au Zimbabwe une des quatre principales du pays. Cette décision a été prise en accord avec les autorités locales. Au cours des neuf premiers mois de 1982, Nickel Empress a enregistré un déficit voisin de 3,8 millions de dollars (contre un bénéfice de 1,6 million de dollars pour la même période de l'année précédente. L'entretien des installations sera moins onéreux (750 000 dollars l'an) que les pertes d'exploitation.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	28 déc.	29 déc.
Valeurs françaises	105,7	105,5
Valeurs étrangères	139,1	138,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 déc.	30 déc.
Indice général	102,2	101,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 31 décembre .... 12 15/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 déc.	31 déc.
1 dollar (en yens)	233,75	234,20

BOURSE DE PARIS — Comptant — 30 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	100	96
Akzo	109 50	110
Alcan Alum	225	....
Algemeine Bank	950	950
Am. Petrofina	486	480
Arbed	160	160
Asturienne Mines	43	....
Bco Pop Espanol	83 90	91

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
S.K.F. Aktiebolag	120	129
Sperry Rand	279 90	274
Steel Cy of Can.	120	....
Stilfontein	155	....
Sud. Allumettes	171	....
Tenneco	271	271
Thorn EMI	64	....
Thyssen c. 1 000	219	....
Toray indust. inc	12 90	12 90
Vieille Montagne	550	550
Wagons-Lits	280	275
West Rand	45	45 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	725	725
Extrapose	147 50	....
Far East Hotels	1 30	1 30
Merlin Immobilier	1570	1575
Métallurg. Minière	143	145
M.M.B	239	240
Novotel S.I.E.H.	830	815
Sarakreek N.V.	253	251
Sicomur	160	160
Softbus	220	....
Rodamco	399 90	399

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	163	163
Cellulose du Pin	17 65	....
Coparex	428	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	65	61 20
Océanic	45	38 10 o
Petrofigaz	335	334
Pronuptia	120	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	579	583
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	60
S.P.R.	99	91 o
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	205	203
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

30/12	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	182 98	165 57
Actions-Investiss.	208 69	199 20
Actions sélectives	234 38	223 75
Aedificandi	284 47	271 57
A.G.F. 5000	199 74	190 68
Agfimo	297 27	283 79
Altefi	206 76	197 38
A.L.T.O.	183 24	174 93
Amérique Gestion	398 79	380 71
Bourse-Investiss.	221 29	211 26
Capital Plus	1076 58	1076 58
C.I.P.	674 78	644 18
Convertimmo	227 78	217 45
Cortexa	763 22	728 61
Creditor	292 16	278 91
Croiss. Immobil.	267 12	255 01
Démeter	54817 49	54653 53
Drouot-France	204 11	194 86
Drouot-Investiss.	498 65	476 04
Energie	197 59	188 63
Epacourt Sicav	5325 99	5299 49
Epargne Associations	20248 36	20207 94
Epargne-Croiss.	1015 34	969 30
Epargne-Industr.	349 14	333 31
Epargne-Inter	517 18	493 73
Epargne-Oblig.	183 07	165 68
Epargne-Unie	659 64	629 73
Epargne-Valeur	277 01	264 45
Euro-Croissance	304 58	290 77
Financière Privée	681 27	650 38
Foncier Investiss.	514 71	491 37
France-Garantie	262 95	257 79
France-Investiss.	306 50	292 60
Fr.-Obl. (nouv.)	370 71	353 90
Francic	188 47	179 92
Fructidor	195 09	186 24
Fructifrance	341 61	326 12
Gestion Mobilière	446 30	426 06
Gest. Rendement	445 18	424 99
Gest. Sél. France	291 29	278 08
Haussmann Oblig.	1064 65	1016 37
I.M.S.I.	287 87	274 82
Indo-Suez Valeurs	488 40	466 25
Ind. française	10729 86	10729 86
Interoblig.	8509 22	8123 36
Intersélect France	210 79	201 23
Intervaleurs Indust.	307 92	293 96
Invest. Obligataire	10560 53	10539 45
Invest. St-Honoré	516 22	492 81
Laffitte-crt-terme	102047 28	102047 28
Laffitte-Expansion	512 62	489 37
Laffitte-France	148 38	141 64
Laffitte-Oblig.	134 93	128 81
Laffitte–Rend.	182 39	174 12
Laffitte-Tokyo	619 03	590 96
Livret portefeuille	372 02	355 15
Mondial Investiss.	253 68	242 18
Multi-Obligations	383 02	365 65
Natio.-Epargne	11622 27	11607 20
Natio.-Inter.	757 28	722 94
Natio.-Placements	106120 81	106120 81
Natio.-Valeurs	414 16	396 37
Obliam	134 03	127 95
Pacifique St-Honoré	311	296 90
Paribas Epargne	10132 28	10091 91
Paribas Gestion	421 34	402 23
Pierre Investiss.	339 01	323 64
Province Investiss.	230 73	220 27 ◆
Rendem. St-Honoré	10746 10	10692 64
Sécur. Mobilière	339 93	324 52
Sél.-court terme	11571 42	11485 28
Sélec. Mobil. Div.	251 54	240 13
S.P.I. Privator	185 96	177 53
Sélection-Rendem.	157 78	160 63
Sélect. Val. Franç.	160 70	153 41
S.F.I. fr. et étr.	346 59	330 87
Sicavenir	382 23	364 90
Sicav 5000	163 19	156 79
S.I. Est	714 63	682 13
Silvafrance	253 32	241 83
Silvam	243 81	232 76
Silvarente	178 06	169 98
Silvinter	266 35	254 27
S.I.G.	592 28	564 76
S.N.I.	852 03	813 39
Sofinvest	354 07	338 01
Sogepargne	282 54	269 73
Sogevar	651 09	621 57
Soginter	828 52	790 95
Soleil Investiss.	370 82	354
U.A.P. Investiss.	260 44	248 63
Unifrance	198 77	189 76
Unifoncier	525 58	501 76
Unigestion	464 51	443 45
Uni-Japon	722 52	689 76
Unirente	1580 05	1528 09
Univar	11720 44	11720 44
Valorem	300 30	286 68
Valrexel	114802 12	114687 43
Worms Investiss.	544 33	519 65

◆ : prix précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
360	Paris-Réescomp	367 50	350	350	350 10
95	Pechelbronn	94	93 50	93 50	95
325	Penhoet	322	324	324	330
385	Pernod-Ricard	386 50	385	364 50	385
119	Pétroles (Fse)	120	118 80	118 10	118 80
178	– (obl.)	178 10	177 10	177 10	177
28	– (certific.)	29 20	28 50	28 80	29
38	Pétroles B.P.	39 10	39	39	39
112	Peugeot S.A.	117	116 10	117 80	118 50
330	– (obl.)	326 50	326 50	326 50	320
96	P.L.M.	95	95	95	95
94	Poclain	96 50	98	98	98 90
280	Poliet	285	285	283	290 70
94	Pompey	94	91	91	93
205	P.M. Labinal	209	205	206	201
715	Presses Cité	732	732	732	725
610	Précabail Sic.	617	620	619	620
240	Primagaz	239	235	236	239
111	Printemps	120 50	117 50	117 50	119 70
1030	Promodès	1060	1060	1060	1079
335	Radiotechn.	341	324	324 50	318
74	Raffin. (Fse)	75 70	76	76	74 60
860	Redoute (La)	897	890	891	905
515	Révillon	530	540	540	549
245	Roussel-Uclaf	248	248	248	260
895	Rue Impériale	887	898	898	900
13	Saclor	13 40	13 70	13 80	13 70
138	Sade	136	137 50	137 50	137 50
1040	Sagem	1000	995	995	995
162	St-Louis B.	163 50	162	161	158 80
230	Sanofi	239 90	234 80	234 80	235
320	– (obl.)	329	330	330	330
305	S.A.T.	303	310	310	316 40
14	Saulnes	15 10	16 20	16 20	16 20
30	Saunier-Duval	35	34	33 60	34 60
79	Schneider	84 60	85 10	84	84 10
24	S.C.O.A.	23 20	23	23	23 40
109	S.C.R.E.G.	105 10	107 80	107 80	108 50
135	– (obl.)	134	133 50	133 50	131
215	Seb	218	226	224 50	229
172	Sefimeg	174	173	173	173 80
660	S.F.I.M.	657	655	655	668
460	Sign. Ent. El.	467	449	451	450
315	Silic	309 50	308	308	312
196	Simco	199	188	194	188
98	Simnor	100	100	100	101 50
625	Skis Rossignol	636	645	645	657
285	Sogerap	298	299	298	304 80
146	Sommer-Allib.	150	145 10	145 10	142 20
200	Source Perrier	198	198 50	197	202 50
295	Talcs Luzenac	300	299 90	300	304 90
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
85	Vallourec	90	86	85 90	86 80
1160	V. Clicquot-P.	1180	1210	1225	1210
840	Viniprix	848	846	846	850
182	Amax Inc.	182	187 50	186 50	184
535	Amer. Express	532	536	537	535
490	Amer. Teleph.	508	516	516	516
128	Anglo Amer. C.	132	132 50	132 50	130 20
880	Amgold	882	913	910	896
840	B. Ottomane	862	886	886	870
410	BASF (Akt)	425	434	436	437
380	Bayer	393	391	391	389
445	Buffelsfont.	478	477	479	472
30	Charter	30 50	31	31 40	30 40
420	Chase Manh.	429	412	413	412
174	Cie Pétr. Imp.	177	186	186 50	182 30
47	De Beers	50 10	50 70	50 20	50 35
960	Deutsche Bank	968	963	963	944
110	Dome Mines	122 10	123 50	124	121 10
265	Driefontein Cté	269 50	272 50	273 80	272
300	Du Pont-Nem.	310	309	309	311
880	Elf-Gabon	863	859	859	842
735	Eastman Kodak	745	740	740	740
162	East Rand	178	176 60	177	176
365	Ericsson	386	381	381	378
230	Exxon Corp.	242	245	246	240 70
330	Ford Motors	342	337 50	337 50	338 50
390	Free State	414	421	423	419
174	Gencor	181 50	181 50	181	179
205	Gén. Belgique	214 80	212	212	210
820	Gén. Electr.	817	829	829	820
515	Gen. Motors	532	529	528	519
63	Goldfields	64 40	65	64 90	64
162	Harmony	177	178	177	174 40
27	Hitachi	29 30	29 60	29 60	29 05
380	Hoechst Akt.	393	393	393	387

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
45	Imp. Chemical	46 20	46 20	46 20	45 90
82	Inco. Limited	93	95 50	95 50	94 70
770	IBM	798	802	801	789
39	Ito-Yokado	39 20	39 80	39 60	39 50
255	ITT	256	258 50	255	255 10
47	Matsushita	50 50	51 20	51 30	50 95
720	Merck	726	726	726	714
605	Minnesota M.	633	633	633	623
205	Mobil Corp.	209 50	208	207	205 10
15300	Nestlé	16270	16300	16300	16300
310	Norsk Hydro	320	321	319	319
765	Petrofina	794	796	792	798
495	Philip Morris	511	514	513	504
86	Philips	88 30	87 90	88 30	86 20
385	Pres. Brand	410	409	409	405
395	Président Steyn	423 80	429	430	427
910	Quilmès	928	915	925	893
990	Randfontein	990	1012	1014	992
280	Royal Dutch	291 50	293	293	292 10
60	Rio Tinto Zinc	62 40	64 50	64 30	63 30
370	St Helena Co	390 50	398	399	390
375	Schlumberger	375 50	375 50	380	373 10
53	Shell transp.	55 50	55 10	55 10	54 60
880	Siemens A.G.	914	905	905	898
120	Sony	126 10	124 50	124 50	122 60
179	T.D.K.	182 80	183 80	183 90	184
665	Unilever	603	614	614	....
460	Unit. Techn.	478	478	479	470 10
940	Vaal Reefs	926	930	935	920
440	West Deep	477	484	488	475
395	West Hold.	430	433	433	430 50
315	Xerox Corp.	317	323	323	324 50
2 35	Zambia Corp.	2 45	2 56	2 56	2 51

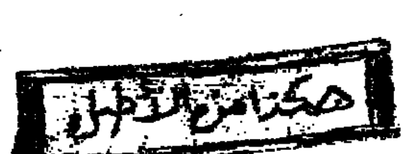
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/12	Cours des billets aux guichets: Achat	Cours des billets aux guichets: Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 707	6 725	6 500	6 850
Allemagne (100 DM)	283 150	283 320	275	289
Belgique (100 F)	14 395	14 385	13 400	14 600
Pays Bas (100 fl.)	255 700	256 400	250	262
Danemark (100 krd)	80 330	80 390	76	82
Norvège (100 k)	95 520	95 720	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 866	10 909	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 550	9 540	8	10
Italie (1 000 lires)	4 915	4 918	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	335 650	337	328	346
Suède (100 krs)	92 100	92 250	89	95
Autriche (100 sch)	40 380	40 340	39 400	41 100
Espagne (100 pes.)	5 366	5 351	50 500	5 500
Portugal (100 esc.)	7 490	7 460	6	7 200
Canada ($ can 1)	5 418	5 437	5 270	5 540
Japon (100 yens)	2 891	2 889	2 760	2 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/12
Or fin (kilo en barre)	97850	98800
Or fin (en lingot)	98000	98400
Pièce française (20 fr)	670	656
Pièce française (10 fr)	439	450
Pièce suisse (20 fr)	640	648
Pièce latine (20 fr)	618	619
Souverain	760	760
Pièce de 20 dollars	3290	3280
Pièce de 10 dollars	1670	1600
Pièce de 5 dollars	891 25	890
Pièce de 50 pesos	3950	3965
Pièce de 10 florins	643	649



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

MORT DE ROGER SECRÉTAIN FONDATEUR DE « LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE »

Roger Secrétain, ancien P.-D.G. du quotidien orléanais *la République du Centre*, est décédé, jeudi 30 décembre, à l'âge de quatre-vingts ans. Roger Secrétain avait été maire d'Orléans de 1959 à 1971 et député du Loiret.

[Né le 25 août 1902 à Orléans, Roger Secrétain avait fondé *la République du Centre* à la Libération. Il en avait été le P.-D.G. de 1944 à juin 1982, date à laquelle il avait laissé sa place à M. Marc Carré, directeur général adjoint du quotidien. Poète et spécialiste de Péguy, il avait fondé plusieurs revues littéraires et publié plusieurs œuvres. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

Roger Secrétain avait été élu député du Loiret le 4 novembre 1951 en remplacement de Pierre Chevallier, décédé. *Membre du groupe de l'U.D.S.R.* (Union démocratique socialiste de la Résistance), il siégeait à la commission de la reconstruction et des dommages de guerre. Il avait sollicité sans succès, le 2 janvier 1956, le renouvellement de son mandat.]

A B C D E F G

POUR ÉVITER UN EFFONDREMENT DES COURS

Les pays de l'OPEP pourraient s'entendre sur une baisse ordonnée de la production

Les pays de l'OPEP pourraient réunir une conférence extraordinaire, au cours des prochaines semaines, afin de tenter, une nouvelle fois, de s'entendre sur une baisse ordonnée de la production et éviter un effondrement des prix du pétrole. Le ministre du pétrole des Emirats, M. Maneh Said Al-Oteiba, qui est également membre du comité de surveillance de l'OPEP, a évoqué, jeudi 30 décembre, l'éventualité d'une prochaine réunion extraordinaire « *pour s'entendre sur la question épineuse du partage des quotas de production* ». Le comité de surveillance qui rassemble, à ses côtés, les ministres algérien, vénézuélien et indonésien du pétrole, se réunira pour sa part dans le courant de janvier à Vienne ou à Djakarta. M. Al Oteiba a démenti l'information citée par la Middle East Economic Survey, faisant état d'une réunion prochaine des pays du Golfe afin de décider d'une baisse concertée des prix. « *Ceux qui ont parié sur un effondrement de l'OPEP, en raison des divergences sur la distribution des quotas avaient tort* », a ajouté M. Aloteiba, « *ces divergences sont semblables à un nuage d'été qui disparaîtra bientôt* ».

L'inquiétude continue cependant de régner dans les milieux pétroliers, où on s'attend à ce que l'Arabie Saoudite, décide de réduire les prix de son brut, actuellement nettement plus élevé que les cours du marché. Sheikh Ahmed Zaki Yamani, ministre du pétrole de l'Arabie Saoudite doit rencontre ce week-end à Londres ou à Genève, selon le *Financial Times*, les dirigeants des quatre compagnies membres de l'ARAMCO (Exxon, Mobil, Texaco et Socal). Les quatre compagnies, qui ont déjà réduits leurs enlèvements, se plaignent d'être pénalisées par le maintien d'un prix officiel (34 dollars par baril) supérieur au cours du marché et au prix réel pratiqué par la plupart des concurrents de l'Arabie Saoudite au moyen de rabais ou de facilités de paiement divers. Ainsi, le sultanat d'Oman aurait déjà décidé de réduire de 2 dollars par baril le prix de son brut à compter du 1er janvier, selon des rumeurs rapportées par l'A.F.P. Ce petit producteur n'appartient pas à l'OPEP, mais il fait partie du conseil pour la coopération dans le Golfe.

Lourdes amendes pour des horlogers bijoutiers accusés d'entente illégale

Sur avis de la commission de la concurrence, le ministre de l'économie et des finances a infligé une amende globale de 2,07 millions de francs à diverses organisations syndicales d'horlogers-bijoutiers. (Ces dernières sont accusées d'avoir obligé leurs adhérents à se plier à une discipline commune de vente en matière de prix et de remises, et aussi d'avoir exercé des pressions sur les fabricants pour les contraindre à ne pas livrer certains revendeurs, ce en vue de faire échec au commerce de rabais pratiqué par des grandes surfaces, notamment Euromarché à travers son magasin X'Po d'Athis-Mons. Sont visées la Fédération Saint-Martin, le Syndicat Saint-Éloi, la Chambre syndicale de Paris des H.B.JO. (horlogers, bijoutiers, joailliers), qui auront chacun à acquitter une amende de l'ordre de 650 000 F, mais aussi la Chambre syndicale de Haute-Garonne (50 000 F) et la Fédération de l'horlogerie en gros (100 000 F).

Relevant que ces actions concertées s'étaient matérialisées par des pressions sur les revendeurs récalcitrants, les amenant à signer des protocoles d'accord mais aussi sur les fabricants, pour conduire ces derniers à des refus de vente, le ministre les a assimilées à un boycottage pur et simple.

Les milieux professionnels jugent la peine excessivement sévère et font état de la méconnaissance des problèmes de la distribution.

« *L'affaire* », ajoute-t-on, *ira en Conseil d'État*. Mais, cette démarche n'étant pas suspensive, les organisations citées vont devoir de toute façon payer. Beaucoup se demandent comment elles vont parvenir à s'exécuter, notamment la Fédération Saint-Martin, actuellement dans une situation financière très grave. Les professionnels s'étonnent d'autre part du refus de discussion manifesté par l'administration, remarque partiellement injustifiée dans la mesure où le communiqué de la Rue de Rivoli précise qu'« *une concertation entre les professionnels concernés et les pouvoirs publics interviendra prochainement afin d'examiner les adaptations souhaitables des conditions de commercialisation dans ce secteur* ».

Les déboires de M. Jacques Attali

L'hebdomadaire *Tel* dans son numéro du 9 décembre avait accusé de plagiat M. Jacques Attali, conseiller spécial auprès du président de la République, à propos de son dernier livre *Histoires du temps* (Fayard). Il s'agissait notamment d'une douzaine de lignes reprises d'Ernst Jünger *le Traité du sablier*, que l'auteur avait omis de guillemeter et dont il n'avait pas cité la source.

Le même hebdomadaire revient à la charge dans son numéro du 30 décembre, à propos d'une nouvelle édition de cet ouvrage *où l'auteur, s'étant rendu* compte de ces manques, se réfère à Jünger comme source de son inspiration, rend à César ce qui est à César pour d'autres extraits *de son livre, mais n'a pas* cru devoir citer le Dictionnaire des horlogers français (Editions Tardy, 1971) au moment où il le paraphrasait.

On ne peut écrire un livre qui bâtit une théorie sur le temps sans se fonder sur des faits, et donc sans se livrer à un travail d'érudition et à une plongée dans les ouvrages d'experts. La bibliographie qui figure à la fin de l'ouvrage de Jacques Attali est au reste particulièrement impressionnante (274 titres). Mais l'auteur se serait sûrement évité quelques déboires en renvoyant plus directement et plus expressément à ses sources.

La réponse de l'auteur

Interrogé par nos soins sur cette affaire, M. Jacques Attali *nous a répondu : « Tous les livres dont les informations sont utilisées sont cités dans la bibliographie, et notamment le* Dictionnaire des horlogers français *sous le numéro 222. L'auteur a pris le parti de ne faire un appel de note précis que lorsque la référence est unique et non pas lorsque le fait se trouve dans plusieurs livres techniques cités dans la bibliographie.* »

Dans l'enseignement supérieur

LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL RISQUE DE RETARDER L'INTÉGRATION DES VACATAIRES

Lors du débat budgétaire à l'Assemblée nationale au mois de novembre, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, avait fait adopter par les députés des amendements précisant les conditions d'intégration de personnels vacataires de l'enseignement supérieur et de coopérants. Le gouvernement souhaitait notamment par cette mesure « *la création de deux cents emplois (cent assistants non agrégés et cent adjoints d'enseignement chargés d'enseignement) pour permettre la nomination de personnels « vacataires chargés, à titre temporaire, de fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur* ».

La décision prise le 29 décembre par le Conseil constitutionnel de déclarer « *contraires à la Constitution* » les dispositions d'articles ayant pour objet de réserver, sur des emplois créés par la loi de finance, des postes pour permettre la nomination de vacataires ou de coopérants (*le Monde* du 31 décembre) risque de retarder ces intégrations.

Ces personnels, qui ne bénéficient souvent que de statuts précaires, attendent du gouvernement qu'il continue en 1983 une politique commencée il y a un an, pour permettre « *la stabilisation d'une partie des mille deux cents enseignants vacataires* ».

M. JEAN-PIERRE RAMSAY QUITTE LA DIRECTION DES ÉDITIONS QU'IL A FONDÉES

M. Jean-Pierre Ramsay quitte, à sa demande, la direction générale des Éditions Ramsay qu'il avait fondées en 1976. Il assumera, toutefois, la présidence du comité éditorial. Au printemps 1981, le groupe Gaumont, entreprenant une politique de diversification culturelle, devenait l'actionnaire majoritaire de Ramsay qui cherchait, de son côté, de l'argent pour développer sa maison d'édition. M. Daniel Toscan du Plantier, directeur général de la Gaumont, devenait ainsi P.-D.G. de Ramsay.

« *Gaumont*, est-il précisé dans un communiqué, *satisfait des résultats obtenus par les Éditions Ramsay, poursuivra sa politique d'investissement pour le développement de cette maison dans le respect de son indépendance éditoriale. A cette fin, M. René Bonnell, directeur de la distribution de Gaumont, est nommé directeur délégué des Éditions Ramsay. La direction générale en sera assurée par MM. Paul Fournel, actuel directeur littéraire et Hervé Hamon, directeur de collection. Mme Françoise Verny entre au comité éditorial.* »

En fait, la démission de M. Jean-Pierre Ramsay apparaît comme un « *divorce à l'amiable* ». Le groupe *Gaumont qui entretient des relations* avec Gallimard dans la distribution de vidéocassettes et l'exploitation audiovisuelle de la littérature, attendait des Éditions Ramsay — distribuées par la Sodis, une filiale de Gallimard — qu'elles fassent preuve d'un « esprit de groupe », et mènent une politique de complémentarité avec Gallimard et sa filiale Denoël. L'arrivée au comité éditorial de Ramsay de Mme Françoise Verny qui dépend, depuis août, du groupe Gallimard, semble montrer dans quel sens l'affaire a été réglée.

Un décret fixe les modalités d'un « programme minimum » en cas de grève à la radio-télévision

Un décret, paru au *Journal officiel* » du 31 décembre, fixe « *l'organisation d'un service minimum dans les organismes du service public de la radiodiffusion sonore et de la télévision en cas de cessation concertée du travail* ».

Ce texte était attendu, surtout après la polémique qui a opposé le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, aux syndicats de l'audiovisuel lors de la grève du 25 novembre. Il stipule, en ce qui concerne l'information, que TF 1 et Antenne 2 devront assurer, chacune, deux journaux nationaux (à la mi-journée et en début de soirée), et que FR 3 et les sociétés régionales devront diffuser un journal régional en début de soirée. Il n'y a pas d'obligation, pour la troisième chaîne, de confectionner une édition nationale.

Quant aux sociétés nationales de radiodiffusion, elles devront diffuser trois journaux (le matin, à la mi-journée et dans la soirée). Radio-France internationale devra, en outre, « *assurer le service des journaux en langues étrangères, dans les conditions habituelles* ».

Pour ce qui concerne les programmes — et si la grève affecte les trois chaînes, — il sera procédé à « *la diffusion, par l'une au moins de ces sociétés, d'un programme enregistré succédant au journal de la soirée et d'une durée minimum de quatre-vingt-dix minutes* ». A la radio, un programme ininterrompu de musique enregistrée devra être retransmis dans l'intervalle des journaux.

Outre qu'il est fait obligation aux présidents de sociétés d' « *assurer la sécurité et le maintien en état de fonctionnement des installations* » et, le cas échéant, de désigner « *les personnels strictement nécessaires à l'exécution* » du programme minimum, les sociétés seront également tenues d' « *assurer, à tout moment, la retransmission des communications du gouvernement et des messages en réplique, ainsi que la programmation des émissions des campagnes électorales, prévues par leurs cahiers des charges et par les décisions de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle* ».

Enfin, ce décret assigne plusieurs obligations particulières à T.D.F. (Télédiffusion de France) pour assurer la retransmission de ce service minimum.

● *Le parti républicain*, qui devait animer, le 1er janvier, une tribune libre sur France-Inter, a décidé de diffuser de la musique entrecoupée toutes les minutes de la phrase : « *Le P.R. parle au seul Français qui a les yeux ouverts* », pour protester contre la programmation de cette émission à 8 h 45, le lendemain du réveillon de la Saint-Sylvestre. Son message devait se réduire à quelques phrases ironiques : « *Ici le parti républicain. Bonne année. Nous sommes le 1er janvier. Dans la rue, pas une âme qui vive. Vous êtes tout seul sur France-Inter. Le gouvernement vient de nous faire un beau cadeau : il a tenu à ce que nous soyons les premiers en 1983, à vous parler, à vous, le seul Français avec les yeux ouverts. Merci, monsieur Mitterrand, et bravo pour votre idée de la liberté.* »

LA CONQUÊTE DE L'ÉVEREST

La victoire et la mort

Katmandou *(A.F.P.)*. — L'alpiniste japonais Yasuo Kato, qui avait réussi, lundi 27 décembre, l'ascension hivernale de l'Everest (1) (*le Monde* du 30 décembre) et son compagnon de cordée Toshiaki Kobayashi sont morts de froid, a rapporté, le 30 décembre, le ministère népalais du tourisme.

Un autre membre de l'expédition, Yoshimasa Sasaki, resté au deuxième camp intermédiaire, a indiqué par radio que ses compagnons étaient sans doute morts de froid, par manque d'oxygène et d'équipement de haute altitude approprié, dans leur bivouac à 85 mètres du sommet (8 848 mètres), dans la nuit du 27 au 28 décembre.

Dans sa dernière liaison radio, Kato annonçait qu'il avait atteint le sommet à 15 h 55 locales avant de retrouver son compagnon, victime de gelures et complètement épuisé. Quatre jours plus tôt, les deux hommes avaient échoué dans leur tentative à cause du vent et de la fatigue. Ils ne disposaient plus que de quatorze heures de réserve d'oxygène pour leur ultime tentative.

A trente-trois ans, Kato était un des alpinistes japonais les plus connus. Il avait perdu tous ses orteils et trois doigts de sa main droite dans une première ascension de l'Everest, à l'automne 1973. Il avait atteint trois ans plus tard le sommet du Nanda-Devi (7 434 mètres) dans l'Himalaya, puis une deuxième fois le sommet de l'Everest au cours de l'été 1980 par la route tibétaine. La disparition des deux Japonais porte à neuf le nombre de victimes du plus *haut sommet du monde en 1982*.

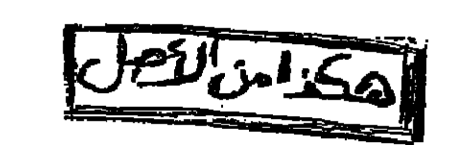
Le cinéaste d'une expédition française porté disparu

Jean Bourgeois, quarante-quatre ans, le cinéaste de l'expédition française forte de dix membres, dirigée par Michel Metzger, qui tente actuellement l'ascension hivernale de l'Everest par la face Sud-Ouest, est porté disparu depuis le jeudi 30 décembre, a annoncé le ministère népalais du tourisme, citant un message en provenance du camp de base. L'alpiniste français était en route pour le camp numéro 2 à 7 000 mètres quand il s'est plaint de douleurs à la tête et a aussitôt repris le chemin du camp numéro 1 qu'il n'a pas atteint.

(1) Réunie à Katmandou cet été, l'Association internationale d'alpinisme a décidé de prolonger jusqu'au 15 février la date officielle pour les « hivernales » au Népal. Jusqu'alors n'étaient considérées comme hivernal que les ascensions effectuées entre le 21 décembre et le 31 janvier. Avant cette décision, une expédition polonaise avait atteint, le 17 février 1982, le sommet de l'Everest, et cette ascension, effectuée par — 40° C, a tout de même été considérée comme la première hivernale du toit du monde.

Le numéro du « Monde » daté 31 décembre 1982 a été tiré à 466 191 exemplaires.





HYÈRES REDÉCOUVRE SA « FOLIE »

Fréquentée par les surréalistes, puis abandonnée, la villa de Noailles, symbole des années folles, peut redevenir une attraction.

(Lire page III.)

QUE FINANCE L'ANVAR

Toutes les innovations peuvent profiter de son aide, mais les P.M.E. sont les premiers bénéficiaires.

(Lire page VI.)

TERRY WINOGRAD ET LES ROBOTS PENSANTS

Jusqu'où peut aller le dialogue entre l'homme et les machines intelligentes ?

(Lire page IX.)

Le Monde
DIMANCHE

Les douze nuits enchantées

PAR JEAN-PIERRE OTTE

LES douze nuits suspendues entre Noël et Épiphanie, entre l'année qui meurt et l'année qui naît, entre l'instant d'une naissance divine en pleine neige et le jour des Rois considéré comme un partage des plaisirs, ces douze nuits enchantées me fascinent. Ce sont des nuits de ténèbres, de vent, de neige, de gel blanc, de lueurs d'or et d'obscurité.

Tout le jour, je voyage dans les villages et les champs ensevelis sous une *fourrure d'hermine*. Rien ne bouge, rien ne vibre. Toute vie semble arrêtée, alentie, absente, et pourtant sous-jacente, chargée d'un magnétisme vert qui éclatera au printemps de toute sa ferveur invincible. Je déambule, j'ai les yeux qui pleurent à cause du gel. De brusques coups de vent emportent les vols d'oiseaux dans d'invisibles tourbillons. Dans les vallées, le vent a séché la neige et il reste seulement, dans les herbes, des morceaux de verre, comme des lampes éclatées, et du givre qui tinte. Tout cela procure un indicible sentiment de bonheur et de pureté.

Puis la nuit revient, tombe comme une tuile chargée de mousse, dense et *enveloppante*, tandis que la neige continue de tomber, de dévaler du ciel obscur comme un torrent blanc qui s'émiette et émerveille les enfants collés aux carreaux de leurs chambres. Moi je m'accroche à l'image du feu avec ses flammes dansantes, cette sarabande d'or sur la masse des cendres, et aussi au cycle de la lune qui croît, décroît, disparaît, reparaît comme un poisson limpide au terme de trois nuits de ténèbres.

Ces douze nuits ont fasciné les Anciens. Je viens de reparcourir un livre qui a jadis beaucoup compté pour moi : *le Mythe de l'éternel retour*, de Mircea Eliade. Dans son chapitre intitulé : « La régénération du temps », il parle de cette coupure à l'intérieur du temps, à l'intérieur de l'être en proie au néant, du temps aboli, de l'abîme, et de ces rites sacrés et profanes qui assurent la continuité : purifications, jeûnes, *ablutions*, *confessions*, banquets, expulsions des maladies et des maux, conjurations, offrandes.

Le matin de la naissance du monde

Le feu est éteint et ranimé. On porte des masques et, sous le masque, les morts remontent et se mêlent aux vivants. Il y a vacarme au village : bruits de grelots, sonnailles, crécelles, cris de chevêches, processions d'hommes masqués ; appel magique aux récoltes dans la souche de pommier que l'on brûle. Les âmes en allées des défunts gravitent dans les souvenirs et dans les songes. Tout est confondu : vie et mort, instant et éternité, désir et don. Nous cherchons le passage, le lien, la pérennité. Le monde plonge dans le *chaos d'avant la création*, dans la confusion, le désordre, la nuit originelle et océanique. Le temps est tendu, fragile, comme une tige de graminée ; il tend vers zéro, vers l'inexistence, et cherche à se régénérer, *reprendre haleine et reprendre mouvements*, comme un plongeur qui s'expurge la poitrine, touche le fond, remonte sans pesanteur, refait surface et avale une goulée d'air.

Pendant ces douze nuits enchantées, nous sommes « *quelqu'un d'autre* ». Instinctivement, obscurément, nous accomplissons des gestes, prononçons des paroles, réalisons des rites de reniement et de renouveau. L'homme a besoin d'un lien, mais, plus encore, l'homme est lui-même un lieu, une géologie et une géographie où les choses se passent sous les apparences ; il porte en lui un domaine maudit, un paradis perdu dans l'attirance du sang. Nous sommes ici pour devenir. Notre vie en ce monde n'aura servi à rien si nous n'avons su réaliser notre propre monde et, dans le vide au milieu de notre vie, produire lentement une âme dans beaucoup de silence, comme ces pierres précieuses qui se forment au sein des roches obscures.

Nous avons nos mythologies : nos nuits de réveillon, notre vie à outrance, notre passage sous les masques. Voici les cotillons, les confettis, les serpentins sinueux de la Genèse qui emmêlent notre monde, *la nourriture abondante*, les libations, les grands crus, le caviar, les homards et les langoustines qui témoignent à nos banquets de la persistance d'un monde océanique. Quelquefois, au milieu de la fête, de la confusion des rires, des voix, des propos paillards, des gestes licencieux, des plaisanteries soufflées dans le cou de sa voisine de table, nous avons des instants de suspension : comme le temps, l'être s'interrompt, et l'on observe, dans l'âtre, le feu qui s'avive silencieusement et danse avec ses flammes transparentes. Puis la fête nous reprend et nous enferme dans son foisonnement.

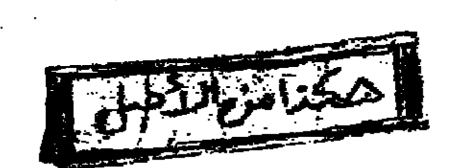
A la télévision, on donne un vaudeville, un *Ciel de lit* ou *Occupe-toi d'Amélie*. Après minuit, nous serons en direct d'un grand cabaret parisien, d'une nuit païenne, en présence d'un public « qui ne regarde pas à la dépense » et de filles dénudées, fictives, serrées dans des costumes exigus de plumes et de perles.

Nous attendons l'instant sacré, cet instant mince comme une feuille de tilleul entre l'année qui meurt et l'année qui naît : cette coupure de lumière à minuit, et, dans l'obscurité bouleversante, les lèvres chaudes d'une femme sur votre visage. C'est le matin de la naissance du monde ! C'est le nouveau jour d'un nouveau mois d'une nouvelle année... Au matin, on sort dans le paysage givré et l'air extrêmement pur, on s'avance un peu dans l'herbe qui crisse, les yeux nous brûlent, notre souffle fume, on existe à peine.

A midi, on mangera « très peu » et des « *restes d'hier* ». *On n'a pas faim*, on est en quête de l'instant intact, on a soif de pureté et de givre, on écoute en soi l'âme qui bouge, l'âme immense et magnifique comme un morceau du miroir de l'univers enfoui en nous. On est en état d'adoration. *Sur le petit écran*, on suit, en direct de Garmisch-Partenkirchen, les sauts à ski, les sauts de l'ange, les skis qui crissent comme des plissements de plumes, le skieur penché, lové, lancé en l'air, qui fait le lien avec le ciel. C'est une image sainte, une image d'âme dans un élan transparent et une pureté de forme. Tout est intact et ascendant : c'est le matin de la naissance du monde. ■



JEAN-PIERRE GAUZÈRE



COURRIER

Dallas et l'alphabétisation

J'ai lu avec intérêt l'article de Joëlle Stolz paru il y a quelques semaines dans *le Monde Dimanche :* « L'Algérie regarde Dallas ». *J'ai moi-même* constaté l'impact considérable de ce feuilleton sur la population maghrébine vivant en France. Lors d'une séance d'alphabétisation, voulant vérifier la connaissance des lettres françaises par une dame marocaine, j'ai été surprise par sa réaction devant deux lettres magiques : « *J. R. Ah oui ! Je sais !).* Une autre fois, méditant devant le mot « *bobine* », elle a remarqué : « *C'est comme Bobby, le frère de J.-R.* ». Devant cette aubaine, il ne me restait plus qu'à exploiter le filon et faire écrire « *Paméla* », mot qui présente la qualité appréciable de n'avoir que des syllabes simples.

Il ne s'agit pas là d'un cas isolé, plusieurs remarques entendues ici ou là me le confirment.

La population jeune aussi est touchée. Il y a quelques jours, Mohamed, un jeune Algérien qui parle et lit difficilement, s'est tout à coup animé à l'évocation de Dallas (je ne sais plus à quelle occasion) et a entrepris de me raconter avec enthousiasme l'épisode de la veille. On peut penser ce que l'on voudra de la « valeur culturelle » de Dallas et traiter ce feuilleton par le mépris. Mais on peut aussi réfléchir aux raisons de son succès... et j'avoue qu'il m'arrive de rêver d'un feuilleton — français celui-là — qui m'offrirait de nouvelles chances d'alphabétisation en partant de l'intérêt des élèves.

JEANNETTE ROUSSEL,
(Perpignan).

Langues, cultures, civilisations

Dans *le Monde Dimanche* du 5 décembre 1982, M. Lévêque se demande, en faisant référence à ma lettre du 14 novembre, si ce n'est pas un sophisme que de substituer, comme je le proposais, au critère de l'intercompréhension une différence plus significative pour décider d'un statut de langue.

En disant que le critère de l'intercompréhension ne me semble pas suffisant ni même vraiment nécessaire, je ne pense pas faire un vain distinguo. S'il était en effet nécessaire, il faudrait en conclure, par exemple, que les poésies des troubadours, le *Tristan* de Thomas et les romans de Chrétien de Troyes — pour citer trois œuvres majeures du Moyen Age français localement fort dispersées — relèvent d'une même langue puisque qui peut lire couramment l'un de ces textes peut comprendre les autres sans grande difficulté. Or je ne pense évidemment pas qu'ils participent d'un seul idiome.

C'est un irritant problème pour les linguistes, et auquel personne n'a encore donné de solution vraiment satisfaisante, ne serait-ce que parce que les témoignages qui nous restent sur l'intercompréhension qui pouvait exister dans les aires linguistiques que nous reconstituons sont rares et d'évaluation difficile.

Aussi bien, m'étais-je contenté d'insister sur la condition suffisante à retenir, dans le cas assez précis de l'enseignement secondaire. Pour illustrer mon point de vue, je rapporte un petit fait vécu : voulant connaître la date, au guichet d'une administration, j'ai eu le *malheur de demander* à l'employé quel était le quantième, quand il eût fallu dire le combientième, ou tourner ma phrase autrement que je ne l'avais fait. Heureusement, je suis bilingue en français et j'ai pu dissiper l'incompréhension établie.

Les grammairiens, à ce propos, parlent de niveaux de langue. Ils en distinguent généralement au moins trois dans chaque idiome (familier, standard, recherché ou cultivé). Mais j'espère que M. Lévêque sera d'accord avec moi pour penser qu'il s'agit moins de simples modes d'une même langue que de trois *langues différentes,* puisque ces niveaux ont chacun leur lexique, leurs habitudes d'accentuation et même leur syntaxe. Encore n'apparaît-il trois langues que par convention : la réalité est beaucoup plus compliquée. Songe-t-on assez au nombre de langues que nos malheureux élèves devraient posséder pour venir à bout d'une explication française au baccalauréat ? Car il y faut tenir compte des styles et des modes poétiques.

En fait, l'on n'exige pas d'eux ces *connaissances.* Du moins est-ce une des raisons pour lesquelles l'explication l'a cédé au commentaire, c'est-à-dire à une dissertation sur les idées que le texte met en jeu, pour permettre aux candidats de glisser sur les passages qu'ils n'ont pas compris.

Où nous arrêterions-nous dans l'atomisation des idiomes si nous ne cherchions pas un critère plus pertinent que celui de l'intercompréhension ? A ce stade des études, ne vaut-il pas mieux offrir à l'esprit des élèves un large panorama des modes d'expression plutôt que de les cantonner dans quelques secteurs ? Il me paraît donc d'assez bonne méthode, en se fondant sur le degré de parenté des langues, de frapper d'exclusion l'enseignement simultané d'idiomes trop voisins.



ANTOINE DE GOROSTARZU

Il n'a jamais été question pour moi, comme M. Lévêque m'en fait le reproche, de dénier son message propre à chacun de nos parlers ni de leur refuser leur dignité. Je vois même dans le regain de faveur dont ils jouissent actuellement une chose excellente en ce qu'il offre au français qui nous est commun un moyen de résister mieux à la mode des jargons techniques et du franglais.

Aussi déploré-je vivement l'excessive ardeur de certains champions des parlers régionaux qui me semblent se tromper d'adversaire quand ils soutiennent *(le Monde Dimanche* du 31 octobre 1982), que « *les parlers régionaux luttent tous contre le français* » et que « *c'est à cela qu'il faut penser* » avant tout.

Si l'on adopte cette perspective conflictuelle, ne court-on pas le risque, comme semble bien le montrer le témoignage d'un autre lecteur (*le Monde Dimanche* du 28 novembre 1982), de faire la part belle, par exemple, à d'étranges radios plus ou moins locales et qui massacrent nos vieux parlers avec une allégresse fort suspecte ? S'interroger là-dessus passe par la remise en cause d'une manière de dire assez courante et qui présente les langues comme s'imposant les unes aux autres. Parler de langues rivales pour essayer d'expliquer les variations historiques des aires d'extension linguistiques est peut-être très suggestif *mais* ne *présente* pas *un* grand intérêt scientifique (...).

Je me demande si certaines théories grammaticales en vogue ne prêtent pas un peu le flanc à la critique en offrant de nous l'image de purs objets linguistiques (sortes de machines à coder ou à décoder des messages, plus ou moins compétentes mais tout juste bonnes à être manipulées). Nos vieux philologues étaient plus attentifs — quoi qu'on en dise — à l'environnement des sujets parlants, et plus respectueux de leur étonnante *intuition* linguistique. Aussi avaient-*ils* des visées moins muséographiques que propédeutiques à des *savoir-faire* qu'ils rencontraient à chaque pas et sur lesquels *ils s'interrogeaient.*

L'illusion romantique me semble être davantage du côté de ceux qui voudraient réduire la question à des conflits d'intérêts socio-économiques de façon à pouvoir la résoudre (enfin !) d'une manière politique.

Ces conflits doivent, bien sûr, être pris en considération. Il serait bon de prendre également en compte le poids très lourd dont la capitale et ses habitants (des provinciaux en grande partie) ont pesé sur les régions, phénomène très particulier à notre pays. Peut-être serait-on alors mieux à même de saisir dans sa réalité mouvante ce que l'on appelle la vie d'une langue ou d'un groupe de langues, d'une culture ou d'un groupe de cultures, qui constitue en dernière analyse *l'essence* d'une civilisation.

JEAN BARBAUDY,
(Paris).

Inhumain

Longtemps j'ai été choqué, à la lecture de l'Évangile, par la parabole du figuier stérile... Jésus le maudit parce qu'il ne porte pas de figues — et pourtant, ce n'était pas la saison des fruits !

L'article sur « Le silence après les attentats » *(le Monde Dimanche* du 19 décembre 1982) a achevé de m'ouvrir les yeux : les figuiers stériles sont parmi nous. C'est peut-être vous ou moi, quand nous ne prenons pas le temps, pressés par un rendez-vous, d'indiquer son chemin au travailleur immigré montrant un papier qu'il ne sait pas déchiffrer. Mais c'est surtout, avant tout, partout, le bureaucrate qui ne peut répondre d'urgence à l'urgence du prochain.

« *Le dosssier est délicat, vous serez indemnisé plus tard...* » Ou bien : « *Il est 17 h 59, revenez la semaine prochaine toucher votre pension-vieillesse.* » Ce n'est pas la saison des fruits, dit le règlement appliqué à la lettre !

N'est-ce pas la même stérilité qui frappe le policier refusant d'enregistrer une plainte après une « bavure », l'assistante sociale qui arrache au foyer chaleureux *mais* insalubre selon les normes le gosse *pour le placer* dans une collectivité hygiénique et inhumaine, l'infirmière disciplinée qui dit : « *Allons, réveillez-vous, c'est l'heure de votre somnifère !* » Et tant d'autres, abrités derrière un guichet...

Faut-il les incriminer seuls, ces fonctionnaires dociles, souvent bonnes gens par ailleurs, pour qui le règlement est tout à la fois un alibi, une revanche, et aussi une menace constante ?

Le mal, il est d'abord dans la dimension de ces monstres qui nous étouffent et nous coincent à chaque tournant : assistance publique, police nationale, aide sociale à l'enfance, trésor public, super-municipalités. A cette dimension, tout l'humain doit s'effacer. Malgré de timides et superficielles tentatives de décentralisation, ce *cancer s'étend sans cesse, partout.* Et ce qu'on nous fait voir parfois *comme effroyable dans des pays* proches ou lointains affublés de l'étiquette socialiste n'est que la préfiguration de ce qui nous attend demain, quel que soit le numéro un, Giscard ou Mitterrand, Chirac ou Marchais. Car l'inhumain est justifié par la dimension : *Small is beautiful !*

ROBERT AUCLAIRE,
(Paris).

En Suisse aussi...

L'article de Pierre Leulliette du 5 décembre sur « résidence secondaire » me fait réfléchir. J'ai cru savoir que nous, les Suisses, étaient les seuls à se vanter de montrer notre bien-être d'une telle perfection et nos symboles de richesse. Pierre Leulliette nous *montre dans son article* l'envers de la médaille. Malgré les prescrip*tions de construction* souvent très restrictives, les résidences secondaires poussent comme les champignons avec la différence qu'elles restent et résistent. Les gens importants, ou bien parvenus, bref, ceux qui ont les moyens, peuvent s'offrir des résidences secondaires au Tessin ou dans les stations sportives — ou dans les deux — qui, par la suite, ont changé leur allure d'une manière collective. Garage, swimming-pool, arbustes (évidemment étrangers), gazon impeccable d'un vilain vert, ne sont que quelques détails de la stérilité qui tapent à l'œil, sans mentionner le luxe uniforme de l'intérieur. *Le* déplacement suffit parfaitement pour leur *petit* bonheur. *Mais* jouir ? impossible ! trop de travail. *Reste l'admiration des invités. Un* jardin naturel pour ceux qui ai*ment se détendre* serait la raison unique d'avoir une résidence secondaire, *mais ne* causerait jamais ni admiration ni jalousie...

RUTH FISCHER,
Bienne (Suisse).

Grignons

Puis-je encore ajouter mon escarbille de grignon à la correspondance qui s'est établie ?

Dans sa lettre publiée le 7 novembre, M. Lumeau parle d'une vieille usine à savon, à Sfax, que j'ai cru reconnaître : celle où je suis née et où j'ai habité. L'odeur du grignon brûlé est pour cette raison une des plus émouvantes pour moi.

Savez-vous que le grignon encore brûlant avait une autre modeste utilisation dans mon enfance (j'ai trente-six ans) ? Mon père rapportait le soir, comme tous les autres ouvriers, de la braise de grignon dans une espèce de seau large aux bords bas, et nous réchauffions ainsi les pièces de la maison trop humides de l'hiver sfaxien. Que de compositions j'ai pu réviser grâce à cela ! et jusqu'au bac.

Sous la cendre, nous faisions cuire des pommes de terre, et les ouvriers tunisiens laissaient mijoter le thé traditionnel. J'ajouterai également que les savonneries de Sfax produisent toujours du savon vert.

MARIE-THÉRÈSE COLLURA,
(Fontenay-sous-Bois).

Savon vert

Dans *Le Monde Dimanche* du 5 décembre, dernière colonne, « Savon vert », M. Nicolas Pechoux, de Toulouse, demande où l'on peut se procurer un savon vert.

Au gré de ses voyages M. Pechoux pourrait s'en procurer à Aix-en-Provence, Salon, Marseille, Toulon, Nice (dans cette dernière ville, de petits magasins caractéristiques vendant à la fois huile d'olive *et savons* à l'huile d'olive). Il en existe encore un à Aix-en-Provence, place Ganay, près du Palais de justice.

Par correspondance en s'adressant :

1. aux Ets Noël Emile, rue Auzépy-Maurel, 30130 Pont-Saint-Esprit.

2. à la Société marseillaise de produits détergents, 555, rue Saint-Pierre, 13012 Marseille. Tél. (91) 47.60.87.

MAURICE ROCHE,
(Digne).

● ERRATUM : la « non-lucrativité » des associations. Une erreur s'est glissée dans le texte de l'article consacré aux critères de « non-lucrativité » des associations. Il fallait lire : « *Les membres de leur organisme et leurs ayants droit ne doivent pas pouvoir être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif, sous réserve du droit de reprise des apports* », et non « *du droit de refuser des apports* ».

● L'ENSEIGNEMENT DU DESIGN. — A la liste des écoles d'art qui ont créé un enseignement du design, il faut ajouter l'Ecole des beaux-arts de Metz. Celle-ci a ouvert à la *rentrée dernière* un « *atelier design* » recrutant des élèves au niveau baccalauréat et préparant en quatre ans à un diplôme national supérieur d'expression plastique mention environnement, option design.

PARTI PRIS

Bonne année

A force de souhaiter tous les ans que le chômage diminue, que les bidonvilles disparaissent, que les policiers soient toujours gentils avec les gens et les gens toujours gentils avec les policiers, que l'on s'occupe un peu moins des petits du phoque et un peu plus des petits de l'homme (ils ont de beaux yeux, eux aussi), qu'il n'y ait plus de guerres ni de répressions, que le ciel soit plus pur et les nuits plus douces, on finit par se lasser.

Le chômage est toujours là, le quart-monde toujours dans la boue. Il y a toujours des agents grognons et des automobilistes mal embouchés. Il y a toujours des bébés décharnés au ventre gonflé. Le Kalachnikov se vend toujours bien. Il pleut et il gèle toujours autant.

Mais, sauf, jusqu'à plus ample informé, en matière de météorologie, les vœux ne sont pas inutiles. Ils sont un rappel des maux à combattre et ils peuvent accroître le nombre de ceux qui ne se contentent pas de les répéter et qui s'acharnent à les réaliser.

Bonne année.

JEAN PLANCHAIS.

VOUS ET MOI

Res derelicta

Rentrant souvent très tard, j'avais déjà remarqué cet homme petit, gris sale, ni jeune ni vieux. Je me demandais : mais d'où sort cette choquante figure ? M'entendant, il lâche la poubelle qu'il sondait avec la méfiance d'un renard qui trouve une poule morte. C'est un bizarre. D'habitude, je me méfie *d'autant plus des bizarres qu'ils* m'attirent. Il me fixe, sérieux comme un hibou. La mine est hargneuse et craintive. Le regard usé a quelque chose de noué, de fourbu. A tout hasard il me décroche un sourire malveillant. C'est la nuit. Nous sommes dedans. Un rat déboule sur le trottoir. Un chouïa surpris, je m'exclame :

« *Un rat !*

— *Chaque Parisien, monsieur, nourrit son rat. Il y en a quatre milliards dans le monde ; les rats sont mes amis* », dit l'homme gris.

Un sourire glisse dans sa barbe. Sourire d'idiot ? Mais alors dans le sens donné à ce terme par Dostoïevski.

... « *Je vous présente Monsieur Antoine,* ajoute-t-il en ouvrant son manteau merdoie. Dedans, un au*tre rat aux yeux étincelants.* « *Il a l'air coquet,* dis-je, *histoire de ne pas être en reste.*

— *Et c'est un coquin, un grand polisson ! Une malice inouïe. N'empêche que Monsieur Antoine ferait tout pour son maître...*

— *Et si nous allions boire quelque chose ?* » proposé-je à l'homme au rat, soucieux d'en savoir plus.

Il hésite, cache son sac, me suit. Des fêtards nous croisent. Des colleurs d'affiches font leur ronde. Il les scrute. Cinq « jeunes » venant vers nous, il change de figure.

« *Attention : loubards !* me souffle-t-il. *La nuit, ici, ça grouille de gredins. Peux pas « blairer » ce genre de salauds ! M'ont déjà volé une montre. Mais qu'ils viennent, ces avortons, je les tords comme de vieux caleçons ! Je les envoie dans la bouillasse !* »

Et de bomber son torse d'insecte. Comique. Sous son manteau, toutefois, une barre de fer.

On s'attable. L'homme sent le vieil oiseau. « *J'ai cessé de me préoccuper de mon apparence,* dit-il, ôtant son pardessus de perpétuel mal fichu ; *je ne m'habille plus : je me couvre. Et je ne parle à personne* », précise-t-il, mais, dès le second verre, il se montre jovial pour ne pas dire gris. Compris ! Il s'agit de tuer le silence : todschweigen ! disent les Allemands. Qu'il parle donc, qu'il se vide ! Et de tout laisser sortir — bien qu'en termes choisis — de sa tête pleine de choses écrasées.

« *Ma vie est pleine de tournants. Presque tout ce qui ne devrait pas arriver à un homme m'est arrivé. J'ai étudié, j'ai trouvé du travail, je l'ai vite perdu. Incapable de tout, j'ai fait les bourriers : je récupérais en cyclomoteur les emballages sur les décharges. Ensuite...* »

Un « blanc ». Mal à s'y retrouver dans sa vie tragiquement embrouillée ou coin où personne n'a à fouiller ?

« *Et maintenant ?*

— *J'ai mes tournées. Parce que faire « la manche », jamais ! Et puis, j'aime sentir la nuit peser sur moi. Mes joies sont rares.*

— *Ça vous suffit pour vivre ?*

— *Je demande très peu de choses à la réalité. J'ai mon quartier dans le dixième.* »

Je le quadrille et ratisse, rue par rue. Il ne faut pas laisser sa part aux fouineurs, chineurs, amateurs, « pros », toujours prêts à lever leur dîme sur votre territoire. La concurrence des ferrailleurs, des « brocs », des chiffonniers est terrible. Je « *fais* » *aussi certains* secteurs comme le triangle du Quai Anatole-France, du boulevard Saint-Germain et de la rue des Saints-Pères. Ce que j'ai pu y trouver de livres dans les épluchures avec « hommage de l'auteur » ! Je les lis. On ne le croirait pas : je m'intéresse à la vie intérieure. Et le Sentier et ses tonnes de chutes de tissu ! De quoi faire des dizaines de couvertures en patchwork, portemanteaux en prime. Dans le vingtième, les bouteilles consignées. Ce qu'ils peuvent boire dans ce coin-là ! Le seizième c'est plutôt les vêtements de femme à peine portés ; la mode c'est ce qui se démode. Il y a des *coups heureux* : la cuiller en argent existe, je l'ai rencontrée. Mais les sacs plastiques nous gênent. Faut les crever ! Les concierges qui sortent les poubelles le matin nous... embêtent. Je dis que c'est une petitesse. *Vous comprenez, il faut passer à* temps : trop tôt, c'est vide ; trop tard, c'est vidé. Enfin ! comme disait Lavoisier « rien ne se perd ».

« *Et les bennes « Propreté de Paris » ? On en voit à tous les carrefours. On dit qu'elles suscitent de nouvelles générations de récupérateurs.*

— *Ça ne m'intéresse pas. Trop de gravats. D'ailleurs il est interdit de pénétrer et de fouiller dans ces bennes-là ; c'est faire du « chiffonnage » : délit !* (il rit).

— *Je pensais que même un trésor abandonné sur la voie publique devenait* res derelicta.

— *Res quoi ?*

— *Derelicta : épave publique.*

— *Publiques ou privées, j'avoue : j'ai la passion des objets trouvés.*

— *Et de l'économie féroce, non ?*

— *Ah ça ! Je rafistole, je revends tout aux Puces ou ailleurs. En marge de leur société de consommation...*

— *... Il y a encore à consommer ?*

— *Et comment ! Mais si je récupère, on ne me récupère pas. Je passe pour un manant ? Et alors ?* » s'écrie-t-il, comme indigné d'être lui-même. Et de lever haut le menton, éternel aristocrate d'une dignité telle que rien ne peut souiller — ce qui fait sursauter Monsieur Antoine.

Aristocratie de fond de poubelle ! *ricaneront d'aucuns.* Voire. L'essentiel pour un biffin est de garder sa dignité. Je le sens solitaire, pauvre, unique. Mais qui n'est unique, pauvre, solitaire ? Il n'a pas l'aptitude, si banale pourtant ! de vivre comme tout le monde, voilà tout.

« *Je ne fais partie de rien,* insiste-t-il. *J'aime ça. Je ne touche pas à la vie des autres. Je n'ai aucune prise sur le monde mais je m'arrange pour qu'il n'en ait pas sur moi.*

— *Pas facile, ça.*

— *Eh non ! J'ai l'impression de ne pas avoir dormi depuis des années. Mais quoi ! Il faut savoir regarder les ténèbres en face.* »

Justement le jour se lève. Nous nous serrons la main. Tel Dracula s'évanouissant aux premiers rayons du soleil, il s'éclipse, rat en poche, discret seigneur de la nuit.

PIERRE LEULLIETTE.

Hyères redécouvre sa « folie »

Fréquentée par les surréalistes puis longtemps abandonnée, la villa de Noailles, symbole des « années folles », peut être un atout pour la ville.

LA ville ne le savait pas. Ou l'avait oublié. Ou voulu l'oublier. Parmi ses hôtels néoclassiques et Belle Epoque, Hyères recelait un « château cubiste », témoin d'un temps effervescent. Grâce à deux étudiantes en architecture de Marseille-Luminy, Cécile Briolle et Agnès Fuzibet, elle l'a redécouvert et veut le faire revivre.

L'étrange objet avait surgi sur la colline pendant les « années folles », un peu comme une provocation. En 1924, à la demande des jeunes mariés Charles et Marie-Laure de Noailles, l'architecte parisien Mallet-Stevens – alors connu seulement d'un cercle restreint – traçait les plans d'une sorte de « folie moderniste » dans le style des recherches du mouvement d'avant-garde. A ce stade : cinq pièces seulement sur 207 m². En 1930, d'ajouts en ajouts multipliés par Charles de Noailles, le « château » présentait quelque 1 600 m² de surface bâtie...

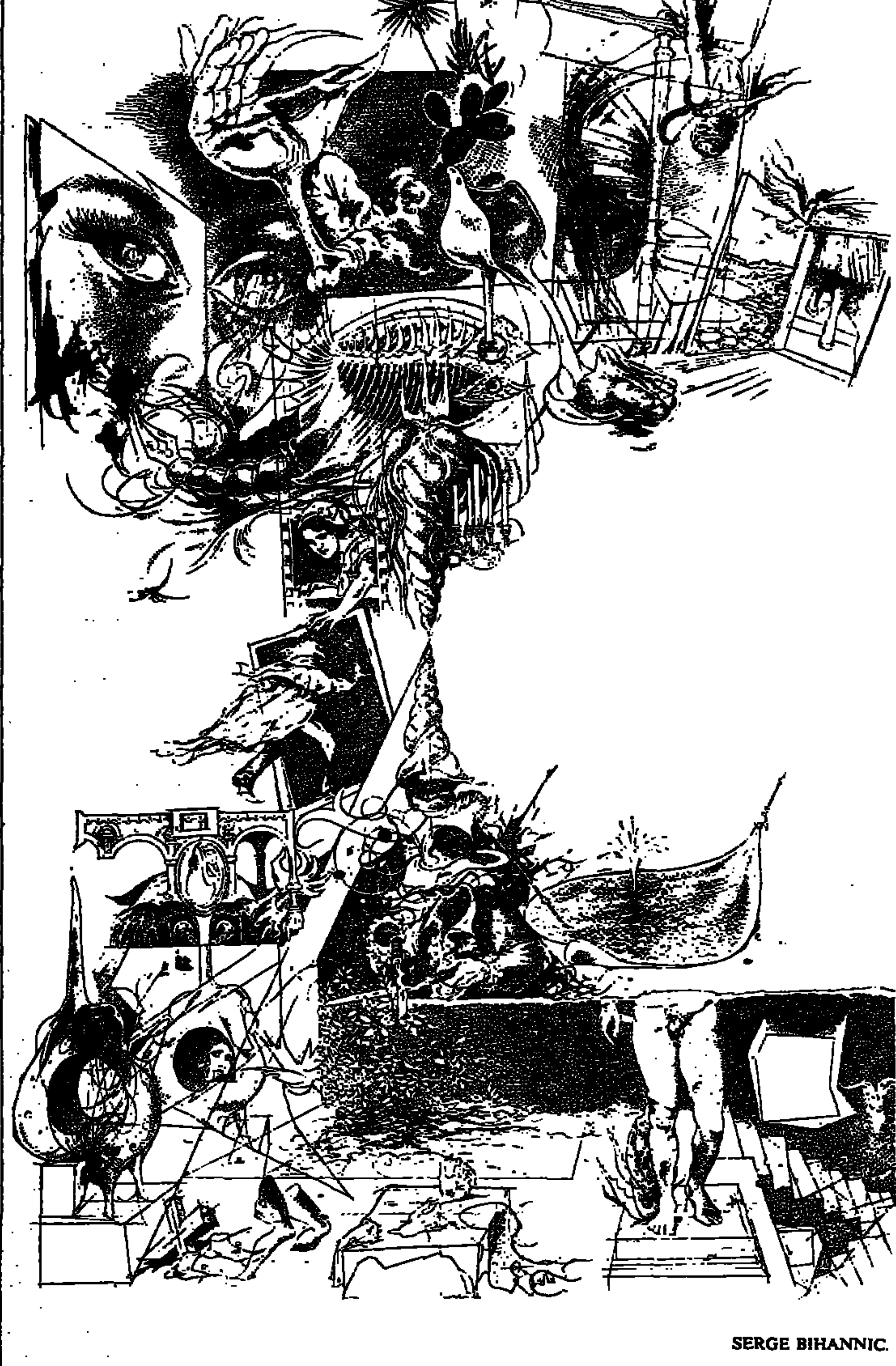
Entre-temps l'exposition des Arts déco de 1925 avait placé Mallet-Stevens au premier rang des nouveaux architectes et lancé une cohorte de décorateurs appelés à collaborer à la villa. A la fin des agrandissements, celle-ci offrait, outre des installations sportives logées « révolutionnairement » au cœur même des appartements – gymnase, vaste piscine, salle de squash, – une trentaine de chambres d'amis, qui hébergeront une kyrielle d'invités qui sont célèbres ou vont le devenir.

Littérature, cinéma, sculpture, peinture, décoration, architecture, musique, tous les arts vont se rencontrer ici. On voit s'y installer Giacometti et Georges Auric, Cocteau et Buñuel, Christian Bérard, Dominguez, Guevrekian, Lipchitz, Bourgeois, etc., parmi des décors et des œuvres signés Dufy, Francis Jourdain, Braque, Chareau, Breuer, Gray, etc. Une débauche ! (*« Et des débauches »*, murmurent alors certains Hyérois.)

En 1928, le déjà fameux photographe Man Ray y viendra. Un instant tenté par un cinéma surréaliste *« et par d'aimables vacances »* dit-il, il tourne ici, à l'invitation des Noailles, l'un de ses très rares films, *le Mystère du château de dé*. Références (libre !) au poème de Mallarmé, *Un coup de dé jamais n'abolira le hasard*.

En juin 1982, à l'occasion d'une rétrospective de l'œuvre de Mallet-Stevens, Agnès et Cécile ont fait projeter le film à Hyères. Parmi cent autres textes, elles ont retrouvé un récit de Man Ray, parfait reportage : *« En entrant dans une petite ville, on aperçoit sur une colline, qui la domine, un château cubiste. La voiture suit jusqu'au château un chemin en spirale et pénètre à l'intérieur par une ouverture percée à même le mur, sans portail. L'on découvre alors une vaste pelouse entourée d'un mur dont les ouvertures espacées, rectangulaires, encadrent le paysage alentour. On se croirait dans une galerie avec des tableaux aux murs. »*

Man Ray s'amuse. Les invités-acteurs aussi, visages déformés par des bas de soie, comme il l'a demandé pour le film.



SERGE BIHANNIC.

Les tableaux à la cave

Dada et surréalisme caracolent sur ce haut lieu nouveau, loin de Paris. La villa flotte sur la colline à l'ébahissement des Hyérois habitués à la « vie de château » d'aristocrates plus « conformes » que les Noailles et leur cour, servis par une vingtaine de domestiques. Charles est menacé d'excommunication pour avoir financé le scandaleux film de Bu ñuel, *l'Age d'or*.

Tournant le dos avec ostentation aux ostentations bourgeoises, les Noailles, qui possèdent une fastueuse collection de tableaux, refusent de les étaler en galerie et les logent « à la cave » dans une série de tiroirs amovibles. Man Ray, pour son film, ne photographiera que les cadres, vu de dos...

L'architecture même du château, en ce temps où bouillonnent Bauhaus allemand, Stijl hollandais, constructivisme soviétique, est au service d'une vie libre, « modern style », où s'amalgament curieusement l'« art nouveau », tous les arts bousculés, et la mode de l'« hygiénisme » – dont témoignent les envahissantes installations sportives intérieures, augmentées d'un golf et d'un fabuleux jardin exotique, dada personnel de Charles... tandis que Marie-Laure accumule les « gadgets » pittoresques que la pureté primitive du projet Mallet-Stevens n'avait pas prévus.

Au pied du château abandonné, dégradé, oublié, maints visiteurs des jardins, devenus publics, se posent la question. Caprice et snobisme servis par une immense fortune ? C'est vite dit. Si parfois ils passèrent « à côté », les Noailles, fastueux mécènes, ont su le plus souvent distinguer et soutenir les maîtres futurs, scandaleux débutants, qu'ils recevaient aussi dans leur hôtel parisien et à Fontainebleau.

La seule villa d'Hyères, ses volumes, formes et couleurs, ses espaces, ses jardins, cubistes ou suspendus, la « petite chambre des fleurs », la chambre en plein air et son lit, lui aussi suspendu, le mobilier signé, les verrières et vitraux, et la diversité de tant d'artistes convoqués, mériteraient un livre. Depuis leur diplôme, Agnès et Cécile sont précisément en train de le rédiger avec le concours de leur directeur de thèse (1).

Quel sera le destin de ce « château cubiste » aujourd'hui redécouvert ? Acheté en 1973 par la *municipalité, déjà propriétaire de* la colline, inventorié en 1975, mais non point classé, il demeure dans un état lamentable après des années d'abandon (la piscine, recouverte, servit de salle d'hôpital au cours de la dernière guerre). Il fut même question de le raser – avant qu'il ne soit mis hors d'eau vaille que vaille... parfois sous d'incongrues tuiles romanes « couleur locale » pour remplacer l'éverite installée par Marie-Laure de Noailles, séparée de Charles, mort l'an dernier, à Grasse, âgé de quatre-vingt-dix ans.

Aujourd'hui, une nouvelle municipalité entend rendre la villa à sa vocation de haut lieu des arts, cette fois ouvert au plus grand nombre. Dans son état de dégradation, la villa a déjà pu recevoir l'exposition Mallet-Stevens au cours des Journées de l'habitat de la ville d'Hyères en juin 1982. C'était une première réanimation, qui indiquait la direction à prendre. Un projet de centre de création de l'enfance a été avancé, mais il n'occuperait qu'une part restreinte de la villa. Les deux jeunes architectes ont proposé d'y créer aussi un Centre de rencontres autour du cinéma : elles n'ont pas oublié le film de Man Ray, ni celui de Manuel, assistant de Marcel L'Herbier (*Bijoux et Biceps !*), ni le mécénat de Charles en faveur du septième art.

Hyères, dont la vocation culturelle s'affirme avec les Rencontres de poésie et le Festival du jeune cinéma, a retenu le propos et veut l'élargir : le « château cubiste » pourrait devenir une Fondation nationale des arts et de la culture. Le ministère « s'intéresse »... Les témoins architecturaux des « années folles » sont assez rares pour que celui-ci réclame d'être, plus que « conservé », réanimé. En dépit – ou à cause – de son aspect déroutant pour bien des promeneurs du jardin public. ■

JEAN RAMBAUD.

(1) A paraître aux Editions de l'Equerre, 117, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : (1) 329.97.42, dans la collection « Repères », avec une préface de M. Monnier, professeur à l'université d'Aix-Marseille I.

CROQUIS

Vive le cirque !

« Le prochain vol à destination d'Alice-Springs ?... Demain matin, monsieur. Voulez-vous réserver ?... »

« Oui... Un aller simple, s'il vous plaît... »

Ainsi, en une seconde, vient-il de décider. Il prendra l'avion demain, à l'aube de sa quête, et sans même savoir s'il saura la retrouver, dans la torpeur d'une petite ville du centre de l'Australie. Il s'émerveille encore de cette vague d'émotion qui le soulève à chaque pas, pour mieux le lancer à la recherche de la longue jeune fille brune au prénom de femme, au prénom breton...

Certes, il appréhende quelque peu, en descendant de l'avion bariolé de couleurs tendres, avant d'affronter les méandres du labyrinthe, les rues étouffantes et larges d'Alice. Derrière les lunettes noires, ses yeux clignent et butent sur chaque mirage. *N'est-ce pas elle*, cette forme claire qui se tient si droite sous l'ombre d'un méleleuca ?... Elle, disparaissant soudain dans le nuage de poussière rouge de l'autobus ?... N'est-ce pas l'adolescente sage qui se penche sur son journal au fond du milk-bar ?...Il croit encore l'avoir aperçue, étendue cette fois sous un eucalyptus aux maigres bras blancs, entourée d'un groupe d'aborigènes las, buvant en silence dans le lit de sable de la Todd River...

Son cœur battra jusqu'au soir, jusqu'à la lisière de la ville chaude, où le désert, tournant à l'ocre et au brun, se couvre de cacatoès criards et de rosellas... Dans le sable, il tracera encore son prénom majuscule, et, plus loin, le sien.

Un prénom de femme, un prénom breton, surgi quelques jours plus tôt dans sa vie, au détour d'un jardin public, en plein cœur de Melbourne.

« Ah ! vous êtes Français ? »

La jeune touriste en jeans sourit, entre deux cars longue distance, et sans vraiment de chemin fixé : Adelaïde demain, puis Alice-Springs; puis, sans doute, le bout du monde. Son tee-shirt disait : *« Vive le cirque. »* La phrase était tombée sans qu'il l'ait vraiment préparée :

« Reste quelques jours... Je t'installerai un matelas dans le salon... »

Le dé étant lancé, il était du même coup devenu son guide, en cette ville verdoyante, aérée, qu'il hante depuis six ans, qu'il tolère en fin de compte, malgré ses airs de grande bourgeoise de province. Pour ses jardins, peut-être, ses tramways rococos, ses ciels et ses pubs saturés de rock. Il voyait bien qu'elle aimait tout cela. A chaque minute, il s'éveillait un peu plus à sa présence, quand l'échéance arriva.

Prénom de femme, prénom breton, au bout du troisième jour, reprit le car des pionniers. Son aventure l'entraînait ailleurs, comme une spirale, vers le centre magique et brûlant de l'interminable continent.

Emu, désemparé soudain, il se revit sur un trottoir tel qu'il s'était retrouvé douze ans plus tôt... L'émigrant vibrant d'espoirs, l'idéaliste plantant fermement ses deux pieds sur la terre inconnue, la tête résonnant d'une langue à peine familière, au sortir du Bateau Ivre. La vie l'avait bien mené, de Melbourne à Darwin, de Perth à Sydney ; tant de visages étaient passés près du sien.

Devant cette longue fille qui part, le mystère de sa quête tout à coup s'est dissipé. C'est à la plus secrète porte de lui-même qu'elle a frappé. Et il la reconnaît soudain, pour l'avoir si patiemment cherchée...

Mais le car qui l'emporte s'est dissous déjà depuis longtemps dans les néons, les phares et les rumeurs sourdes des rues de la ville.

Dans Alice-Spings, où il ne la trouve pas, il se convainc pourtant qu'elle aussi l'a reconnu et que le dé de leur destin cessera de rouler pour un temps. Témoins de son passage, il a laissé partout des messages pour elle, des indices occultes, et même, sur les murs, des graffiti... Puis il a fait le voyage de Sydney, croyant la précéder ; mais elle n'y était déjà plus.

Bien sûr, il aurait pu poursuivre sa trace plus au nord, vers la Barrière de corail, vers les plages bordées de jungle émeraude et les communes libres et nues... Mais il a préféré rejoindre sa vaste demeure à colonnes de la banlieue de Melbourne. Au centre de la toile invisible qu'il a tissée de ses mains, il attend, serein, qu'un fil lointain, soudain, s'agite.

Dans le téléphone beige, le faible écho de la voix le fera trembler. Il imaginera la minuscule cabine, entourée de mouettes blanches dans le crépuscule. Les petites *pièces de monnaie tomberont dans* le ventre de l'appareil avec un son de métal, et dans un souffle, il dira :

« De toutes, c'est toi, uniquement... »

CHRISTIAN SÉRUZIER.

Liquidation

On liquide, on liquide...
Liquidation totale...
30 % de réductions sur tous les articles...
On liquide les culottes, les chemises et les tabliers...
On liquide les robes, les gilets et les chaussettes...
Tout doit disparaître avant le 31 décembre
Car la crise est là et n'attend pas.
Il y a encore dix ans, ce petit com*merce de Charente était florissant.*
A la foire de mai, les paysannes achetaient une robe à fleurs pour l'été.
Et les paysans une belle chemise pour les fêtes du dimanche.
A *la foire de septembre, elles achetaient* la laine pour les tricots des soirées d'hiver.
Eux, les épais pantalons de velours marron.
Et puis, il y avait les mariages...
Avec *la couturière et la belle*-mère, on choisissait.
La robe de la mariée et la cravate du marié.
On emportait cinq, six ou sept paires de draps pour empiler dans l'armoire.
Mais aujourd'hui on liquide, on brade...
On liquide cinquante ans de vie...
On liquide des milliers d'heures d'attente...
On liquide les mouchoirs.
Car on ne devra plus pleurer puisqu'il n'y a plus d'espoir.
On liquide les corsages et les dentelles.
Car il ne faudra plus rêver.
On liquide la layette des nouveau-nés.
On liquide les « bonjour Madame, *que désirez-vous ? »*
On liquide la sonnette et le tiroir caisse en bois fruitié.
Car il ne faudra plus attendre.
On liquide les souvenirs...
Pourvu qu'on ne liquide pas nos âmes !

BERNARD NICOLAS.

VIES

L'O.S. de la rivière

Pêcheur professionnel à Lyon et ancien professeur de musique, Paul Buisson gagne sa vie en vendant des poissons réputés immangeables.

« ILS sont là ! »

Debout dans sa barque, arc-bouté sur ses rames, Paul Buisson désigne du menton, à 100 mètres en aval dans une courbe de la rivière, une zone d'eau calme.

Sans les Boeing qui, à intervalles réguliers, rasent les arbres pour se poser sur la piste voisine de Satolas, on jurerait le décor planté pour un « remake » de *Délivrance*. A 10 kilomètres en amont de Lyon, sur cette portion du Rhône canalisée au début du siècle, la nature a en effet repris le dessus. Des plages de galets ont dessiné des méandres entre les berges gagnées par la végétation. Silence. Air pur. Ici, le canal se prend pour un torrent. C'est le domaine de Paul Buisson, qui, depuis un quart d'heure, au prix de savantes manœuvres de son embarcation, s'ingénie à rassembler au fil du courant un énorme banc de poissons.

Ce sont des hotus, poissons à l'instinct grégaire, qui fuient en troupeau devant le danger. Toute la science du pêcheur consiste à pressentir l'instant où ils cesseront de descendre la rivière pour faire front : ce sera le moment de mettre le filet « à la traîne ».

Malgré les 40 kilos de poissons argentés qui gigotent, cinq minutes plus tard, à l'avant de son bateau, Paul Buisson n'est pas content : *« Si le filet ne s'était pas mis en long, je terminais ma pêche ici. »*

Quelques encablures plus loin, le paysage change. Des carcasses de voitures commencent à joncher les rives. Mais avant d'arriver à la hauteur de l'usine Coca-Cola de Miribel, un second coup de filet, tout aussi raté, paraît-il — *on a accroché au passage une* belle tôle rouillée, — complète la pêche du jour.

Au total, 100 kilos de poissons qu'il faut aussitôt dégager des filets, peser, ranger dans des caisses, noyer dans la glace, charger dans la camionnette pour les livrer, dans l'après-midi, aux quatre coins de Lyon. Une manutention exténuante en échange de maigres minutes de bonheur sur l'eau. Mais voilà ! Paul Buisson ne pêche pas (seulement) pour le plaisir. Il est pêcheur professionnel en eau douce. Un spécimen rare qui vit exclusivement du produit de sa pêche (1).

Le joueur de luth a trahi

Avec ses vingt-neuf ans, ses lunettes ovales finement cerclées d'acier, sa moustache tombante et son épaisse tignasse noire, Paul Buisson a plutôt la physionomie de l'étudiant prolongé. A la rigueur celle d'un professeur de musique, honorable métier qu'il exerçait d'ailleurs il y a encore trois ans. Mais ses doigts noircis par le poisson et crevassés par l'eau froide sont bien la preuve que le joueur de luth a trahi...

L'idée a germé en 1977. Cette année-là, une nouvelle réglementation met en émoi le petit monde de la pêche aux engins et aux filets (2) : les licences dites *« de grande pêche »* ne seront plus désormais délivrées qu'aux professionnels. Autant dire à personne. Si certains tournent la difficulté avec des prête-noms, Paul Buisson, lui, « gamberge ». Et comme il sèche de plus en plus les cours pour aller mouiller ses filets, il change de métier.

Pari audacieux, car, de mémoire de riverain, jamais le haut Rhône n'a nourri son homme. Tout juste permettait-il, naguère, à une poignée d'amateurs émérites d'arrondir leurs fins de mois. *« Quand j'ai annoncé à mon entourage que j'allais gagner ma croûte sur le Rhône, tout le monde a levé les bras au ciel »*, se souvient-il. Pourtant, les réticences familiales sont molles : *son père et le Rhône ont une liaison* qui dure depuis quarante ans. *« Lorsqu'il s'est installé dans la région, à la libération, mon père a choisi Crépieux-la-Pape parce qu'on voyait le fleuve depuis la fenêtre de l'appartement. »*

Les débuts sont catastrophiques. Après avoir fait le tour des restaurateurs locaux, notre artisan pêcheur doit se rendre à l'évidence : en marge des circuits de distribution traditionnels, le marché est étroit. De plus, les poissons « vendables », comme les brochets, les anguilles ou les sandres, ne représentent que 10 % du cheptel du Rhône. Le reste, ce sont des poissons blancs à la réputation douteuse : brèmes, chevesnes, barbeaux, poissons-chats, hotus, etc. Réputés immangeables : essayez donc d'en demander à votre poissonnier habituel !

« Au début, j'avais honte »

Un jour pourtant, sur le conseil d'un ami, ingénieur bardé de diplômes mais reconverti dans la vente du poisson, il risque ses « tunards » (3) sur un marché forain. Les poissons se vendent comme des petits pains : un vrai miracle !

« Au début, explique Paul, *j'avais honte de proposer ce qui est considéré par tout bon pêcheur comme le rebut de sa pêche. Mais, depuis, je ne pêche plus que ça. L'hiver dernier, j'ai pris 8 tonnes de hotus, et je manque toujours la vente... »*

La vente à qui ? Le « créneau » de Paul Buisson est composé de Noirs originaires de l'intérieur de l'Afrique, de Turcs, et surtout de réfugiés laotiens, pour qui le hotu constitue une base alimentaire. *« Un peu les Cambodgiens, pas du tout les Vietnamiens »*, précise le pêcheur lyonnais, devenu expert en gastronomie asiatique. Les familles de la colonie laotienne se groupent pour leurs achats et les commandes affluent, par dizaines de kilos, de toute la région : Saint-Etienne, Grenoble, Bonneville ou Romans. Par exemple, les 100 kilos pêchés ce matin-là *« pour montrer au journaliste »*, étaient retenus par trois ménages de la banlieue lyonnaise.

Outre ce travail sur commande, Paul Buisson « fait » un marché par semaine. Pas un de ces marchés huppés où l'on risque d'avoir Paul Bocuse ou Alain Chapel comme client. Non, il loue un emplacement, chaque dimanche matin, au marché aux puces de Vaulx-en-Velin. Là, quel que soit le « tournage » réalisé le vendredi et le samedi, il est dévalisé dès les premières heures de la matinée par une clientèle fidèle qui aime manger du poisson frais et pas cher — 6 à 8 francs le kilo.

Certes, Paul Buisson ne s'enrichit guère. De la mi-octobre à la mi-avril, son chiffre d'affaires mensuel culmine autour de 8 000 francs, ce qui lui laisse le SMIC. Mais c'est un choix de sa part : *« Si je voulais, je pourrais gagner davantage. En faisant plusieurs marchés par semaine et en me diversifiant pendant les mois d'été (friture, anguilles, etc.). Mais je préfère garder du temps pour militer. »* Et les causes à défendre ne manquent pas !

La première, c'est la pêche aux engins elle-même, menacée par un projet de loi tendant à modifier certaines dispositions du code rural. Paul Buisson et ses amis pêcheurs amateurs de la fédération du bassin du Rhône plaident leur dossier. Mais au sein de leur ministère de tutelle, celui de l'environnement, ils comptent un adversaire influent, et sans scrupules, le puissant lobby des pêcheurs à la ligne.

« Nous, des saccageurs de rivière ? En pêchant le hotu, déclaré nuisible, nous participons au nécessaire rééquilibrage de la faune alors que les pêcheurs à la ligne ne prennent que les carnassiers ou les salmonidés », s'indigne Paul Buisson.

C'est que son métier a une existence légale précaire : *« Demain,* dit-il, *on peut me retirer ma licence pour une vétille. »* Refusant d'être un pêcheur de musée, il voudrait parier sur l'avenir. Son espoir est de passer dans le giron du ministère de l'agriculture. Avec un prêt du Crédit agricole, il pourrait enfin quitter son pavillon de la banlieue est et s'installer au bord du Rhône.

Paul rêve d'une coopérative, tant pour la distribution que pour la pêche, car *« le Rhône et la Saône pourraient faire vivre convenablement une petite équipe de professionnels ou semi-professionnels »*. Plus loin encore, il aperçoit la possibilité d'une pisciculture extensive dans le Rhône. Le tout sous-tendu par une idée simple, mais forte : *« Une rivière qui ne sert plus qu'aux planches à voile ou aux péniches est une rivière morte. »*

Avant toute chose, Paul Buisson devra élargir sa clientèle, d'où le troisième volet de son action militante : la réhabilitation du poisson blanc. La chair du barbeau est savoureuse. Le hotu vaut un bon brochet. Mais ces poissons ont un grave défaut : leur préparation est longue et délicate. Et, détail aggravant, ils sont farcis d'arêtes.

Hotu en cocotte

Paul Buisson est persuadé que *« les gens auront de plus en plus envie de manger du poisson très frais, pêché près de chez eux. Il suffit de leur en proposer »*. Ainsi, le dimanche matin, il voit arriver à son étal de plus en plus de petites grands-mères qui, la mine gourmande, lui demandent une carpe ou une tanche. Alors, pour votre prochain dîner entre amis, pourquoi ne pas mettre sur table un *« hotu en cocotte »* ou une *« tourte aux poissons-chats »*, deux recettes pêchées au hasard dans le bulletin officiel de la Fédération des pêcheurs aux engins ?

Dans son nouveau métier, Paul Buisson a parfois *« l'impression de faire un boulot d'O.S. »*. Regrette-t-il sa vie antérieure ?

Paul Buisson s'arrête de ramer. Il prend le temps de la réflexion : *« C'est pourtant vrai que j'ai été prof... »* Puis il ajoute très vite, franchement hilare, enveloppant d'un geste large son nouvel horizon professionnel : *« Ça a quand même une autre gueule, non ? »* ■

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Il existe notamment un autre artisan pêcheur dans la région d'Arles, et des professionnels sur les lacs et dans les estuaires.

(2) Environ quinze mille licenciés en France, dont mille deux cents le long du Rhône.

(3) Appellation lyonnaise péjorative du hotu, lui-même nom vulgaire pour *condrostomus nasus*.

BUTTE-TÉMOIN

Le dernier combat des squatters des cimes

Survivants de la « grande époque » des communautés, les rescapés du Bosc (Ariège) sont menacés d'expulsion par le propriétaire des terres. Droit de propriété contre maintien de la vie en montagne : la région est partagée.

D'ABORD, c'est presque trop beau. Un cas de figure. Gentils éleveurs de chèvres contre féroce propriétaire. La terre à ceux qui la travaillent contre des privilèges d'un autre âge. Serfs contre seigneur : pourquoi pas ?

Le tout doublé d'un dilemme cruellement actuel : que vaut-il mieux pour la montagne ? De gigantesques sapinières ou des hameaux habités ? Des rangées de résineux ou des pacages à chèvres ? Un cas de figure, peut-être, *mais bien vivant, en poils et* en plumes, en référés et en sommations. En deux mots : la communauté de Sarrat-d'Uscla, près du Bosc (Ariège), est menacée d'expulsion par le nouveau propriétaire des terrains.

Le seul nom du « Bosc » fera courir un frisson de nostalgie dans l'échine des quelques survivants de 68 que leur passage chez Publicis ou dans les cabinets ministériels n'a pas frappés d'amnésie. *Une des communautés les* plus courues de l'époque héroïque. Un « *must* » alternatif, signalé dans les guides, pèlerinage pétaradant des minibus tout droit venus de Francfort ou d'Amsterdam. La grande foule : trente, cinquante, cent résidents pendant la saison, les étés fastes.

Aujourd'hui, ne restent qu'une dizaine de rescapés qui, le soir, remuent les bûches dans l'âtre et ressassent leurs souvenirs. Fini le temps glorieux où la communauté élevait un troupeau d'une centaine de chèvres et presque autant de cochons noirs des Pyrénées. Une dizaine de chèvres que l'on rentre quand on y pense, deux cochons et d'infidèles brebis, en quasi-permanence perdues dans la montagne — *« On va aller les rechercher un de ces jours »*, — quelques poules, dindons ou canards constituent l'unique et intermittent cheptel de la communauté.

Contre le « trip agricole »

Le groupe attend, comme un *présent divin, un de ces* « tracteurs tombés du ciel » que distribuent dans tout le *Sud-Ouest* les Amis de l'homme, une association de charité aux ressources mystérieuses (1). *« Ici, on n'a pas voulu se balancer dans le trip agricole »*, explique d'un mot Jean-Paul, un des plus anciens — il vit à Sarrat-d'Uscla depuis six ans, — ex-enseignant dans la banlieue parisienne.

D'année en année, les communards qui se sentaient la fibre plus productiviste, ou simplement désireux de vivre de leur production, ont déserté Sarrat-d'Uscla. *Dernier départ en date* : un couple est *« descendu en plaine »*, *près de Mirepoix, pour* élever des chevaux de Mérens. *Belle réussite : un de leurs* poulains, *Objecteur*, vient d'être primé.

A un battement d'aile de buse, dans les vallées voisines, d'autres jeunes couples de « néo-ruraux » se sont lancés dans l'élevage intensif des chèvres, ont contracté des emprunts pour acheter des terres, des tracteurs, construire leurs chèvreries. Largement favorisés par la SAFER de Foix, qui pousse au regroupement, entre leurs mains, des terres encore disponibles et cultivables, ces « implantés » constituent le gros de la force agricole ariégeoise. Pour ceux-là, pas de vacances. Quand on ne répare pas un des deux tracteurs, on va vendre des fromages, le dimanche, sur la nationale 20.

« Ils font des ulcères à l'estomac pour rembourser leurs tracteurs », résume-t-on sans aménité à Sarrat-d'Uscla. Ici, on n'a pas pris ce virage qui, en quelques années, a amené les néo-ruraux à devenir des néo-notables (2). Ici, pour vivre, on préfère monter à Paris travailler durant la mauvaise saison, ou effectuer de petits chantiers de maçonnerie *dans* la région.

Les besoins, il est vrai, sont limités. Les bâtiments ont été retapés à l'économie, à la limite du campement. On se chauffe au bois que l'on va couper. Dans plusieurs maisons, des peaux de bête font office de porte. L'eau *n'est courante que* dans le bâtiment commun. Si l'on désire se laver au chaud entre quatre murs, il faut aller la chercher à la fontaine. Seuls luxes : le téléphone et l'électricité. Les visiteurs de passage, il est vrai, fournissent aussi une appréciable source de revenus.

Bref, une « communauté-étalon », conservée presque intacte *depuis la préhistoire* — le début des années 70, où l'on fustige ceux qui sont *« dans le système »*, où l'on préfère à la télé les veillées au mauvais alcool dans des fauteuils défoncés.

Une vie vacillante, incertaine, rafistolée, de bouts de ficelle et d'expédients, mais la vie quand *même, dans ce village du bout du* monde, déserté voici trente ans par *ses derniers habitants*. Le passage des voitures entretient ce chemin, qui pourra servir un jour à d'éventuels pompiers. Les murs pantelants, s'ils laissent parfois passer le vent des cimes, ont arrêté au moins le désert.

Arrive alors le grand méchant loup, sous les traits de M. Jean-Claude Fortuit. Fonctionnaire aux relations extérieures, ancien député (U.D.R.) de l'Essonne Jean-Claude Fortuit commence, dès 1972, à racheter des parcelles dans la région. Mouchoir de poche par mouchoir de poche, il est aujourd'hui propriétaire de quatre-vingt-dix hectares, incluant la totalité du hameau de Sarrat-d'Uscla et des anciens pâturages, sur lesquels il entend appliquer un plan de reboisement.

Les fondateurs de la communauté, en 1970, s'étaient installés en squatters, par idéologie. Dans un souci de respectabilité, ils avaient ensuite conclu un bail avec l'ancien propriétaire. Les revoilà squatters par nécessité, suppliant le nouveau propriétaire de leur concéder un bail. Certes, il leur propose bien de les aider à se reloger un peu plus loin, *« mais on n'est pas des Indiens, qu'il puisse ainsi déplacer à sa guise. »* Malgré la fondation, par les squatters, d'un « Syndicat *pastoral* de Sarrat-d'Uscla », la rapide rotation des occupants ne *facilite pas les tractations*.

Au début de cette année, jugeant ses acquisitions suffisantes, le propriétaire entreprend de mettre en œuvre son plan de reboisement. Affolement au hameau. Le bulldozer doit passer à quelques mètres des bâtiments, et commence déjà à retourner les derniers pâturages. On lui barre la route. Une trentaine de sympathisants arrivent de Foix, de Toulouse. Le bull est arrêté. Quelques carabines pointent même le bout de leur canon, que les communards gardent en réserve, se méfiant *« des sbires de Fortuit »*. Pas d'incident, mais on montre qu'on ne se laissera pas faire.

Le propriétaire intente un référé pour obtenir le passage du bulldozer. Le gagne. Mais sa demande annexe, visant à obtenir l'expulsion de la communauté, est déclarée irrecevable en l'état. On en est là. On s'observe. Tout le pays observe M. Fortuit. Attaquera; attaquera pas ?

Pas bien bavard le pays. Les derniers habitants du Bosc, tous sexagénaires, sont partagés entre l'émotion de voir, là-haut, fumer les cheminées et l'irrépressible respect du droit de propriété. En dépit de multiples déclarations verbales de soutien, le maire, M. Dujardin, retraité des P.T.T., a refusé de signer la pétition de soutien aux squatters. Il a même monté, sur son propre tracteur, du matériel pour le propriétaire. Il est vrai qu'il s'en est excusé ensuite auprès des communards, qu'il rencontre tous les jours au bistrot.

Ambiguïtés. Le conseiller municipal Emile Record a beau tonner contre *« ces capitalistes qui viennent nous cracher à la figure »*, il ne s'en déclare pas *moins prêt à voter l'échange des* parcelles communales avec celles de Jean-Claude Fortuit. *Plus chaleureux* est le soutien de l'institutrice de Serres-sur-Ardet, le bourg voisin, où les communards ont toujours tenu à envoyer leurs enfants à l'école. Unanime aussi le soutien de l'équipe de rugby de Foix, à laquelle ils fournissent un solide pilier.

« Ils sont modérés »

Mais le plus efficace soutien aux menacés d'expulsion est celui du député (P.S.) de la circonscription de Foix, Augustin Bonrepaux, et de son suppléant Yves Destrem, instituteur et maire de Serres-sur-Ardet : *« Fortuit aurait tort de s'entêter. Des sapins, ça brûle. »* Les élus sont intervenus auprès du commissaire de la République pour exprimer leur opposition à une éventuelle expulsion.

« J'ai signé leur pétition parce qu'ils sont modérés. Ils n'exigent pas l'arrêt des plantations », explique Yves Destrem. Cette modération dans les revendications explique sans doute, à l'inverse, la tiédeur des autres « néos ». Ceux qui se sont convertis à l'agriculture traditionnelle... travaillent, et n'ont pas le temps de se coucher sous les bulldozers. Et les autres ? *« C'est dur de les soutenir, car ils ne se battent pas pour des principes, mais pour leur simple survie »*, explique Birgit, ancienne de Sarrat-d'Uscla, qui anime, à quelques kilomètres, des stages d'artisanat pour les touristes.

Leur simple survie, certes. Mais ce n'est déjà pas si mal. Plusieurs d'entre eux, avant d'arriver en Ariège, étaient délinquants ou toxicomanes. Certains avaient tâté de la prison. Même si leur expérience agricole n'est pas très crédible, le séjour à Sarrat-d'Uscla a présenté pour eux, avant tout, un intérêt « thérapeutique » non négligeable. *« Et si l'on s'en va, mon pote, c'est pour pointer au chômage. »* ■

DANIEL SCHNEIDER.

(1) *Le Monde Dimanche* du 15 juin 1980.

(2) *Le Monde Dimanche* du 29 août 1982.



Du soleil pour le petit écran

Une des centrales solaires les plus puissantes d'Europe alimente l'émetteur de radio et télévision du Mont-Bouquet, près d'Alès. Un exemple qui peut faire école.

L'UNE des plus importantes installations européennes destinées à produire de l'électricité grâce au rayonnement solaire alimente en partie le centre réémetteur de Télédiffusion de France au Mont-Bouquet (Gard), à une vingtaine de kilomètres de la ville d'Alès.

Face à la chaîne des Cévennes, le Mont-Bouquet est un point de vue touristique. Les visiteurs du dimanche y viennent nombreux. Aujourd'hui, le regard des promeneurs est attiré par une vaste *étendue* de panneaux bleutés qui s'étalent au pied du pylône et de son antenne parabolique. De puissance moyenne – il en existe quatre cents de cette taille en France, – ce centre dispose de *trois émetteurs de télévision* (un pour chaque chaîne) et de trois émetteurs radio en modulation de fréquence. Il répercute sur une zone de 50 à 80 kilomètres alentour les émissions venues de *Montpellier*.

Tout au long de l'étroite route conduisant à l'émetteur, la nature a souffert des violentes tempêtes qui se sont abattues sur toute la région. Les bourrasques ont arraché des branches d'arbres, des tuiles sur les toits, et jusqu'aux lignes électriques. Inquiets, les techniciens régionaux de T.D.F. ont surveillé l'installation solaire. Pas un panneau n'a bougé. Les soixante-dix rangées de dix modules comptant chacun soixante-douze cellules photovoltaïques aux formes arrondies, rivées au sol grâce à des socles de béton, sont restées intactes. Sous l'œil impassible d'une vierge de pierre, les photopiles au silicium continuent à transformer la lumière en électricité.

Au cours d'une journée ensoleillée, la production enregistrée est de 702 kilowatts-heure. Au total 45 MW par an. De quoi alimenter douze à quinze foyers en énergie électrique. D'imposantes batteries, d'un poids total de sept tonnes, logées dans une salle de près de quinze mètres carrés, accumulent l'électricité réservée aux émetteurs : elles peuvent leur assurer dans des conditions normales une autonomie de fonctionnement de cinq heures. A partir de février prochain, une deuxième branche indépendante doit alimenter un système électronique de régulation, qui enregistrera les données météorologiques (ensoleillement, température, vitesse et direction du vent) et contrôlera le bon fonctionnement de l'alimentation en électricité des émetteurs.

Edifiés voici une dizaine d'années, les émetteurs, entièrement alimentés jusque-là par une ligne E.D.F. classique, consomment quelque 256 000 kWh par an. Une consommation d'énergie considérable : T.D.F. travaille actuellement à la mise au point de matériels plus économes. Aussi le solaire ne peut-il assurer totalement la relève. Il fournira environ 15 % des besoins en énergie du centre.

A 600 mètres d'altitude

Toutefois, la situation géographique de celui-ci – il est situé à 600 mètres d'altitude – a incité à y installer une centrale solaire. Le financement de l'opération, dont le coût s'élève à près de sept millions de francs (1), est partagé entre la Communauté économique européenne (C.E.E.), l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, T.D.F. et l'entreprise Photowatt international, constructeur du matériel solaire ; la commune de Brouzet-les-Alès a donné un terrain de 2 000 m² pour l'installation.

La C.E.E. avait lancé, en 1980, un vaste programme de démonstration des possibilités solaires pour l'électrification des sites isolés alimentés par les réseaux de distribution traditionnels. Le centre du Mont-Bouquet figure parmi les quinze projets retenus. Avec une puissance maximale de 50 kW, il s'agit d'une des plus importantes installations photovoltaïques en Europe : les centrales existantes, destinées à assurer l'éclairage ou le chauffage d'immeubles ou le fonctionnement de réémetteurs locaux, sont de dimensions beaucoup plus restreintes.

Une installation de même puissance est en cours de réalisation sur l'aéroport de Nice-Côte d'Azur. A elle seule, elle doit alimenter un système de guidage des avions en vol et au sol. A Kaw, en Guyane, un générateur photovoltaïque de 35 kW doit prochainement entrer en service. Il fournira de l'électricité aux habitants du village.

T.D.F., pour sa part, n'en est pas à son coup d'essai solaire. En Afrique notamment, l'organisme a encouragé le remplacement des groupes électrogènes par des générateurs photovoltaïques. Plus de mille centres de réception des programmes de télévision sont déjà alimentés de cette façon.

En France, par suite de l'existence d'un important réseau classique de distribution de l'électricité – et du pouvoir d'E.D.F. – le solaire ne gagne que beaucoup plus lentement. Ce que déplore Sandor Polger, ingénieur à la division ingénierie de T.D.F. et fervent défenseur des énergies renouvelables : « *Lorsqu'il faut construire plus de trois kilomètres de lignes en terrain montagneux, le solaire est compétitif*, affirme-t-il (2). *Il faut en informer les collectivités locales qui décident les modalités d'alimentation d'un émetteur et le financement. Elles doivent pouvoir choisir le solaire.* »

Un certain nombre de villages, coincés dans des vallées, ne peuvent en effet recevoir l'image télévisée sans le secours de réémetteurs disposés sur le sommet le plus proche. Ceux-ci, de faible puissance, sont déjà dans quelques communes de montagne alimentés par une installation solaire.

C'est le cas, par exemple, à Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault), à une centaine de kilomètres du Mont-Bouquet. Sa classification en site protégé interdisait toute construction extérieure et ne permettait donc pas d'édifier une ligne aérienne. La pose d'un câble enterré était évaluée à 180 000 francs par kilomètre. La solution retenue – des photopiles couplées à un aérogénérateur utilisant l'énergie du vent – a coûté 227 000 francs en 1979 (3). Depuis trois ans, les habitants suivent sans problèmes les émissions de télévision.

Au Mont-Bouquet, les lignes électriques ont précédé le solaire. L'installation aurait d'ailleurs été trop coûteuse pour les collectivités locales. Mais la centrale, par ses dimensions, donne l'exemple de l'utilisation possible du solaire dans des pays industrialisés d'Europe tout comme en Afrique. Ayant démontré à plusieurs reprises sa fiabilité, le solaire devait encore prouver sa puissance. ■

MARTINE CHARTIER.

FRANÇOIS RETALI

(1) 1 050 000 ECU (unité de compte européenne). Un franc français : 6,55 ECU.

(2) Le coût d'une ligne aérienne en montagne est estimé entre 70 000 et 100 000 francs.

(3) A la suite de cette installation, T.D.F. estimait pouvoir obtenir pour un générateur aéro-solaire de 100 kW un coût de 130 000 francs hors taxes.

CRIBLE

par Annie Batlle

A SUIVRE

Banques d'ovules

Après les banques de sperme et d'embryons, des banques d'ovules. C'est la voie dans laquelle vient de se lancer une équipe de médecins du centre Monash à Melbourne (Australie). Ces chercheurs ont déjà procédé au prélèvement d'une quinzaine d'ovules. Objectifs : permettre aux femmes qui n'ont pas d'ovaires ou dont les ovaires ne fabriquent pas d'ovules d'avoir des enfants.

(*) *Psychologie*, 49, rue de la Vanne, 92120 Montrouge. Tél. : (4) 656-89-00.

Chauffage au lait de vache

Depuis un mois, un cultivateur de Champvert, dans la Nièvre, se chauffe au lait de vache. Il s'agit d'une utilisation jusqu'alors inédite de la pompe à chaleur. Depuis trois ans, la société Alfa-Laval a équipé une douzaine d'exploitations agricoles en France, en Suède et au Danemark, de pompes à chaleur ou d'échangeurs à plaques. *Dans les unes, on* climatise les bâtiments de ferme en récupérant le souffle des bovins. Dans les autres, le lait refroidi pour la conservation communique ses calories à l'eau, qui le lui rend en fraîcheur. Dans la Nièvre, les deux procédés ont été utilisés conjointement.

(*) *Prospective Hebdo*, nº 124, boîte postale 27.08, 75362 Paris Cedex 08. Tél. : (1) 225-05-60.

BOITE A OUTILS

Astronomes amateurs

Pulsar, la revue de la Société d'astronomie populaire de Toulouse a édité un numéro spécial sur « les instruments que l'astronome amateur peut acheter dans le commerce ». Le dossier est conçu comme une suite d'articles permettant d'avancer progressivement dans la connaissance des instruments. *Figurent aussi dans* ce dossier les opinions de spécialistes, d'inventeurs ainsi que des principaux importateurs français. Des tests de performance pour télescopes sont présentés ainsi que des opinions d'utilisateurs.

(*) S.A.P.T., 9, rue Ozenne, 31000 Toulouse.

Le tournant de la civilisation

Vaste programme qu'évoque l'ouvrage de *Jean-Pierre Quentin Mutation 2000, ou le tournant de la civilisation*, qui aborde successivement les principales turbulences de nos sociétés (économiques, politiques, sociales, culturelles), leurs manifestations et leurs interactions. L'auteur se propose de les intégrer dans une vision globale qui permet de construire l'avenir de façon volontariste en utilisant les innovations techniques conceptuelles et sociales. L'auteur annonce d'emblée qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage d'érudition mais d'une réflexion d'honnête homme essayant de mettre le bon sens au service de la compréhension des situations que nous vivons. Ce panorama rapide des idées qui circulent actuellement, *destiné au grand public*, s'appuie sur les travaux de l'équipe des conseillers de synthèse

(*) Le Hameau éditeur, 15, rue Servandoni, 75006 Paris. Tél. : 329-05-50.

La révolution informatique

A mesure que se diversifient les utilisations de l'informatique, le *besoin se fait sentir de rassembler* dans des guides pratiques les notions, l'histoire et les enjeux de cette mutation technologique. Le dictionnaire thématique que Guy Brémond vient de publier chez Hatier sous le titre *la Révolution informatique* rendra maints services aux utilisateurs : il est pratique, très maniable et ne néglige rien d'essentiel.

(*) Hatier, 59, boulevard Raspail, 75006 Paris. Tél. : (1) 544-38-38.

RENCONTRES DU FUTUR

Forum des images

Du 2 au 4 février 1983, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et l'International Marketing Video organisent, dans le cadre du Festival *international de Monte-Carlo*, le Forum international des nouvelles images. Pendant trois jours, les plus grands experts viendront présenter leurs dernières réalisations produites ou animées par ordinateur. La première journée sera consacrée aux dernières applications de la composition visuelle électronique à la télévision et au cinéma ; la deuxième au son numérique pour les nouvelles images ; la troisième à l'animation de dessins par ordinateur.

Parallèlement aux conférences, International Marketing Video organise une exposition « Nouveaux produits, nouveaux services pour de nouvelles images ».

(*) Organisation générale : International Marketing Video, 78, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : (1) 563-26-43.

INNOVATION

Que finance l'ANVAR ?

Ce sont les P.M.E. qui bénéficient de l'aide de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, plus que les créateurs d'entreprises. Les critères de choix sont complexes, mais on n'est pas indifférent aux perspectives d'emploi.

DÈS 1974, des industriels français avaient pressenti l'intérêt et les applications des micro-processeurs. Ils avaient besoin de 50 millions de francs pour développer leurs recherches. Ils n'avaient pu obtenir aucune aide financière. Aujourd'hui ce sont 2,5 milliards que le ministère de la recherche et de l'industrie doit apporter pour tenter de prendre en marche le train de la micro-informatique lancé par les Américains et les Japonais.

Cette histoire et bien d'autres témoignent de l'existence de l'innovation en France, mais aussi de notre incapacité à la prendre en charge. Ce constat a amené la création de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), établissement public à caractère industriel et commercial (1). « *Placée sous la tutelle du ministère de l'industrie, elle a pour mission de mettre en valeur les résultats de la recherche scientifique et technique et de promouvoir l'innovation et le progrès technologique au niveau national* », dit le décret numéro 79.615 du 13 juillet 1979.

En fait, celui-ci marque une deuxième naissance de l'établissement : l'ANVAR avait été créée en 1968 afin de valoriser les travaux des laboratoires publics, et principalement ceux du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). On cherchait à leur assurer des débouchés industriels et à aider les entreprises à exploiter ceux-ci. Comment agit-elle, et que finance-t-elle aujourd'hui ?

« *Depuis 1979, l'ANVAR a une vocation beaucoup plus ambitieuse : développer l'innovation, qu'elle provienne ou non des laboratoires publics, par un système simple de subventions et de prêts* », explique Philippe Rognon, directeur général adjoint de l'ANVAR. Pour ce faire, l'agence dispose de deux atouts :

— *La prime à l'innovation* a toujours pour but d'inciter les P.M.E. à s'adresser aux quelque deux cent cinquante organismes de recherche agréés, publics, privés ou d'intérêt collectif. L'ANVAR rembourse 25 % des investissements (avec un plafond de 1 million de francs) nécessaires à une recherche effectuée par des organismes d'étude ou des laboratoires extérieurs à l'entreprise.

Une « instruction » précise

En revanche, l'« *aide à l'innovation* » est un contrat de « partenariat » passé avec « *des entreprises, des laboratoires, des associations, des inventeurs indépendants, des artisans, et même des classes ou organismes de l'enseignement secondaire ou supérieur* » désirant développer eux-mêmes une recherche appliquée. Ce contrat débouche sur un prêt sans intérêt, pour une durée de cinq à six années, correspondant à 50 % au maximum du coût du programme et remboursable en cas de succès commercial du produit.

Si la première démarche, purement administrative, réclame un délai d'un à deux mois au plus, la seconde fait intervenir une procédure plus complexe, comportant une « instruction » et une analyse précise de la demande par des experts. « *Nous recevons tout le monde*, précise un chargé d'affaires de l'ANVAR, *mais une rencontre sur trois seulement se traduira par le dépôt d'un dossier de demande d'aide.* » Obligation est faite de passer par un « *chargé d'affaires* », seul habilité à présenter les dossiers à la « commission d'attribution ».

Chaque demande est étudiée selon trois critères. Une analyse technique permet d'abord d'apprécier la nouveauté et l'intérêt technique du projet ; une étude économique prend en compte la situation du secteur industriel concerné — elle examine notamment si l'affaire favorise une « reconquête du marché intérieur » ; enfin on évalue la capacité du demandeur à mener à bien le programme et à supporter l'évolution nécessaire de ses structures.

Des éliminatoires sans « a priori »

Ces éliminatoires, théoriquement sans *a priori*, ont pour but d'éliminer les doubles emplois, les innovations sans portée, d'exclure les entreprises dont la situation financière est jugée bancale (en fait, dans la plupart des cas, il s'agit d'entreprises ne possédant pas le complément financier de l'investissement), mais aussi d'abandonner tout projet qui « ne tient pas effectivement la route », ou considéré comme trop aventureux.

C'est sur ces critères que le chargé d'affaires décide de la suite à donner au dossier. Théoriquement le demandeur peut « snober » ses conseils, mais il doit obligatoirement passer par lui, et l'influence du chargé d'affaires est telle que, pratiquement, aller contre son avis entraîne un rejet du dossier.

Ce cap franchi avec succès, une double expertise est effectuée sur la proposition d'innovation. Des spécialistes extérieurs et indépendants donnent leur avis sur les chances de succès du produit, et on évalue les dépenses et le délai nécessaires à la réussite sur le marché.

Christian Marbach, directeur général de l'ANVAR depuis 1979, résume : « *Nous ne participons que marginalement aux très grands programmes qui reçoivent un encouragement direct des ministères concernés. C'est toujours l'entreprise qui choisit ses programmes d'innovation ; c'est elle qui les finance, au moins à 50 %. Nous nous assurons que les projets retenus sont liés à un progrès technologique, nous nous assurons qu'il y a cohérence entre projet et entreprise, et entre projet et financement.* »

Deux à trois mois après le dépôt de la demande, une commission régionale (pour les projets d'un coût inférieur à 1 million de francs), ou nationale (pour les budgets plus importants), émet un avis, et les délégués régionaux ou Christian Marbach, en tant que directeur général, prennent la décision définitive.

Une telle concentration de responsabilités dans les mains d'un seul homme ne risque-t-elle pas de biaiser la vocation première de l'ANVAR, en appauvrissant la variété des projets retenus, qui doivent se conformer au jugement d'un seul ?

Cette personnalisation fait l'objet de nombreuses critiques. Certains, sans le prouver, parlent de « dessous de table » versés aux chargés d'affaires pour favoriser un dossier, d'autres évoquent le cas d'experts à la fois juge et partie par leurs contacts avec la concurrence, ou leur activité professionnelle. Comment reprocher à une administration cette personnalisation des décisions, alors qu'on déplore trop souvent l'inertie, la lenteur, et l'anonymat de la fonction publique ? *Il faut souligner aussi la* « régionalisation » de l'ANVAR (plus de 80 % des projets et plus de 40 % du montant des prêts sont traités dans le cadre régional).

En un peu plus de trois ans, l'ANVAR a accordé trois mille deux cents aides à l'innovation, qui ont permis de faire naître et de commercialiser — en France et à l'étranger — de nombreux produits.

La diversité des innovations aidées est considérable. On aime à citer le cas de l'entreprise Maisonneuve à Cérences (Manche), ancien numéro un français du pot à lait en aluminium. En 1979, devant l'effritement continu et mortel du marché de l'entreprise, Luc Maisonneuve, son P.-D. G., cherche à produire un autre récipient alimentaire en aluminium. Il pense au fût de bière pour brasserie, dont le marché était à l'époque entièrement aux mains de fournisseurs étrangers. Une amélioration « révolutionnaire » du produit existant (soudure intérieure afin d'améliorer le lavage et le recyclage du fût) est alors mise au point par son bureau d'études grâce à une aide de l'ANVAR.

Au grand dam des importateurs, le « fût de bière Maisonneuve », d'une conception nouvelle et d'un prix compétitif (190 francs l'unité, au lieu de 240 francs) connaît vite le succès, et l'entreprise revit. Un même schéma s'est déroulé pour les bottes antidérapantes Auda, le guichet de banque mobile et blindé de la société Demas, les centrifugeurs Jouans, ou encore la bineuse à moteur Pubert.

D'autres innovations, malgré une apparence cocasse, peuvent aussi présenter un intérêt, comme la machine à éplucher les œufs durs de la société France-Ponte utile aux industries alimentaires (notamment aux fabricants de pâtes et de condiments), l'« arracheuse ardaineuse » de haricots des établissements Carre, le vin sans alcool d'Alain et Marc Bonneau, le désherbage par ultra haute fréquence (U.H.F.) de Danton et Patay, qui peut éviter l'emploi de produits chimiques, ou le « planeur sous-marin » du Commissariat à l'énergie atomique (pour les loisirs). On pourrait multiplier les exemples. Il n'y a, semble-t-il, pas eu de secteurs ou de domaines privilégiés.

Peu d'« habitués »

Qui ont été les « usagers » de l'ANVAR ? On a compté trois mille quatre cent cinquante-deux demandeurs en un peu plus de trois ans : la très grande majorité n'ont présenté qu'une seule demande (2 817, soit 80 %) ; un très petit nombre (35, soit moins de 10 %) ont déposé plus de quatre dossiers : il y a donc peu d'« habitués » dans la clientèle de l'agence, et celle-ci n'a fourni en général qu'une aide ponctuelle mais précieuse.

Les trois quarts environ des demandes présentées (4 435 au total) ont été acceptées. La proportion n'a cessé de croître : 71,5 % en 1980, 73,5 % en 1981, 76,5 % au cours du premier semestre 1982. Signe que les « candidats » ont appris à présenter leur dossier, qu'ils ont compris ce qui pouvait intéresser l'ANVAR, ou auto-sélection ? On constate que plus de la moitié des aides (55 %) sont allées à des « indépendants » (moins de six salariés) ou de très petites entreprises (moins de cinquante salariés), 19 % à des entreprises moyennes (cent à cinq cents salariés), 18 % à des grandes. Le gros des « clients » est donc formé par les P.M.E.

Mais si l'on regarde le montant des aides accordées, le résultat est différent. Si les aides « régionales » (250 000 F en moyenne) vont à des P.M.E., les aides attribuées sur le plan national sont d'un montant beaucoup plus disparate : le plus grand nombre « tourne » autour de 600 000 F, mais des aides très élevées ont été attribuées à un petit nombre d'entreprises. Ainsi, 18 % des entreprises — les plus importantes — reçoivent 46 % du budget de l'ANVAR. Autre avantage des « grands » : ils disposent souvent de spécialistes capables de donner un dossier « tout mâché » au chargé d'affaires.

Dans son allocation des crédits, l'ANVAR n'est pas insensible aux retombées possibles de l'innovation sur l'emploi. En témoigne la mission d'étude sur la restructuration de l'emploi en Alsace et en Lorraine confiée à Christian Marbach par Pierre Mauroy. Une innovation réussie stabilise ou crée des emplois, même si elle commence parfois par en supprimer. Ainsi, la société Zodiac Espace (bateaux pneumatiques) employait cinquante personnes jusqu'à 1977. Grâce à des innovations techniques, elle a étendu son domaine à d'autres produits pour les loisirs et le tourisme (notamment les piscines individuelles), avec l'aide de l'ANVAR. Du coup, elle a porté son effectif à deux cents salariés et prévoit d'en embaucher encore quatre-vingts à brève échéance.

Mais, si l'ANVAR prend consciemment des risques plus élevés lorsque certains projets permettent de maintenir l'emploi, ses responsables insistent : « *Nous ne soutiendrons jamais une entreprise financièrement déséquilibrée. Ce n'est pas notre rôle.* »

Quels ont été les résultats de l'aide fournie par l'ANVAR ?

Des échecs ont été rencontrés par certaines entreprises. Ils sont principalement dus à des difficultés techniques non surmontées (échec total), à un mauvais démarrage commercial (échec partiel) ou à des accidents de parcours indépendants de l'innovation (faillites, grèves, troubles sociaux). Quelle est leur proportion ? Les premiers contrats ne prenant fin que vers 1984, on ne peut encore le savoir.

En fait, un pourcentage trop faible témoignerait d'une trop grande prudence de la part de l'ANVAR : cela signifierait que celle-ci n'a financé, en fait, que des innovations qui auraient abouti de toute manière. Par contre, un taux supérieur à 50 % signifierait que l'argent du contribuable a été utilisé pour des innovations sans avenir commercial. La marge de manœuvre est faible. Mais c'est sur ce chiffre que l'on pourra juger de l'efficacité de la formule.

En 1981, l'ANVAR a accordé mille trois cent soixante-dix-sept aides à des entreprises ou sociétés, trente-cinq à des projets d'action éducative et cinquante-deux à des inventeurs indépendants. « *Cette dernière catégorie est souvent navrante,* déplore Christel de Renty, attachée de relations publiques de l'ANVAR. *Beaucoup viennent nous trouver avec une invention révolutionnaire... qui existe déjà ou qu'il est inconcevable et inutile d'aider.* »

Mais le premier problème des indépendants, dont les idées ne sont pas toujours « débiles », est surtout d'apporter les 50 % (ou plus) du financement nécessaires si leur projet est retenu. Voilà pourquoi beaucoup repartent déçus, pour essayer de faire financer une plus grande proportion de leur programme par des sociétés comme Soffinova, associations comme France-Initiative, destinée à encourager la création d'entreprises (2), ou sa filiale Finovectron, ou abandonnent leurs projets... parfois à des multinationales étrangères. Après tout, le commandant Cousteau n'a pu trouver des financements qu'auprès des Américains.

Une place pour le privé

Dans les faits, par les deux mécanismes de primes et d'aides à l'innovation, l'ANVAR s'adresse principalement aux P.M.E. Elle a réussi à tisser un lien privilégié avec près de cinq mille entreprises françaises tournées vers l'innovation. Ce chiffre peut sembler faible face aux quelque deux cent mille P.M.E. recensées en France par l'INSEE : mais il faut le rapprocher des douze mille à treize mille entreprises qui déclarent faire en permanence de la recherche.

En tout cas l'aide à l'innovation semble avoir été utile et rentable pour certaines entreprises comme pour les pouvoirs publics : en 1981, trois cent cinquante d'entre elles ont déjà commencé à rembourser les prêts reçus : signe de succès. Les 20 millions de francs ainsi recouvrés seront réinjectés dans de nouveaux programmes d'aide.

Le budget de l'Agence n'a cessé de croître depuis 1979 : il sera de 900 millions en 1983, soit presque le triple de ce qui aurait été prévu en 1979, et une augmentation de 25 % par rapport à 1982. Signe de confiance dans la formule. Cependant l'ANVAR va encore modifier ses missions. Elle participera aux « programmes mobilisateurs » des prochaines années. « *Ils portent sur l'électronique, les biotechnologies, l'utilisation rationnelle de l'énergie, la robotique, les conditions de travail et de l'emploi, et la coopération scientifique et technique avec les pays en voie de développement auxquelles s'ajoutent les industries agricoles et alimentaires, l'habitat et le cadre de vie, la chimie, les matériaux, la mécanique, la culture et la communication* », indique Maurice Allègre, président du conseil d'administration de l'Agence, directeur du développement scientifique et technologique et de l'innovation au ministère de la recherche et de l'industrie.

Ces programmes, destinés à des technologies nouvelles, donneront lieu à des « appels d'offres » qui s'ajouteront aux aides actuelles. Un système déjà pratiqué. Ainsi un appel a été lancé récemment sur le thème « produire mieux et polluer moins », tandis qu'un « contrat d'ébauche » a été passé avec les designers afin de leur permettre de se faire mieux connaître des industriels (3). Avec l'Agence de l'informatique, l'ANVAR lance un appel pour l'emploi des composants en robotique et dans le domaine des automatismes.

Ces actions restent tournées vers les P.M.E., dont on connaît la faible capacité d'innovation. Mais l'ANVAR vise aussi à catalyser les aides privées. Aux banques et aux organismes de crédit de croire un peu plus aux potentialités de l'innovation en France, et de prendre des risques. Jean-Philippe Mallet, président de l'association France-Initiative, remarque : « *Nous sommes, avec Finovectron, pratiquement les seuls « concurrents » privés de l'ANVAR ; le secteur bancaire n'a toujours pas compris le proverbe : « Qui ne tente rien n'a rien. » L'ANVAR, même si certaines de ses orientations sont contestables, reste un exemple pour le secteur privé.* »

En un mot, l'Etat ne peut et ne doit pas tout prendre en charge. Le secteur privé doit aussi s'engager dans le soutien à l'innovation : c'est le seul moyen de diversifier les aides pour encourager la recherche, moderniser l'appareil de production et aider les entreprises à prendre pied sur les marchés internationaux (4). Le retard sera sans doute long à rattraper : 51 % seulement des recherches françaises financées en 1981 ont bénéficié de prêts d'organismes publics ou privés alors que la proportion atteignait 70 % en 1967, lors de la création de l'ANVAR première manière.

HUBERT D'ERCEVILLE.

(1) 43, rue Caumartin, 75436 Paris cedex 09. Tél. (1) 266-93-10.

(2) Voir « Un détecteur d'emplois », *le Monde Dimanche* du 21 novembre 1982.

(3) Voir *le Monde Dimanche* du 28 novembre 1982 : « Le design se vend mal ».

(4) A ce sujet, l'ANVAR, associée à la Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur (Coface), couvre jusqu'à 75 % des frais d'études menés sur les marchés étrangers.

Un catalyseur

L'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) n'aide pas l'innovation seulement en distribuant des primes et des prêts. Elle a, depuis 1979, réalisé tout un ensemble de documents présentant les différentes aides à l'innovation (notamment « *Le bon usage de l'ANVAR* », l'aide à la commercialisation de l'innovation, etc.), *l'état de l'innovation dans les différents secteurs d'activité (textile, pharmacie, aquaculture, électronique, bioindustrie, énergie, conditionnement, chimie, etc.)*, et les méthodes de gestion de l'innovation et de « suivi » industriel (1). En outre, les vingt-deux délégués régionaux de l'Agence jouent dans leur région un véritable rôle de *catalyseur des actions en faveur* de l'innovation, et d'information *tous azimuts sur la recherche.*

L'ANVAR est « coiffée » par un conseil d'administration de quinze membres représentant l'administration, des organismes concernés par l'activité de l'Agence, les milieux industriels, scientifiques et techniques. Celui-ci fixe les grandes orientations de l'ANVAR.

(1) La plupart de ces documents peuvent être obtenus gratuitement à l'ANVAR.

Japon : tout dire en 5-7-5 ?

Le haiku, poème japonais, tercet de 5, 7 et 5 syllabes, connu et imité aux États-Unis comme en Europe, peut-il porter un message ou se faire témoin de la politique ? Ou, plus généralement, rendre compte de la situation sociale ?

UNE revue japonaise (1) d'audience nationale, en septembre *1977*, ne donnait pas moins de six cents titres et adresses de revues *spécialisées dans* le haiku... Cette masse de publications ne doit pas cependant faire trop illusion : il s'agit essentiellement de revues de cercles, dont les libraires ne voudraient pas s'embarrasser. Elles ne sont pas pour autant toutes éphémères : *Hototogisu*, fondée à la fin du siècle dernier par Shiki (2), le père de la renaissance du haiku, ou *So.un*, de Seisensui, chantre du haiku en vers libre, sont encore publiées de nos jours.

Sans exception, les poètes en renom animent des cercles où les nouveaux venus au genre présente leurs premiers « 5-7-5 ». C'est une caractéristique du haiku – en même temps qu'une contradiction apparente – que *de faire passer les jeunes (ou* les moins jeunes) en « apprentissage » de façon systématique. Contradiction, car le genre se veut l'expression la plus immédiate de l'expérience personnelle de l'individu et ne semble pas devoir admettre les corrections au crayon rouge que lui apporte un tiers, fût-il grand maître de l'art. Contradiction apparente car le haiku est fait de contraintes que seul un long polissage permet d'investir avec naturel. Il est des haikus de Basho (3) qui frappent par leur évidence et leur spontanéité, et dont on est surpris de découvrir les nombreuses variantes. Ainsi :

Le silence !
Vrille dans le roc –
Le cri des cigales.

ou :

Les sentiments, les idées,
Au saule pleureur
Laissons-les.

Basho.

Ces deux tercets sont parmi les plus représentatifs du genre : découverte d'une évidence unificatrice des contraires ; défiance à l'égard de l'intellectualité et appel à s'inscrire dans le cours des choses.

Dès le début du siècle, un rejet des formes a été tenté, sans être très convaincant. Car le haiku révèle sa perfection dans son resserrement, son rythme et ses césures. Le « mot de saison », d'emploi en principe obligatoire, ajoute aux contraintes mais, utilisé avec naturel, confère une masse certaine au haiku. Référence est faite par là tant à la période de l'année où le tercet est composé qu'à une succession de haikus, depuis les classiques, où figure ce mot, dont le *souvenir* reste d'ordinaire présent à la mémoire du lecteur.

Le « mot-coupure » est *aussi* un élément dont on ne trouve pas l'équivalent en poétique française. *Il crée un* décrochement dans le corps du haiku, à la manière des blancs qui, dans l'art pictural, délimitent les plans et les scènes, dans le temps comme dans l'espace. La lecture pour l'un, le regard pour l'autre, ne sauraient être précipités. Le choc ou la jonction de l'extraordinaire et de l'évidence qu'exprime le « mot-coupure » et qui fait l'essentiel des thèmes du haiku réserve une marge de non-dit que le lecteur est libre de charger de son expérience et de son émotion propres.

Une silhouette de dos
Qui va sous la pluie ?

Sankota.

Ce haiku en vers libre d'un poète vagabond pour qui le voyage, comme chez Basho, fut une aventure spirituelle, demande, comme beaucoup, une forte dose d'empathie de la part du lecteur. De même, d'un des précurseurs du *haiku de couleur sociale* :

Du bâtiment dans
La nuit froide –
Ne sort plus personne.

Issekiji.

Une nouvelle dimension

L'apparition dans les années 30, au sein du groupe *So.un*, d'une tendance « haiku prolétarien » n'est pas fortuite. Ceux qui se proposaient, sous cette appellation, de donner une dimension sociale au haiku, remettaient aussi en cause les formes. Si leurs œuvres n'ont pas gagné les faveurs du grand public, elles ont néanmoins influencé le genre (qui garde cependant encore un aspect de jeu à des fins de satisfaction purement personnelle). Le haiku gagnait ainsi une nouvelle dimension dans sa réalité.

Quelques haikus d'animateurs de cette tendance, que l'engagement (politique de fait) a conduit à passer quelques années en prison au début de la dernière guerre – phénomène unique dans les annales du haiku (4) :

Premier Mai
Bras dessus-dessous
Chaleur dans la pluie.

Issekiji.

Venu du sous-sol
Il plante les baguettes
Dans le riz de soleil.

Mudo.

Au cinéma avec
Un orphelin de guerre –
Sur l'écran on tue.

Fujio.

Ces tercets datent de l'après-guerre, témoins du renouveau qui traverse la littérature dans son ensemble. Mais, avec des exceptions, tels les exemples ci-dessus, l'expression des problèmes sociaux, même vécus intensément par l'individu, semble difficilement devoir passer par le canal du haiku. Le genre veut d'abord saisir la réalité la plus *mouvante*, la plus *quotidienne*, comme point d'articulation avec la permanence des choses. *L'homme y est en prise* avec le vaste monde, mais rarement au travers d'un milieu précis, dont la mention réduirait la tension entre les deux pôles du poème.

Parmi les artisans du haiku de couleur sociale, dont les œuvres ne sont pas toujours de la même facture, certains ont défini le genre comme à mi-chemin entre le réalisme et le symbolisme.

Clameur du départ –
Neige profonde. Un chien,
Seul, reste assis.

Sakae.

Ce trait, sans doute né de la simple observation, a déclenché une polémique : si les clameurs sont celles de la discorde entre les hommes, le chien ne doit-il pas intervenir ?... Des quatre précédemment cités, ce poème est certainement le plus *haiku*, où l'observation laisse entendre à une réconciliation des éléments : *clameur tue et neige fondue.*

Non pas seulement « symbole », le haiku dans la tradition *japonaise fait percevoir la chose* et son principe : il saisit le détail qui suggère l'universel, ou fait directement appel à un fond commun de sensibilité. Il s'ensuit une difficulté pour le haiku à saisir les rapports humains complexes. C'est là le point faible du genre en tant que forme ancienne maintenue à l'époque moderne.

C'est dans ce cadre qu'on a vu dans les années 1950 deux tendances se dessiner : l'une en faveur d'une dissolution du haiku de couleur sociale dans la poésie de vers libre ; une autre marquant un retour au respect de la tradition.

Sur un même sujet, les « 5-7-5 » suivants, extraits des colonnes du grand journal « *Asahi* », présentent un choix de haiku proposés par les lecteurs. Ces poèmes ne se veulent pas spécifiquement « sociaux » ; ils évoquent la fête des morts (« Toussaint japonaise »), à l'occasion de laquelle des lanternes de papier sont confiées aux courants des eaux, raccompagnant les esprits venus visiter leurs anciennes demeures :

Lanterne qui flotte
Même éteinte
Ne quitte pas le groupe.
Depuis quand ?
La fête des morts
Est fête de colère.

Le poète chargé par le journal de la sélection fait suivre le premier tercet de quelques mots sur la destinée commune des lanternes (et des choses et des hommes). Du second, volontairement flou dans le temps et la personne, il dégage comme une leçon : la fête des morts en principe paisible s'est chargée pour beaucoup de ressentiment à l'égard d'un fléau inutile auquel bien des familles ont payé leur tribut : la guerre.

Création en chaîne

Le haiku publié par les journaux est loin d'offrir chaque semaine des œuvres profondes. Le support que lui donne la grande presse en fait cependant un corpus représentatif dont l'étude serait d'un grand intérêt littéraire et sociologique : le moule des dix-sept syllabes y accueille les vocabulaires, les préoccupations et les philosophies de milliers d'hommes et de femmes de ce pays.

Pour *pallier* au mouvement de valance interne entre impressionisme et métaphysique, ou au *dilemme réalisme-principe* du haiku lorsqu'il est proche du poème en prose, le « haikuïste » a recours à un procédé de glissements successifs autour du sujet. Le schéma rappelle celui du *ranga* (poèmes en « chaîne » classiques, de création collective, dont le haiku tire son origine), à ceci près que l'auteur est un, et le sujet unique.

Dans la multitude des revues de cercles, c'est de « Haikujin » (février 1977) que nous extrayons la « création en chaîne » qui suit, due à Chisbu, qui travaille dans les services d'aide sociale d'une municipalité. L'auteur tente ici de cerner la situation des travailleurs saisonniers, véritables laissés-pour-compte de la société japonaise. Venus, comme journaliers, des départements périphériques pauvres du pays, notamment du Nord, où la neige interdit tout travail pendant plusieurs mois chaque année, nombre d'entre eux échouent dans les bas-fonds des métropoles : quartiers de Kamagasaki à Osaka, de Kotobuki à Yokohama, ou de Sania à Tokyo (5) :

Froid du matin
Qu'offres d'emploi
Tombent par milliers.
Sanya, la crise et
Le gel : du fil de fer
S'enroule à mon pied.
Larmes sans fin
A l'autre bout du fil :
Mère âgée et la neige.
Vendre son sang
En ce jour férié
Pour un bol de nouilles.
Au fond de la pluie
Corps malade
Et le dénuement.
Il lui manque une dent
Visage comme d'un fou
La pluie sur Sanya.
Trempé, ivre de surcroît
Bouddha en lambeaux
Sous la pluie.
Fourmi morte et autour
Rassemblement de fourmis :
Ville malade.
Maladie à Sanya
Même la tomate perd
Un jus noir.
Forte chaleur – cri des
Bottes de caoutchouc
Sans objectif.
Rancœur à la moelle
Claque sur moustique
Journée sans travail.
Des signes du menton
Décident de la vie
La sueur du nombril.

La tradition du haiku fait d'ordinaire que l'homme n'y apparaît en société qu'au second degré – par déduction. La forte hiérarchisation de la vie au japon y est certainement pour beaucoup, qui fait considérer l'appartenance à un groupe comme inébranlable.

Les tentatives d'élargissement du champ du haiku remettent en cause la forme et l'esprit du genre. Mais celui-ci reste ancré dans la vie japonaise à un point qui interdit de l'ignorer même s'il donne parfois dans la maniérisme. École de l'observation, il conduit à la découverte du moi, suggérant un « nous » immuable qui n'est pas sans ambiguité dans la vie moderne. De la juste compréhension de la place de l'individu dans le monde, comme écriture et comme mode de vie, il n'est pas impossible qu'il en vienne à cerner, sans s'y dissoudre, des ensembles plus vastes et plus complexes. ■

PIERRE SORA.

1) « Haiku », numéro spécial, *Dictionnaire du haiku contemporain.*

2) Dans le texte, seuls les prénoms – à la japonaise – sont cités. Les noms de famille suivent ici les prénoms : Shiki Masaoka, Seisensui Ogiwara, Santoka Taneda, Issekiji Kuribayashi, Mudo Hashimoto, Fujio Akimoto, Sakae Akagi, Chishu Watanabe.

3) La traduction des *Journaux de voyage*, de Basho, par R. Sieffert (Ed. POF) inclut parmi les plus célèbres haikus de Basho.

4) On peut signaler le « haiku de guerre ».

5) Ne figure ici qu'à peine la moitié de l'ensemble. Etant donné l'écart des langues, la césure n'est que rarement à sa place par rapport à l'original.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Les chameaux turcs sur le ring

Placide, le chameau ? Une légende. Les chameaux turcs, champions de lutte, rapportent une fortune à leur propriétaire.

DE début décembre à fin février, un vent de folie souffle le long des côtes de la mer Egée, de Canakkale - l'ancienne Troie d'Homère - jusqu'à Aydin, non loin de la frontière syrienne. Chaque samedi et chaque dimanche, dans les villages, les populations – de 4 000 à 25 000 personnes – se rassemblent autour d'une aire pour voir s'affronter les « tülü ».

Les « tülü » sont des chameaux spécialement entraînés *pour* le combat. Gavés de blé, d'orge et d'avoine, ils atteignent un poids de 900 à 1 200 kg, alors qu'un chameau normal ne dépasse guère les 400 kg. L'élevage des chameaux de combat est pratiqué depuis une centaine d'années, plus précisément depuis l'affrontement, dans le village de Germencick (province d'Aydin), de deux *animaux* de légende : le chameau de Nassuf, un Turc bon teint, contre celui d'un notable grec de Nazilli. Ce jour-là, Mahomet était plus décidé que le dieu des chrétiens et le chameau de Nassuf triompha. Le combat souleva un tel enthousiasme parmi les populations que les notables de la région entreprirent d'élever et d'entraîner des chameaux en vue de compétitions. Germencick est d'ailleurs resté le haut lieu du combat des chameaux, tout comme Kirkpinar (près d'Edirne), est demeuré celui de la lutte turque, cet affrontement, où des colosses couverts d'huile essaient de se saisir en provoquant de fabuleux effets de savonnettes.

Le gavage des chameaux de combat est manifestement contraire à la nature d'un animal qui a bâti sa réputation sur son extrême frugalité. A partir du mois de novembre, le « tülü » refuse de s'alimenter. Il devient irascible. C'est à cette époque qu'on commence à le sortir de son écurie, à le parer de rubans et de clochettes et à le promener dans les villages pour le proposer à l'admiration ou à la critique des futurs parieurs.

Les animaux se prêtent admirablement au jeu et défilent avec la majesté propre à leur race. Un chameau de combat est toujours le produit d'une chamelle à une bosse et d'un mâle à deux bosses. Sa sœur (« Maya ») est, elle, vouée au transport des charges. Lui commencera l'entraînement de la lutte à l'âge de cinq ou six ans et continuera jusqu'à *vingt-cinq* ans. Il *abandonnera* alors la compétition pour vivre une très heureuse retraite, jusqu'à l'âge de quarante ans environ, terme de son existence.

Chacun son style

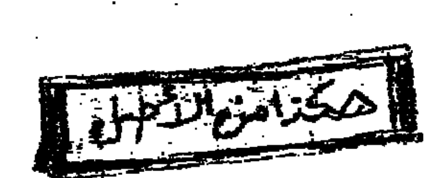
C'est au son du tambour et de la clarinette que le « tülü » avance fièrement sur son adversaire. Dix minutes avant le combat, on arrime le bât dont il se *sert pour pousser son adversaire* ou se défendre. Il combat la gueule muselée pour l'empêcher de mordre ou de se fracturer la mâchoire.

La compétition est hautement codifiée. Les lutteurs sont classés par catégories de poids, afin de permettre un combat équitable. Chaque animal a son style que les aficionados savent distinguer : les « solcu » ou gauchers ; les « sagci » ou droitiers ; les « çengelci », *spécialistes du* croche-pied ; les « bagci », qui serrent la tête de leur adversaire dans leurs *pieds* ; les « tekçi », qui culbutent l'adversaire ; les « çirpici », qui s'adonnent aux coups de tête.

Cinq arbitres dirigent la compétition. Ils sont assistés d'une quinzaine de valets de piste, armés de lassos pour séparer les combattants si les affaires deviennent trop sérieuses. En fait, il y a triomphe de l'adversaire en trois circonstances déterminées : lorsque le chameau crie de douleur, quitte le terrain ou tombe à terre. Si aucun de ces cas de figure ne se produit, au bout de quinze ou vingt minutes de lutte - durée du combat déterminée à l'avance - les deux adversaires sont renvoyés bosse à *bosse*.

Au début de mars, les défilés et les combats s'arrêtent. Les *chameaux rentrent* à l'écurie. Avec les premières chaleurs, les « tülü » perdent leurs poils, deviennent gris et très laids. *En* mai et en juin, on les badigeonne de goudron afin de les protéger contre certaines maladies et contre les insectes. Mais, dès la fin novembre, on les voit se rebeller, commencer à baver et piaffer d'impatience dans l'espoir d'en découdre. La traversée du désert est terminée. ■

CLAUDE RIVIÈRE.



La chanson québécoise à l'étroit

La chanson québécoise traverse une crise. L'Europe francophone qui, malgré des succès partiels, la connaît mal pourrait constituer un auditoire supplémentaire. Mais outre-Atlantique, de nombreux obstacles restent à franchir.

LA musique au Québec est au point mort, complice *servile d'un coma culturel* qu'elle entretient et contre lequel elle n'a même plus la *force ni le courage* de se révolter. Complètement assimilée par le moule américain *et son idéologie industrielle*, elle se veut aujourd'hui propre, industrielle, *professionnelle*, *impersonnelle*, musak (1) pour une société de centre d'achats qui sommeille. *Purgée de ses passions*, de ses causes, elle est prise en otage par les postes de radio colonisés qui *neutralisent ses différences pour* mieux uniformiser sa substance... « *Fais-toi-z-en pas* », chantait jadis Charlebois ; « *Tout le monde fait ça !* », écrivait l'an passé le quotidien montréalais *le Devoir* (2).

Le réquisitoire est d'autant plus passionné que le Québec sort d'une période d'effervescence culturelle que l'on croyait définitivement acquise. En deux décennies, le Québec est passé d'une société cléricale sous-développée et colonisée à une communauté moderne : musique et chansons ont eu une place de choix dans cette transformation.

La chanson québécoise est née à ce moment-là : « *Elle est très jeune, et avant 1960, à part Félix Leclerc et Raymond Levesque* (l'auteur de *Quand les hommes vivront d'amour*) ce que l'on entendait à la radio venait de France ou des États-Unis », explique Pierre Jobin, « secrétaire d'artiste » qui dirige aussi le Petit Champlain, qui a vu passer à Québec à peu près tous les noms de la chanson française et québécoise de qualité.

« *Avant 1950,* poursuit-il, *il n'y avait quasiment pas de produit québécois ; on se contentait d'adapter les succès américains en français ou on faisait chanter des chansons françaises par des Québécois.* »

Puis, parallèlement à l'affirmation politique des années 60, *apparaît la première génération* de « chansonniers » : c'est l'âge d'or des boîtes à chanson où, *pour le prix d'une bière, on peut* écouter des jeunes gens qui s'appellent Gilles Vigneault, Pauline Julien, Jean-Pierre Ferland, Claude Gauthier, Monique Leyrac, Jean Lapointe... Leurs chansons ne franchiront pas toutes les frontières de la province. Malgré tout, « *à cette époque où il n'y avait pas de salles de spectacles,* souligne Pierre Jobin, *les artistes ont permis aux jeunes de se compter, de savoir combien on était dans ce pays à bâtir qui était aussi un pays à dire ; les chanteurs avaient un rôle à jouer pour faire avancer, bouger et mettre le Québec sur la carte* ».

On chante l'enracinement. Gilles Vigneault incarne bien cette quête culturelle.

Rythmé et électrique

Vers 1968, Robert Charlebois démontre que l'on peut chanter « rythmé et électrique » en exprimant le quotidien dans le langage populaire.

En ce début des années 70, la question nationale et politique vient au premier plan. Le Front de libération du Québec (F.L.Q.), terroriste, est écrasé pendant que le parti québécois (P.Q.), légaliste, s'implante vigoureusement. Charlebois interpellera ceux qui ne bougent pas : « *entr' deux joints, tu pourrais faire quelque chose...* », dit-il dans un rock endiablé.

Mais les années 70, c'est aussi la *prise de conscience écologique*, l'émergence du combat féministe, les préoccupations des vingt-trente-cinq ans auxquelles le nationalisme est une réponse insuffisante. Apparaît alors une génération de très jeunes qui va donner à la chanson québécoise un souffle qu'elle n'arrive pas à reprendre aujourd'hui.

1975 marque l'apogée de l'effervescence créative. Trois noms dominent alors : Beau Dommage *chante Montréal et la vie urbaine* ; Les Séguin (Richard et Marie-Claire), le retour à la *terre, qu'ils prônent dans une véritable* « croisade », selon leurs propres termes ; Harmonium, en *créant une musique originale*, qui allie des sonorités électriques légères aux sons des guitares, *flûtes et voix, exprime le rêve et* le mysticisme d'une frange de la jeunesse qui a bien cru que le Québec était la nouvelle terre promise.

« *Le Québec a été alors un marché de vente* per capita *absolument phénoménal,* explique Marc Desjardins ; *quand on pense qu'un groupe comme Harmonium a vendu près de 300 000 copies d'un disque comme L'Heptado...* » De gigantesques fêtes-concerts réunissent en plein-air les grands noms de la chanson québécoise.

Ce sera la « super-francofête » qui associe sur une même scène *Leclerc, Vigneault et Charlebois.* C'est aussi l'époque des concerts gratuits qui, à l'occasion de la Saint-Jean, la *fête nationale* des Québécois, regroupent des centaines de milliers de personnes, pour plusieurs jours parfois, *sur* le mont Royal à Montréal où sur les plaines d'Abraham à Québec.

Cette ferveur nationaliste s'accompagne aussi d'un certain retour aux sources. Le folklore devient à la mode. De nombreux groupes comme le Rêve du diable, Barde ou Breton-Cyr s'efforcent de l'interpréter de façon aussi pure que possible. D'autres, comme le duo Jim et Bertrand (Jim Corcoran et Bertrand Gosselin), prennent plus de liberté. Le groupe Garolou réussit même à adapter de façon totalement rock des pièces du patrimoine franco-québécois.

Le folklore, source d'inspiration

Quand ils proposent une création originale, nombreux sont les créateurs québécois qui s'inspirent des sonorités ou des rythmes du folklore. C'est le cas d'un Paul Piché, le seul à insister plus sur son engagement à gauche que sur son nationalisme – « *Je chante pour encourager le monde à se battre pour un changement, pour du meilleur* », dit-il, – ou d'un Raoul Duguay, poète et chanteur d'inspiration mystique.

Curieusement le rock pur et dur n'est pas une source majeure, le public québécois préférant apparemment l'écouter en anglais, si l'on excepte aujourd'hui Corbeau, un groupe aux paroles simplistes mais aux rythmes efficaces. Offenbach et surtout Octobre chantent des textes beaucoup mieux inspirés et mieux ciselés mais leur public est limité.

L'épanouissement en 1975 de la chanson locale attire les firmes de disques : « *Alors , ils se sont mis à produire québécois. N'importe quoi. J'ai été témoin de la signature de contrats avec des gens qui faisaient de la musique depuis quatre mois*, explique Robert Léger, auteur, ancien membre de Beau Dommage. *Le public ne s'y laisse pas prendre très longtemps. Et les compagnies ont coupé les budgets. De moitié.* »

A la mégalomanie pour « faire comme les Américains » - a succédé la crise générale, aggravée par des caractéristiques locales.

L'arrivée du P.Q. au pouvoir, le 15 novembre 1976, soutenu par toute la communauté artistique - le « parti culturel », selon le mot d'un universitaire - va susciter un enthousiasme comparable au 10 mai 1981 en France mais aussi conduire à une démobilisation progressive. Cette idée nationale, qui avait gonflé les énergies et inspiré des chansons depuis deux décennies, recevra le coup de grâce le 20 mai 1980 avec la réponse négative de 60 % de Québécois au projet de souveraineté limitée proposé par le P.Q.

L'auteur de ce qui est devenu l'hymne national officieux du Québec - *Gens du pays*, de Gilles Vigneault - ne cache pas sa « *profonde déception* » et il mettra deux ans avant de se décider à remonter sur une scène au Québec. Suzanne Jacob, écrivain, une « *Québécoise au second degré* » comme elle se définit elle-même, qui interprète aussi ses propres chansons, a fini par s'installer à Paris.

Le Québec est petit

Un troisième élément accentue la crise actuelle de la chanson québécoise : l'exiguïté du marché et la distance géographique de l'Europe francophone. Car contrairement à ce que l'on dit généralement, le Québec est petit : cinq millions de francophones sur un territoire qui, comme le soulignait un jour le premier ministre René Lévesque, occupe une superficie comparable à la Belgique, si l'on ne considère que sa partie largement peuplée.

Les artistes ne peuvent s'empêcher de regarder vers l'Europe : « *En France, tu fais un disque, tu montes un spectacle, tu peux tourner pendant deux ans sans revenir aux mêmes endroits, ce qui te permet d'avoir un rythme normal de travail*, souligne Michel Rivard, guitariste de Beau Dommage, qui continue sa carrière en solo aujourd'hui. *Ici, tu fais au maximum une tournée de trente villes et c'est fini ; six mois après, il faut que tu fasses autre chose et c'est impossible. On ne peut pas se renouveler tous les six mois.* »

Pourtant les contacts avec l'Europe sont beaucoup moins développés qu'on se l'imagine. Johnny Hallyday est quasiment inconnu au Québec ; Claude Dubois ne remplirait probablement pas l'Olympia. Et tous deux sont pourtant les valeurs sûres en France et au Québec depuis vingt ans.

Ainsi, il est presque exceptionnel qu'un disque produit au Québec soit distribué en France quelque soit le succès ou la qualité du produit en question. Quant à la « nouvelle chanson française », elle n'a pas encore franchi l'Atlantique. Alors que, dans le même temps, les productions anglo-américaines les plus obscures et parfois les plus éphémères sont automatiquement distribuées partout.

Quant à distribuer la chanson québécoise en Europe, les firmes françaises ne sont apparemment pas très intéressées : « *Ça ne vous rend pas plus intelligent de vendre ce que d'autres ont découvert et produit,* » dit crûment Allan Katz, le « gérant » de la très populaire Diane Tell. Selon lui, les Français ne prendraient pas de risques avec ce qui leur semblerait trop différent, surtout au point de vue des textes.

Les firmes québécoises et les artistes en sont à développer leurs contacts outre-Atlantique. Tout est affaire de liens personnels quand on ne dispose pas des tentacules de l'industrie américaine. C'est ainsi que Fabienne Thibeault explique en partie sa réussite en France : « *Bien sûr, il y a des nécessités commerciales mais il y aussi des gens qui ont des coups de cœur, qui vous aiment et vous soutiennent* ». En réalité, tout est à faire ou presque. Si Fabienne Thibeault aime à parler des « *cœurs* » et rejette dédaigneusement les « recettes », ce n'est pas le cas de tout le monde : « *Ceux qui sont venus à Paris et pour qui ça n'a pas marché ont manqué de patience,* affirme une imprésario québécoise travaillant en France. *Car il faut s'installer à Paris si on veut faire carrière ici. Ce n'est pas possible en restant au Québec. Pour être en contact avec les médias, pour qu'on parle de vous, il faut que l'on vous voie.* » Tout comme jadis Félix Leclerc, certains comme Diane Dufresne et Suzanne Jacob ont fait le saut.

La navette entre les deux continents

D'autres, comme Fabienne Thibeault ou Plume Latraverse, ont choisi de faire la navette entre les deux continents. Plume démontre quant à lui que l'on peut rester très québécois, avec tous les obstacles linguistiques que cela comporte : son idée de confronter l'argot français et le joual dans ses spectacles européens l'a rendu populaire ; il a même obtenu un prix en France pour « le disque le plus littéraire de l'année » (Métamorphoses I), ce qui n'a pas manqué de surprendre ses compatriotes.

Enfin, il y a ceux pour qui la France demeure décidément un pays trop lointain et étranger, ce qui est moins le cas des États-Unis. Mais, comme le souligne Sylvain Lelièvre — vingt ans de métier, six disques, il se définit comme un « chroniqueur de l'actualité québécoise », — « *ça n'intéresse pas les Américains d'entendre chanter en français.* » Même les radios anglaises de Montréal ne diffusent pas de chansons québécoises.

Jusqu'à présent, les seuls Québécois à avoir réussi au Canada et aux États-Unis sont issus de la communauté italienne de Montréal : l'anglais est généralement leur seconde langue après l'italien.

Le groupe Harmonium, au sommet de sa gloire, s'était vu proposer « *une mise de fond d'un million de dollars par C.B.S. pour la publicité et la distribution de ses disques aux États-Unis, à condition qu'il chante en anglais*, nous confie un ancien producteur de la firme. *Imagine Vigneault ou Brassens chanter en anglais !* » Harmonium est demeuré un super-groupe... québécois. Il est d'ailleurs à peine connu en France.

Avant de tenter la conquête des « Etats », les Québécois ont des problèmes urgents à régler. Le système français de perception des droits d'auteur par la SACEM les fait rêver : « *Ici, c'est une vraie farce* », lance Plume ; « *un problème dramatique* », renchérit Fabienne Thibeault. Luc Plamondon, le prolifique parolier québécois qui a notamment écrit en compagnie du Français Michel Berger l'opéra-rock *Starmania*, admet néanmoins qu'il gagne sa vie, « *mais un seul succès en France me rapporte plus que la production d'un an ici* ».

Et Suzanne Jacob affirme qu'elle n'a jamis pu savoir à combien d'exemplaires se sont vendus ses deux disques qu'elle avait pourtant produits elle-même.

Malgré ces énormes difficultés, malgré le manque d'audace des compagnies qui se raccrochent aux valeurs sûres avec la bénédiction des radios, certaines — comme la populaire CKOI (prononcer « c'est quoi ») à Montréal - s'efforçant même d'obtenir l'autorisation fédérale de réduire leur programmation musicale francophone de 65 % à 50 %, le monde du spectacle est convaincu qu'il ne s'agit pas d'une crise d'inspiration, même si les belles années sont passées.

« *Les textes ne sont plus à la mode au Québec, ça, c'est clair !* s'exclame Sylvain Lelièvre. *Les chanteurs à la mode ne racontent pas grand-chose. On a souvent eu la prétention d'être en avance sur la chanson française et c'était peut-être un peu justifié il y a cinq ou six ans, mais ce n'est plus le cas maintenant ; on est en retard.* » En retard car, désormais, on ne produit plus ce qui s'écarte des normes commerciales.

Pierre Jobin estime cependant qu'après une période aussi exceptionnelle le Québec est peut-être revenu à un rythme plus normal : « *Dans le fond, je ne sais pas s'il y a vraiment crise, et ce que nous venons de vivre était peut-être exceptionnel et extraordinaire.* » La source a un débit plus lent mais n'est pas tarie.

Parmi les talents neufs - qui tournent donc parfois des années avant de pouvoir faire un disque, - Syvie Tremblay par exemple, une « bête de scène » remarquable par la puissance de sa voix, de ses textes et de sa musique, pourrait secouer bientôt les deux bords de l'Atlantique ; « *Réveillez-vous* » clame-t-elle à son public dans une de ses chansons.

Et Paul Piché chante dans son dernier disque qui ne sera pas nécessairement distribué en France même s'il atteint les 100 000 exemplaires habituels : « *As-tu vu toute l'indifférence / qui s'installe autour de nous ? / L'as-tu vu réduire le monde au silence ? / C'est la danse du je m'en fous / C'est un air qu'on a déjà chanté / par le passé / La meilleure manière pour être heureux / C'est encore de se fermer les yeux.* »

BERNARD GIANSETTO.

(1) La *musak* se compose souvent de mélodies connues réorchestrées en studio de manière à la rendre très *sirupeuse* et est généralement « *distillée* » dans les lieux publics.

(2) *Le Devoir*, 10 avril 1982, Nathalie Petrowski.

(3) La chanteuse de variétés Ginette Reno, vingt-trois ans de carrière, a vendu dernièrement 383 000 exemplaires de son disque *Je ne suis qu'une chanson*.

REFLETS DU MONDE

The Daily Telegraph

Un amiral malchanceux

« Si l'amiral Leach pensait pouvoir bénéficier d'une retraite paisible après avoir en tant que premier lord de l'Amirauté combattu contre les coupes dans les dépenses militaires et la guerre des Falkland, il faut le mettre en garde contre une telle erreur », écrit le quotidien conservateur londonien *THE DAILY TELEGRAPH.*

« Il est l'objet d'un tollé inamical de la part de ceux qui l'avaient appuyé à la Chambre des communes. Dans son discours d'adieu à la télévision, il aurait évoqué la campagne dans l'Atlantique sud comme « une victoire anglaise ». *Cette affirmation surprit son interviewer de la B.B.C. au point qu'il demanda à l'amiral si c'était bien ce qu'il avait voulu dire. Sir Henry s'en tint à sa définition. A présent, douze députés, dont neuf conservateurs, et anglais pour la plupart, viennent de déposer une motion aux Communes qualifiant ses déclarations d'* « insulte grossière » *aux gardes écossais et gallois, aux gurkhas et à tous ceux qui ont combattu et sont morts pendant cette campagne. »*

Dans ce cas, de simples excuses devraient régler l'incident. Mais la guerre des Malouines restera encore longtemps un point sensible sur l'épiderme britannique...

International Herald Tribune

Longévité dans le Caucase

On vit plus vieux dans les petits villages du Caucase qu'aux États-Unis. En dépit du scepticisme qu'elle avait initialement suscité, cette observation a été confirmée par les travaux d'une centaine d'ethnologues soviétiques avec la participation de quelques Américains, travaux qui ont été présentés récemment au cours d'un symposium de l'université Columbia. Les autorités soviétiques, rapporte *L'INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE,* avaient recensé, en 1979, 548 personnes âgées de plus de cent ans dans la région d'Abkhazia, qui compte une population de 520 000 habitants. Après enquêtes, le nombre des centenaires est tombé à 241, ce qui reste toutefois une proportion très élevée, cinq fois supérieure à celle des États-Unis. Selon les chercheurs, ce phénomène serait dû au fait que les anciens jouissent dans cette société de pouvoirs étendus, de prestige et, finalement, d'un certain *« confort psychologique »* qui favorise une plus longue durée de vie.

U.S. NEWS AND WORLD REPORT

Charité bien ordonnée...

Dans les conseils d'ordre personnel qu'il prodigue à ses lecteurs, le magazine américain *U.S. NEWS AND WORLD REPORT* explique qu'il est bon de faire des dons à des associations charitables, mais rappelle qu'il faut prendre certaines précautions pour être sûr que l'argent sera utilisé à bon escient.

« A la fin de l'année, avec l'approche de la date limite pour la déduction des dons aux associations charitables dans les déclarations des revenus, les sollicitations se font plus nombreuses et plus pressantes. Voici quelques bons conseils. Payez votre contribution par chèque à l'ordre de l'organisation et non à celui du collecteur de fonds (...). Gardez les reçus pour pouvoir les montrer au percepteur (...). Ne craignez pas de vous renseigner sur l'association et ne vous laissez pas impressionner par des appellations ronflantes (...). Prenez des renseignements et assurez-vous bien que vos dons pourront être déduits de votre déclaration de revenus (ce qui n'est pas le cas pour toutes les associations) (...). Ne vous croyez pas obligé de faire votre don sur-le-champ. Consultez d'abord le rapport financier annuel pour voir quel pourcentage de votre don atteindra vraiment les destinataires. Il faut que ce soit au moins la moitié. Et quand on vous demandera d'acheter des sucreries, des publications, des cartes postales, des billets pour un spectacle ou un dîner de bienfaisance, vérifiez quel montant reviendra à l'association charitable, car ce n'est que cette somme que vous pourrez déduire de votre déclaration de revenus ».

En somme, charité bien ordonnée commence par soi-même.





PATRICK RENAUD

CLEFS

L'« homo sapiens » et le robot pensant

Jusqu'où ira le dialogue entre l'homme et les nouvelles machines « intelligentes » qu'il fabrique ? Cette question est au cœur des recherches menées par Terry Winograd, mathématicien et informaticien, professeur à l'université Stanford, en Californie.

« L'INFORMATIQUE, la télématique, la robotique, marquent notre vie et reflètent d'importants enjeux politico-économiques. Deviendrons-nous, sous l'emprise d'une technologie toujours plus efficace, une société automatisée et atomisée ? Ou saurons-nous, au contraire, concevoir des « robots pensants » susceptibles de s'autoréviser grâce à leur « intelligence artificielle » et capables ainsi de « coopérer » avec leurs concepteurs humains ?

Cette interrogation est au centre des longues recherches menées conjointement par deux scientifiques de l'université Stanford, en Californie : l'un, Fernando Flores, ancien ministre de l'économie auprès d'Allende, est philosophe ; l'autre, le professeur Terry Winograd, qui s'explique ici sur la nature de ces travaux, est mathématicien informaticien. Son programme « SHRDLU » (1), conçu en 1971 au MIT (Massachusetts Institute of Technology), avait innové en science informatique.

∴

« Le robot — la *Machina Sapiens* — semble être devenu un mythe. Quelles peuvent être à l'avenir ses relations avec son confrère l'« homo sapiens » ?

La différence en mythe et réalité consiste dans le fait que le mythe est du domaine de la science-fiction comme le robot « Hal » du film *2001*, de Kubrick, et cela inclut les « robots pensants ». Tandis que dans la réalité les ordinateurs les plus divers font partie intégrante de notre vie quotidienne, non pas parce qu'ils « pensent » ni parce qu'ils sont *sapiens*, mais parce qu'ils sont capables de stocker, de manipuler et de transmettre l'information humaine. Si l'on analyse les liens qui existent déjà entre l'homme et le robot, on s'aperçoit qu'ils ressemblent à ceux qui existent entre une personne et son outil, entre le maître et son serviteur.

— Il semblerait que l'on ne puisse jamais concevoir une machine aussi parfaite que le cerveau. Pourrait-on en déduire que les robots ne pourront jamais disputer à l'homme sa maîtrise de l'univers ?

— Cela reflète une certaine prétention de la part de l'homme, car il ne maîtrise pas l'univers ; tout au plus contrôle-t-il partiellement sa petite sphère. Toutefois, l'ordinateur tel que nous l'avons envisagé et construit n'est pas un élément plus indépendant que notre automobile ou notre téléviseur ; il reste un outil qui ne saurait avoir *la maîtrise* de soi.

— Le robot serait-il néanmoins capable de réviser automatiquement son programme, au fur et à mesure de son exécution, pour faire face à des situations imprévues ?

— Il y a eu de nombreuses tentatives pour créer un logiciel qui ne suive pas un programme spécifique préétabli mais qui puisse développer, selon les besoins, son propre programme d'après un dispositif initial « ouvert ». Mais nous ne sommes qu'au début de cette recherche : les dispositifs opérant selon ce modèle ne possèdent même pas l'intelligence d'une bactérie. Cependant, il est possible qu'un programme s'autorévise : la difficulté réside dans la possibilité de créer un dispositif tel que ces révisions puissent être pertinentes, autrement dit, que ces machines ne modifient pas leur programme d'une manière aléatoire, car cela n'aurait aucun intérêt. Il faudrait donc savoir s'il serait possible de concevoir un « dispositif initial » dont la richesse d'adaptation à toutes les situations envisageables permettrait d'effectuer les changements fonctionnels nécessaires selon ce programme d'exécution initial. Néanmoins, l'ordinateur ne sera jamais capable de faire face à toutes les situations imprévues, car il ne possède pas l'aptitude d'adaptation spontanée du cerveau.

— Pourrait-on établir une *corrélation* entre l'intelligence et l'imagination de l'informaticien et les capacités performantes de son robot ?

— Nous venons de discuter des possibilités de systèmes auto-organisateurs. Mais lorsque nous examinons les programmes qui sont actuellement exécutés, nous nous apercevons qu'ils reflètent fidèlement l'intelligence et l'inventivité de leurs concepteurs. Il est d'ailleurs fascinant de comparer les divers programmes d'intelligence artificielle avec la personnalité de leur créateur, qui se reflète autant dans son robot que celle du romancier dans son livre.

Les informaticiens sont des poètes

— Les informaticiens seraient-ils donc un peu poètes ?

— Je pense que les meilleurs informaticiens possèdent, en effet, une veine poétique. Un programme informatique — à l'instar de toute création artistique — a d'autant plus de possibilités de perfectionnement que son créateur est animé par un esprit poétique.

— Vous avez renouvelé la rédaction du logiciel en permettant aux robots de traiter simultanément de problèmes syntaxiques, sémantiques et logiques. Comment votre robot « SHRDLU » peut-il « entendre », « comprendre » et « exécuter » un ordre ?

— Le programme que j'ai conçu n'a pas été réellement exécuté par un robot, mais simulé sur un écran vidéo : les « ordres » étaient tapés sur un clavier et convertis de telle sorte que l'information donnait lieu soit à une réponse écrite, soit à la simulation d'une série d'actions. Ainsi l'écran vidéo montrait ce qui se serait réellement passé si un vrai robot avait exécuté ces mêmes « ordres ».

— Comment « SHRDLU » peut-il alors exécuter sa double fonction : sa préoccupation avec les « mots » — dialoguant avec vous — et sa préoccupation avec les « choses » — manipulant les blocs de son univers ?

— Mon programme ne mettait pas l'accent sur les possibilités physiques du robot mais plutôt sur l'interaction linguistique. Sa double préoccupation, comme vous l'avez justement souligné, était le rapport d'un robot avec le monde des objets et des mouvements, et, simultanément, avec le monde des questions et des ordres de l'informaticien. Le programme était composé d'un ensemble d'éléments nécessaires à la compréhension du langage : une composante traitant de la « syntaxe » — la structure grammaticale de la phrase, — une autre traitant de la « sémantique » — l'analyse de la signification des mots — et la dernière avec la « logique » nécessaire pour répondre aux questions ou exécuter des actions complexes. Sur l'écran, on voyait le dessin de divers objets entassés sur une table : des pyramides, des cubes, des sphères... Quand l'analyste-programmeur tapait sur le clavier de l'ordiniateur : « *Soulevez le cube rouge* », on voyait un bras s'approcher du cube et se déplacer avec lui vers le haut de l'écran comme s'il était un vrai robot.

— Selon Descartes, « *aucun homme n'est assez stupide pour ne pas pouvoir exprimer ses idées* ». Ne serait-ce pas le problème-clé des robots ?

— Je ne suis pas sûr si le problème consiste en la possibilité d'exprimer des idées ou celle d'en avoir. L'ordinateur est capable de stocker ou de manipuler des idées humaines, mais d'une certaine façon, il n'a pas plus d'idées qu'un livre ; ainsi les obstacles concernant l'utilisation du langage par les ordinateurs deviennent fondamentaux lorsqu'il s'agit pour eux d'utiliser la connaissance.

— Est-ce à cela que Chomsky faisait allusion en disant que « *l'ordinateur peut atteindre le niveau de la « performance verbale » de l'homme mais jamais sa « compétence théorique »* » ?

— Si nous prenons « compétence théorique » dans sa signification générale, je serais d'accord que l'ordinateur peut traiter des structures du langage tandis qu'il échoue au sujet de la compétence dans le monde.

GUITTA PESSIS PASTERNAK.

(*Lire la suite page X.*)

(1) « SHRDLU » : programme informatique « avant-gardiste », conçu par Terry Winograd au MIT en 1971.

L'« homo sapiens » et le robot pensant

(Suite de la page IX.)

• Mais Chomsky donne une signification plus spécifique à la « compétence théorique » en distinguant la capacité de reconnaître des phrases — ce qu'il appelle la « compétence » — de la capacité réelle d'utiliser le langage — ce qu'il appelle la « performance ». Et dans ce sens, en effet, l'ordinateur peut atteindre une performance humaine, mais ne peut atteindre sa « *compétence théorique* ».

L'impossibilité d'innover

— Si l'apprentissage, pour un robot, ne signifie principalement que stocker davantage d'information, ne pourrait-il néanmoins acquérir des processus de « formation » plus élaborés ?

— Une grande partie de la recherche *en intelligence artificielle* traite de l'apprentissage non plus comme un processus de stockage de l'information mais comme ayant trait à sa réorganisation. L'ordinateur démarre avec un dispositif de « stockage de base » et, durant la collecte de l'information, cette « connaissance » est réorganisée, restructurée plus efficacement selon les besoins. Il existe donc des processus d'apprentissge plus élaborés, mais ils sont encore entravés par la « structure initiale » de la machine. Ce qu'un ordinateur peut apprendre est déterminé, d'une certaine manière, par ce qu'il sait déjà, et il est difficile d'imaginer la création d'une structure suffisamment générale et ouverte pour qu'elle puisse donner lieu à une pensée innovatrice.

— La finalité serait donc incluse dans les conditions initiales ?

— Peut-être pas les formes exactes des structures finales, mais certainement le « cadre » au sein duquel elles peuvent évoluer.

— Dans une conversation normale, les interlocuteurs saisissent le « sens » non seulement grâce à leur entendement mais aussi grâce à une compréhension extra-linguistique. Un robot pourra-t-il jamais y parvenir ?

— Il y a une théorie linguistique qui considère le langage avant tout sous sa forme syntaxique, avec une structure logique et formelle comme un théorème mathématique. Dans la réalité, cette structure ne constitue *qu'une parcelle d'une langue qui* véhicule simultanément tout un ensemble de significations implicites. De ce fait, l'informaticien doit inclure dans son logiciel tout l'ensemble du contexte culturel.

— D'autant plus que la signification est aussi transmise par les intonations et les gestes...

— Ce domaine de la communication extra-linguistique n'a été qu'à peine effleuré par les informaticiens.

— Si le langage ne décrit pas seulement les *événements* mais les façonne selon la vision du monde qu'il véhicule, un ordinateur pourra-t-il jamais être capable de traduire ?

— Il y a deux versants à votre question : d'une part, le fait que la langue est une « action » et non pas une simple « représentation »; quand je m'exprime, je ne décris pas uniquement l'état du monde, mais, en vertu de ma parole, le monde est devenu autre. Cela est particulièrement évidant *quand il s'agit d'une promesse* telle que « *je viendrai demain* », car, par cet « acte de parole », je modifie la situation. L'ordinateur, n'étant pas un membre de notre société, n'est donc pas « qualifié » pour agir par la parole.

La traduction, en revanche, ne soulève pas ce problème, car elle n'est, au fond, que la reformulation d'une certaine structure linguistique en une autre. Son problème majeur consisterait avant *tout dans la compréhension* des motivations humaines, à savoir pourquoi on s'exprime de préférence ainsi qu'autrement, plutôt que de savoir à quoi ces mots font référence.

— « *L'humanité ne se pose que les questions auxquelles elle peut répondre* », disait Hegel. Est-ce pourquoi les ordinateurs se retiennent de « questionner » ?

— Si les ordinateurs « se retiennent », ce n'est pas uniquement parce qu'ils sont incapables de répondre, mais parce qu'ils ne possèdent pas la structure qui leur permettrait de prendre l'initiative de « questionner ». Les ordinateurs dont les programmes « savent » poser des questions interrogent d'abord leur interlocuteur humain ; d'une certaine façon, ils ne sauraient jamais *répondre eux-mêmes et s'en re*mettent à l'homme. Selon moi, le problème consisterait plutôt en une absence de structure conceptuelle capable de motiver le « *questionnement* ».

— Serait-il possible de la concevoir un jour ?

— Il est possible de concevoir des programmes informatiques ayant un ensemble étendu d'instructions de base, de sorte qu'ils puissent formuler des questions spécifiques. Néanmoins il me semble improbable que l'ordinateur puisse jamais poser des questions qui n'étaient pas prévues par l'informaticien.

— Une sorte de question qui *émergerait* de « l'hémisphère droit » du cerveau ?

— Il n'y a certainement rien en informatique qui correspondeactuellement à cela.

— Pourquoi avez-vous choisi de collaborer avec Fernando Flores, philosophe et ancien ministre de l'économie d'Allende, plutôt qu'avec un autre scientifique, pour élaborer votre livre *Comprendre l'ordinateur et la cognition* ?

— C'est, en fait, le contraire qui s'est produit : notre collaboration est venue d'abord et le livre ensuite. Lorsque Fernando Flores fut libéré de prison au Chili, il est venu travailler à l'université Stanford. Nous avons alors entamé une longue série de dialogues durant lesquels nous avons discuté de sujets analogues à ceux que nous venons d'évoquer. Ces conversations furent d'un grand enrichissement mutuel et donnèrent naissance au livre.

— En quoi Fernando Flores vous a-t-il stimulé ?

— Ayant été impliqué dans la vie politique, il était très conscient de l'impact social du langage et de son profond lien avec l'action, tandis que, par ma formation de mathématicien-informaticien, je considérais le langage plutôt comme un système formel. Grâce à son influence, j'ai donc révisé ma conception.

Le gouvernement par l'ordinateur

— Votre récente étude sur les « processus cognitifs des utilisateurs du langage » a cerné les étroites interrelations qui existent entre la pensée, la langue et l'action...

— Il me semble qu'actuellement nous comprenons davantage ces interactions ; il n'y aura néanmoins pas de formule magique telle que $E = Mc^2$ à *découvrir* dans un tel tissu de complexité. Notre recherche ressemblerait plutôt à celle de l'historien ou de l'archéologue examinant minutieusement une accumulation d'informations afin d'y déceler l'émergence de certaines structures. Si nous considérons le langage comme une « action » plutôt que comme une « représentation », nous devrions alors réexaminer les structures linguistiques elles-mêmes afin de voir les correspondances qui existent entre elles et les actions effectuées grâce au langage. Et si nous concevions des ordinateurs susceptibles d'aider les gens dans leurs tâches, ils devraient être structurés selon la conception du « langage comme action », qui diffère de celle du traitement de l'information.

— Mais notre gamme d'activités est illimitée : nous travaillons, marchons, rions. Comment pouvez-vous analyser un tel éventail de possibilités ?

— Nous sommes particulièrement intéressés par le genre d'action effectuée par le langage. Je peux créer une promesse, ou même toute une nouvelle organisation sociale, grâce aux « actes de parole », mais je ne pourrais jamais manger mon sandwich avec une phrase. Donc, parmi la gamme étendue des actions humaines, il en est un nombre plus restreint qui est linguistique et sur lequel nous travaillons.

— Cela nous amène à votre analyse des ultimes possibilités de l'informatique : pensez-vous que nous inaugurions la « révolution informatique » par laquelle les ordinateurs s'empareraient du pouvoir de « décideurs » ?

— Ces problèmes ne sont pas d'ordre technique, mais plutôt politico-économique. Leur solution dépend donc de la manière dont l'« establishment » aurait décidé d'utiliser les ordinateurs. Une personne peut accepter une décision générée par un programme informatique, elle peut même s'effacer complètement en laissant toute l'initiative à l'ordinateur, mais finalement c'est tout de même elle qui sera responsable de toutes ces décisions puisque c'est elle qui a « conditionné » l'ordinateur. Dans de telles circonstances, les ordinateurs ne pourraient s'emparer du pouvoir décisionnel. Aussi la question essentielle serait plutôt de savoir si les gens qui acceptent les décisions générées par le robot sont prêts à garder le pouvoir de décision, et, si c'était le cas, dans quels domaines et à quelles fins ?

— En poussant ce raisonnement à l'extrême, est-ce que l'informatique évoluerait différemment selon les régimes politiques du pays ?

— *La* technologie ne détermine pas ses usages : aucune technique ne peut être utilisée de n'importe quelle façon et chaque appareillage ne permet qu'une certaine gamme d'applications. Par exemple, les ordinateurs peuvent être très efficaces pour promouvoir la communication dans une société décentralisée : si j'écris un roman et souhaite le diffuser, je dois d'abord le p[...] blier, ce qui signifie qu'une p[...] sonne influente dans le monde [...] l'édition devrait l'approuver. S[...] existait un réseau de communi[...] tion informatisée, je pourr[...] mettre mon roman à la disp[...] tion des intéressés sans auc[...] autorisation préalable. Dans [...] sens, l'informatisation aiderait [...] la décentralisation, ainsi qu'à [...] réduction du contrôle. Mais, [...] multanément, les ordinateu[...] peuvent aussi être utilisés par [...] censeur gouvernemental af[...] d'examiner toutes les inform[...] tions diffusées et d'empêch[...] ainsi d'écrire librement. U[...] même dispositif, le même ordina[...] teur, pourrait donc être utilisé à des fins très différentes, voire contradictoires. »

GUITTA PESSIS PASTERNAK.

Le géant du froid

(Suite de la page XVI.)

Cette tache m'inquiète, je crains qu'elle ne soit le signe d'une maladie organique en germe, et il y a des mois que je pousse Jos à se faire faire une iridoscopie, qu'elle repousse avec sa négligence habituelle.

La Volvo a eu du mal à démarrer. J'avais pu nous faire retenir, par l'agence, une chambre à l'Egmont Hôtel, dans la Norre Alle. J'y ai déposé Jos et j'ai embrassé sa joue froide, mais elle n'a pas dit un mot. En repartant, j'ai vu sa fragile silhouette passer le porche de l'hôtel. Et roulant vers le musée, je distinguais, à l'est, le profil du géant, comme une falaise de charbon soulignée d'un mince tracé à la craie. Il y avait curieusement peu de monde au musée. La maquette se trouvait *au centre d'une grande salle aus*tère aux murs lambrissés. Deux magnifiques lustres de cristal, à clochettes, faisaient régner sur l'endroit une lumière chaude et sourde d'une autre époque.

La maquette avait été construite au 1/10 000ᵉ, ce qui ramenait la taille du géant du nord à 2,3 mètres environ. Il en *perdait, enfin, son abusive confi*guration géologique, redevenait un géant ordinaire, couché sur un complexe jeu de construction que sa chute avait à peine dérangé à la périphérie de sa masse. Le corps étendu reposait sur tout le sud-est de la ville, enfouissant sous son dos la gare, le Parlement, le jardin du Tivoli et bien d'autres beautés, séparant du reste de Copenhague la presqu'île d'Amager. Le pied droit du géant *reposait à côté de Taastrup*, sa jambe gauche épousait la courbure de la côte jusqu'à Greve Strand, sa main droite s'ouvrait autour de Glostrup dans la plaine de carton peinte d'un vert hors saison, la gauche plongeait dans l'estuaire prolongeant le canal de Havnen.

Les maquettistes avaient sculpté le corps dans une matière beigerosé écœurante qui ne rendait absolument pas compte de son inhumanité minérale et en faisait un mannequin obscène. *De*vant le sexe, moulé avec réalisme, j'ai repensé à Jos riant de voir les militaires s'efforcer de recouvrir cet appendice géant de 2 000 mètres de long. Que faisait-elle, en ce moment ? Je l'imaginais dans la chambre de l'hôtel, pelotonnée sur le lit, fumant sa vingtième ou sa trentième « Peter » de la journée. Avait-elle emporté à lire, au moins ?

J'étais toujours debout, près de la *maquette*, quand la lumière des lustres a vacillé. En même temps que les cinq ou six curieux répartis autour du socle, j'ai levé les yeux au plafond. Les deux grosses grappes oblongues se balançaient légèrement, et toutes les clochettes vibraient. Nous restions tous le *nez* en l'air, à regarder les lumignons scintiller, à écouter les friselis du cristal qui chantait. Puis il y a eu le premier grondement, comme un tonnerre lointain. Le plancher a tremblé sous mes pieds. Je ne bougeais toujours pas, je ne pouvais pas bouger, sans savoir si c'était l'attention qui me clouait sur place, *ou la peur, ou simplement le froid* intense de la salle, pareil à celui de l'extérieur.

Un second grondement a enflé au loin, les lumières ont à nouveau clignoté, les deux grappes de cristal ont pris un nouvel élan, une vague de rires féminins discordants est née de l'entrechoquement des clochettes. Le plancher a tremblé plus fort, une perle de cristal s'est détachée d'un lustre et a explosé au sol comme une bombe de lumière. « *Are comin...* », a soufflé mon voisin de droite. Je l'ai regardé. Nous nous sommes fixés, aucun de nous ne bougeait. « *Are comin* » a-t-il répété.

Soulignant ses mots, un troisième grondement s'est élevé dans la nuit du dehors, qui, cette fois, a secoué longuement toutes les structures du musée. Les lustres se sont éteints, deux galaxies virant au rouge, puis au néant. Dans l'obscurité semée du crépitement fou des clochettes se heurtant, se détachant et giclant sur le plancher, un quatrième, un cinquième coup de tonnerre ont retenti, toujours plus lourds, toujours plus forts, toujours plus proches.

Le gisant *mort n'avait été* qu'un éclaireur. Venus du nord, venus du froid, les géants avançaient et leurs enjambées de 15 kilomètres ébranlaient les fondements du monde. ■

— Auteur de très nombreux ouvrages de science-fiction, Jean-Pierre Andrevon a déjà publié trois nouvelles dans *le Monde Dimanche : l'Aube* (20 janvier 1980), *Il a failli se passer quelque chose* (2 novembre 1980), et *la Nuit des bêtes* (21 mars 1982).

POÉSIE

JEAN-LUC PARANT

Jean-Luc Parant, qui est né à Tunis en 1944, fabrique des boules. Fasciné par les yeux de Titi, qu'il rencontre en 1961, il ne cesse depuis d'écrire sur des yeux qu'il voit partout. Il a publié plusieurs livres dont : *la Joie des yeux, les Yeux du rêve* (Bourgois), *le Mot boule, le Mot* yeux (Fata Morgana). Il construit d'énormes éboulements, composés de milliers de globes. *Chaque année il édite — pour l'anniversaire de Titi —* un journal, *le Bout des bordes*, dont le dernier numéro fut publié par la revue *Obliques*. Cette poésie habitée par l'écoute des sphères voudrait attirer dans ses tourbillons l'astronomie, la géologie, les arts plastiques.

CHRISTIAN DESCAMPS.

La musique du silence

Je pensais que l'on pouvait penser parce que la Terre tournait
et qu'elle tournait non seulement autour du feu mais aussi sur [elle-même
et qu'en son mouvement de translation et de rotation
elle émettait en nous non seulement la lumière du Soleil
mais aussi le rythme de ses propres tours

Et si l'on ne peut pas s'arrêter de penser
c'est parce que la pensée est soutenue chaque jour et chaque nuit
par la musique que diffuse sans cesse la Terre
et notre tête est sans cesse éclairée par le tour complet que le globe
fait chaque année autour du Soleil

Et si la Terre ne tournait qu'autour du feu
nous ne serions qu'une lumière impensable
et notre tête ne serait qu'une flamme qui se serait consumée
jusqu'à en brûler entièrement la terre sous nos pieds
comme si la pensée était une musique que la lumière était venue [nous faire entendre
et que l'on ne pensait pas
mais que l'on jouait d'un instrument qui s'appelait la Terre
et que l'on ne pouvait pas s'arrêter d'en jouer
parce qu'en jouer c'était tourner simplement avec elle

Et la pensée n'est que les sons que chacun tire du mouvement de la [Terre
et sur lesquels le Soleil nous a fait chanter
et nous pensons mais c'est danser que de penser
et le monde danse
nous dansons aux sons du globe qui tourne sur lui-même
et qui tourne si vite autour du feu que nous ne pouvons pas nous
arrêter un seul instant de tourner
entraînés par sa vitesse dans le vide où le silence et la pensée se
confondent dans l'infini

Et la pensée est inaudible autour de nous
parce qu'elle est là partout depuis toujours
et qu'elle est cette musique incessante
qui est devenue ce silence
que l'on entendrait si l'on pouvait quitter la Terre et son Soleil
et de loin avoir encore une oreille
Et infiniment loin on entendrait penser le monde.

Et nous ne savons pas ce que les autres pensent
parce que nous n'entendons que notre pensée
et que nous avons chacun une musique
et que nous sommes seul à pouvoir la chanter
et chacun danse tout seul
l'amour seulement nous fait trouver quelques fois un partenaire
mais si chacun danse seul
nous dansons tous ensemble en même temps
comme si l'on pouvait s'entendre penser
seulement tous ensemble en même temps
dans le silence du vide infini
là où la nuit est la plus noire
et où chacun ne s'entendrait plus chanter sa pensée que pour [entendre chanter celle des autres

Et c'est cette musique que la Terre diffuse dans notre tête
et que chacun entend dans le silence du ciel la nuit
et dans celui des yeux qui voient
comme si notre vue et notre pensée n'étaient silencieuses que pour [les autres
c'est pourquoi l'on pourait voir sans être vu
et penser sans être entendu pensant
comme si seulement les yeux fermés ou ne pensant pas
notre vue aveugle pourrait être vue
et notre pensée sans pensée être entendue







LANGAGE

Comme un vol de gerfauts...

DE la douzaine d'alexandrins que l'école nous a rendus familiers, le plus ressassé est peut-être celui qui ouvre un sonnet de Heredia.

Comme un vol de
[gerfauts
[hors du charnier natal...

En très bon rang aussi, celui de Hugo, à la suite du *Waterloo, morne plaine*, passé dans la légende :

Comme une onde qui bout
[dans une urne trop pleine...

Celui de Ronsard :

Comme on voit sur la branche,
[au mois de mai, la rose...

Et même celui de Paul Valéry :

Comme passe le verre
[au travers du soleil...

Songeant à cela, la curiosité nous est venue de pousser plus loin l'exploration, c'est-à-dire de rechercher qui, dans notre littérature, a employé plus ou moins systématiquement ce procédé et à quelles époques. Cette recherche mériterait sans doute de provoquer un petit mémoire de maîtrise ; peut-être, est-ce déjà fait. En tout cas, les premières réponses sont claires : le procédé, ou le « truc », de *Comme* ouvrant un vers a été utilisé par à peu près tous nos poètes, de Clément Marot à Pieyre de Mandiargues. C'est-à-dire tout au long de cinq siècles de poésie nationale. Un peu moins aux dix-septième et dix-huitième siècles.

Cette durée et cette constance sont remarquables. Encore en *trouverait-on probablement* des exemples dans *la Chanson de Roland* ou dans Chrétien de Troyes. En fait, on peut considérer que ce procédé est inséparable du système poétique français, c'est-à-dire du vers à nombre de syllabes fixe, que ce soit huit, dix ou douze.

C'est le plus souvent dix pour les premiers poètes de la Renaissance, Clément Marot (vers 1530), Maurice Scève ou Louise Labé un peu plus tard. Du premier :

Comme Dido qui moult se
[courrouça,
Lors qu'Elas seule la délaissa...

Et de Maurice Scève, qui ouvre de la sorte six ou sept des dizains consacrés à Délie :

Comme des rails du soleil
[gracieux
Se paissent fleurs durant la
[Primevère...
Je me recrée aux rayons de tes
[yeux...

De Ronsard, on citerait des dizaines de pièces ouvertes par un *Comme*. Ne citons que :

Comme on voit sur la branche,
[au mois de mai, la rose...

Nous sommes passés du décasyllabe à l'alexandrin, mais c'est une autre affaire. Après Ronsard et du Bellay, on retrouvera encore beaucoup de traces de ce procédé poétique.

Il semble cependant qu'il soit passé de mode, et ce sont les romantiques qui le remettent à l'honneur, et, après eux, tout le dix-neuvième siècle. C'est par dizaines (une centaine ou un peu plus dans toute l'œuvre) qu'on le trouve dans Hugo, aussi bien celui des *Contemplations* que celui des *Châtiments* et des derniers vers. Preuve que le grand homme n'en a jamais été rassasié. Parfois, la comparaison est volontairement (et faussement) naïve. Ainsi, dit-il, ses vers refusent de marcher derrière les modèles établis,

Comme après les doyens
[marchent les petits clercs.

Ou encore, logé chez un maître d'école, il est envié par les petits villageois

Comme un grand écolier
[abusant d'un congé.

Dans *les Châtiments*, la comparaison se fait plus âpre, plus violente. Paris, à la veille du coup d'Etat du prince Bonaparte, sommeillait

Comme un aigle endormi pris
[sous un noir filet.

Rappelons, bien sûr, l'alexandrin de *Waterloo*, suivi de quatre ou cinq autres du même type dans la même pièce : *Comme une onde qui bout...* Mais seulement pour noter qu'il est presque amoncé, vingt-cinq ans plus tôt, dans *les Orientales* :

Comme un vaste trop plein,
[tu répands ta colère
Sur tout un peuple frémissant.

Un effet de choc

Les modes et les écoles poétiques peuvent bien se succéder, notre « comme... » demeure. A la centaine que l'on relève dans l'œuvre de Hugo, répondent une cinquantaine de Baudelaire ; ce qui est relativement beaucoup. Le plus connu est sans doute :

Comme de longs échos qui de
[loin se répondent...
Les parfums, les couleurs
[et les sons se répondent.

Il permet de noter au passage ce qu'il faut bien appeler la platitude objective de la comparaison : que les parfums, les couleurs et les sons se répondent « comme des échos » ne manifeste pas un grand effort d'imagination poétique. Mais c'est bien souvent le cas aussi pour Hugo, chez lequel l'écume s'abat sur les rochers *« comme une troupe d'oiseaux blancs »* ; le prince Bonaparte engage le coup d'Etat *« comme un baron voleur qui sort de son manoir »* ; la liberté est couchée à terre *« comme une femme morte et qu'on vient de noyer... »*.

Passons rapidement sur Vigny : une cinquantaine d'exemples aussi, et souvent aussi... pauvrets quant au fond même de la comparaison :

Des fleurs qu'on ne voit pas
[dans l'été des humains,
Comme une large pluie
[abondaient sous leurs mains.

Passons encore, pour ne pas lasser, sur Heredia, Leconte de Lisle, Sully Prudhomme et *tutti quanti*, pour en arriver, si différents qu'ils paraissent être dans leur poésie et dans leur vie, à Rimbaud et Mallarmé avec (à peu près) dix exemples chacun.

Cette fois, on sent, chez l'un comme chez l'autre, une sorte d'impatience et d'ironie à l'égard de ce procédé si ancien et si galvaudé par les médiocres. Elle se traduit chez Mallarmé par des distorsions, des écartèlements de la construction habituelle : l'autre nymphe, *« tout soupirs »*, dis-tu (demande le poète) qu'elle contraste

Comme brise du jour chaude
[dans ta toison ?

La volonté d'être moins immédiatement compris l'emporte ici, comme l'emporte la nouveauté relative de la forme (un octosyllabe au lieu du banal alexandrin) dans :

Avec des royaumes épars
Comme mourir pourpre la roue
Du seul vespéral de mes chars.

Et d'autres exemples encore dans les *Poèmes brefs*. Mais la forme hugolienne classique se retrouve dans *l'Azur* avec *« ma cervelle vidée »*

Comme le pot de fard gisant
[au pied d'un mur...

On passe de la désinvolture savante, et précieuse si l'on veut, à un démantèlement sauvage et presque parodique dans Rimbaud. La coupe habituelle de l'alexandrin est tantôt respectée : le forgeron, face à Louis XVI, rit

Comme un clairon d'airain,
[avec toute sa bouche.

tantôt savamment disloquée et mariant les éléments de comparaison les plus inattendus. Celles de la Vénus Anadyomène par exemple :

Comme d'un cercueil vert
[en fer-blanc, une tête
De femme à cheveux bruns
[fortement pommadés
d'une vieille baignoire
[émerge...

Et encore des octosyllabes baroques : la rime sort du poème

Comme un rayon de sodium,
Comme un caoutchouc qui
[s'épanche !

Très provisoire et minime conclusion : il semble bien qu'il y ait, dans l'attaque d'un poème (ou d'une partie de poème) par *comme...*, un effet de choc ou de stimulation auquel à peu près tous nos poètes, à travers le temps, ont été sensibles. La qualité même de la comparaison leur importe généralement moins que les effets de sonorité et d'ampleur. Il y a là un ensemble d'interrogations qui devrait intéresser notre jeune recherche en poétique et en rhétorique. ■

JACQUES CELLARD.

ACTUELLES

L'hiver

« Merd' ! V'là l'Hiver et ses dur'tés,
V'là l'moment de n'pus s'mett' à poils :
V'là qu' ceuss' qui tienn't la queu' d' la poêle
Dans l' Midi vont s' carapater !

...

Et v'là l'temps ousque la Presse,
Entre un ou deux lanc'ments d'putains,
On va r'découvrir la Détresse,
La Purée et les Purotains !

...

Et faut ben qu'ceux d' la Politique
Y s' gagn'at eun' popularité ;
Or, pour ça, l' moyen l' pus pratique
C'est d' chialer su' la Pauvreté.

Moi, je m' dira : « Quiens, gn'a du bon ! »
L' jour où j'verrai les Socialisses
Avec leurs z'amis Royalisses
Tomber d' faim dans l'Palais-Bourbon :

Car tout l' mond' parle ed' Pauvreté
D'eun' magner' magnifique et ample,
Comm' d'eune Imag', d'eune Entité,
Mais personn' veut prêcher d'exemple ! »

Cinq des trente-neuf strophes de *l'Hiver*, écrit pendant celui de 1894-1895 par Gabriel Randon – autrement dit le poète Jehan Rictus – et publié dans ses *Soliloques du pauvre* en 1897.

JEAN GUICHARD-MEILI.

GENEALOGIE

Des travaux d'amateur

Les travaux d'amateur, menés avec patience et minutie, prennent souvent une ampleur qui mérite d'être signalée.

● EN BUGEY. – En cent vingt pages dactylographiées ou manuscrites, Henri Castin a résumé trente ans de recherches généalogiques principalement effectuées sur son patronyme. Le nom apparaît dans son orthographe actuelle dès 1359, sur le même document sont mentionnées deux générations antérieures. La famille *Castin* s'est ensuite scindée en plusieurs branches, certaines ont gardé le patronyme, d'autres ont adopté des surnoms : ce sont les *Escampa*, les *Jordan*, les *Moy*, les *Boivin*, les *Cocomel* pour les quatorzième et quinzième siècles. Aux seizième et dix-septième siècles, certains de ces surnoms disparaîtront tandis que d'autres, comme les *Bossu*, réapparaîtront vers la fin du dix-huitième siècle.

La souche des *Castin* du Bugey est Appregnin, sur la commune de Saint-Germain-les-Paroisses située à 10 kilomètres de Belley, dans le département de l'Ain. Appregnin demeurera toujours le berceau géographique, malgré diverses implantations ultérieures de plusieurs souches *Castin*, notamment au quatorzième siècle à Seyssieu, au quinzième à Colomieu, au dix-septième à Belley, Saint-Germain-les-Paroisses, Serrières, Ceyzerieu, au dix-huitième siècle à *Peyzieu*, *Conzieu*, *Saint-Martin-de-Bavel* puis Rossillon, et enfin, à partir du dix-neuvième siècle, à Belley et hors du Bugey : Vienne, Lyon, Le Creusot, Dijon, Marseille et Paris entre autres.

La reconstitution de toutes les branches des *Castin*, du Moyen Age *surtout*, s'est *principalement* basée sur la consultation des anciens terriers de la maison de Savoie déposés aux archives départementales de Dijon. En effet, tout habitant devait déclarer ses biens et les reconnaître détenus en emphytéose (bail à long terme) vis-à-vis du souverain pour les terres comtales puis ducales, ou vis-à-vis du seigneur particulier, civil ou ecclésiastique, pour les terres concédées par le prince à ses vassaux.

● EN GENEVOIS. – A Collonge-Bellerive, près de Genève, Georges Curtet s'est attelé à l'étude des familles qui ont composé les différents canevas de population de ce village des bords du Léman. Des *Augier* de Dijon, et même de Picardie, aux *Vuagnat* de Savoie, ce sont plus de quarante-cinq familles qui sont reconstituées dans un ensemble de dix grands cahiers. Un travail de fourmi pour une étude qui ne vise qu'à être *un prélude à l'élaboration* d'une monographie locale. Ces familles étudiées par Georges Curtet se retrouvent à Genève ou *dans le canton* de Vaud ou du Valais voisin, elles se rencontrent également en Savoie, en Bugey, en Bresse et en Bourgogne, ce sont : les *Bosson*, les *Chappuis* et les *Chuit*, les *Descombes*, les *Dunand* et les *Dupraz*, les *Gavairon* et les *Génequand*, les *Lombard*, les *Mermoud* et les *Métral*, les *Thorens* et les *Tronchet*.

● DANS LE VALENCIENNOIS. – En s'alliant aux Lussigny du Valenciennois, Gérard de Villeneuve savait qu'il allait entreprendre une nouvelle recherche généalogique. Cet amateur passionné et compétent a commencé comme tout le monde, il a réuni peu à peu tous les renseignements nécessaires.

Par *intermittence*, ses travaux se sont enrichis de nouvelles découvertes et de nouvelles dates. Pour les *Lussigny*, il avance la date de 1407. D'après ses travaux, les *Lussigny* furent maîtres mulquiniers à Valenciennes de 1605 à la Révolution, dans la maison sise au numéro 60 de la rue de Mons à Valenciennes. En 1754, la communauté des mulquiniers comptait six cents maîtres et six mille ouvriers. Un mulquinier fabriquait 10 à 12 mètres de toile par jour. Le terme de mulquinier s'étendait à la fabrication de la dentelle ; ce métier semble cependant s'être limité aux fabricants de toiles écrues, dites de « couleur fauve ».

La charte des mulquiniers est établie sur un rouleau de parchemin, elle est déposée aux Archives nationales dans la série H sous le numéro 294. Les naissances et les mariages survenus pendant ses travaux ont amené l'auteur à effectuer plusieurs mises à jour. Pour sortir de ce cercle vicieux, l'auteur s'est arrêté. Une pause bien méritée puisqu'il a réuni quelque dix-sept chapitres sur les *Lussigny* et dix-neuf sur les familles alliées. Plus d'un millier de patronymes du Valenciennois *sont réunis dans* cette étude.

● EN ALSACE. – Curé de *Largitzen (Haut-Rhin)*, l'abbé Birlinguer a dépouillé tous les registres paroissiaux. A partir de là, il a reconstitué les arbres généalogiques de tous ses paroissiens. La guerre de Trente Ans causa de grands ravages dans les populations de la région. Après 1648, des familles suisses pourchassées pour cause de religion vinrent s'établir à Largitzen et dans les communes avoisinantes.

L'abbé *Birlinguer* de 1885 à 1888 a ainsi tracé la généalogie des familles de sa paroisse. Parmi les trente-six familles étudiées, la plus ancienne : les Hubschwerlen, retrouve ses origines en 1648, une autre probablement apparentée à la première, tout au moins si l'on suppose une déformation du patronyme, les Hypschwerlen, trouve son arbre généalogique tracé jusqu'en 1561.

A la suite des travaux menés par son prédécesseur du dix-neuvième siècle, l'abbé Hirschler a *écrit sur ce même registre* la chronique journalière et locale de toute la guerre 1914-1918. C'est un document de grande valeur pour les *historiens* locaux et les futurs généalogistes.

● DANS LE MIDI. – Les généalogistes du Centre Midi-Provence ont réalisé quant à eux une table informatique de l'état civil ancien de Marseille uniquement centrée sur les mariages. Quel ouvrage ! Une grande métropole et ses trente-deux paroisses. Ce répertoire alphabétique permet le repérage des mariés classés de deux façons différentes, au nom de l'époux ou au nom de l'épouse.

Sans ordinateur mais tout aussi précisément, M. et Mme Rotger à Sanary-sur-Mer ont dépouillé patiemment et classé par ordre alphabétique l'état civil de leur commune.

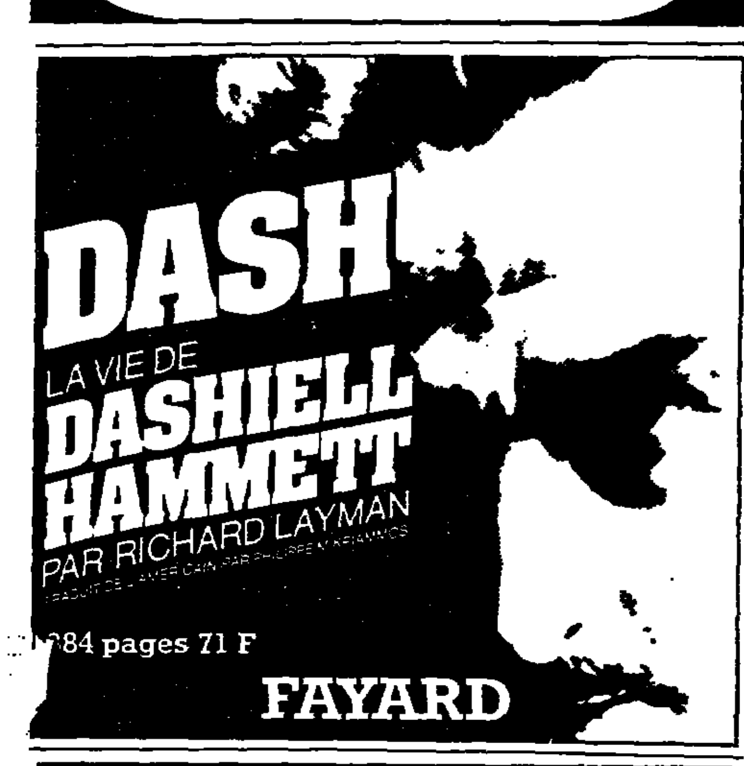
∴

En ce qui concerne les travaux individuels dont l'objet est soit de recenser ses ancêtres directs, soit d'effectuer une étude généalogique complète, le dépôt d'un exemplaire de chaque étude apparaît évident en trois lieux : dans les communes concernées par la recherche, aux archives départementales sollicitées et tout naturellement au centre généalogique de votre choix. Les Archives nationales et la Bibliothèque nationale apprécient cet effort de communication entre chercheurs.

Pour ce qui est des travaux cernant des collectivités, ils ne peuvent être utilisables que s'ils sont classés dans un ordre alphabétique rigoureux et si les patronymes des épouses, dans les actes de mariage, font également l'objet d'un classement alphabétique. Il est souhaitable que les généalogistes s'associent pour des travaux importants comme ceux des dépouillements systématiques. Si chacun est conscient de l'utilité de ces études, un grand pas sera accompli vers le développement de la généalogie, et aussi pour la protection des documents de base : elles évitent l'excès de manipulations.

Le mariage est l'acte le plus important pour la recherche de filiation, il faut envisager dès aujourd'hui une « Table nationale des mariages » fixée sur un support informatique. ■

LÉO JOUNIAUX.



ASSOCIATIONS

Expérimentateurs du loisir

On peut réaliser des équipements de vacances utiles à la fois aux touristes et aux «gens du pays». Le CECOREL veut expérimenter des prototypes pour les associations et les collectivités.

« P*ROMOUVOIR une politique de vacances assurant l'épanouissement de tous, notamment des salariés au revenu modeste, des jeunes et des personnes âgées.* » L'objectif commun aux organisations syndicales, coopératives, mutualistes et éducatives réunies au sein du Centre d'études et de coopération pour la réalisation d'équipements de loisir (CECOREL), créé en 1971, est la promotion de ce qu'il est convenu d'appeler le tourisme social – notamment celui qui est assuré par les associations (1).

« *Notre originalité,* souligne Yves Raynouard, délégué général du CECOREL, *c'est de réunir les représentants d'usagers (ceux qui partent ou voudraient partir en vacances) – et plus particulièrement de grandes centrales syndicales (F.O., la C.F.D.T. et la FEN) – des gestionnaires d'équipements de vacances, principalement les grandes associations de tourisme social, et des spécialistes qui étudient les réalisations.* » Parmi les treize fondateurs du CECOREL figurent notamment, outre les trois centrales, la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.), la Fédération nationale des coopératives de consommation, la Ligue de l'enseignement, l'Organisation centrale des camps et activités de jeunesse et du tourisme populaire (O.C.C.A.J.-T.P.), l'Union des centres sportifs de plein air (U.C.P.A.) ... (2).

Les communistes et les organisations qui en sont proches sont les grands absents de ce regroupement. A l'origine une raison de fond, selon Yves Raynouard : « *La C.G.T. a toujours considéré que la gestion des activités sociales et culturelles financées par l'entreprise (le surplus social) ne devait pas être confiée à un organisme extérieur du type CECOREL mais se faire par le canal de l'entreprise elle-même.* » Le délégué général du CECOREL regrette cette absence. Toutefois, estime-t-il, « *la C.G.T. commence à sentir la nécessité de la confrontation entre associations et syndicats, et le problème va donc évoluer* ».

Financé à la fois par les cotisations de ses membres (proportionnelles au nombre de lits géré par chacune) et par les organismes pour lesquels il travaille, le CECOREL s'est dès sa création assigné cinq missions : revendication, concertation, planification, études et expérimentation.

Revendication : le CECOREL n'a cessé de militer pour que soit reconnue la place du tourisme social. Le changement de gouvernement ne lui a apporté qu'une satisfaction partielle. « *La création d'une direction du loisir social et de l'éducation populaire (D.L.S.) au ministère du temps libre a suscité un espoir,* explique Yves Raynouard. *Mais la D.L.S. n'a pas les moyens nécessaires pour répondre à la demande des associations (3). D'autre part, le fait de l'avoir séparée de la direction du tourisme a provoqué une atomisation des crédits et des responsabilités.* »

Le CECOREL voudrait que l'État s'engage par une loi-programme à réaliser annuellement un certain nombre d'équipements de loisirs.

Concertation : le CECOREL permet aux associations membres de confronter leurs expériences pour améliorer la qualité de leurs services. Mais il cherche, pour chaque équipement collectif de loisirs, à faire travailler ensemble les futurs gestionnaires, les usagers et la population du lieu où il doit être installé (municipalité et associations locales).

Planification : le CECOREL essaie d'éviter une concurrence entre les équipements des associations membres, d'assurer une complémentarité des projets. « *Ce qui ne veut pas dire jouer les régulateurs de la pénurie* », précise Yves Raynouard. Le CECOREL informe aussi ses membres des possibilités offertes par les collectivités locales ou sur le plan régional ; il souhaite faire de ses dix organisations régionales les partenaires des nouveaux établissements publics.

Les études représentent une bonne part des activités du CECOREL et 15 % de ses ressources. Il s'agit de recensement des besoins ou des équipements de loisirs et de vacances pour des établissements publics régionaux ; d'études de « faisabilité » d'équipements (notamment pour le compte de la mission interministérielle pour l'aménagement de la côte aquitaine) ; d'enquêtes auprès de futurs utilisateurs ; de recherches générales pour le compte de l'administration (par exemple sur le tourisme fluvial en Bretagne ; l'impact des centres de vacances sur le milieu d'accueil pour la direction du tourisme). Le CECOREL a organisé aussi des journées d'études sur différents thèmes (loisirs péri-urbains, tourisme social en montagne, etc.).

Enfin, il cherche à montrer la voie, en mettant en application ses principes dans des réalisations expérimentales : associer le loisir à la vie locale, réunir les élus locaux, les futurs gestionnaires, les associations d'usagers, étudier à l'avance la faisabilité du projet et son impact sur l'environnement et le milieu social et culturel.

L'objectif est de parvenir à une « *multi-affectation* » des équipements, c'est-à-dire que ceux-ci soient utilisés à la fois par les gens du pays et par des touristes, et, parmi ceux-ci, aussi bien par des jeunes ou des personnes âgées que par des familles – et si possible en même temps (4). La gestion de chaque centre est confiée à un ou plusieurs des membres du CECOREL.

L'une des expériences les plus significatives de « *multi-affectation* », aux yeux des responsables du CECOREL, est le centre de vacances de Sare, près de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Ouvert en juillet 1977, ce centre est intégré aux nouvelles constructions du village, face au nouveau fronton de pelote basque. Pouvant accueillir deux cent cinquante personnes, géré par la Fédération Léo-Lagrange et l'Union coopérative vacances-loisirs, il offre le maximum d'emplois possibles pour cette capacité aux habitants de la commune. (Voir *le Monde* du 21 octobre 1978.) « *Ce type de réalisation prouve,* dit Yves Raynouard, *que nous ne sommes pas seulement des gens de l'animation.* » ■

DANIEL GARCIA.

(1) CECOREL, association loi de 1901, parc de la Défense, 33, rue des Trois-Fontanot, 92002 Nanterre, tél. (1) 724-86-00.

(2) Douze membres actifs ont rejoint les treize fondateurs. Parmi eux, la Fédération nationale des foyers ruraux (F.N.F.R.), Vacances-Auvergne-Limousin (VAL), les Francs et Franches Camarades (F.F.C.), Loisirs de France, la Fédération unie des auberges de jeunesse, l'Institut national du tertiaire social et de la formation continue (INFAC).

(3) Pour 1982, la D.L.S. a débloqué 60 millions de francs d'autorisations de programme, alors que l'on peut évaluer la demande des associations à 500 millions de francs.

(4) Le CECOREL a participé avec le Centre de création industrielle de Beaubourg (C.C.I.) à la réalisation d'une brochure : *Touristes et gens du pays*, dans la collection « Culture au quotidien ».

BLOC-NOTES

ACTUALITÉ

Aide au développement

Six groupes d'associations spécialisées dans l'aide au tiers-monde ont décidé de former un « *intercollectif* » *afin de coordonner leurs actions*, notamment pour les relations avec les pouvoirs publics, d'éviter de « superposer » les initiatives et d'établir des ordres de priorité dans la réalisation de projets de développement *ou* dans les interventions ponctuelles. Il s'agit du Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID), qui réunit des associations charitables, de la Commission nationale de la jeunesse pour le *développement* (C.N.J.D.), du Comité français contre la faim (63 organisations syndicales et socio-professionnelles), du CNAJEP (Comité pour les relations internationales des associations *d'éducation populaire*), du Groupement national de la coopération et du Comité de liaison des organisations non gouvernementales (CLONG) de volontariat.

★ 42, rue Cambronne, 75740 Paris Cedex 15. Tél. (1) 566-55-80.

INITIATIVES

Vie communale

L'Union féminine civique et *sociale* (U.F.C.S.) organise en Ile-de-France deux cycles de formation début 1983 pour les femmes candidates aux municipales ou intéressées par les problèmes communaux : le conseil municipal et le maire ; le cheminement des décisions ; regroupements de communes ; liens avec le département, la région, l'Etat ; le budget... Un des cycles s'étend sur sept jours les 10, 11, 24, 25 janvier, 14, 15 et 22 février (1 850 F.), l'autre sur quatre, 13, 14, 27 et 28 janvier (1 000 F.).

★ U.F.C.S., 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. (1) 272-19-18.

Etude de la Basse-Normandie

L'Institut régional de formation des travailleurs sociaux organise deux sessions de formation de trois jours consacrées à la Basse-Normandie (géographiques, économiques, historiques, *données sociales et culturelles* le premier les 17, 18 et 19 janvier, le second les 28 février, et le 2 mars 1983.

★ Centre de formation des travailleurs sociaux. 11, rue Guyon de Guercheville, 14200 Hérouville-*Saint-Clair*. Tél. (31) 93-24-31 et 93-20-71.

PUBLICATIONS

Critique du droit

La revue *Actes*, cahiers de recherche et d'action juridique, vient de consacrer un numéro à un bilan de la critique du droit par les mouvements radicaux (mouvements féministes, soldats, antinucléaires, squatters, « alternatifs », etc.), des mouvements de consommateurs et ses conséquences, au cours des dix dernières années, notamment aux Pays-Bas, en Suisse, en Belgique et en France. Un bilan *qui conclut à un maintien du* pouvoir des juristes.

★ *Actes*, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.

CONSEILS

Fêtes et manifestations

Dans une lettre adressée aux présidentes et présidents d'associations, M. André Henry, ministre du temps libre, faisant état des demandes les plus pressantes qu'ils avaient formulées lors de la très large consultation qu'il avait entreprise, a annoncé quelques mesures ponctuelles dont deux concernent directement l'organisation des fêtes et manifestations

Le code général des impôts (article 261-7) prévoyait l'exonération de T.V.A. sur toutes les recettes obtenues au cours de quatre manifestations réalisées dans l'année par les associations, organismes ou œuvres sans but lucratif et à caractère social, éducatif, culturel ou sportif. De nouvelles dispositions portent à *partir du 1er janvier 1983* le nombre de manifestations exonérées de quatre à six et surtout, et il s'agit là d'un allégement fiscal non négligeable : les salaires versés à l'occasion de ces manifestations ne sont plus assujettis au paiement de la taxe sur les salaires. Cette information nous permet d'apporter aux responsables d'associations quelques précisions indispensables.

En premier lieu, il faut entendre par manifestation, toute réalisation de caractère exceptionnel qui fait appel au « public », c'est-à-dire non limitée aux seuls membres de l'association et à sa participation financière : bal, spectacle, vente de charité, kermesse, exposition, vente, etc. Ajoutons que *la manifestation* peut comprendre plusieurs séquences en gardant son caractère « unique » : plusieurs interventions au cours d'un week-end par exemple, une exposition-vente qui s'étale sur trois ou quatre jours sur le même thème et sans interruption, constituent une seule manifestation.

En second lieu, nous appelons votre attention sur ce fait, et il s'agit d'une règle générale : aucune exonération n'est automatique, il faut donc en conséquence la solliciter. *Une simple lettre suffit, elle doit être adressée* au centre des impôts, inspection de la fiscalité des entreprises, au moins vingt-quatre heures avant le début de la manifestation.

L'exonération accordée ne dispense pas d'adresser dans le mois qui suit un relevé détaillé des recettes et des dépenses faisant apparaître les résultats excédentaires et leur affectation au seul bénéfice de l'association organisatrice. Le non-paiement de la taxe sur les salaires pour les rémunérations versées à l'occasion de ces manifestations nous amène à préciser que cette mesure d'allégement ne concerne pas les cotisations de nature sociale, notamment celles qui concernent les artistes et musiciens.

Toutes les informations concernant ce domaine peuvent être demandées à la CARBALAS (Caisse de retraite du personnel des bals, activités de loisirs et associations du spectacle), 7, *rue Henri-Rochefort*, 75017 Paris, et aux URSSAF dont dépend l'association. Enfin, suivant le contenu de la manifestation, il est indispensable de prendre contact avec les sociétés chargées de gérer les intérêts des auteurs, compositeurs... ou leurs délégations régionales. La SACEM (auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), S.A.C.D. (pièces de théâtre, représentations lyriques, ballets)...

* *Cette rubrique est rédigée par* Service Associations, association selon la loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : (1) 380-34-09.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

« LOHENGRIN » par Karajan

Dès le prélude, on comprend que c'est un *Lohengrin* exempt d'emphase et de fausse mystique qu'a voulu Karajan, fidèle en cela au sous-titre d'opéra « romantique » que Wagner lui-même avait donné à l'ouvrage. On est ici au disque, et tout ce qui est dit, saisi et vu ne peut l'être que par et pour l'oreille. La Philharmonie de Berlin scintille et chatoie ainsi de magiques demi-teintes, créant un climat de rêve et de merveilleux. Après quelques récents excès, Karajan retrouve là sa maîtrise de *l'équilibre et de la puissance sobre* et nous livre un chef-d'œuvre.

La distribution laisse plus réservé. Certes, l'époque est ce qu'elle est pour le chant, et Karajan fait avec ce qu'elle lui offre. Au demeurant, chaque interprète, pris *isolément, est convaincant*, si ce n'est superbe. Superbe l'Ortrud de Dunja Vejzovic, toute de violence contenue et de séduction vocale ; superbe le Telramund de Sigmund Nimsgern, aussi incisif qu'imposant. Convaincants René Kollo et Anna Tomowa-Sintow, malgré leurs lacunes (le manque d'aisance, de rondeur et d'éclat du timbre du premier, particulièrement sensible dans le haut registre et les passages en force ; le large vibrato de la seconde, un peu gênant dans ce répertoire).

D'où vient alors la réticence ? Sans doute du manque d'homogénéité de cette distribution. Ni les timbres ni les personnalités ne s'harmonisent et ne se répondent parfaitement. A cette Ortrud claire, on eût aimé une Elsa à la voix plus diaphane, au chant moins charnel, moins « italien ». A ce Telramund noble, on eût souhaité un Lohengrin plus vaillant, plus solaire. Mais, à l'impossible, Karajan lui-même ne saurait être tenu. Et, dans les limites que lui assigne *l'actuelle situation lyrique, il* accomplit, redisons-le, un véritable prodige musical (autres solistes : Karl Ridderbusch et Robert Kerns, avec le chœur de l'Opéra de Berlin. Cinq disques EMI, 165-43 200/204; offre spéciale).

ALAIN ARNAUD.

VIVALDI par Nella Anfuso

D'entrée, un avertissement à tous les traditionalistes invétérés, aux amoureux du *« Caro Abbato »* dévidant des *allegros* au kilomètre : ce disque n'est pas pour vous ! Vous vous y ennuierez, vous vous *révolterez*, vous crierez à la frustration du plaisir, à la contre-vérité, au dérisoire. Et, d'un certain point de vue, vous n'aurez pas tort, tant le Vivaldi que Nella Anfuso tire de l'oubli est différent du vôtre.

C'est que le musicien des *Quatre Saisons*, victime de son incroyable popularité, est aujourd'hui prisonnier de l'image de marque que lui ont forgée, avec talent, certes, mais sans la moindre préoccupation musicologique, tant d'interprètes à la suite des fameux Musici.

Voulant en finir avec cette situation fausse, Nella Anfuso, avec la complicité de l'Ensemble de chambre florentin (qui joue, bien entendu, des instruments d'époque), *prétend retrouver — quitte à* courir le risque d'être taxée de trahison par excès de fidélité — ce qui paraissait perdu pour le Vénitien : la respiration de la phrase, le libre battement des rythmes, en un mot le mouvement premier d'un chant dont la vérité n'a été jusqu'à présent que trop rarement entrevue. S'appuyant sur des documents d'époque, elle nous restitue *Cantates et Motets* solistes avec des raffinements et des scrupules d'orfèvre. Et de son approche naît une musique aux couleurs ravivées, à l'expressivité troublante.

Sans doute, à certains moments, une telle restitution, reflet de ce qu'a dû être le *bel canto* (au théâtre ou à l'église) dans la première moitié du dix-huitième siècle, s'attarde-t-elle, à la limite du maniérisme, sur l'ornementation virtuose de la ligne de chant. Mais ce sont là vétilles, comparées à ce qu'apporte la remise en question osée ici par Nella Anfuso. Désormais, et comme pour Monteverdi, le retour à un Vivaldi authentique passera obligatoirement par elle (deux disques Arion, 238 032).

ROGER TELLART.

« AIDA » par Claudio Abbado

Qu'est-ce au juste, *Aïda*, sinon et avant tout une revue à grand spectacle, commandée comme telle à Verdi et conçue par lui comme telle. Qu'on y perçoive, entre les scènes à effet dignes de Cecil B. de Mille, sa tendresse pour les héroïnes aux amours contrariées, qu'on tente même, comme le commentateur de cet enregistrement, d'y déchiffrer *« un conflit entre pouvoir et individu »* (le bon Camille du Locle n'en reviendras pas d'être pareil objet de sémantique appliquée) ne doit pas masquer cette évidence et ce plaisir : *Aïda* est peinte et animée com*mene vaste fresque sonore et* visuelle.

Au disque, il faut donc compenser l'absence de decorum par l'ampleur et la prolixité de la vision musicale. Claudio Abbado (avec l'Orchestre et les Chœurs de la Scala) *y réussit magistralement,* alternant les déferlements de puissance, les langueurs de ligne et l'orient des timbres. Violente et raffinée, sa direction rejoint le sommet où régnaient Karajan (encore plus sophistiqué) et Muti (encore plus véhément).

Mais, enfin, *Aïda* est aussi un opéra ! Il lui faut donc des voix, et des voix amples, sonores, à l'échelle des Pyramides (ce n'est pas pour rien que ce fut l'œuvre italienne chérie des chanteurs wa*gnériens*). *Or, mis à part Placido* Domingo, éternel Radamès de sa génération, dont on n'a plus à apprendre qu'il est parfait dans le rôle, aucun des interprètes n'a le format vocal de son emploi. Comme tous sont d'immenses artistes, ils mettent tout leur art à faire oublier leurs insuffisances : Elena Obraztsova par son tempérament volcanique ; Ruggero Raimondi par l'élégance de son style ; Leo Nucci par ses intentions subtilement modulées. Seule, Katia Ricciarelli, dans le rôle-titre, n'y parvient pas, constamment à bout de souffle et de timbre, l'aigu sans appui et le vibrato plus large que le Nil.

Somme toute, cet enregistrement est un signe des temps. Par timidité ou par obéissance aux lois *du marché et aux ambitions des* chefs, les maisons de disques programment des œuvres maintes fois enregistrées, alors qu'une partie du répertoire demeure inexplo*rée*. Par manque de grandes voix, de sublimes artistes outrepassent leurs moyens et endossent des habits trop larges pour eux. A ce jeu-là, on risque vite de gâcher aussi bien les ouvrages abordés que les interprètes ainsi malmenés (trois disques DG, 2741.014).

A. A.

Rock

ULTRAVOX « Quartet »

D'une certaine façon, la musique d'Ultravox est une réponse sur le vinyle aux space-opéras du celluloïd. On aurait très bien pu imaginer cet enregistrement digital comme l'illustration sonore de *Tron*, le nouveau film des studios Walt Disney. Dans la galette comme dans la pellicule, l'électronique est en vedette. Elle en est non seulement le moyen, mais le cœur. Ultravox appartient à cette catégorie de groupes anglais qui ont fait leur succès en mettant l'électronique au service d'une musique de danse, une espèce de funk robotisé et émasculé.

Ici la présentation est d'une importance capitale, les vidéos sont impressionnantes, mais pourtant, derrière le graphisme de la pochette, vaguement futuro-greco-romain, la vie s'est arrêtée, le langage est mort et rien n'est habité. Cette musique, dont le seul souci est esthétique, parvient quand même à séduire grâce à des mélodies aériennes et entêtantes comme un bourrage de crâne, grâce à une production poliée et clinquante signée George Martin (oui, oui, celui des Beatles). La voix est belle, mais, à l'image du reste, elle est coulée dans un moule, neutre, dépourvue d'expression, *absente d'émotion. Une tête* vide, en somme, sur un corps sain. (R.C.A., C.D.L. 1934).

SIMPLE MINDS « New Gold Dream (81-82-83-84) »

On serait tenté de dire pour Simple Minds ce qu'on pense d'Ultravox. Sauf que, sans vraiment se l'expliquer, on sent les musiciens plus sincères. Peut-être parce que, étant écossais, ils sont moins sollicités par les tendances de la mode londonnienne — ou parce que l'électronique n'est pas le seul argument ou que les textes disent parfois quelque chose — ou peut-être encore parce que le chanteur a quelque chose de solennel comme un sens du drame qui le pousse à s'impliquer. Mais on s'inquiète quand même pour lui à le voir de plus en plus se prendre pour Bryan Ferry, un peu comme un vizir qui rêverait d'être calife à la place du calife.

A part ça on ne sait pas trop ce qui différencie Simple Minds d'Ultravox. La production est soignée, les mélodies sont sophistiquées, mais à vrai dire, bon an mal an, tous ces groupes sont à la traîne de Roxy Music, qui a l'inspiration, le brio, la classe, l'aisance et le génie (Virgin, 204965).

MONOCHROME SET « Eligible Bachelors »

Voilà un groupe franchement original et qui mérite une place de premier plan. Sauf erreur, ce disque est leur troisième, les précédents étant passés inaperçus à l'exception de quelques aficionados de l'électricité fantaisiste. Monochrome Set ressemble à un groupe de polytechniciens en cavale, un groupe référentiel à l'intérieur duquel, si on s'en donne la peine, on trouvera des influences aussi diverses que le Rhythm'n blues, le Velvet Underground, les Beatles, les Doors ou le psychédélisme. Mais tout cela est consciencieusement caché, en retrait, parfaitement assimilé, perverti et oublié pour aboutir à une création qui ne ressemble à rien d'autre.

Futée, pétillante, la musique repose essentiellement sur le travail des guitares, crispées, nerveuses, qui se croisent dans des sonorités acides et métalliques, qui s'élancent tout à coup dans des chorus brusques et éclatés. Des guitares inventives qui fusillent les thèmes de notes serrées et qui se servent des résonances traditionnelles du rock'n roll pour les détourner, de façon qu'elles ne soient plus qu'un point de repère dans des mélodies cinglantes et tout en subtilités.

Monochrome Set manie l'humour avec dérision, les textes sont cyniques, pinçants (sans rire) et touchent parfois à l'absurde. A travers cette musique, qui peut paraître étriquée et calculée à première écoute, passe un courant de folie en prise avec une ivresse électrique pleine de décharges excentriques (Virgin, 201921).

ALAIN WAIS.

AUDIOVISUEL

VIDEOCASSETTES SELECTION

Satisfaction

Ce n'est pas en mélangeant le ton « branché » de *Libération*, la mise en pages d'*Actuel* et l'humour *d'Hara-Kiri* que l'on réalise à coup sûr le vidéomagazine des années 80. Ce n'est pas en multipliant les cadrages compliqués, les incrustations clignotantes et les couleurs saturées que l'on élabore le manifeste esthétique de l'écriture électronique. Ce n'est pas en interrogeant Jean-Pierre Kalfon, Jacques Séguéla ou Guy Hocquenghem sur l'amour que l'on obtient autre chose qu'un bavardage mondain.

Ce premier numéro du vidéomagazine *Satisfaction* avait certainement de grandes ambitions. Il ne réussit qu'à décliner les signes d'une modernité de pacotille où le clinquant de la forme rejoint le vide du fond.

★ *Satisfaction Magazine*, nº 1 : « Parlez-moi d'amour... » Production et réalisation de Robert Achoury. Edité par Vidéocim, 14, rue des Volontaires, 75015 Paris.

J.-F. LACAN.

FILMS

Films récents :

Le Mors aux dents, de Laurent Heynemann, avec Jacques Dutronc, Michel Piccoli et Michel Galabru. Edité par S.P.V. et distribué par R.C.V.

L'Œil du maître, de Stéphane Kurc, avec Jean-Claude Brialy, Michel Aumont et Daniel Gélin. Edité et distribué par Prospérine éditions.

Le Chien des Baskerville, de Terence Fischer avec Peter Cushing et Christopher Lee. Edité et distribué par Warner Home Video.

J.-F. L.

PRATIQUES

VIDÉO

Communication locale

En mai 1982, le Centre international des techniques d'expressions locales (CITEL) organisait à Brest une première convention internationale sur le thème : « Politiques locales et communication ». Il s'agissait de confronter des stratégies de communication locale basées sur des techniques classiques (presse, expositions, etc.) ou modernes (radios, télématique, vidéocommunication). Le CITEL publie aujourd'hui une synthèse de ce colloque, disponible gratuitement sur demande. Les actes du colloque seront publiés assez rapidement et vendus au prix de 100 francs.

CITEL : 7, rue Véron, 75018 Paris.

Vidéo international

Europe 1, qui contrôle déjà le magazine *Télé ciné vidéo*, a racheté, il y a quelques mois, la revue *Vidéo international* qui avait cessé de paraître. Le magazine ressort dans les kiosques en décembre avec une nouvelle formule. On y retrouve les ingrédients classiques de ce type de publication : portraits de vedettes, critiques de cassettes et autocollants pour les enregistrements de la télévision. Par son style général, *Vidéo international* semble vouloir concurrencer directement *Vidéo 7*, édité par le groupe Hachette.

J. F. L.

La « Paluche » couleur

La vidéothèque de Paris organisait, du 2 au 29 novembre 1982, des rencontres audiovisuelles consacrées aux documents provenant de l'Université et de la recherche. C'est à cette occasion que l'on a pu voir un des prototypes couleur de la caméra « éclatée » Aäton 50, plus connue sous le nom de « Paluche » *(le Monde Dimanche* du 13 juin).

La Paluche est une caméra dont l'analyseur d'images — le tube vidéo — est séparé du reste de l'électronique de façon à être manipulé comme un microphone, ce qui permet des angles de prise de vues inhabituels et audacieux, bouleversant les règles établies de l'écriture filmique.

La société grenobloise Aäton est à l'origine de cet outil audiovisuel révolutionnaire, et, depuis plusieurs années, son créateur, Jean-Pierre Beauviala, avait pour projet une version couleur. L'explosion industrielle de la vidéo grand public et les progrès des caméras couleur monotube ont levé un des handicaps technologiques, mais c'est un contrat de développement de l'Aérospatial qui a permis la mise au point des premiers prototypes.

La version industrielle de l'Aäton 50 équipera donc les avions Airbus et assistera les pilotes pour la surveillance des équipements de contrôle. La version « artistique » devra attendre un nouveau tube offrant une plus haute définition d'image. En attendant, les heureux priviligiés qui ont vu la Paluche couleur en fonctionnement ont pu s'extasier devant la qualité des images, le traitement et le rendu des couleurs. Le travail des artistes techniciens d'Aäton a surtout porté sur la « manipulation » des composantes du signal couleur et sur l'établissement d'un dialogue interactif très sophistiqué entre tube image et boîtier électronique, permettant une coordination parfaite du système et un ajustage instantané des différents éléments de cette caméra aux conditions d'éclairement du sujet filmé.

PHILIPPE PÉLAPRAT.

Un troisième VHS Panasonic

Tous les fabricants de magnétoscopes proposent une gamme étendue de matériels pour essayer de couvrir l'éventail des désirs d'achat du consommateur. Les catalogues de matériel hi-fi nous ont habitués à des collections pléthoriques sous un même label. En vidéo, nous n'en *sommes pas là, mais chaque mar*que propose deux ou trois modèles au moins. Ainsi, Panasonic présente le troisième membre de sa famille de magnétoscopes VHS. Tout comme le portable NV 3000 et le magnétoscope de *salon NV 7200*, *le nouveau* NV 333 utilise des éléments communs à toute la gamme : châssis en aluminium injecté, moteur à entraînement direct verrouillé par quartz, etc.

Le NV 333 est un modèle de base, limité dans ses possibilités, mais qui devrait séduire les utilisateurs par la simplicité de ses manipulations. La face avant est une réussite esthétique, les différentes fonctions sont indiquées en français et sont commandées par des touches à effleurement. La programmation du tuner s'effectue grâce à un bouton unique et peut commander des séquences d'enregistrement à durée prédéterminée de 30, 60, 90 ou 120 minutes. L'horloge mémorise sur une période de quatorze jours avec possibilité de répétition journalière. Le tuner est prévu pour le repérage de huit stations de télévision sur les bandes VHS et UHF. (Donc possibilité de capter la quatrième chaîne.)

Enfin, on dispose du « confort » minimum en la matière : contrôle automatique de fréquence, arrêt automatique en fin de bande et contrôle de netteté de l'image. La télécommande par fil, malheureusement en option, regroupe les fonctions suivantes : lecture, enregistrement, rembobinage, avance rapide, recherche image avant et arrière, pause arrêt sur image et mise hors tension. Gageons que ce plaisant envahisseur japonais séduira quelques Pères Noël en mal de vidéo. Son prix, moins de 6 500 F, est un argument supplémentaire.

P. P.

PHOTO

Norme internationale pour la sensibilité des films

Les photographes s'étaient accoutumés à exprimer la sensibilité des pellicules en indices ASA (norme américaine de l'American Standard Association, selon laquelle la sensibilité double lorsque l'indice double) ou en degrés DIN (norme allemande de la Deutsche Industrie Normen, avec laquelle la sensibilité double tous les 3 degrés). C'est une habitude dont ils devront se défaire, car ces valeurs ont été abandonnées au profit de l'échelle ISO (norme de l'International Standard *Organization*), *laquelle* groupe en une seule expression les anciens ASA et DIN. Ainsi un film de 50 ASA ou 18 DIN devient-il un film de 50/18° ISO.

D'un point de vue pratique, le changement restera sans effet sur la façon d'utiliser les films. En fait, en associant les valeurs ASA et DIN, la norme internationale a mis fin à une ancienne rivalité, aujourd'hui largement dépassée, entre les firmes américaines et européennes. Il faut d'ailleurs préciser que l'accord sur la norme ISO n'est pas récent et date de plus de cinq ans. Mais les fabricants avaient décidé d'utiliser les trois valeurs durant une période transitoire. Ainsi, depuis 1979, Kodak mentionnait la sensibilité, sur les emballages des *films, en ASA, en DIN et en* ISO. Les autres firmes ont suivi. A Rochester, l'Eastman Kodak a annoncé qu'à partir de 1983 les échelles ASA et DIN seront supprimées au fur et à mesure de l'épuisement des stocks existantsd'emballages et de notices. Seule la sensibilité en ISO sera utilisée. Il est probable que les autres fabricants feront de même.

ROGER BELLONE.

100 questions sur 1982

Les cent questions qui figurent ici sont tirées d'articles parus dans *le Monde* quotidien depuis le 1er janvier 1982. Une année complète avec son lot d'informations plus ou moins importantes, ses surprises et ses drames, ses promesses et ses menaces. Au moment d'accueillir 1983, qu'en reste-t-il dans nos mémoires ?

BERNARD BRIS.



ETRANGER

1 Dans *le Monde* daté du 1er janvier 1982, parmi les titres *figurant en première page* à propos de la Pologne, un seul a été modifié. Lequel ?

a) « Paris ne veut pas se prononcer rapidement sur les sanctions prises à l'égard de Moscou » ;
b) « Le tir indirect de M. Marchais » ;
c) « Une armée vaincue par son peuple ».

2 *Le processus constitutionnel* qui a permis le remplacement du chancelier Schmidt par M. Kohl s'appelle :

a) La motion de censure positive ;
b) La motion de substitution effective ;
c) La motion de défiance constructive.

3 L'intitulé de la loi votée par la Diète polonaise le 26 octobre « sur la manière de se comporter *à l'égard des personnes refusant* de travailler » est :

a) Loi « prophylaxie et liberté » ;
b) Loi « contre le parasitisme *social* » ;
c) Loi « contre l'infection réformiste » ;

4 *« Sadate me faisait trop confiance et Begin pas assez ».* Cette remarque a été faite récemment par :

a) M. Carter ;
b) M. Giscard d'Estaing ;
c) M. Haig.

5 Quel est le pays choisi par M. Mitterrand pour sa première visite officielle à l'Est :

a) Roumanie ;
b) Hongrie ;
c) Yougoslavie.

6 *Quel pays a condamné* les participants du sommet de Fès et accusé les pays arabes ayant accueilli des combattants palestiniens d'avoir commis « un acte de haute trahison » ? :

a) L'U.R.S.S. ;
b) La Libye ;
c) L'Irak.

7 Chef spirituel du Tibet, le dalaï lama est venu en visite en France. Il vit un exil forcé depuis 1959 en :

a) Inde ;
b) Chine ;
c) Népal.

8 La *Literatournaïa Gazeta*, l'« officiel » des lettres soviétiques, traque impitoyablement l'antisoviétisme partout où il se terre. Parmi ses dernières manifestations en France, selon elle :

a) La publication du dernier album de Gaston Lagaffe ;
*b) L'enlèvement de Jean-*Edern Hallier ;
c) Le retour de Guy Lux.

9 En septembre, une ambassade polonaise était occupée. Où ?

a) Cologne ;
b) La Haye ;
c) Berne.

10 Visite *en France* cette *année* de M. Sekou Touré, chef d'Etat de :

a) L'Ethiopie ;
b) La Guinée ;
c) Le Cameroun.

11 Comment M. Begin a-t-il appris la nouvelle du massacre des camps *palestiniens, selon ses dé*clarations devant la commission d'enquête ? :

a) En achetant le journal ;
b) En ouvrant la télévision ;
c) En écoutant la radio.

12 M. Hojda, premier secrétaire du Parti du travail albanais, a accusé l'ancien premier ministre, M. Shehu, après son « suicide », d'avoir été *un* agent *des services* secrets :

a) Américains ;
b) Yougoslaves ;
c) Soviétiques.

13 L'offensive iranienne d'automne en Irak s'intitulait :

a) Opération « Ramadan » ;
b) Opération « Paix sur la Perse » ;
c) Opération « Allah ».

14 Parmi ces déclarations, *quelle(s) (est, sont) celle(s)* qui reviennent à M. Andropov ? :

a) « Le nombre des dissidents en U.R.S.S. diminue de plus en plus » ;
b) « L'U.R.S.S. aura rattrapé le niveau de vie des Etats-Unis avant 1990 et le dépassera avant l'an 2000 » ;
c) « L'action du K.G.B. s'inscrit *entièrement dans la défense* des droits et des libertés des citoyens soviétiques ».

15 Le prince Fadh a pris la place du roi Khaled d'Arabie Saoudite, décédé en juin. Mais qui est le nouveau prince héritier ? :

a) Le prince Abdallah ;
b) Le prince Feycal ;
c) Le prince Abdel Aziz.

16 *Quelle* est la tâche du tout nouveau bureau des missions étrangères à Washington ? :

a) Assurer la sécurité des diplomates contre le terrorisme ;
b) Surveiller les diplomates soupçonnés d'espionnage ;
c) Assurer des représailles contre les diplomates de l'Est à la suite des tracasseries imposées à *Moscou aux diplomates* américains.

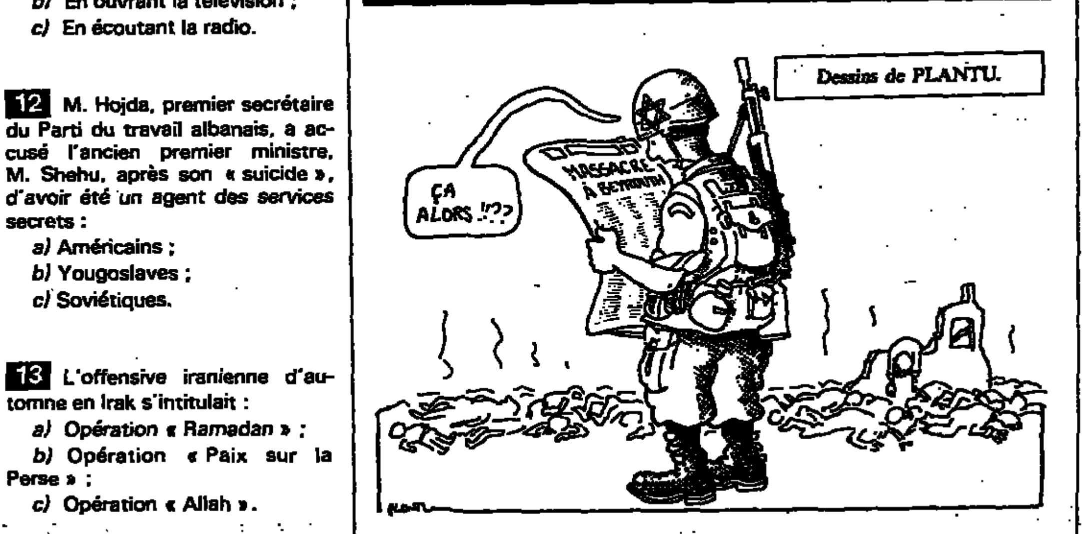
17 Daté du 8 novembre, le *message de Lech Walesa au géné*ral Jaruzelski était signé :

a) Le président de Solidarnosc, L. Walesa ;
b) Prisonnier-Walesa ;
c) Caporal Lech Walesa.

18 Qui a lancé à Mexico devant la 2e conférence mondiale de *l'UNESCO sur les politiques cultu*relles un appel à une croisade contre « l'impérialisme financier et culturel des Etats-Unis » ? :

a) M. Constantin Tchernenko ;
b) M. Fidel *Castro* ;
c) M. Jack Lang.

19 L'opération « Beurre de *Noël » de* la C.E.E. est destinée à lancer une campagne de vente de beurre à prix réduit en faveur :



Dessins de PLANTU.

a) Du gouvernement soviétique ;
b) Des consommateurs européens ;
c) Des pays du tiers-monde.

20 Images inattendues en novembre sur les écrans de la télévision soviétique. Au cours d'un programme présenté par Burt Lan*caster, on pouvait voir* :

a) Donald Reagan dans un vieux film ;
b) Nikita Khrouchtchev ;
c) Les Beatles.

21 *Au cours des élections es*pagnoles, près de huit millions et demi d'électeurs ont voté pour le parti socialiste. Le parti de l'ancien lieutenant-colonel Tejero en re*cueillait :*

a) Environ 25 000 ;
b) Environ 250 000 ;
c) Environ 2 500 000.

22 Démission surprise en novembre *du président d'un* État africain, pourtant au pouvoir depuis vingt-deux ans, M. Ahidjo était président :

a) Du Cameroun ;
b) Du Sénégal ;
c) Du Nigéria.

23 « Les syndicats qui n'étaient que suspendus en vertu de l'Etat de siège cessent d'exister. » Combien de députés polonais ont eu le courage de refuser de voter l'interdiction de Solida*rité ?*

a) Aucun ;
b) 9 ;
c) 19.

24 M. Haig a été récemment accusé d'être « Deep Throat » (Gorge Profonde) ou en d'autres *termes :*

a) D'avoir participé au tournage d'un film pornographique ;
b) D'être l'auteur d'un ouvrage à scandale publié sous ce pseudonyme ;
c) D'être l'informateur de *Bob Woodward dans l'affaire du* Watergate.



25 « Le plus grand homme de *notre époque ».* Cet éloge du défunt Leonid Brejnev était destiné à :

a) Lénine ;
b) Staline ;
c) A lui-même.

26 Un seul chef d'Etat occidental était présent aux obsèques de M. Brejnev. Lequel ? :

a) Celui d'Allemagne fédérale ;
b) Celui de la République italienne ;
c) Celui de la Confédération helvétique.

27 Selon M. Bush, vice-président des Etats-Unis, l'entretien qu'il a eu avec M. Andropov fut :

a) « Sobre, direct et courtois » ;
a) « Franc, cordial et substantiel » ;
a) « Clair, précis et significatif ».

28 La quarante-troisième crise de la République italienne s'est ouverte à la suite :

a) D'une algarade entre minis*tres par journaux interposés ;*
b) Du suicide suspect d'un banquier ;
a) D'un discours malheureux à l'Assemblée.

POLITIQUE FRANÇAISE

1 Le gouvernement a eu recours à une campagne publicitaire d'information pour expliquer sa *politique. Son intitulé exact était* :

a) Savoir, vouloir, agir les yeux ouverts ;
b) Savoir, comprendre, agir les yeux ouverts ;
c) Comprendre, vouloir, agir les yeux ouverts.

2 *Intervention de M. Marette* à l'Assemblée le 29 octobre. De quoi parlait-il quand il disait : « Ça a le goût d'un... ça a l'odeur d'un..., mais ça n'est pas un... » :

a) d'un bon cassoulet ;
b) d'un bon budget ;
c) d'un bon contrat contre l'inflation.

3 Qui a dit : *« Il est indécent de voir chez nous des gens qui parlent de rigueur (...) se mettre à soutenir démagogiquement toutes les revendications alors que l'économie est dans une situation très difficile du fait des énormes fautes du passé, des retombées de la crise (...) et aussi du comportement de certains pays. »*

a) M. Chirac à propos du gouvernement ;
b) Mme Veil à propos de l'attitude du R.P.R. ;
c) M. Marchais à propos de la Pologne.

4 *« J'accepte d'être un paratonnerre. »* D'autres avaient autrefois choisi l'image du fusible ; mais qui s'exprimait ainsi ?

a) Pierre Mauroy ;
b) Gaston Defferre ;
c) Jacques Delors.

5 Les nouvelles affiches du parti Républicain, signées Savignac, ont choisi pour parler du socialisme :

a) Un pneu crevé et des poches vides ;
b) Une rose fanée et une caisse de sucre ;
c) Un habit élimé et des paniers percés.

6 *« Brejnev est mort, mais heureusement Solidarnosc vit encore, et c'est l'essentiel. »* Réaction de :

a) Alain Krivine ;
b) Edmond Maire ;
c) Arlette Laguiller.

7 Quel homme politique français s'exprimait ainsi ? *« Ma situation est bizarre. Mais elle est normale aussi. Réellement, je représente quelque chose et j'arrive même à m'en persuader ! »*

a) Edgar Faure ;
b) Michel Debré ;
c) Michel Jobert.

8 « Du bon usage de la rigueur » : c'était le titre d'un long article paru dans *le Monde* en juillet. Son auteur en était :

a) M. Pierre Joxe ;
b) M. Jacques Delors ;
c) M. Michel Rocard.

9 Le 30 juin, un membre du gouvernement n'hésitait pas à traiter des députés de l'opposition de *« poignée de braillards fascisants ».*

a) M. Jacques Delors ;
b) M. Gaston Defferre ;
c) M. Jack Ralite.

10 Depuis l'été 1982, le gouvernement — remanié — compte :

a) 22 ministres et 14 secrétaires d'État ;
b) 26 ministres et 11 secrétaires *d'État* ;
c) 34 ministres et 8 secrétaires d'État.

11 *« Un petit juif peureux. »* Ce jugement sur celui que le chef de *l'État dans son hommage a tenu à* qualifier d' *« éveilleur des consciences »*, Pierre Mendès France, émanait de :

a) M. Jacques Duclos ;
b) M. Jean Kanapa ;
c) Me Tixier-Vignancour.

12 Le successeur de M. Bérégovoy au secrétariat général de la présidence de la République est :

a) M. Jean-Louis Bianco ;
b) M. Jean-Claude Colliard ;
c) M. Jacques *Fournier*.

13 L'envoi de forces au Liban a été annoncé par M. Mitterrand le soir à 23 heures sur toutes les chaînes de télévision. Le dernier *précédent comparable remontait* au général de Gaulle annonçant à la radio à l'improviste :

a) La dissolution de l'Assemblée nationale en 1968 ;
b) Son soutien au président Kennedy dans la crise de Cuba en 1962 ;
c) Le référendum de 1969.

14 *« Verbiage et gaspillage sont les deux mamelles de la générosité socialiste ».* A quel panache blanc cette déclaration incite-t-elle à se rallier ?

a) M. Michel Poniatowski ;
b) M. Pierre Méhaignerie ;
c) M. Raymond Barre.

15 *« L'enquêteur le plus rapide de la planète ».* A qui *Libé* a-t-il décerné ce titre de septembre ?

a) M. Pierre Desgraupes ;
b) M. Gaston Defferre ;
c) M. Jacques Chirac.

16 *« Pierre Mendès France n'aurait jamais participé à un gouvernement avec les communistes. Moi non plus. »* Qui faisait cette déclaration ?

a) M. Edgar Faure ;
b) M. J.-J. Servan-Schreiber ;
c) Mme Marie-France Garaud.

17 Recherche *« des positions communes convergentes sur des objectifs précis »*. Pour en arriver à un accord s'étaient réunis ;

a) Le général Jaruzelski et Mgr Glemp ;
b) Michel Hidalgo et Michel Platini ;
c) La C.G.T. et la C.F.D.T.

18 *Le gouvernement et le prési*dent de la République : *« des charlots et un super-charlot ». Quel* homme politique *français* a tenu à élever en ces termes le niveau du débat politique ?

a) M. Robert-André Vivien ;
b) M. Michel Poniatowski ;
c) M. Bernard Pons.

19 Parmi ces trois réactions de dirigeants socialistes, à la suite des déclarations hostiles au blocage des salaires de M. Marchais à Ajaccio, laquelle émenait de M. Jospin ?

a) « *Ça me rappelle Chirac lorsqu'il parlait de Barre* » ;

b) « *On ne peut avoir à la fois le pied dedans et le pied dehors* » ;

c) « *C'est marrant. La Corse à nouveau. Pourtant la première fois ça ne lui avait pas réussi.* »

20 « *Je ne pense pas qu'il faille sortir de Polytechnique pour porter haut les idéaux du socialisme.* » Aimable déclaration de M. Chevènement à l'intention de :

a) M. Lionel Jospin ;
b) M. Paul Quilès ;
c) M. Pierre Joxe.

21 Dans « *Pour rétablir la vérité* », l'ouvrage publié d'après les notes de G. Pompidou, on trouve une lettre inédite dans laquelle le signataire s'indigne du « *coup de poignard dans le dos* » donné par M. Giscard d'Estaing en 1968, lorsque celui-ci demanda le changement du premier ministre. La lettre est signée :

a) M. Jacques Chirac ;
b) M. Maurice Couve de Murville ;
c) M. Alain Peyrefitte.

22 « *La France a besoin de fermeté et de volonté contre les hyperboles et les précisions du volontarisme.* » Les bons entendeurs avaient le salut de :

a) M. Pierre Mendès France ;
b) M. Jacques Delors ;
c) M. Michel Rocard.

23 « *Je veux dire que je suis scandalisé... Je voudrais dire au gouvernement (...) qu'il se trompe de route et que trop c'est trop.* » Déclaration, à propos de la politique économique et sociale, de M. Laignel, membre :

a) du parti socialiste ;
b) du parti communiste ;
c) du R.P.R.

24 M. Giscard d'Estaing a dénoncé le fait de n'avoir pu rencontrer les Français que « *pendant soixante-quinze minutes en seize mois* » lors de « *l'heure de vérité* ». L'animateur de l'émission, M. François-Henri de Virieu, a démenti cette affirmation :

a) En répliquant du tac au tac à M. Giscard d'Estaing ;

b) En précisant ce point à la fin de l'émission, avant de rendre l'antenne ;

c) ... Le lendemain de l'émission.

25 Interrogé sur la valeur qu'il accordait aux explications soviétiques quant à la condamnation pour espionnage du juif dissident Chtcharanski, M. Marchais a déclaré :

a) « Il y a peut-être des éléments troublants dans cette affaire, mais je fais confiance à la justice des tribunaux soviétiques pour faire éclater la vérité. »

b) « *Je n'ai certes aucune raison d'y croire absolument, mais, a priori, je n'ai aucune raison de ne pas y croire.* »

c) « *Là n'est pas la question, mais soyez assuré que si l'accusé* est déclaré innocent, je me battrai à ses côtés pour l'aider à se défendre contre les preuves de sa culpabilité. »

26 M. Raymond Barre a écrit un livre de réflexions. Son titre est :

a) L'avenir n'est écrit nulle part ;
b) L'avenir est ailleurs ;
c) Une politique pour l'avenir.

27 Pour justifier la modicité de son budget, un ministre a déclaré au cours du débat parlementaire : « *Y'a de quoi payer le loyer, c'est déjà pas si mal !* » Le nom de ce locataire heureux :

a) M. Michel Crépeau ;
b) M. Georges Fillioud ;
c) M. Jack Lang.

ECONOMIE ET SOCIAL

1 La ligne de crédit ouverte à la France par un consortium de banques internationales est la plus grosse jamais ouverte à un État souverain. *Elle se monte à :*

a) 4 milliards de francs ;
b) 4 milliards de dollars ;
c) 4 milliards d'ECU.

2 La répartition entre actifs et inactifs dans la population française, source des problèmes de la Sécurité sociale, est de l'ordre de :

a) 60 % d'actifs et 40 % *d'inactifs ;*
b) 50 % et 50 % ;
c) 40 % et 60 %.

3 La durée moyenne du chômage par demandeur d'emploi en France en août était d'environ :

a) 2 mois ;
b) 7 mois ;
c) 11 mois.

4 Selon la Cour des comptes, le principal handicap d'Air France, outre l'exploitation déficitaire du Concorde, est :

a) Les rémunérations trop élevées du personnel navigant ;
b) Le mauvais choix de certaines lignes internationales ;
c) Les tarifs trop bas comparés à ceux des autres compagnies.

5 Le nouveau billet de 200 francs est à l'effigie de :

a) Montesquieu ;
b) Diderot ;
c) Racine.

6 Le manager de l'année pour les lecteurs du *Nouvel Économiste* est :

a) Gilbert Trigano ;
b) Francis Bouygues ;
c) Jean-Baptiste Doumeng.

7 Le rééchelonnement des dettes polonaises accordé par les banques occidentales en novembre à Vienne est d'un genre particulier. Il est :

a) Fondant ;
b) Coulissant ;
c) Glissant.

8 En novembre, la dette extérieure de la France était estimée selon *le Monde* à :

a) 45 milliards de francs ;
b) 45 milliards de marks ;
c) 45 milliards de dollars.

9 La disposition de la loi Auroux jugée contraire à la Constitution par le Conseil constitutionnel concernait :

a) La responsabilité des salariés sur les dommages causés par/ou pendant un conflit collectif du travail ;
b) Le pouvoir des comités d'hygiène et de sécurité sur les choix industriels de l'entreprise ;
c) Les conditions d'éligibilité des représentants du personnel.

10 *Déficit considérable du* commerce extérieur cette année. C'est le huitième déficit en dix ans. Quelles sont les deux années où il a pu être évité ?

a) 1975 et 1978 ;
b) 1974 et 1979 ;
c) 1973 et 1976.

11 M. Marceau Long, l'ancien secrétaire général du gouvernement, a *été nommé* P.-D.G. d'une grande société. Laquelle ?

a) Thomson ;
b) Air Inter ;
c) Le Crédit national.

12 Scandale aux États-Unis avec la révélation d'une affaire d'espionnage industriel impliquant :

a) Hitachi et Mitsubishi ;
b) I.B.M. et I.T.T. ;
c) A.T.T. et Sanyo.

13 Créé dans le cadre de l'ordonnance du 26 mars, le « chèque-vacances » s'apparente dans son principe à :

a) La formule d'une prime annuelle ;
b) La formule d'un repos sabbatique ;
c) La formule du titre-restaurant.

14 Les indices de prix pour juillet, août et septembre 1982, *c'est-à-dire* la période de plein blocage des prix, ont été :

a) 0,5 %, 0,3 %, 0,4 % ;
b) 0,3 %, 0,3 %, 0,4 % ;
c) 0,4 %, 0,3 %, 0,4 %.

15 A la suite du contrat sur le gazoduc euro-sibérien, l'Europe, qui reçoit 27 milliards de mètres cubes de gaz soviétique par an, en accueillera :

a) 60 milliards, dont 8 pour la France ;
b) 70 milliards, dont 12 pour la France ;
c) 80 milliards, dont 15 pour la France.

16 Quel est le pays européen qui commet le plus grand nombre d'infractions aux règles commerciales de la C.E.E., selon les statistiques publiées cette année :

a) France ;
b) Italie ;
c) Grande-Bretagne.

17 Quatre emprunts d'État ont été lancés en France en janvier, juin, septembre et novembre 1982. Pour un total de :

a) 20 milliards ;
b) 40 milliards ;
c) 60 milliards.

18 Le déficit prévisionnel de la loi de finances pour 1983 s'établit à :

a) 97,8 milliards ;
b) 117,8 milliards ;
c) 147,6 milliards.

LITTERATURE, ARTS, SPECTACLES

1 Dans une bande dessinée intitulée *les Disparus* d'« Apostrophes », *Petillon raconte l'histoire du kidnapping de tous les invités de l'émission. Tous sauf un :*

a) Jean Edern Alien ;
b) Régis de Cubalibray ;
c) Georges Sulfure.

2 *La France à deux vitesses* est un livre de :

a) Michel Albert ;
b) François de Closets ;
c) Lionel Stoléru.

3 Parmi ces présentateurs du journal d'Antenne 2, un seul n'a pas publié de roman cette année :

a) Philippe Labro ;
b) Patrick Poivre d'Arvor ;
c) Bernard Langlois.

4 *E.T.* est arrivé sur les écrans *français après son triomphe* aux États-Unis. Son réalisateur est :

a) Steven Spielberg ;
b) George Lucas ;
c) Francis Ford Coppola.

5 Lion d'or du Festival de Venise :

a) Victor, Victoria, de Blake Edwards ;
b) L'État des choses, de Wim Wenders ;
c) Comédie érotique d'une nuit d'été, de Woody Allen.

6 Prix Nobel de littérature, cette année :

a) Gabriel Garcia Marquez ;
b) Jorge Luis Borges ;
c) Julio Cortazar.

7 La suite d' *A la Maison Blanche,* première partie des Mémoires d'Henry Kissinger, s'intitule :

a) L'Arc de crise ;
b) Le Temps de l'incertain ;
c) Les Années orageuses.

8 Avant-première triomphale au Havre du *Napoléon* d'Abel Gance dans sa version reconstituée par Kevin Brownlow. Le film, qui dure *maintenant cinq heures quinze,* a eu sa première mondiale :

a) Au Louvre en 1921 ;
b) A l'Opéra en 1927 ;
c) Aux Invalides en 1935.

9 Elle a chanté à Paris, un seul soir, pour les enfants handicapés au moment où ressortait son film *Cabaret.* C'est :

a) Barbra Streisand ;
b) Liza Minnelli ;
c) Julie Andrews.

10 *Quatre Garçons dans le vent (A Hard Day's Night),* le premier *film des Beatles, est ressorti* récemment. Vingt ans après la sortie de *Love me do,* le groupe a vendu plus de :

a) Trois cents millions de disques ;
b) Cinq cents millions ;
c) Un milliard.

11 Polémique autour de la publication d'un livre sur le suicide. Son titre :

a) Le Suicide en dix leçons ;
b) Le Suicide sans peine ;
c) Le Suicide, mode d'emploi.

12 En novembre à Paris, un art. était mis particulièrement à l'honneur, c'était le mois de la :

a) Litho ;
b) Poésie ;
c) Photo.

SOCIETE, SPORTS, SCIENCES

1 M. Claude Solomon, conseiller *général* R.P.R., *a été détenu* pendant soixante-douze jours en Turquie. Pour quel motif ?

a) Profanation de mosquée ;
b) Vol de tapis ;
c) Possession de revues érotiques.

2 M. de Lorean a été libéré sous caution après son inculpation pour trafic de drogue ; le montant de celle-ci était de :

a) 1 million de dollars ;
b) 5 millions de dollars ;
c) 10 millions de dollars.

3 La plus grosse faute d'orthographe de l'année est celle qu'ont commise les importateurs de magnétoscopes dans leur publicité pleine page qui commençait par ce titre :

a) Nous ne sommes pas des *Sarrazins ;*
b) Nous ne sommes pas des Hins ;
c) Nous ne sommes pas des Barbarres.

4 Selon une récente enquête de l'INSEE, le nombre de fusils et de carabines aux mains de particuliers en France est de l'ordre de :

a) 1 million ;
b) 2,5 millions ;
c) 4,5 millions.

5 L'article consacré par *l'Humanité* au livre de Paul Thorez *les enfants modèles s'intitulait :*

a) « Une légère nausée ;
b) « Un mauvais fils ;
c) « J'irai cracher sur vos tombes ».

6 Quelles sont la ou les affirmations exactes parmi celles-ci concernant le « Mundial » :

a) Dans l'un des groupes qualificatifs, les six rencontres du premier tour se sont achevées sur un match nul ;
b) L'Algérie a été éliminée tout en ayant gagné deux de ses trois parties préliminaires ;
c) C'est l'équipe de Pologne qui a *éliminé l'U.R.S.S.*

7 Demi-finale France-Allemagne de la Coupe du monde : 3 à 3 à la fin des prolongations. Les buts français *étaient signés :*

a) Platini (deux fois) et Giresse;
b) Rocheteau, Platini et Giresse ;
c) Trésor, Platini et Giresse ;

8 Bordeaux a réussi le même exploit que Saint-Étienne quelques années plus tôt : éliminer Hadjuk Split après une défaite de 4 à 1 à l'aller. Auteur de deux buts :

a) Bernard Lacombe ;
b) Alain Giresse ;
c) Jean Tigana.

9 Au tournoi de Flushing-Meadows cette année, victoires de :

a) Chris Evert Lloyd et Jimmy Connors ;
b) Chris Evert Lloyd et Ivan Lendl ;
c) Martina Navratilova et John Mac Enroe.

10 Première grande victoire d'Henri Leconte au tournoi de Stockholm. Il a battu successivement :

a) Smid, Glickstein, Fibak et Wilander ;
b) Smith, Lutz, Higueras et Wilander ;
c) Solomon, Orantes, Vilas et Wilander.

11 Le Ministre de la justice est à l'origine d'une publication qui connaît un grand succès de librairie. Son titre :

a) Le *Guide des devoirs du citoyen ;*
b) Le *Manuel du parfait justiciable ;*
c) Le *Guide des droits des victimes.*

12 Le tylénol a récemment défrayé la chronique. De quoi s'agit-il ?

a) D'un médicament empoisonné au cyanure aux États-Unis ;
b) De la nouvelle molécule synthétique qui règle la fabrication de l'hormone de croissance ;
c) Du nouveau carburant utilisé par l'armée française pour ses missiles Pluton.

13 Record de l'espace battu pour les occupants de Saliout-7 avec :

a) Plus de trois mois dans l'espace ;
b) Plus de six mois dans l'espace ;
c) Plus de neuf mois dans l'espace.

14 Le professeur Hans Selye, mort cette année, était l'inventeur du syndrome :

a) Du spleen ;
b) Du speed ;
c) Du stress.

15 L'affaire du Coral a déclen*ché les polémiques autour d'une* action thérapeutique nouvelle pratiquée dans :

a) Les maisons de liberté ;
b) Les lieux de vie ;
c) Les centres d'affection.

SOLUTIONS

ÉTRANGER

1 : c ; 2 : c ; 3 : b ; 4 : a ; 5 : b ; 6 : b ; 7 : a ; 8 : b ; 9 : c ; 10 : b ; 11 : c ; 12 : abc ; 13 : a ; 14 : ac ; 15 : a ; 16 : c ; 17 : c ; 18 : c ; 19 : b ; 20 : b ; 21 : a ; 22 : a ; 23 : c ; 24 : c ; 25 : b ; 26 : a ; 27 : b ; 28 : a.

POLITIQUE FRANÇAISE

1 : b ; 2 : b ; 3 : c ; 4 : a ; 5 : a ; 6 : a ; 7 : c ; 8 : c ; 9 : a ; 10 : c ; 11 : a ; 12 : a ; 13 : a ; 14 : c ; 15 : b ; 16 : c ; 17 : c ; 18 : b ; 19 : c ; 20 : b ; 21 : c ; 22 : c ; 23 : a ; 24 : c ; 25 : b ; 26 : c ; 27 : a.

ÉCONOMIE ET SOCIAL

1 : b ; 2 : c ; 3 : b ; 4 : a ; 5 : a ; 6 : b ; 7 : b ; 8 : c ; 9 : a ; 10 : a ; 11 : b ; 12 : a ; 13 : c ; 14 : b ; 15 : a ; 16 : b ; 17 : b ; 18 : b.

SOCIÉTÉ, SPORTS, SCIENCES

1 : b ; 2 : c ; 3 : a ; 4 : c ; 5 : a ; 6 : bc ; 7 : c ; 8 : b ; 9 : a ; 10 : a ; 11 : c ; 12 : a ; 13 : b ; 14 : c ; 15 : b.

LITTÉRATURE, ARTS, SPECTACLES

1 : a ; 2 : c ; 3 : c ; 4 : a ; 5 : b ; 6 : a ; 7 : c ; 8 : b ; 9 : b ; 10 : c ; 11 : c ; 12 : c

Le Monde
DIMANCHE
NOUVELLE

Le géant du froid

par JEAN-PIERRE ANDREVON

NOUS sommes passés au Danemark par le ferry qui traverse la baie de Femern, entre Puttgarden et Rödbyhavn. La frontière n'était pas fermée, malgré un contrôle plus sévère jouant surtout dans le sens Danemark-R.F.A. En tout cas on ne m'a pas fait de difficulté, non plus qu'à Jos, mais ma carte de presse y était peut-être pour quelque chose. Nous avons attendu une demi-heure avant de pouvoir récupérer ma Volvo, et nous sommes partis vers le nord. Des flocons de neige rares et mous voletaient dans l'air froid. Je n'étais pas retourné au Danemark depuis plus de dix ans, Jos n'y était jamais allée.

Alors que nous sortions du bourg, elle a allumé une « Peter » avec son briquet fantaisie en forme d'éléphant qu'elle avait ramené l'an passé de son voyage en Tanzanie, effectué au cours d'une rupture qui, pour l'occasion, avait failli devenir définitive. La première bouffée a rempli la voiture d'un arôme agréable. Je n'aime pas que Jos fume, et en même temps j'aime quand elle fume, à cause de l'odeur, à cause surtout de la grâce de sa main et du modelé de ses lèvres charnues. J'avais vu que son sac de voyage contenait cinq ou six paquets de « Peter » : sa ration pour trois jours, si elle ne se montrait pas gourmande, si je l'embrassais souvent.

« J'ai froid », a-t-elle dit. Nous nous sommes souris. Elle était engoncée dans une veste de fourrure synthétique gris argent. Le col relevé faisait rebiquer les mèches courtes et blondes de sa nuque. *« Tu as tout le temps froid »*, ai-je dit avec tendresse. j'ai posé ma main droite sur son genou, et sa main gauche l'a recouverte, en me serrant fort. Je roulais prudemment, sans dépasser le 60 : la route, qui traverse la plaine nue du Lolland vers Nyköbing, était verglacée. Il n'y avait pas beaucoup de circulation, les champs étaient blancs, avec les longues maisons basses enfoncées jusqu'aux fenêtres du rez-de-chaussée dans la neige durcie. *Le pays était figé par* décembre sous un ciel gris mat d'étain. J'ai dit à Jos : *« Tu as peut-être eu tort de venir »*, tout en pensant exactement le contraire. Depuis cette histoire de Tanzanie, je n'aime pas la laisser seule, ou la laisser partir seule, même deux ou trois jours.

Nous avons traversé Maribo, Sakskōbing, puis la Volvo s'est engagée sur le pont, long de plus de 2 kilomètres, jeté au-dessus du détroit de Stor Strömmen, entre Orehoved et Vordnborg. La mer était calme, couleur ardoise. Des nuées de mouettes la survolaient, piaillant férocement. Nous avons fait un arrêt à Vornborg pour manger quelque chose, il était près d'une heure. La ville ne présentait aucun symptôme particulier. Jos a ri en dévorant des tas de petits sandwiches aux œufs de lump, aux crevettes, au poisson fumé. J'ai caressé sa joue, elle m'a mordu l'index, a allumé une « Peter ». C'était sa huitième depuis que nous avions pris la route, je les compte toujours, sans en être vraiment conscient, quand nous passons ensemble de longs moments plats, en voiture particulièrement.

Avant de monter dans la Volvo, nous avions été enveloppés par une bourrasque lente et silencieuse qui a pris la rue en enfilade, une haleine froide, *plus que froide, glaciale, qui n'a* en rien dérangé l'ordonnance figée de l'artère déserte, mais a pénétré mes vêtements, ma chair, mes os. Littéralement, j'ai claqué des dents. Je n'avais sur moi qu'un pull à col roulé et mon caban. je regrettais maintenant de ne pas m'être vêtu plus chaudement.

La température à l'intérieur de la voiture était polaire, et les vitres recouvertes d'une fine cristallisation opaque que le chauffage et les essuie-glaces ont mis longtemps à évacuer. J'ai dû conduire un moment avec le déflecteur ouvert. Jos m'a fait une réflexion désagréable et n'a plus desserré les dents jusqu'à Kõge, où nous avons pris deux cafés. J'avais mis plus d'une heure pour parcourir les 54 kilomètres entre les deux villes. *Les cieux s'étaient déjà* assombris et pesaient bas sur la plaine. J'avais dû mettre mes gants pour conduire car mes doigts devenaient gourds, et quand je posais la main sur la cuisse de Jos je ne pouvais plus sentir sa chair souple sous le velours de son pantalon et la laine du collant.

Kõge est une charmante vieille ville avec des maisons à poutres apparentes. Mais je n'avais jamais connu le Danemark qu'à la belle saison, quand j'allais voire Karine, tous les étés de ma jeunesse. J'avais encore en mémoire des enfants blonds et bronzés se baignant nus dans les bassins des squares. Là, je ne retrouvais pas mes souvenirs : ils étaient enfouis sous 50 centimètres de neige dure comme du béton, étouffés sous *la dalle uniforme du ciel, para*lysés par le froid qui me faisait pleurer, rendant plus flous encore à mon regard myope sous les verres embués de mes lunettes les perspectives écrasées de ce pays aussi net et propre qu'une Suisse arasée de ses montagnes.

C'est Jos qui l'a vu la première. Nous venions de quitter Kõge. *« Regarde ! »*, a-t-elle crié en enfonçant ses doigts dans ma manche. Je me suis garé sur le bord de la route, sans arrêter le moteur. Dans le néant gris deux tours s'élevaient, légèrement inclinées l'une vers l'autre. Leur sommet, qui se perdait *à des hauteurs incommensurables*, était découpé de créneaux irréguliers, cinq pour chaque tour. *Elles se détachaient à* peine dans l'épaisseur givrée de l'air, on aurait dit un dessin à l'aquarelle, ton sur ton, tracé d'un pinceau léger et assuré sur la toile de fond du crépuscule, J'ai pensé à certains lavis de Victor Hugo.

Nous sommes restés longtemps à contempler les tours, puis j'ai redémarré. Les distances sont courtes dans le Sjaeland, et 10 kilomètres plus avant un barrage de l'armée nous obligeait à dévier. Pour gagner Copenhague, dont la route côtière était obstruée par le corps, il fallait faire le détour par Roskilde. Il n'était que quatre heures moins un quart, mais la nuit épaississait vite et je roulais en codes. Nous nous sommes encore arrêtés près de Tune. L'ha*leine glacée du vent passait sur* nous, en nous, avec la régularité d'une respiration de dormeur *frigorifié. Les deux tours se dé*tachaient maintenant en plus sombre sur la plaque laquée du ciel : les pieds du géant du nord mesuraient 3 400 mètres ; à cette distance, et dans la pénombre, le créneau des orteils démesurés se perdait dans la nuée.





MORGAN

J'ai pris des petites routes, évitant la plupart des barrages. Nous avons pu ainsi longer le corps étendu à une distance variant entre 5 et 10 kilomètres. Nous avons remonté ses jambes, avons croisé le dôme colossal d'un genou, et nous avons longé les cuisses épaisses de plus d'un kilomètre. Le géant du nord, selon les estimations retransmises par satellites, mesure 23 807 mètres, presque 24 kilomètres. C'est une taille qui, se *rapportant à un corps autrement* humain, défie l'imagination. Ce que nous pouvions voir de la cuisse que nous longions n'évoquait qu'une ligne de plateau en pente douce. La peau du géant, qui est nu, paraissait dans la pénombre lisse et dépourvue de poils, et j'étais incapable de deviner si sa couleur gris pâle était son teint naturel, s'il fallait en accuser la mort qui l'avait couché ici en travers du pays, ou si ce n'était qu'un effet de la pau*vre luminosité.*

« Ils sont fous ! », s'est exclamée Jos. Elle riait, me montrant du doigt la crête iliaque du géant, au-dessus de laquelle ronronnaient des hélicoptères de *l'armée pointillés de lumières* orange et vertes : on était en train de recouvrir son pénis à demi érigé de bâches vert sombre, probablement des toiles de tente cousues ensemble, habillage absurde pour le sexe d'une montagne.

LE rire de Jos m'a fait du bien. Nous avons dû faire encore un détour pour contourner la main, le bras droit du géant étant décollé du corps selon un angle de 25 degrés environ. La paume était tournée face au ciel, doigts levés, fantastiques colonnades tronquées de 500 mètres de hauteur, au bas desquelles des escouades de pompiers commençaient à plaquer des échelles.

Le torse du géant surplombait les immeubles de la banlieue sud de la capitale. La ville portuaire en acquérait un aspect irréel, devenait une cité bâtie au pied d'une sombre chaîne rocheuse *culminant* à 3 000 mètres d'altitude avant de s'écrouler vers la mer. J'ai eu beaucoup de difficultés à pénétrer dans la ville, plus encore à m'approcher du port : enfin, l'événement qui n'avait pas semblé avoir de prise sur le reste du Danemark se condensait à son point d'ancrage. Mais la foule serrée qui observait la tête du géant aux deux tiers engloutie dans l'eau restait paisible et presque silencieuse.

La nuit était maintenant totale mais le port, vers le large, *était brillamment éclairé* par des batteries de projecteurs disposés sur le môle bordant la Langelinie. Le profil du géant du nord se détachait à l'arrière-plan de la Petite Sirène, la célèbre *Lille Havfrue*, d'Andersen, qui avait, désormais, un compa*gnon de légende digne d'elle*. Le crâne et le front du géant disparaissaient sous le niveau de la mer. Le visage n'émergeait qu'avec l'arc des sourcils, un feston régulier dont les arbres au fût lisse étaient soudés par la glace. Le nez droit montait régulièrement vers le ciel, une arête de béton, longue de 400 mètres, où la caverne de la narine affleurante était colmatée par de brillantes stalactites torsadées. De la bouche entrouverte coulait le ruissellement immobile d'une sanie moussue, et le menton se perdait vers le sud, approximativement au droit du palais royal d'Amalienborg, écrasé sous le cou du colosse qui s'était écroulé dos vers la Suède, après avoir fait trois enjambées de titan en terre danoise.

*Plus que jamais, sous la lu*mière blafarde des projecteurs, la peau du géant paraissait minérale, un marbre blanchâtre, sans veinules, qu'on avait peine à imaginer avoir été vivant. *« Ha ! tu es là, toi aussi... »*, a fait à côté de moi une voix en*rouée. J'ai reconnu* Pierre Dieudonné, un *freelancer* que je croise au hasard des grands reportages. *« Je parie que tu es déçu*, a-t-il poursuivi. *C'est fou, il est si grand qu'on n'en est même plus impressionné. Mais il existe une maquette merveilleuse au Musée national d'art. Je te conseille d'aller y jeter un œil... »*

« Qu'en penses-tu », ai-je demandé à Jos. *« J'ai froid »*, m'a-t-elle répondu. Son visage triangulaire disparaissait jusqu'au nez dans son col de fourrure. Je me suis aperçu qu'elle tremblait de la tête aux pieds. C'est vrai qu'il faisait froid, de plus en *plus froid, un froid qui venait* toujours en vagues régulières, comme si la respiration gelée enfantée par les poumons de la nuit gagnait en intensité frigorifiante de minute en minute.

« Tu veux rentrer à l'hôtel ? » Jos s'est bornée à hocher la tête. Ses yeux, qui peuvent être si intensément bleus à la lueur du jour, s'étaient remplis de la grisaille ambiante ; *mais la* tache sombre qui marque son iris gauche était toujours aussi *visible : une tache de goudron.*

(Lire la suite page X.)

